HISTOIRE DE LA COMMUNE

LE GOUVERNEMENT DE L'HOTEL-DE-VILLE

DU MÊME AUTEUR

Paul Verlaine. *Sa Vie, Son Œuvre*.................. 1 vol.

Emile Zola. *Sa Vie, Son Œuvre*.................... 1 vol.

Histoire de la Commune (Ouvrage honoré d'une souscription du Conseil général de la Seine, et du Conseil municipal de la Ville de Paris). Tome I. *Le Dix-Huit mars*. Tome II. *Le Comité Central*................ 2 vol.

EDMOND LEPELLETIER

—

Histoire
de la
Commune de 1871

III

LE GOUVERNEMENT DE L'HOTEL-DE-VILLE

....On est très habitué, en France, à considérer comme définitif et légal tout gouvernement de fait...
.......Nous sommes tellement habitués à accepter le fait accompli qu'au bout de quelque temps, pour les Parisiens qui étaient restés dans Paris, qui n'avaient pu le quitter, qui étaient plus Parisiens que Français, le gouvernement qui percevait les impôts, qui commandait, qui ordonnait, était le gouvernement régulier....

(Edouard Hervé, de l'Acad. Franç.)
(Dép. dans *l'Enquête parlementaire.*)

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI
—
1913

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

270

Le Troisième volume de l'Histoire de la Commune comprend l'installation, le fonctionnement de l'Assemblée élue le 26 mars, les élections complémentaires d'avril, les actes principaux et les délibérations sortis de l'Hôtel-de-Ville, en un mot le Gouvernement de la Commune.

Car la Commune gouverna. Son administration fut provisoire, comme l'était son pouvoir, mais elle agit comme un gouvernement ordinaire, ayant pour lui la légalité, ou la sanction qui en tient lieu à l'origine, la régularité dans le présent, et comptant sur la stabilité du lendemain.

Elle organisa donc tous les grands services publics, les réforma, les compléta, indiqua les changements et les perfectionnements à apporter, traçant les plans que ses successeurs, en des temps pacifiés, auraient à exécuter. En dehors de l'action guerrière, qu'il fallait sans relâche suivre et diriger, avec tous les rouages militaires nécessaires : commandements à pourvoir et à surveiller, effectifs à maintenir ou à refaire, armement, alimentation, service médical, elle poursuivit l'administration que comportait une grande ville comme Paris, devenue provisoirement, par le fait du second siège, une cité isolée, fermée, un état indépendant pour ainsi dire.

La Justice, la Police, les Finances, l'Enseignement, le Travail furent l'objet de ses soucis. Elle s'efforça, pendant ces deux mois de lutte incessante, d'assurer le cours de ces divers services, au son du canon, entre deux combats, entre

deux assauts. Ce fut sans doute une illusion, cette préoccupation d'administrer, et ce souci de gouverner nous apparaît comme une chimère. Mais l'illusion était inévitable, et la chimère ne devait pas être visible pour les contemporains.

Le gouvernement de la Commune dut s'occuper des Affaires étrangères, et son délégué à l'Extérieur eut à échanger des notes, des dépêches avec les puissances, principalement avec l'Allemagne. Ce gouvernement rendit aussi des décrets s'appliquant à des mesures générales, comme la Séparation des Eglises et de l'Etat. L'extension de l'action purement communale était une nécessité de la situation. La Commune ne se considérait plus comme un pouvoir provisoire, comme une force insurrectionnelle ayant dirigé la bataille des rues, prêt seulement à la reprendre et à la continuer jusqu'à la victoire finale. Ce rôle avait été celui du Comité Central. Le sien devait consister à organiser les bataillons de gardes nationaux qui avaient combattu au 18 mars, à les lancer contre les régiments versaillais, à battre ceux-ci, à les disperser avec l'Assemblée nationale, et à permettre au pouvoir que le suffrage universel établirait de s'installer, de légiférer, de gouverner.

La Commune reçut l'investiture dans ces conditions difficiles. Malheureusement, comme le Comité Central n'avait rempli que la moitié de sa mission, et n'avait pu remettre au pouvoir communal la cité exempte de la nécessité de combattre encore, il fallait que la Commune se montrât d'abord attachée à la défense, par les armes, de son existence et de sa ville. Mais cette période guerrière pouvait être envisagée par tous comme transitoire. Un accord, ou la victoire

complète, devaient terminer l'époque des combats et faire place à celle des réformes politiques, administratives et sociales à décréter, à réaliser,ou tout au moins à préparer. En attendant ces temps de calmes travaux, la Commune ne pouvait abandonner à elles-mêmes la cité, la population, comme au cours d'un cataclysme. Elle devait, jusqu'à la paix, jusqu'à la victoire, ne pas permettre au désordre, à l'anarchie,à la désorganisation de s'établir dans la ville. La Commune fit donc les plus louables efforts pour maintenir les services publics dont Paris ne pouvait se passer. Elle voulut gouverner, — et elle fut en effet un Gouvernement. Bon ou mauvais ? Les deux peut-être. Il serait téméraire et injuste de rendre un verdict absolu et général. Gouvernement instable, éphémère, sans doute, dont les membres, en se couchant le soir, n'étaient pas assurés de se retrouver le lendemain à leur réveil ayant l'Hôtel-de-Ville à leur disposition ; un gouvernement dont bien des actes furent insuffisants, inutiles ou fâcheux, dont le personnel, novice, souvent incapable ou désordonné, fut rarement à la hauteur de sa tâche, mais gouvernement quand même, ayant le souci de conserver à Paris, en ne perdant pas de vue la France, l'ensemble des services publics, dont a besoin pour vivre, durer et prospérer une société organisée.

Avec les délibérations et les décrets de la Commune,dans l'espace qui va de la fin de mars, installation à l'Hôtel-de-Ville, à la fin d'avril, création du Comité de Salut Public, et dont le plus important décret, celui des Otages, fait l'objet d'un examen détaillé, un coup d'œil est jeté sur Versailles et les séances de l'Assemblée : la plus intéressante est la séance où, dans la discussion de la loi municipale,

M. Thiers intervint impérieusement, faisant l'offre de sa démission, si on ne lui accordait pas ce qu'il exigeait : la nomination des maires retirée aux villes importantes. L'Assemblée, qui avait voté l'élection des maires, revint sur son vote et obéit à M. Thiers.

Ce vote est à considérer. Parmi les critiques que les deux premiers volumes de cette Histoire ont soulevées, et nul ouvrage n'est à l'abri de contestations, la plus sérieuse peut-être, celle du moins qui semble la mieux justifiée, est la très grande place accordée dans cet ouvrage à M. Thiers.

L'influence du personnage, son omnipotence et sa volonté de tout conduire, même les armées, ont-elles été présentées d'une façon excessive, et outrepassent-elles la réalité ? Pour ce qui concerne le 18 mars, la tentative sur Montmartre, l'affaire des canons, il a été établi, dans le 1er volume, que M. Thiers a seul tout combiné, tout dirigé. Les généraux, comme Vinoy et Le Flô, n'ont été avertis qu'à la dernière minute, et le projet de fuite à Versailles a été ignoré, puis combattu par le conseil des ministres, quand ceux-ci ont été avisés.

Jules Favre, le ministre le plus important, voulait même rester à Paris. On n'a donc pas donné, dans les événements du 18 mars, une trop grande importance à M. Thiers. Lui seul en a eu la responsabilité, lui seul a voulu, lui seul a agi.

Dans les négociations fallacieuses avec les maires, comme dans la préparation d'une attaque sur Paris, il n'a pris conseil de personne, ni de l'Assemblée, ni des généraux. Seul il a tout dirigé, envoyant à Paris, pour se mettre à la tête

des bataillons de l'ordre, un comparse sans initiative, sans pouvoirs aussi, l'amiral Saisset, marionnette dont il tirait le fil conservé dans sa main, selon ses calculs et pour les besoins du plan de la pièce à jouer, qu'il s'était bien gardé de lui faire connaître.

On verra, dans le présent volume, l'importance de M. Thiers se maintenir. Il est certain que l'Assemblée a sa participation dans les actes du chef du pouvoir exécutif, et il serait injuste de ne pas lui faire partager la responsabilité du refus opposé aux diverses propositions de conciliation, ainsi que le poids redoutable de la guerre civile.

Mais, entre toutes les époques où apparaît et s'accentue en pleine lumière l'influence d'un homme, les deux mois de la Commune surtout démontrent le pouvoir du Héros, du « representative man », comme le dit Emerson des êtres caractéristiques et dominateurs.

M. Thiers a tout ordonné, tout inspiré. Aucun député, aucun général ne révèlent une influence, une initiative, même un conseil, dans les affaires versaillaises, durant la lutte contre Paris.

L'Assemblée nationale, pouvoir alors nominal, n'a eu d'autre volonté que celle de M. Thiers jusqu'au jour où, affranchie de la peur des communards, elle le brisa à son tour, comme un instrument qui a fini sa besogne et dont on n'attend plus de services. Ce qui prouve bien qu'en avril et en mai 1871 l'Assemblée n'était rien qu'un appareil à légalisation, et que M. Thiers était tout, c'est le vote de la loi municipale. M. Thiers, ce jour-là, affirma, contre le vœu, contre le vote des députés, sa dictature.

Non, le rôle attribué, dans cet ouvrage, à M. Thiers n'a

été ni exagéré, ni faussé. La première place, on pourrait dire la seule, lui appartenait dans une Histoire de la Commune. Ainsi dans ces guerres de l'Empire dont il fut l'historien, il dut mettre en pleine lumière celui qui en était l'âme, en laissant dans l'ombre maréchaux et ministres.

A ceux-ci, son héros accordait la même importance et la considération que le chef du pouvoir exécutif eut pour l'Assemblée nationale, les généraux, les ministres. Toutefois, ces serviteurs et complices de M. Thiers doivent partager avec lui la responsabilité de la guerre civile, qu'ils ont approuvée, et l'effusion du sang, qui a suscité leurs réciproques félicitations.

E. L.

Paris, u cembre 1912.

LIVRE I

—

LA COMMUNE A L'HOTEL-DE-VILLE

L'ÉLECTION DU 26 MARS

Dans les derniers jours de mars 1871, un changement important s'était produit à Paris : la Commune avait été élue. La France, prise dans son ensemble, avait semblé se désintéresser de cette transformation du pouvoir insurrectionnel. Aucune modification à la situation tendue n'avait paru en résulter; rien de nouveau dans l'attitude, dans les dispositions du gouvernement et de l'Assemblée, retranchés dans Versailles. L'hostilité parlementaire se montrait aussi ardente et les préparatifs militaires étaient poussés avec une vigueur croissante par M. Thiers.

Le Comité central avait, officiellement, renoncé à l'autorité qu'il exerçait depuis le Dix-Huit mars, et avait cédé l'Hôtel-de-Ville aux nouveaux élus de Paris. Le gouvernement provisoire de l'insurrection faisait ainsi place à un conseil municipal légalement et régulièrement élu. Ce pouvoir était issu directement du suffrage universel, et rien ne paraissait entacher la regularité de la consultation des électeurs, ni faire douter de la légalité du vote.

Par la suite, des contestations passionnées et des arguties de procureur ont soulevé un doute sur le caractère régulier et légal du nouveau conseil municipal, qui prit le nom de Commune. Ces chicanes ne sauraient avoir une valeur juridique, et n'ont qu'un intérêt anecdotique. D'où serait provenue l'irrégularité de l'élection ? Du nombre des abstentions ? Il fut à peu près le même lors du vote de novembre 1870 pour les maires et les adjoints. Les chiffres donnés dans le précédent volume établissent qu'au 26 mars le suffrage parisien a été aussi complet qu'il pouvait l'être. On devait tenir compte des circonstances. On ne pouvait négliger, dans l'évaluation du résultat, l'absence de nombreux habitants, inscrits sans doute sur les listes, mais ces listes avaient été dressées sous l'empire, pour le plébiscite. Il s'était produit, depuis le mois de mars 1870, des événements qui avaient modifié la proportion normale des suffrages exprimés et du nombre des électeurs appelés à voter : il y avait eu la guerre d'abord, puis l'invasion et l'investissement, suivis de l'exode, à l'ouverture des portes, d'une notable partie de la population. Il manquait un tiers des électeurs inscrits en 1870.

L'Assemblée municipale fut nommée le 26 mars dans les mêmes conditions électorales que l'Assemblée nationale l'avait été, moins toutefois la confusion et les tripotages du recensement de février. Le scrutin municipal avait été libre partout, sans irrégularité constatée. Le comité insurrectionnel avait, il est vrai, présidé au scrutin, mais cette présidence n'avait été que nominale, sans aucune influence directe, ni pression arbitraire sur le corps électoral, sans qu'on pût attribuer aux délégués du Comité central une intervention autoritaire quelconque, une altération du vote des sections, ou une immixtion frauduleuse dans le dépouillement des bulletins. Aucune protestation sérieuse n'avait

été formulée. Dans plusieurs arrondissements, les adversaires notoires du Comité central avaient été nommés avec des majorités importantes. Cela devait suffire à démontrer la liberté des électeurs, la sincérité de l'élection. Si les maires, si les candidats modérés en vue avaient échoué dans certains quartiers, notamment à Belleville, à Montmartre, ce résultat ne devait surprendre personne.

Si le vote ne pouvait être contesté, soit à raison de la disproportion entre le nombre des votants et le chiffre des inscrits, soit par suite de violences qui se seraient produites autour des urnes, ni encore sous le prétexte que les opposants intimidés n'avaient pu venir déposer librement leur bulletin, était-il permis de protester contre la convocation considérée comme illégale, et pouvait-on conclure de son illégitimité à l'illégalité des opérations, entraînant par conséquent la nullité du scrutin ? La loi exigeait en effet que la convocation électorale fût faite par le gouvernement, publiée par le préfet de la Seine, sous l'autorité et le visa du ministre de l'Intérieur. Cette condition était d'ordre sans doute absolu, mais en temps normal. Ne pouvait-elle être jugée, sinon comme abrogée, du moins comme suspendue à raison des circonstances ? Le gouvernement n'avait-il pas renoncé à l'usage de sa prérogative en prenant la fuite, en s'abstenant de convoquer directement les électeurs ? Il avait délégué ses pouvoirs, en ce qui concernait cette convocation nécessaire et urgente. Les maires restés à Paris avaient été mandatés expressément par le ministre de l'Intérieur Picard, pour prendre toutes les mesures intéressant l'administration et la sécurité de la ville pendant l'absence du gouvernement. Il n'y avait pas de mesure plus indispensable à prendre que la convocation des électeurs, qui devait, pensait-on, éviter la guerre civile. Elle l'a retardée seulement, mais n'était-ce

pas là le désir, le calcul de M. Thiers, la suite de l'exécution de son plan détestable ?

Les pourparlers, afin d'arriver à cette convocation, avaient été longs et difficiles. A la fin on avait cédé, transigé, et la convocation avait été décidée. Sa régularité n'était contestable alors pour personne, à Paris du moins. On était de bonne foi au Comité Central, et ceux des maires qui n'étaient pas dans le secret des fourberies de M. Thiers croyaient ingénument avoir capacité de traiter. Ils pensaient agir en pleine légalité. Les honnêtes gens qui mirent leur signature au bas de l'accord, et qui appelèrent aux urnes les citoyens, ne pouvaient supposer que cet accord était une frime. Il leur était impossible de croire qu'ils signaient, après tant d'hésitations et de formules débattues, un papier nul. Personne ne vint de Versailles les avertir, même officieusement, qu'ils convoquaient en pure perte, et que la convention qu'ils avaient signée était un acte illégal autant qu'inutile. On ne prévint pas davantage les électeurs que, s'ils répondaient à cet appel sans valeur, ils se dérangeraient inutilement, et nommeraient une assemblée dépourvue d'existence légale.

Les parisiens avaient été au scrutin avec sincérité, avec espoir. Il y avait deux camps en présence, numériquement inégaux, il est vrai, mais dans chacun on avait admis de s'en rapporter au vote. On espérait que de l'urne sortirait la paix, un régime acceptable et durable pour Paris. Nul n'avait le moindre doute sur la légitimité du vote qu'on allait émettre. Si le gouvernement n'avait pas directement convoqué les électeurs, il avait certainement connu la convocation et il ne s'y était pas opposé. Adhésion tacite peut-être, mais non ignorance. M. Thiers, s'adressant à M. Tirard, avait parlé de la transaction en cours ; sans l'approuver franchement, ouvertement, il ne s'était pas opposé à la

convocation des électeurs. Il pouvait le faire par une déclaration à la tribune, par un message aux maires, par une affiche du gouvernement. Aucun désaveu formel ne fut proféré, aucun avis n'avait paru à l'*Officiel* portant que, si les parisiens persistaient à voter le 26 mars, il ne serait tenu nul compte de leur vote considéré comme illégal, et prévenant le public que les maires, co-signataires avec le Comité Central de l'accord et de l'appel aux électeurs, seraient désavoués.

La perfidie de M. Thiers, cherchant seulement à gagner du temps pour rassembler des troupes et préparer son attaque, ne fut connue que plus tard. Aucun citoyen, adversaire ou partisan du Comité Central, en allant déposer son bulletin à la section de vote, n'eut le soupçon que ce bulletin serait annulé par la suite. Chacun, dans les deux partis, crut à la régularité de la convocation et du vote. Même par les élus qui ne tardèrent point à donner leur démission, l'élection était considérée comme valable. En démissionnant, ne reconnaissaient-ils pas avoir été légalement élus? Paris se trouvait donc, le 26 mars, pourvu d'une assemblée régulièrement nommée par le suffrage universel et remplaçant un comité provisoire, issu du suffrage restreint des bataillons fédérés de la garde nationale. Cette assemblée aux pouvoirs encore indéterminés avait au moins les droits et l'autorité d'un conseil municipal, et sa légitimité comme corps électif constitué ne pouvait être contestée. M. Thiers cependant continuait à lancer des regards malicieux sous ses lunettes, en étudiant la carte des environs de Paris, avant de donner les ordres suprêmes aux généraux avec lesquels il conférait durant de longues heures, indifférent au vote des parisiens, et feignant d'ignorer que la cité rebelle avait prétendu se donner un conseil municipal.

ERREUR ET ILLUSIONS

L'insurrection, pour les parisiens, paraissait terminée avec l'accord des maires, le vote et la constitution de la Commune de Paris. Les combattants avaient bien gardé leurs fusils chargés, mais ils espéraient que la Commune ne leur commanderait pas de s'en servir. On avait repris possession des canons de Montmartre, et des pièces étaient aussi disposées sur d'autres points stratégiques, mais nul ne souhaitait les entendre tonner. On avait été assez longtemps assourdi par l'artillerie. On respirait comme au sortir d'un long et pénible hiver, tout à la joie du soleil revenu, et l'on ne redemandait pas l'ouragan. Paris était tranquille ; il attendait la reprise, non des hostilités, mais du travail. L'opinion s'affirmait optimiste. On était persuadé que la nomination d'une assemblée municipale mettrait fin au conflit, jusque-là jugé imminent, et ramènerait le cours normal de l'existence. Cette croyance tenait en haleine la cité. Heureusement, la révolution n'avait pas été sanglante ! Un ordre de choses nouveau, sans combat intérieur, sans violences, était donc possible. Il serait inauguré dès la Commune installée à l'Hôtel-de-Ville, les chefs des insurgés l'ayant quitté, empressés à se démettre de leurs pouvoirs désormais sans objet.

L'insurrection, le Comité Central, c'était le passé : le présent, et sans doute aussi l'avenir appartenaient à la Commune de Paris. Une joyeuse clarté d'aube illuminait toutes choses.

Le gouvernement communal s'était promptement constitué. Il ne semblait pas différent, quant aux origines, des régimes précédents, étant né, comme eux, au milieu d'événements insurrectionnels. Une différence profonde existait

cependant, qui ne permettait pas de considérer la révolution du Dix-Huit mars comme le point de départ d'un régime régulier et durable. Les pouvoirs sortis des coups de force de 1830, de février 1848, de décembre 51, dispersant des gouvernements établis et se substituant à eux, avaient été acceptés, acclamés ou subis, par la France entière. La Commune, au contraire, eut, dès son premier jour, sa légitimité originelle contestée, et vit son autorité méconnue en dehors de l'enceinte de Paris et des localités suburbaines immédiates. De plus, elle avait en face d'elle une Assemblée et un gouvernement qui représentaient pour la majorité du pays, l'autorité légale, le pouvoir national. Sa situation était donc neuve, exceptionnelle et périlleuse.

Ainsi la Commune ne pouvait être et ne fut jamais qu'un pouvoir insurrectionnel, au domaine restreint, à l'autorité combattue. On a pu lui reprocher d'agir comme un gouvernement ordinaire, mû par des rouages compliqués et dociles, comme si elle en avait à sa disposition tout le mécanisme traditionnel. Elle s'efforça de légiférer, d'administrer, alors que son rôle devait consister à briser la résistance versaillaise, à attirer ou à dominer la démocratie des départements, enfin, à préparer l'avènement et l'organisation de la Révolution sociale. Sans la victoire complète sur Versailles, sans l'approbation expresse ou tacite des départements, sa défaite plus ou moins retardée était certaine. Les fautes qu'elle put commettre par la suite, les faiblesses, les violences qu'on lui a imputées, les divisions signalées parmi ses membres, ne furent que les causes secondaires de son écrasement. Eût-elle administré avec la sagesse légendaire de Solon ou de Lycurgue, avec la prudence et l'énergie du sénat romain, qu'elle n'eût pas évité la chute finale. C'est une erreur d'optique et de jugement que de voir seulement dans l'assemblée parisienne une cohue

d'incapables et de médiocrités, dont la présence et l'autorité vouaient à l'échec le gouvernement tombé en leurs mains. Richelieu et Napoléon, ne disposant que des mêmes moyens militaires et enfermés comme eux dans une cité sans secours extérieur possible, eussent été impuissants et vaincus, comme l'ont été Rossel et Delescluze. Tout dépendait du succès des armes, qui, les premiers jours passés, devenait problématique, puis fut impossible. La Révolution du Dix-Huit mars a été vaincue, parce qu'elle a laissé passer l'heure de la victoire. Il est dans les insurrections, comme dans toutes les batailles, un instant psychologique dont il faut savoir profiter. Le Comité Central ne sut pas.

Non seulement le Comité Central, pouvoir absolument maître de Paris, et qui ne pouvait rencontrer aucune résistance intérieure sérieuse, dès le 19 mars ne songea pas à tirer avantage du désarroi moral des adversaires de la Révolution, de la fuite de M. Thiers, de la situation pour lui si favorable de la France sans gouvernement, avec la possession de Paris, mais il parut avoir cette unique préoccupation de proclamer finie l'insurrection. Or elle commençait seulement. On cessa le combat avant qu'il ait eu lieu. Les membres du Comité Central avaient hâte de quitter le rôle d'insurgés. Ils voulaient se montrer des citoyens aptes à gouverner selon les modes traditionnels; ils cherchaient à renouer les traits cassés de l'attelage gouvernemental. Ils s'efforçaient de remettre sur pied, sous le vieil harnachement administratif et parlementaire, l'équipage du passé, changeant seulement les conducteurs, prenant leur place, en invoquant les formes légales. C'était aller au devant de la catastrophe.

Pouvait-elle être évitée? Peut-être, mais à la condition que l'obstacle versaillais eût été d'abord brisé ou écarté. Il fallait aussi que la démocratie départementale, n'ayant pas

eu le temps d'être trompée, intimidée et captée par M. Thiers et ses agents, vînt pousser à la roue et faire escorte. En durant, en poursuivant la route, on permettait l'arrivée de ce secours; il serait probablement venu à l'attelage embourbé. Pour obtenir cette prolongation de la lutte, qui était pour la Commune la seule chance de prolonger son existence et d'être secourue, il ne fallait pas une assemblée parlante, mais un conseil de guerre permanent. La tribune était alors non seulement superflue, mais dangereuse. Tout ne fut pas assurément oiseux, inutile ou incohérent, dans les délibérations politiques ou sociales de l'Hôtel-de-Ville, mais c'était là une action parallèle nuisible. La Convention avait pu mener de front les délibérations parlementaires, le vote des lois civiles, les mesures réformatrices, avec la conduite des armées au feu. Cette grande assemblée, le même jour, écoutait l'exposé des motifs d'un titre nouveau du Code civil et le rapport d'une victoire sur le Rhin. La situation en 1871 n'avait aucune analogie. Si la Convention eût été bloquée entre les Allemands et les Vendéens, anxieuse d'une surprise pour le lendemain, incertaine de siéger encore la semaine suivante, elle eût ajourné sagement les intéressantes propositions de Treilhard ou de Cambacérès, et n'aurait laissé la parole qu'à Hoche ou à Kléber. L'élection et les délibérations d'un gouvernement parlementaire furent une aberration, une funeste et même coupable résolution. La première semaine de la Commune fut ainsi en proie à l'erreur et aux illusions.

LE COMITÉ CENTRAL SE MAINTIENT

Le Comité Central, à qui est imputable l'initiative de la réunion d'une assemblée parlante remplaçant un pouvoir

insurrectionnel dont toute la tâche devait être la résistance armée, comprit certainement la sottise et le danger de sa retraite. Mais il comprit trop tard. Il ne vit le péril que lorsqu'il ne pouvait être évité. Il fallut, pour lui ouvrir les yeux, le spectacle, auquel il ne s'attendait pas, d'une assemblée communale, son œuvre, sa fille, entrant à l'Hôtel-de-Ville, mais sans lui. Il avait ouvert la porte et on le laissait dehors. Aussi, la plupart de ces vainqueurs au 18 mars, vaincus et dépossédés le 26, forts de leurs droits de premiers occupants, s'efforcèrent-ils de rentrer par une voie détournée dans ce palais de la Révolution, où ils n'avaient plus leur place.

Les membres du Comité Central étaient sincères, lorsqu'ils déclaraient, à la veille du scrutin, qu'ils ne prendraient point part aux luttes électorales, et ne poseraient pas leur candidature. Ils ne sollicitèrent point les suffrages, pas plus d'ailleurs que leurs concurrents. Le temps, pour cela, aux uns et aux autres manquait. Il n'y eut pas à proprement parler de période électorale. Quelques membres du Comité Central furent exceptionnellement élus à raison de leur notoriété générale ou d'une situation influente dans leur arrondissement. Leurs collègues, laissés de côté par le suffrage universel, dont l'indifférence leur parut de l'ingratitude, estimèrent que leur présence était toujours nécessaire, à côté des membres de la Commune, pour maintenir l'organisation et assurer le service de la garde nationale. Irrités et déçus, ils ne voulurent pas cependant paraître s'immiscer trop brutalement dans des fonctions déjà occupées, ni réclamer des attributions qui pouvaient faire double emploi avec celles des membres de la commission militaire, que la Commune venait de désigner.

La publication, dans *Paris-Journal*, d'une note annonçant que le Comité Central s'était perpétué sous le nom de

« Sous-Comité de la garde nationale », attira l'attention sur ses équivoques manœuvres. *Paris-Journal* avait ensuite donné des comptes rendus de cinq séances, tenues par ce sous-comité, les 27, 28, 29, 30 et 31 mars. On se serait occupé notamment, au cours des trois premières séances, de l'élection des officiers de la garde nationale, et les rapports du Sous-Comité avec la Commune auraient été discutés dans la séance du 29 mars. Ce compte rendu fut attribué depuis à des indiscrétions d'Assi, car lorsque celui-ci fut arrêté, par ordre de la Commune, la publication des procès-verbaux dans *Paris-Journal* fut interrompue. On y avait lu, entre autres, le renseignement suivant : « Le citoyen Maljournal demande si le Comité de la garde nationale aura le droit d'initiative auprès du conseil de la Commune. Le citoyen Assi répond que : le Comité actuel ayant un grand nombre de ses membres au sein du conseil municipal, il sera de plein droit autorisé à exprimer ses désirs. Quant au Comité que l'élection doit nommer dans quelques jours, il aura le droit, comme étant issu du suffrage universel, d'émettre des avis que le conseil municipal suivra ou ne suivra pas, mais qu'il devra écouter. » C'était prévoir l'établissement d'un pouvoir parallèle à celui de la Commune.

Une protestation fut adressée aux journaux qui avaient reproduit cette note de *Paris-Journal*. Elle était conçue en termes modérés, mais énergiques. Elle parut ainsi signée : « Par délégation du Comité Central, Boursier, Prud'homme. » Elle portait cet en-tête : « Conseil municipal. »

Certains journaux, disaient les signataires, ont imaginé une foule d'histoires d'arrestations, de comptes rendus de nos séances ou enfin d'actes arbitraires, le tout d'un fantaisiste qui nous a égayés nous-mêmes.

Mais dès l'instant où quelques feuilles, pouvant être considérées comme ayant un caractère sérieux, prennent ces plaisanteries

pour autre chose que pour ce qu'elles valent, nous croyons de notre devoir, surtout à l'heure où nous avons remis le pouvoir aux mains de la Commune, de dire aux citoyens trompés par ces élucubrations, que rien, absolument rien des faits que vous avez jugé à propos de reproduire, n'est vrai; que votre bonne foi a été entièrement surprise, et que les actes du Comité Central, ayant reçu la plus entière publicité, les journaux sérieux devraient bien, s'ils veulent conserver une juste considération, contrôler de pareilles choses avant de s'en faire l'organe.

Nous avons respecté toutes les libertés, nous avons été justes, nous avons fait notre devoir.

L'Opinion nationale du 31 mars, en insérant cette protestation, ajouta le commentaire suivant :

Ainsi, sur l'affirmation des délégués du Comité Central, il est constaté et avéré qu'il n'existe pas un Sous-Comité de la Fédération de la garde nationale; que les séances du Comité, chaque jour racontées dans *Paris-Journal*, n'ont jamais eu lieu; que le Comité Central a remis le pouvoir aux mains de la Commune, et qu'il ne retient plus aucune portion de l'autorité publique. Nous insistons sur cette déclaration des délégués du Comité, parce que, selon nous, l'abdication pleine et entière est le seul parti logique, équitable, auquel le Comité Central doive se résoudre.

Les compliments de *l'Opinion nationale* s'appliquaient à faux. Le Comité Central ne tarda pas à faire paraître une seconde protestation dans un sens tout différent de la première, et où l'on retrouve la signature par délégation du citoyen Prud'homme, l'un des protestataires.

Des journaux ont publié que le Comité Central, ayant rempli sa mission, s'est dissous : cette nouvelle est complètement fausse.

Le Comité, comme la Garde Nationale, dont il est l'émanation, ne peut disparaître qu'avec la liberté.

Le siège du Comité Central est rue de l'Entrepôt, 2, derrière la caserne du Château-d'Eau.

Les arrondissements qui ne sont plus représentés complètement au Comité Central sont invités à envoyer, dans le plus

bref délai, leurs représentants munis des procès-verbaux de leur élection.

Pour le Comité Central et par délégation :
AUDOYNAUD, PRUD'HOMME.

Le Comité Central continua donc à siéger et à agir comme pouvoir indépendant, auxiliaire de la Commune, disait-il; rival plutôt. Cette rivalité devint funeste. Le Comité Central consentait à laisser à la Commune le pouvoir civil, c'est-à-dire l'action parlementaire, l'administration des services publics, la législation, la nomination aux emplois, mais il entendait conserver le pouvoir militaire, c'est-à-dire la direction de la garde nationale. C'était une véritable usurpation des pouvoirs conférés par la Commune à la Commission militaire, qu'elle avait nommée dès son installation.

Dans sa séance du 29 mars, le Comité Central discuta cette question de la délimitation des pouvoirs. Arnold dit que « la Commune ne devait pas nommer des commissions militaires, qui annulaient complètement l'action du Comité Central ». Lucipia insista, disant « qu'il était de toute logique qu'à la Commune restât le pouvoir politique et administratif, mais que le Comité devait rester chargé de l'action militaire ». Varlin appuya la formule en ces termes : « La question vient d'être posée d'une manière logique, il ne reste qu'à bien déterminer les attributions de chacun. »

Le Comité Central adopta alors la proposition suivante, qui devait être soumise à la Commune :

La Commune représente à Paris le pouvoir politique et civil. Elle est l'émanation de l'autorité du peuple. Le Comité Central, conséquence directe des principes fédératifs de la garde nationale, représente la force militaire. Il fait exécuter les ordres donnés

par la Commune. Son autonomie est complète. Il lui appartient de faire l'organisation de la garde nationale, d'en assurer le fonctionnement et de proposer à l'acceptation de la Commune toutes les mesures politiques et financières nécessaires à la mise à exécution des décisions prises par le Comité.

Les citoyens Arnold, Bouit et Lucipia furent désignés pour soutenir cette proposition, qui équivalait à faire de la Commune le pouvoir administratif et législatif, le Comité Central se réservant le rôle de l'exécutif. Restait à établir l'autorité judiciaire. C'était en somme conforme au principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs, mais combien inutile et dangereux dans un pareil moment !

RIVALITE DES POUVOIRS

L'antagonisme entre la Commune et le Comité Central se manifesta en plusieurs occasions. Edouard Moreau, l'un des membres les plus intelligents du Comité, reproche, dans la séance du 20 avril, l'abandon des idées révolutionnaires par la Commune. Il réclame le droit de contrôle :

Nous devons, dit-il, repousser tout établissement d'oligarchie. Nous devons refaire une assemblée générale, lui exposer nos actes, lui faire comprendre qu'elle doit nous décerner le mandat de faire reconnaître par la Commune le droit de contrôle pour le Comité Central. L'administration est essentielle et nous devons en exiger une réorganisation complète. La Commune doit penser à encercler Versailles dans le mouvement révolutionnaire.

Les cas de conflit se produisirent fréquemment. Il y eut plusieurs arrestations de chefs de légion et de commandants, sur des ordres émanant de la Commune. L'arrestation de Faltot, chef de la 17e légion, souleva des protestations. Un des membres du Comité, Rousseau, ecrivait à son collègue Arnold, de la commission de la guerre, une

lettre irritée contre le procès-verbal visant les incidents survenus à propos de l'arrestation de Faltot et de plusieurs de ses collègues du conseil de la 17e légion, et aussi à la suite de l'élection de Jaclard (1) :

Les membres de la Commune qui l'ont signé, dit Rousseau, n'ont pas conscience de ce qu'ils ont fait. Ils ne connaissent pas les premiers mots des statuts de la Fédération. La garde nationale a fait la révolution du 18 mars, pour avoir son entière autonomie, elle entend la conserver.

J'ai lu hier une note de vous, invitant le citoyen Jaclard à se présenter à votre bureau. Dites, je vous prie, à ce citoyen, de la part du Comité, qu'il n'a été nommé qu'à titre provisoire ; que le conseil de légion du 17e use de son droit, en provoquant une élection (le commandant Muley avait été nommé chef de légion), et qu'il ferait beaucoup mieux de s'y soumettre que de vouloir s'imposer par un petit Brumaire.

Les trois délégués qui se succédèrent au ministère de la guerre, Cluseret, Rossel, Delescluze, subirent, non sans

(1) Victor Jaclard, professeur, né à Metz en 1843. Il avait fait des études de médecine, mais ne put obtenir le diplôme de docteur, car, mêlé au mouvement révolutionnaire du quartier latin sous l'empire, il fut un des délégués au congrès de Liège en 1865, y prononça des discours véhéments et fut, au retour, l'objet d'un arrêté d'expulsion de la Faculté de Médecine, avec Germain Casse, Regnard, Aristide Rey et quelques autres des orateurs du congrès. Il appartenait au groupe blanquiste et s'était affilié à l'Internationale. Nommé commandant du 138e bataillon pendant le siège, il participa au 31 octobre. Il fut, au 8 novembre, élu adjoint au maire du 18e arrondissement. Il obtint 60.000 suffrages à Paris aux élections de février. Colonel de la 17e légion (Montmartre-Batignolles) il combattit énergiquement jusqu'à la dernière heure. Fait prisonnier et conduit à l'Orangerie, il parvint à s'évader et se réfugia en Russie. Il avait épousé la fille d'un général russe. En Russie, il donna des leçons de mathématiques, et envoya des correspondances aux journaux français. Revenu en France, à l'amnistie, il collabora à « la Justice » de M. Clemenceau. La Commune avait nommé sa femme membre de la commission d'instruction dans les écoles de filles. C'était un homme instruit, grave et d'une grande douceur de caractère ; avec sa barbe noire et longue, sa haute stature, ses lunettes, son maintien réservé, le colonel de la 17e légion avait l'aspect d'un de ces « herr doctor » d'Iéna ou de Heidelberg, qui, entre deux leçons, commandent des compagnies et font manœuvrer des canons. Il est mort à Paris, il y a une dizaine d'années.

une secrète résistance, l'influence et la surveillance des membres du Comité Central. Rossel, un instant, parut vouloir tenir tête au redoutable Comité. Il parla même du peloton d'exécution qui attendait dans la cour du ministère, à l'intention des plus turbulents de ses membres. Il finit par céder. Un des officiers de l'Etat-Major, approchant quotidiennement Rossel, et bien placé pour observer ce qui se passait au ministère, a donné ce renseignement intéressant sur les rapports du Comité et du délégué à la guerre :

Rossel, ayant accepté l'adjonction d'un Comité de la guerre, s'imagine avoir la paix intérieure ; il a compté sans le Comité Central. Cette assemblée-phénix, qui, dorénavant sans objet et sans mandat, a, solennellement hypocrite, déclaré le 26 mars qu'elle se retirait devant les élus, les mandataires réguliers du peuple, elle subsiste pourtant, renouvelée en secret, tient d'obscurs conciliabules, et n'a pas renoncé un seul jour à jouer le premier rôle.

Elle intrigue dans les municipalités. Un de ses comités, sous prétexte de surveiller les légendaires canons de Montmartre, détient l'artillerie au grand dommage de la défense. Volontiers elle se serait, plus tôt et plus intimement, immiscée dans les affaires de la guerre, mais l'influence révolutionnaire de Cluseret l'en a éloignée. Astucieusement dirigée par Edmond Moreau elle revient à la charge sous Rossel. Très entouré, accablé d'avis, le nouveau délégué à la guerre est invité à partager le pouvoir avec les véritables représentants du peuple. On lui représente qu'il trouvera, dans l'adjonction du Comité Central, un supplément d'autorité, de prestige. Il cède, il croit habile de paraître persuadé ; il espère balancer l'hostilité sourde de la majorité de la Commune, par la sympathie intéressée qui lui est offerte. Il se pressa même.

Le 4 mai, comme par une illumination subite, il informe la Commune qu'il va « mettre en pratique le concours complet du Comité Central de la Fédération de la garde nationale pour les services administratifs et pour la plus grande partie des services d'organisation dépendant de la délégation. La séparation des pouvoirs lui semble indispensable pour le recrutement du personnel.

Selon lui, il faut que l'administration soit distraite du commandement.

(LOUIS BARRON.—*Sous le Drapeau Rouge*.p. 141,Savine.édit.)

Le Comité Central s'installa donc au ministère de la guerre. Ses membres, qui portaient une écharpe rouge semblable à celle des membres de la Commune, différente seulement par les franges d'argent, demeurèrent, jusqu'à la fin, plus ou moins mêlés à la direction et à l'organisation des bataillons.

Il faut reconnaître que le Comité Central représentait la véritable force du régime issu du Dix-Huit mars. Si l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville semblait être l'expression des fanatiques du parlementarisme, des imitateurs des hommes de 93, des théoriciens et des utopistes, le Comité Central incarnait plutôt des espérances nouvelles, les éléments combatifs et révolutionnaires. La Commune eut surtout pour part le rêve et le Comité Central l'action. Il disposait, il est vrai, des bataillons, ou, pour être plus exact, des gardes nationaux résolus à marcher sans relâche, à combattre jusqu'au bout. Plus les jours s'écoulèrent, avec les insuccès au dehors, les lassitudes et les désertions au dedans, plus le cercle de fer et de feu se resserrait autour de l'enceinte, et plus grandissaient le courage et l'importance des bataillons, à peu près toujours les mêmes, qui soutenaient le combat dans les forts, dans les tranchées, aux barricades de Neuilly, d'Issy, de Vanves, de Gentilly.

Ces 25.000 hommes environ, pas davantage, bientôt réduits par les pertes et le découragement, qui continuèrent jusqu'au bout la lutte, ne connaissaient que le Comité Central. C'était lui qui fut pour eux l'âme de la résistance. On comprend que ses membres fussent désireux d'affirmer leur pouvoir, et de jouir des prérogatives qu'ils estimaient

leur être dues comme chefs des combattants. Le Comité Central qui, durant les premières journées, se montra si disposé à négocier, qui se laissa si facilement duper par M. Thiers lors des pourparlers avec les maires, fut, dès les premières hostilités, la Commune étant installée, le véritable directeur des bataillons. Il se montra ainsi le continuateur du mouvement du Dix-Huit mars. Tout entier à son rôle insurrectionnel, il agit et ne pérora guère. Il fut au combat et non à la tribune. Le Comité Central, dont l'histoire officielle cesse au 26 mars avec l'élection des conseillers municipaux, prend, à partir du 2 avril, une importance considérable. Comme il est la force militaire organisée, comme il se bat et lance des combattants, il est le véritable pouvoir. Avec lui est l'espoir, c'est de lui que dépend le salut. C'est donc à lui que revient tout l'intérêt, et aussi toute la grandeur de la lutte. La Commune, malgré le talent de plusieurs de ses membres, malgré l'excellence de ses intentions, passe au second plan. Elle n'est plus, pour l'observateur distant et impartial, qu'une réunion de philosophes, de réformateurs, de théoriciens de la révolution et de précurseurs du socialisme organisé. Or c'est d'une armée que dépend le maintien des avantages déjà obtenus pour les travailleurs, et l'avènement de la société future. Ce n'était ni par des formules, ni par des décrets, que la révolution du Dix-Huit mars pouvait devenir une révolution sociale, c'était par l'obus.

Ceux qui tiraillaient dans les tranchées, qui défendaient les forts, qui gardaient les remparts, qui commandaient les artilleurs et servaient les pièces, ceux qui marchaient avec les compagnies à l'attaque des positions, à l'assaut des villages crénelés, ou qui rassemblaient les bataillons déployés à travers les plaines de Clamart, de Montrouge, les rues d'Issy ou de Levallois, ralliaient les tirailleurs battant

en retraite sous la mitraille, ces commandants à l'écharpe rouge frangée d'argent apparaissent, dès que la guerre civile entre dans la phase des batailles, comme les véritables chefs de ce grand mouvement populaire. Leur victoire eût été celle de la Révolution, leur défaite devait entraîner celle de la Commune, c'est-à-dire l'ajournement à une époque indéterminée de l'ordre social nouveau rêvé, proclamé, et qui n'est pas encore près d'être atteint.

Les plus intelligents, les plus avancés des républicains et des socialistes d'alors préparaient cet avenir, entrevu, annoncé dans les discours, formulé dans les manifestes de la Commune, mais l'armée de la Commune pouvait seule le réaliser, l'imposer. Le Comité Central fut pour les contemporains, non pas un gouvernement occulte, ainsi que la postérité l'envisage volontiers, mais le véritable pouvoir actif et utile de l'insurrection obligée de lutter pour permettre à la Commune de vivre.

DEUX VRAIS CHEFS DE LA COMMUNE

Le gouvernement de la Commune et le Comité Central ont compté plusieurs membres ayant le programme et l'esprit socialistes, et cependant le Socialisme, considéré comme un groupe séparé, comme un parti nouveau en dehors des anciens partis politiques ou révolutionnaires, n'y était représenté que par une minorité. C'était la conséquence de l'état de l'opinion. Les socialistes, tels qu'ils sont aujourd'hui groupés, agissants, n'étaient alors qu'en petit nombre; noyés dans la population parisienne, ils contribuèrent au succès de l'insurrection, le Dix-Huit mars, mais ils ne furent que des auxiliaires, quoi qu'en aient prétendu depuis certains théoriciens et historiens du parti.

Un principe a cependant dominé toute la période com-

munaliste, c'était l'avènement de la classe populaire au commandement des forces militaire et de police.

C'était la première révolution, a dit Karl Marx, dans laquelle la classe des travailleurs eût été reconnue comme la seule capable d'initiative sociale, même par la grande majorité de la bourgeoisie parisienne, les boutiquiers et les commerçants, les négociants ; les grands capitalistes étant seuls exceptés. Le grand acte socialiste de la Commune, ce fut son existence même et son propre fonctionnement. En ses mesures spéciales, elle ne pouvait point manifester la tendance d'un gouvernement du peuple par le peuple.

Un grand nombre de décrets d'un caractère absolument socialiste furent proposés par la minorité de la Commune et adoptés par la majorité. Les politiques exclusifs, comme les blanquistes, les votèrent aussi bien que les proud'honiens, mais ce furent là surtout des mesures d'une réalisation d'ordre général, des vœux et des déclarations de principes. Les non-socialistes les votèrent par sentiment révolutionnaire, par adhésion d'opinions et de tendances, plutôt que comme étant l'expression de leur programme. Avec raison, les masses socialistes célébrèrent, par la suite, le Dix-Huit mars et la Commune, non seulement comme date révolutionnaire mais aussi comme le point de départ de l'évolution du Quatrième Etat, comme une ère nouvelle prise pour l'avènement encore incertain du prolétariat, devenu à son tour classe dirigeante, disposant du capital, du crédit, des grands services publics, de la justice et de la force armée, tout l'idéal, toute l'utopie d'une société future.

Le socialisme fut le résultat et non la cause de la Révolution du Dix-Huit mars. Il profita du régime communaliste qu'il n'avait pas constitué. Ceci explique comment la Commune, régime instable, pouvoir éphémère, qui ne put avoir, malgré la bonne volonté de la plupart de ses chefs

et les aspirations vagues de ses soldats, ni le temps ni la force pour établir un ordre nouveau et pour entreprendre les grandes réformes sociales souhaitées, dut se borner à les énoncer dans ses programmes et ses manifestes.

Elle fut impuissante à réaliser les vœux et les projets déjà discutés par les diverses écoles démocratiques, formulés par les écrivains et les orateurs des dernières années de l'Empire, acceptés comme des faits presque accomplis par des auditoires crédules et enflammés. La Commune a eu cependant une importance philosophique et éducatrice considérable, et son influence, son esprit, son programme inexécuté se sont perpétués jusqu'à nos jours. C'est plutôt par ce qu'elle aurait voulu imposer que par ce qu'elle a pu accomplir, que son renom et son exemple sont en honneur dans tous les pays où il existe un prolétariat militant et comprimé. La Commune, par sa lutte terrible, par sa chute grandiose, a ébranlé toutes les masses des travailleurs dans le monde entier. Tous les révoltés, tous les insurgés contre le capital accapareur et contre les conditions inégales du travail, sur toute la terre, se souviennent de son court passage, l'admirent. Les révolutionnaires cosmopolites regrettent son éphémère existence et s'efforcent de reprendre, en tout territoire propice, son œuvre interrompue. Les moins favorisés par le milieu entreprennent la propagande pour la réalisation de ce qu'elle avait projeté. Les socialistes modernes ont étendu son programme primitif, et pour en exprimer toute la portée, toute l'étendue, ils invoquent le nom de la Commune et sa tradition. Elle apparaît pour les croyants du socialisme entourée d'une auréole messianique. Son impersonnalité aide à cette synthèse révolutionnaire.

La Commune, en effet, n'eut pas de chef. Ce fait anormal fut certainement une cause de faiblesse durant son

règne, si troublé, si bref, et contribua à la défaite finale. Pour les générations qui ont succédé, cette absence d'un homme la conduisant, d'une individualité la personnifiant, est devenue une force. C'est là ce qui a surtout maintenu son prestige. Elle ne fut pas l'œuvre d'un grand homme ni même d'une personnalité secondaire, et elle ne garde pas l'empreinte d'un dictateur l'ayant façonnée, comme le modeleur la cire, selon son génie et sa vigueur. Elle a conservé son caractère impersonnel et collectif.

Il y eut, sans doute, durant cette période de deux mois, des hommes plus entreprenants, plus autorisés aussi, justifiant de services démocratiques éprouvés, qui furent portés par la popularité à la direction des affaires, qui exercèrent une indiscutable prépondérance. Delescluze fut un de ces citoyens, qui, par leur passé, par leurs capacités, par la confiance qu'ils inspiraient, eurent une influence grande sur les hommes, et, par eux, sur les événements. Mais l'autorité toute morale de Delescluze fut bien faible et souvent contestée. On sait avec quel cœur ferme, mais découragé, désabusé peut-être, ce grand citoyen marcha à la mort, ne voulant survivre ni à ceux qu'il avait conduits au combat, ni à ses espérances détruites avec ses illusions. On ne saurait incarner la Commune dans la personnalité de Delescluze, ni dans toute autre individualité. La Commune n'eut pas son « héros » comme l'entend Emerson. Delescluze, malgré la grande place qu'il tint à l'Hôtel-de-Ville de 71, ne fut jamais un de ces « representative men » qui résument une époque, après l'avoir en détail constituée. Une histoire de Delescluze ne serait pas une histoire de la Commune. La Commune a semblé s'inspirer du conseil égalitaire d'Anacharsis Cloots, et Paris du moins, pendant ce règne plébéien, parut « guéri des individus ».

Pourtant, ce gouvernement acéphale, libre de la domina-

tion des personnalités, subit l'influence de deux grandes individualités.

Les délégués à la guerre, qui, au nom de la Commune, commandaient les généraux et ordonnaient les mouvements de troupes, n'eurent qu'une autorité éphémère, contestée, chicanée plutôt. Ils étaient en butte à la méfiance des comités fonctionnant autour d'eux, et sans cesse tracassés, dénoncés, souvent menacés d'arrestation. Deux furent obligés de se démettre, de se cacher même. Ces chefs de l'armée insurrectionnelle ne pouvaient être des dictateurs. Et cependant, un guerrier illustre, un apôtre de l'indépendance des peuples opprimés, en qui le Comité Central eut foi, à qui il voulait remettre la garde nationale, c'est-à-dire l'autorité, la loi, toute la Commune, le général Garibaldi, en refusant l'offre de venir se mettre à la tête des troupes parisiennes, avait conseillé de choisir un chef, un seul. La dictature! c'était aussi la pensée, pendant le siège, d'Auguste Blanqui, le seul homme qui, peut-être, aurait pu assumer les responsabilités du pouvoir absolu, avec les chances de salut provenant d'une concentration de toutes les forces patriotiques et révolutionnaires. Une seule main, dirigée par une seule tête, c'était donc la conception blanquiste ? Elle ne fut jamais proposée à la Commune, qui demeura, jusqu'à sa dernière heure, sans chef, ce qui fait son originalité et sa place à part dans l'Histoire.

Deux hommes, deux esprits puissants, tout à fait dissemblables, et dont les disciples et partisans furent souvent antagonistes, exercèrent seulement une influence sur les esprits. On peut les considérer comme les générateurs de la Révolution de 1871, bien que ces deux conducteurs d'âmes, pas plus que J.-J. Rousseau et Voltaire ne furent des acteurs de la Révolution française, ne furent présents, ne participèrent aux événements de 71. Au Dix-Huit mars,

l'un était mort et l'autre en prison. C'était P.-J. Proudhon et c'était Blanqui. Du fond de la tombe, Proudhon, et Blanqui de son cachot, un tombeau aussi, gouvernèrent cependant. En ces deux absents on peut voir les véritables chefs de la Commune.

P.-J. PROUDHON

Proudhon fut avant tout l'apôtre du principe fédératif, sur lequel repose le mouvement communaliste. Engels, Karl Marx et les autres sociologues allemands ont pu combattre la pensée proudhonienne, nier même son efficacité : les faits leur donnent formel démenti.

Proudhon, c'est le grand éveilleur d'idées, le remueur de consciences, et toute la génération de 1870 fut, comme à son insu, conseillée, éduquée, mise en mouvement par ce puissant penseur. Il a eu sur les idées et sur les aspirations des chefs du prolétariat français, avant la Commune, une action souveraine, qui s'est prolongée. On peut dire que les groupes socialistes contemporains, bien qu'ils négligent, dédaignent ou repoussent leur origine proudhonienne, procèdent du cerveau génial du philosophe bisontin. Répondant à une critique, inconsidérée et injuste, de Fr. Engels, dans l'Introduction aux trois articles de Karl Marx sur la Commune, le traducteur Charles Longuet a dit très justement :

Ni les fondateurs du Parti ouvrier (1880), ni les promoteurs de l'unification du Parti Socialiste français (1899) ne doivent oublier que, il y a plus de trente-cinq ans (écrit en 1901), avant l'Internationale, avant qu'il y ait eu un parti socialiste démocrate en Allemagne, Proudhon avait complètement, merveilleusement démontré la possibilité et la nécessité de constituer en France un parti du Travail, nettement opposé aux diverses fractions

politiques du capital, y compris les républicains bourgeois, en un mot, un parti de classe.

Il convient de s'arrêter devant cette grande figure du XIX[e] siècle, cet ancêtre de la Commune, le promoteur de tout le mouvement social qui a suivi.

Pierre-Joseph Proudhon naquit à Besançon, le 15 janvier 1809. Il était l'aîné de cinq enfants, d'une famille ouvrière; son père était tonnelier. Proudhon fut toute sa vie un sobre, mais la profession paternelle peut faire préjuger une hérédité alcoolique. Dans les cellules de son cerveau extraordinaire, l'atavisme dut déposer les germes de l'agitation, de la combativité et aussi de l'émotivité que l'on observe chez les buveurs. Sa mère était ménagère. Le seul genre de femmes que comprit, que connut Proudhon, tout en admettant le rôle de la courtisane, dans son fameux dilemme. Ses parents, « mariés le plus tard qu'ils purent », a-t-il dit, s'établirent et, quittant le service d'autrui, devinrent de petits bourgeois. Leur fils leur garda toujours reconnaissance et affection. Cet impitoyable briseur de préjugés conserva le culte de la famille. Il fut bon fils, bon époux, bon père. Il ne lui manqua que de figurer, avec zèle, dans les rangs de la garde nationale, pour mériter l'épitaphe, un peu ironique, de tous les modèles consacrés des vertus bourgeoises, sous Louis-Philippe.

Son enfance fut campagnarde. Il a célébré, avec une grâce virgilienne, ses premières années de vie rustique. « J'ai été cinq ans bouvier! » disait-il, non sans fierté. Il y avait de l'orgueil dans la modestie de l'aveu, et il vantait ses quartiers de roture et sa paysannerie, comme d'autres leurs prétentions nobiliaires. Toutes les vaniteuses exaltations au sujet du hasard de la naissance se valent. Mais il fit mieux que célébrer la vie champêtre, il se

préoccupa de la rendre meilleure. Il est le premier socialiste qui se soit occupé de la démocratie paysanne, et qui ait défendu la cause des ouvriers de la terre.

Il fit de bonnes études au collège de Besançon, et reçut l'éducation d'un jeune bourgeois. A dix-huit ans, comme il lui fallait gagner pain et abri, il entra, ouvrier typographe, dans l'imprimerie de Gauthier et Cie, qui éditaient surtout des ouvrages religieux. Il ne stagna pas devant la casse du compositeur, et prit bientôt l'emploi de correcteur. Toute une collection d'auteurs ecclésiastiques lui passa sous les yeux. Il acquit ainsi une sérieuse érudition théologique. Elle lui servit fort par la suite. La connaissance approfondie des auteurs grecs et latins donna de l'élévation à sa pensée, de la force à son style. Comme J.-J. Rousseau, il fit son entrée dans les lettres, assez tard, par un mémoire à une académie de province, sur « l'utilité de la célébration du Dimanche ». Il ne fut classé que le quatrième. Il avait haussé le ton ordinaire de ce genre d'écrits et choqué la pondération départementale. Ecœuré, il résolut de prendre son essor, hors de la cage natale, et de voler vers Paris qui l'attirait. Il voulut frapper un coup et attirer l'attention. Il lança, comme une pierre dans les carreaux de l'opinion, sa fameuse formule : « Qu'est-ce que la propriété? — C'est le vol! » On ne lut peut-être pas sa brochure, mais on en parla. C'était la notoriété. Il éprouva quelque honte de ce tapage, mais il le rechercha de nouveau. Un second ouvrage : « Mémoire sur la propriété » et son « Avertissement aux propriétaires. Lettre à M. Considérant » suivirent. Il avait sonné la cloche, son appel retentit dans le cabinet du procureur du roi. Il fut cité devant les jurés de Besançon. Ces bourgeois ne voulurent pas se montrer sévères envers un jeune compatriote, qui déjà faisait parler de lui si fort ; ils l'acquittèrent.

C'était presque la gloire. Proudhon devait comparaître plusieurs fois devant la justice, et les rigueurs du parquet n'allaient pas tarder à l'atteindre.

Dans cette première moitié de son existence, on peut dire qu'il rechercha, sinon les condamnations, du moins le bruit et même le scandale. Il allait au devant de la réprobation. Il s'appliquait au heurt des opinions communes.et poursuivait le succès, avec la renommée, dans la négation provocatrice de vérités vulgaires, d'ailleurs relatives, suspectes, souvent par la suite reconnues fausses ou douteuses. Il s'insurgeait contre les dogmes sociaux devant lesquels s'inclinait la raison du plus grand nombre. Il fut par-dessus tout l'homme des contradictions, non pas seulement économiques, comme l'indique l'un de ses meilleurs livres, mais dans toutes les branches du raisonnement et de la critique.

Tous les groupes, toutes les écoles,tous les partis et toutes les opinions peuvent puiser dans ses ouvrages, comme en un arsenal inépuisable. A la disposition de tous les polémistes, il tient arguments, exemples et épithètes, projectiles meurtriers, redoutables dans une discussion et d'un art destructeur admirable. Il a cependant commenté, expliqué, et atténué aussi, la plupart de ses retentissants paradoxes. Il fut souvent mal compris, plus souvent mal interprété. La magnificence de son style le protège et a fait accepter ses pages les plus outrancières. Dépourvues de l'armure de l'éloquence, ses exagérations ironiques et ses déclamations malicieuses paraîtraient parfois faibles et même un peu ridicules. Il étonna toujours et fréquemment il fit peur ; sa joie était alors extrême. Il lui plaisait de se présenter aux contemporains, à la postérité, comme une victime de la méchanceté et de l'ignorance des hommes, et en même temps il jouissait de l'effroi qu'il parais-

sait inspirer. Aigri, hautain, dédaigneux des richesses comme de la popularité, qu'il jugeait pour lui insuffisante ou tardive, cet humble superbe fut animé de la misanthropie de Jean-Jacques, et se montra mécontent de lui-même et des autres. Il eut, comme le philosophe de Genève, la manie de la persécution. Il se désignait comme étant la cible d'innombrables ennemis le visant, et il annonçait son assassinat comme prochain. Il passait en revue, avec complaisance, ses adversaires, et disait, avec une intime satisfaction d'orgueil :

J'ai contre moi l'ignorance du prolétaire, la méfiance des classes moyennes, la haine des privilégiés, j'ai l'hésitation de notre jeune démocratie, la jalousie des sectes, l'apathie de l'époque, l'animadversion du pouvoir, l'opposition de la science, les anathèmes de l'Église, les calomnies de l'opinion... Mais je sais que si les obstacles sont grands, mes moyens sont plus puissants encore. Que me peuvent et la conjonction des intérêts et le soulèvement des préjugés? N'ai-je donc pas, pour contraindre le siècle, fait un pacte avec la nécessité? Et pour dompter le capital, n'ai-je point traité avec la misère? J'ai pris mon point d'appui sur le néant. J'ai pour levier mon idée! C'est avec cela que le travailleur divin créa le monde...

Il se consolait de la résistance que rencontraient ses formules agressives en se comparant à Dieu. Délire de la misanthropie et mégalomanie. Le philosophe révolutionnaire ne fut pas exempt de ces deux fâcheux et fréquents attributs du génie. Océan tumultueux, cerveau jamais en repos, conscience ayant flux et reflux, sincère assurément, croyant ce qu'il disait, mais à la minute où il s'exprimait, tout prêt à se rétracter, à se démentir, donc, ni sceptique ni impartial, ergoteur avant tout et épris de réfutation, comme d'autres de l'affirmation, il fut un sophiste de bonne foi. Il argumentait à la façon dont on démolit. Sa devise fière

était : « Destruam ac ædificabo ! » Il n'en a justifié que la moitié. Rhéteur emballé toujours, il fut un démolisseur passionné et ne construisit pas. Il était convaincu de la fécondité des ruines. Il se montra impitoyable chirurgien, taillant, tranchant, amputant dans la chair vive des philosophies du jour comme dans les cadavres des doctrines du passé. Il enfonça sa plume aiguë dans les systèmes d'économie politique comme dans les formules du socialisme, ne ménageant aucune théorie antérieure. Il était persuadé qu'en charcutant à tort et à travers, qu'en promenant au hasard le bistouri dans les parties saines comme dans les purulences mortifiées de la société, il amènerait la guérison. Il fut donc comme l'apôtre, le précurseur des révolutionnaires, des collectivistes, et de nos anarchistes contemporains, qui l'ignorent ou le méconnaissent.

La vie de Proudhon, coupée par de nombreuses détentions, par l'exil, fut tout entière vouée au travail et à la famille. Il eut toutes les vertus domestiques. Il ne fut jamais un politicien, ni ce qu'on appelle, dans les milieux révolutionnaires, un militant : l'action lui échappait. Il vécut dans le Rêve et dans l'Idée, et fut surtout un citoyen du pays d'Utopie.

Bien que mêlé aux événements politiques qui amenèrent et qui suivirent la chute de Louis-Philippe, il fut plutôt spectateur qu'acteur dans la tourmente de 1848. Élu représentant, car les électeurs recherchaient alors les penseurs, les philosophes, les historiens, les poètes aussi, il ne participa que de loin et d'en haut, dominateur et ironique, aux débats généralement terre à terre de l'Assemblée. Il passa, il est vrai, une partie de son mandat en prison ou en exil. Au moment où grondait le canon dans les faubourgs que l'émeute barrait de barricades au faîte desquelles claquait un drapeau rouge, Proudhon fut surpris, se dirigeant vers

Ménilmontant. On l'interrogea. Le soupçon venait qu'un socialiste tel que lui, désertant la cause de l'Assemblée et du gouvernement, se rendait au tas de pavés des insurgés. Proudhon haussa les épaules : « J'allais tout bonnement, répondit-il avec tranquillité, contempler la sublime horreur de la canonnade ! » Paris en révolte, aux sombres journées de juin, éveillait en lui une sensation d'artiste.

Homme prodigieusement doué, formidablement complexe, véritable protée intellectuel, il fut donc successivement, et parfois simultanément, linguiste, économiste, philosophe, pamphlétaire, historien, polémiste, exégète, législateur, éducateur. Il mérite aussi d'être classé parmi les artistes. Par le style, d'abord : les préoccupations esthétiques, qui ont marqué surtout la fin de sa laborieuse carrière, lui donnent droit de cité dans l'art. Il a même abordé le théâtre, ou du moins l'art dramatique, et a laissé le scénario d'un drame philosophique : Galilée (1).

L'encyclopédique Proudhon est notre Hegel et notre Kant, avec le calme en moins et l'éloquence en plus. Un hommage solennel et mérité lui fut rendu, le 14 août 1911, à Besançon. Ce jour-là, dans sa ville natale, déjà glorieuse par la naissance de Victor Hugo, la statue de Proudhon, œuvre du sculpteur Lauthier, fut inaugurée, au milieu des acclamations, le Président de la République présidant la cérémonie. Une ode due à M. Couyba, depuis ministre du Commerce, en littérature Maurice Boukay, et un remarquable discours de M. Viviani, ministre du Travail, célébrèrent la gloire, officielle et posthume, de l'illustre enfant de Besançon.

Ce fut à la fois une réhabilitation et une consécration.

(1) L'auteur, ayant acquis la propriété de ce manuscrit de Proudhon des mains de M. Lacroix, éditeur et ami de Proudhon, en a fait la publication, avec une étude critique dans la *Nouvelle Revue*, en 1894.

M. Viviani, au nom du gouvernement, salua le condamné et le proscrit : « A celui, dit-il éloquemment, qui avait subi les injustices, les calomnies et l'outrage, qui fut tour à tour l'hôte des prisons et le vagabond de l'exil, le premier magistrat de la République et les membres du gouvernement qui l'accompagnent apportent en ce jour, au cœur de sa petite patrie, l'hommage de la grande Patrie. »

Cette louable cérémonie de Besançon eut un peu le caractère d'une exhumation. C'est que Proudhon a survécu à ses œuvres. On le cite encore, mais de seconde main, en usant de ses paradoxes comme d'arguments, et souvent contre les idées qu'il défendait. Son nom pourtant sonne toujours aux oreilles bourgeoises, comme à ses débuts, en tocsin d'émeute. Il effraye ainsi qu'un brigand de la pensée, dont on n'est pas très sûr d'être délivré, et qui, tout à coup, pourrait bien reparaître. Ce vivace croquemitaine, du fond de son tombeau terrifie encore, les gens paisibles, les amis de la tranquillité non seulement matérielle, mais morale. Il est la bête noire, le monstre du Gévaudan pour les adeptes de l'économie politique. On le fuit, on gaze son nom comme ne devant pas être prononcé en bonne compagnie. Tout au plus les corrects messieurs économistes le citent-ils avec dédain, pour rappeler que, dans sa polémique fameuse avec Bastiat sur le capital, il eut le dessous. Très contesté de son vivant, haï surtout de ceux en qui il pouvait chercher des coreligionnaires, des disciples, des amis, de plus mis en quarantaine morale par certains républicains, socialistes nouveaux, il apparaît à notre époque comme un « vieux barbu de 48 », presque démodé, oublié, enterré même. Il se dresse cependant, pour ceux qui savent, ainsi qu'un grand calomnié, victime de la légende, un homme de génie méconnu, ou plutôt sottement et injustement connu. Son nom, prononcé par hasard, amène aussi-

tôt sur les lèvres des superficiels ce jugement tout fait : « Ah oui, Proudhon! — la Propriété, c'est le vol! Dieu, c'est le mal! » Ces deux formules, par leur sonorité provocante, ont sans doute perpétué la notoriété de leur auteur, ainsi qu'il l'avait souhaité et cherché, mais au détriment de la véritable opinion qu'on doit avoir de sa pensée, de sa philosophie, de son savoir et de ses doctrines.

Sous ce costume criard et avec ce faux nez, il est voué à figurer dans la galerie des hommes célèbres. Il demeure ainsi déguisé devant les regards des passants du siècle. Il s'était affublé des oripeaux du charlatan pour attrouper le monde et avait hurlé dans le porte-voix. Il n'a que trop réussi à attirer les badauds, en écartant bien des gens sérieux et compétents. Les écrivains ignorent ce grand prosateur. Plus d'un aurait, avec profit, fait sa connaissance.

Dans l'œil des contemporains, dans la vision de la postérité, sous ce théâtral manteau il est resté fixé. La légende, lierre tenace, couvre toujours l'Histoire et cache la vérité. Et puis, répéter l'opinion courante est si commode ! Il est plus aisé de retenir l'aventure du chien à l'appendice coupé que d'apprendre l'histoire d'Alcibiade.

Ainsi Proudhon a été mal compris et traduit souvent à contre sens. Il a été ignoré aussi, et ce fut une des grandes erreurs de Karl Marx de ne pas reconnaître en lui, pour l'idée socialiste, le précurseur de la Commune. Karl Marx écrit dans son manifeste : *La portée historique de la Commune* (Londres, 1871) :

Oui, Messieurs, la Commune se proposait d'abolir cette propriété de classe, qui crée, avec le travail du plus grand nombre, la richesse du plus petit. Elle visait à exproprier les expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une vérité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, qui servent aujourd'hui surtout à asservir et exploiter le travail, en de simples instruments du travail libre et associé.

C'était là le programme que la Commune eût certainement essayé de réaliser, si la victoire sur Versailles le lui eût permis, et c'était là aussi la doctrine de Proudhon.

F. Engels, dans son commentaire des trois manifestes écrits par Karl Marx, au nom du Conseil général de l'Internationale, introduction à la traduction allemande (1891), a dit : « Proudhon, le socialiste des petits paysans et des petits bourgeois, haïssait l'association d'une haine cordiale... »

Charles Longuet a réfuté cette erreur et remis au point l'appréciation partiale du sociologue allemand :

Dans le *principe fédératif* ou de la *Nécessité de constituer le parti de la Révolution*, c'était la Fédération agricole et industrielle que Proudhon donnait comme soutien à la Fédération politique. Dans la *Capacité politique des classes ouvrières*, il commentait et louait, presque sans réserves, le manifeste des Soixante, qui étaient des partisans déterminés de l'association de production et de consommation soumise aux principes de mutualité, d'égalité, d'équivalence des fonctions et dont le caractère socialiste ne saurait être contesté. Il va de soi que les sociétés ouvrières fondées sur ces données auraient été la négation même du patronat et que, par exemple, elles n'auraient jamais employé d'auxiliaires sans les faire participer aux avantages du contrat d'association. Proudhon ne pouvait plus guère espérer qu'en l'initiative des travailleurs proprement dits, et c'est à cette espérance, à cette foi en l'action consciemment révolutionnaire du prolétariat, que nous devons ce livre : *De la capacité politique des classes ouvrières*, dont un écrivain marxiste des plus distingués (M. Hubert Lagardelle) n'a pas craint de dire qu'il était « un des plus beaux livres de chevet du prolétariat ».

Cette appréciation de Charles Longuet, membre de la Commune, est d'autant plus intéressante qu'il était le gendre, l'admirateur, le disciple de Karl Marx. Sa protestation contre les injures du socialisme allemand et de son vulgarisateur, Engels, est appuyée par cette déclaration finale :

Peut-être tenterai-je un jour d'expliquer et de reviser les jugements infiniment trop sommaires, partant inexacts, non seulement d'Engels, mais de Marx lui-même, sur l'ensemble de l'œuvre de Proudhon. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'en connaissaient que la première partie.

Les circonstances et une mort prématurée empêchèrent Charles Longuet de réaliser cet intéressant dessein.

Il résulte de ce qui précède que si P.-J. Proudhon est aujourd'hui dépassé par les écoles socialistes, dédaigné par les groupes de militants syndicalistes, il n'en fut pas moins, dans les dernières années de l'empire, l'éducateur, le guide de tous ceux que préoccupaient les questions sociales. Son influence fut grande sur les orateurs de réunions publiques et les publicistes d'avant-garde. Il forma des socialistes. Il devint l'inspirateur des délégués des associations, des membres de l'Internationale, et de lui procédèrent ceux des membres de la Commune qu'on a rangés parmi la minorité, en réalité les vrais communalistes.

Il ne faudrait pas toutefois considérer le gouvernement de la Commune de 1871 comme étant d'essence proudhonienne. Le grand sociologue eût répudié cette filiation hasardeuse. Il est probable que, s'il eût vécu jusqu'au 18 mars, il se fût tenu à l'écart, toujours avec le peuple sans doute, mais ne frayant pas avec ses élus. A la Commune, il n'aurait ménagé ni les critiques, ni même les blâmes, tout en favorisant son succès. Ce serait une erreur grossière que de faire de Proudhon un communard d'avant la Commune, ou de la Commune un comité Proudhonien sans Proudhon. Il a désavoué à l'avance ces disciples inattendus, le terrible négateur qui a lancé cette boutade : « On me dit qu'il y a, je ne sais où, des gens qui se disent proudhoniens. Ce doit être des imbéciles. »

Mais la Commune était avant tout la mise en action du

principe proudhonien : le principe fédératif. La Commune de Paris ne devait-elle pas aboutir à la Fédération des Communes de France, ayant pour force et pour levier la Fédération des Gardes Nationaux, c'est-à-dire des citoyens armés ? Si elle avait eu la victoire et la durée, la Commune établissait la République fédérale qu'avait annoncée l'auteur de *la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise.* La Commune de 1871, par le programme social que ses membres acceptaient, désiraient réaliser, apparaît donc comme procédant directement de Proudhon. L'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, leur capacité politique et l'affranchissement des tyrannies du capital, du crédit usuraire et des vieilles servitudes du salariat, comme l'abolition de la détention par une classe privilégiée des instruments de production et de richesse, ce furent bien là les idées, le programme, le rêve, si l'on veut, des hommes qui donnèrent leur sang et leur liberté pour la Commune. C'était bien aussi les idées, le programme et l'utopie de P.-J. Proudhon.

L'insurrection de 1871 fut, à ses origines, patriotique et économique; elle devint par la suite révolutionnaire et socialiste, subissant l'impulsion de la pensée, de la propagande proudhoniennes, et cela à l'insu des masses populaires, et malgré les tendances et les opinions de beaucoup de ses dirigeants. Ce serait péché d'ingratitude, et fait d'ignorance de la part des socialistes anciens et nouveaux, que de répudier l'influence de P.-J. Proudhon sur les hommes de 1871.

LES BLANQUISTES

Une autre influence, considérable aussi, plus visible, mais portant sur les faits plutôt que sur les idées, fut celle

d'Auguste Blanqui. Les blanquistes étaient, au Dix-huit mars, peu nombreux, sans grande notoriété, très jeunes pour la plupart, mais singulièrement ardents et actifs. Ils furent les hommes d'action de la Révolution de 1871. On les trouve partout, dès la fuite du gouvernement, occupant les postes importants, s'emparant de la préfecture de police, des ministères, s'efforçant de suppléer à l'absence de leur chef, tombé aux mains des agents de Versailles dans un bourg du midi et gardé prisonnier, bien que n'ayant en rien participé aux événements insurrectionnels. On s'assura de Blanqui comme d'un personnage extraordinairement dangereux. Il fut le premier otage. Les blanquistes Tridon, Granger, Eudes, Rigault, Bridault, Da Costa et leurs camarades étaient sans doute animés de tendances socialistes, mais avant tout ils étaient des révolutionnaires et des libres-penseurs. Ils avaient agité le quartier latin pendant les dernières années de l'empire, péroré à la tribune des réunions du Pré-aux-Clercs, de la Redoute, de la rue d'Arras, fondé des journaux d'opposition, de critique philosophique comme *le Candide*, *la Rive Gauche*, participé aux congrès internationaux à Liège, à Lausanne. On les retrouve, impatients de descendre dans la rue, à l'enterrement de Victor Noir, et lors de la tentative d'émeute à la Villette. Ils sont au premier rang à l'investissement du corps législatif, le quatre septembre. Enfin, au 31 octobre, ils entourent Blanqui, et pénètrent avec lui dans l'Hôtel-de-Ville ; puis, au 22 janvier, entraînés par leur tempérament révolutionnaire, ils se mêlent à l'échauffourée désespérée. Au Dix-Huit mars, audacieux et pratiques, ils prennent possession des principaux services administratifs. Leur doctrine était la prise du pouvoir par une minorité agissante. Pour cette conquête soudaine, ils avaient recours aux conspirations, à l'embrigadement

d'hommes résolus, aux coups de force. Ils estimaient, avec leur chef, que la révolution sociale ne pouvait provenir que d'une minorité hardie, téméraire souvent, mettant par surprise la main sur tous les rouages de l'Etat. Ils n'étaient nullement des doctrinaires socialistes. L'un d'eux, Gaston Da Costa, dans son intéressant et sincère ouvrage *la Commune vécue*, a très justement dit des blanquistes de 1871 :

> Leur seule préoccupation était de vaincre Versailles, pour empêcher Thiers d'organiser la République qu'il nous a faite, dans le but, aujourd'hui plus évident que jamais, de reculer l'avènement d'une république démocratique, communale et sociale.
>
> Personne ne peut plus raisonnablement le contester : ce fut le parti blanquiste qui domina l'insurrection. Si donc ce parti avait pu penser que cette insurrection dût immédiatement aboutir à une révolution sociale, il aurait manifesté son socialisme. Il ne le fit point. Pourquoi ? Parce qu'il avait une conception exacte des seuls sentiments de révolte qu'avaient produits l'insurrection : républicanisme et patriotisme...
>
> Les blanquistes ne furent donc à cette époque que ce qu'ils pouvaient être : des jacobins révolutionnaires soulevés pour défendre la république menacée, tandis que les socialistes, idéalistes groupés dans la minorité, ne furent que des rêveurs sans programme socialiste défini, et dont la malheureuse tactique consistait à faire croire au peuple de Paris et aux Communes de France qu'ils en avaient un...
>
> (GASTON DA COSTA. — *La Commune vécue*, t. III, p. 76.)

On verra à l'œuvre les blanquistes au cours des événements qui suivirent l'établissement de la Commune. Ils firent surtout acte de révolutionnaires, se préoccupant, avec raison, d'empêcher la Commune de disparaître. Le collectivisme ne devait passer, selon eux, qu'après le salut public, qu'après la victoire. C'était d'une logique élémentaire. L'existence d'abord, les systèmes ensuite, pour l'organiser.

Les internationalistes, dit encore M. Gaston Da Costa, furent surtout ceux qui composèrent la minorité de la Commune, et au cours des séances de cette Assemblée, leurs théories ne purent s'affirmer que par de timides décrets sans sanction, sur les échéances, sur le travail de nuit des boulangers, et sur la réorganisation de Mont-de-Piété ! Temps puérilement perdu au profit de Thiers et aux dépens de l'organisation de la bataille...

Les blanquistes, leur chef étant encore une fois en prison, malgré leur bonne volonté et leur énergie révolutionnaire, ne furent pas toujours à la hauteur des difficultés terribles de la situation. Mais l'influence de Blanqui, comme celle de Proudhon, sur la mentalité des hommes de 1871 n'en fut pas moins considérable, et la personnalité importante de Blanqui mérite d'être ici mentionnée.

AUGUSTE BLANQUI

Louis-Auguste Blanqui, naquit le 12 pluviôse an XIII (1er février 1805), à Puget-Théniers, Alpes-Maritimes. Il était fils de Dominique Blanqui, — professeur de philosophie au lycée de Nice, membre de la Convention, puis sous-préfet de Puget-Théniers sous l'empire, — et de Augustine Sophie Brionville, sa femme. Huit enfants naquirent du mariage. Auguste était le troisième. L'aîné, Adolphe Blanqui, élève de J.-B. Say, fut un économiste distingué ; c'est l'épithète consacrée pour ces savants spéciaux. Ses deux sœurs, Mme Barellier et Mme Antoine, ont été très mêlées à la vie de Blanqui, attentionnées et dévouées durant ses diverses détentions. Mme veuve Antoine a survécu à son frère, et la mort de Mme Barellier atteignit douloureusement Auguste Blanqui, à peine libéré, au cours de sa lutte électorale à Lyon. Un autre frère, Jérôme, serrurier, eut peu de rapports avec lui. Il lui causa une peine vive, lors de l'une de

ses sorties de prison. Auguste réclamait les papiers, notes, articles, travaux historiques qu'il lui avait laissés en dépôt. Jérôme, à la mort de Mme Blanqui mère, et sur sa recommandation, avait brûlé ces précieux documents, par crainte sans doute des perquisitions possibles et des tracasseries de police.

Auguste Blanqui avait épousé Amélie Suzanne, âgée de dix-neuf ans. Une délicieuse, mais bien courte idylle, fut sa vie conjugale. Il conserva toute sa vie l'enchantement de ces minutes heureuses si vite enfuies. Il avait passé, avec sa jeune épouse, des journées charmantes et brèves, à Jancy, dans une maisonnette,aux bords de l'Oise. La jeune femme fut emportée en 1841, à vingt-six ans, par la phtisie, aggravée par la tristesse et l'inquiétude. Blanqui était alors enfermé au Mont-Saint-Michel, et ne put recueillir son dernier souffle. Pour lui, le deuil fut perpétuel. La prison concentre les affections comme les douleurs, et empêche l'oubli, la dilution des sentiments dans le torrent de la vie, ainsi que chez les autres hommes. Le captif perpétuel garda, jusqu'à son heure dernière, la poignante hantise de la triste séparation. Ses interminables années de solitude forcée, il les vécut désormais en tête-à-tête avec l'image de la morte, avec le souvenir de son amour dont il subissait la posthume et cruelle imprégnation.

D'Amélie Suzanne, il avait eu deux fils, l'un mort en bas âge, l'autre qui survécut, et fut pour lui un sujet de déceptions et de chagrins. Ce n'est pas que cet enfant devint un mauvais fils dans le sens ordinaire du terme. C'était un bon commerçant, ce qu'on nomme un brave homme, probe, laborieux, rangé, mais pour Blanqui, un bourgeois, c'est-à-dire un être de sentiments, d'opinions et d'allures entièrement opposés à ses idées, à ses convictions ; un adversaire politique. Cet enfant, élevé loin de lui par des

parents, avait à peine entrevu son père, et avait dû subir l'influence du milieu maternel, hostile. Blanqui fils était marchand de vins en gros, à la Ferté-sous-Jouarre, capitaine de pompiers de sa commune et tout dévoué au gouvernement impérial. Avec sincérité, ne voulant point passer pour un fils dénaturé, pensant au contraire agir selon les convenances et la morale courante, il offrit l'hospitalité à son père, libéré pour quelques mois, après l'amnistie de 1859. Il mit toutefois une condition qui rendait la proposition inacceptable. Il entendait que Blanqui renonçât à la politique ; autant valait lui demander de renoncer à la vie. « A quoi bon vivre, a dit Juvénal, si l'on doit perdre ce qui fait le prix de l'existence. » Blanqui reprit donc sa vie d'isolé, en attendant qu'une nouvelle poursuite le ramenât dans une prison, son habitat familier, sa seconde patrie.

Comme les campagnes pour un troupier, les captivités pour ce soldat de la Révolution nombraient les années. Blanqui n'a pas eu besoin de laisser de « Mémoires » : pour connaître sa vie, il n'y a qu'à consulter les registres d'écrou. La nomenclature de ses détentions, c'est la table des matières du livre de son existence d'homme, à la fois aventureuse et monotone. Son enfance, par l'internat strict, eut l'avant-goût de la prison. Bon élève au lycée de Nice, puis au lycée Charlemagne à Paris, gardé comme « bête à concours » pour le compte de l'institution Massin, il remporta tous les prix, puis devint répétiteur. Il put collaborer à quelques feuilles d'opposition, participa aux manifestations de la jeunesse des écoles, s'affilia à la Charbonnerie : le voilà dans la politique, dans la bataille. Il prend le fusil en 1827, sous la Restauration, est blessé d'une balle au cou, à la barricade de la rue Saint-Denis. Plus tard on le retrouvera au premier rang des combattants de 1830. Il reçoit la croix de juillet. Il fait ses débuts comme prisonnier en 1832, il

avait 27 ans. Il est condamné, avec Raspail, comme membre de la société des Amis du Peuple, pour complot contre la sûreté de l'Etat ; en 1836, autre procès et nouvel emprisonnement ; en 1839, prise d'armes avec Barbès et Martin Bernard. C'est l'affaire du quai de l'Horloge et de la rue Bourg-l'Abbé. Condamnation à mort, commuée en détention perpétuelle au Mont-Saint-Michel, où la nouvelle de la mort de sa jeune femme l'accabla. Là, dans cette rude geôle, il passa de longues heures pénibles et contemplatives. Sa face pâle et amaigrie appliquée aux barreaux de la cellule, il regardait la mer, scrutait les étoiles, et sondait l'abîme de chagrin qu'il portait en lui. La révolution du 24 février 1848 lui apporta la liberté. Il participa à l'envahissement de l'Assemblée constituante, le 15 mai 1848. Condamnation à 10 ans de détention. La république l'enferme à Doullens, puis à Belle-Isle. Il s'évade, est repris, transféré à Corte, déporté en Afrique. En 1859, amnistie. Il a quelques semaines de liberté. L'Empire le poursuit, le reprend. Quatre ans de prison pour société secrète. Il est écroué à Sainte-Pélagie, prison politique au régime plus doux, où il peut recevoir des visites et prendre contact avec les militants de la jeunesse du Quartier Latin, les futurs blanquistes. Il collabore au *Candide*. Malade, il est transféré à l'hôpital Necker, d'où il s'évade. Il se réfugie à Bruxelles. La guerre est déclarée, Blanqui accourt à Paris. Ses amis l'entraînent à l'attaque téméraire d'un poste de pompiers, boulevard de la Villette, le 14 août, pour se procurer des armes et tenter une insurrection, coupable parce qu'elle a avorté. La réussite eût précipité la chute de l'Empire, évité le désastre de Sedan, sauvé peut-être le pays. Blanqui, en qui dominait le sentiment patriotique, avait donné son adhésion au gouvernement de la Défense nationale. Il publia son admirable journal *la*

Patrie en danger, dont le premier numéro contenait cette fière déclaration : « qu'il n'y avait plus de partis, ni de nuances en présence de l'ennemi, et que le gouvernement issu du 4 septembre représentait la pensée républicaine et la pensée nationale. Les rédacteurs de ce journal lui offraient leur concours le plus énergique et le plus absolu, sans autre condition que de maintenir la République et de s'ensevelir avec eux sous les ruines de Paris, plutôt que de signer le déshonneur et le démembrement de la France ! »

Mais son âme de patriote s'émeut au spectacle du péril grandissant. Il semble alors pourvu d'une clairvoyance qui fait défaut aux contemporains. Il voit le gouffre où les Trochu et les Favre entraînent la Patrie. Il fait entendre de mâles et prophétiques accents. Plusieurs de ses articles de *la Patrie en danger*, relus à quarante ans de distance, apparaissent flamboyants de vérité, de cette vérité que nous savons aujourd'hui sur les hommes et les faits de la Défense. Eloquents, persuasifs, ces appels au patriotisme sont en même temps remarquables par les connaissances stratégiques et la notion juste de la situation militaire. Un grand journaliste, nullement blanquiste, à peine républicain, J.-J. Weiss, a dit dans *Journal de Paris :* « Comme il possédait à un degré éminent la faculté politique, Blanqui a donné, du 4 septembre au 9 octobre, pendant qu'il en était temps encore, même en matière militaire, tous les avertissements qui, écoutés, eussent pû préparer le salut. Il a prédit, dès avant l'investissement, la catastrophe et les causes qui l'amèneraient... »

Ni les gouvernements, ni le peuple, oh ! le pire sourd d'alors ! ne voulurent entendre cette voix qui était celle de la raison, de la prévoyance et du patriotisme. Au 31 octobre, Blanqui, Flourens, des jeunes gens du Quartier Latin, Eudes, Rigault, Alphonse Humbert, Henry Baüer, Jules

Vallet et quelques énergiques citoyens, à la nouvelle de la capitulation de Metz, tentent un mouvement sur l'Hôtel-de-Ville. Il s'agit d'ôter aux gens qui détiennent le pouvoir en vertu d'une insurrection, par une insurrection nouvelle, la direction de cette Défense à laquelle ils ne croient pas, qu'ils ont proclamée impossible. La Défense devait être confiée à de vrais défenseurs, à ceux qui avaient la foi dans la résistance et l'espérance du succès final. Le mouvement éclate et avorte. Blanqui, encore une fois, est vaincu et proscrit. La proscription dans une ville cernée!

Le voilà obligé de se cacher, prisonnier dans une cité qui déjà est une prison. Les destinées de la patrie sont livrées définitivement, par un plébiscite aveugle, à des hommes qui n'ont qu'une idée, qu'un but : se rendre. En même temps ils combinent une stipulation anormale, monstrueuse : la reddition totale, la capitulation de la France! Paris trahi n'a plus qu'à attendre, en grelottant et en se serrant le ventre, l'heure psychologique guettée par le vainqueur. Pour ce crime d'avoir voulu chercher la délivrance de la cité et le remplacement de chefs incapables, découragés ou traîtres, Blanqui fut arrêté, mais longtemps après, le 17 mars, le jour même où Thiers provoquait Paris et cherchait à désarmer la garde nationale.

Blanqui, pendant qu'à Bordeaux on préparait l'acceptation de la paix, avec le démembrement pour rançon, avait soutenu la résistance de Gambetta. Dans une belle lettre adressée à Ranc, il avait affirmé « qu'une place assiégée ne peut stipuler que sa propre reddition, et il refusait à un gouvernement prisonnier le droit de capituler pour toute la France. Ce droit souverain on ne l'avait pas reconnu à Napoléon III, pouvait-on l'accorder à Jules Favre » ? Les élections de février étaient survenues. Blanqui, candidat à Paris ne fut pas élu. « Il n'y eut pas de place pour lui, a dit

son biographe Gustave Geffroy, dans les listes de quarante-huit noms élaborées par les clubs, les comités et les journaux. Les rancunes et les ignorances firent leur œuvre, comme toujours. Lorsque Flotte, son fidèle ami, vint lui apprendre que, même le comité de la Corderie, malgré la parole pressante d'Edouard Vaillant, avait écarté son nom, la tristesse descendit sur le front du vieillard, et ce témoin dit avoir vu briller des larmes dans ces yeux qui n'avaient pleuré que la mort d'Amélie Suzanne. »

Nul candidat ne méritait mieux que lui d'être nommé par Paris, pour défendre Paris et la République, également menacés. Mais Blanqui était traité en ennemi, en paria par les républicains modérés ; il était un disparu, un oublié pour les avancés. L'ingratitude est la monnaie avec laquelle la démocratie paie, à tour de rôle, ses meilleurs serviteurs. Découragé, accablé par les malheurs de la Patrie, de plus, malade, Blanqui quitta Paris pour prendre un peu de repos moral et physique. Il se rendit à Loullé, dans le Lot, chez le docteur La Cambre, qui avait épousé sa nièce. Sa sœur, Mme Barellier, l'accompagna pour le soigner. Ce fut là qu'on vint l'arrêter le 17 mars 1871, malade.

L'arrestation parut motivée par une condamnation prononcée par contumace, pour les événements du 31 octobre. C'était bien loin, bien effacé le mouvement du 31 octobre! On ne pouvait même, juridiquement, établir une culpabilité, une responsabilité pénale, dans le fait d'avoir tenté de renverser le gouvernement légal, puisque cette légalité n'existait pas alors pour le pouvoir insurrectionnel issu du 4 septembre, puisque cette légalité ne fut reconnue qu'à la suite du 31 octobre, par le plébiscite du 8 novembre. La plupart des citoyens poursuivis pour ces mêmes faits avaient été acquittés par le conseil de guerre. On aurait pu s'assurer de la personne du contumax bien avant cette date

du 17 mars, mais on avait négligé de le faire, et il y avait classement, abandon de la poursuite pour ce 31 octobre. Mais le 18 mars était la date que M. Thiers avait choisie pour son coup de main sur les canons. Ce devait être le début de sa lutte contre Paris, et il avait résolu de purger la ville inquiétante de ses éléments trop républicains. L'arrestation de Blanqui, réputé homme dangereux et capable de donner un chef à la résistance parisienne, fut décidée, comme le premier acte nécessaire du coup d'état thiériste.

Blanqui n'a donc pas participé au Dix-Huit mars. Il ne fut pour rien dans l'établissement de la Commune, ni dans les faits qui suivirent sa proclamation. Il est présumable qu'il ignora longtemps et l'insurrection triomphante et la lutte sanglante. Transféré à la prison de Cahors, il y reçut, le 17 mai, la visite de sa sœur. Le lendemain, il était emmené dans des conditions rigoureuses de secret et de surveillance au fort du Taureau, en mer, en face de Morlaix. C'était la détention au Mont-Saint-Michel qui recommençait. Elle fut sévère et par moments atroce. Blanqui, résigné, mais hautain et impassible, opposa la plus ferme contenance aux mauvais traitements et aux provocations. Les sentinelles avaient l'ordre de tirer sur lui à la première démonstration interprétée comme rébellion ou tentative d'évasion. Dans un cachot entouré par les flots, ce vieillard faisait encore peur à ceux qui le tenaient. Il fut jugé à nouveau à Versailles par le 6e Conseil de guerre, et condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Les médecins s'opposèrent à ce qu'il fût envoyé en Nouvelle-Calédonie. Il fut conduit à la maison centrale de Clairvaux, le 17 septembre 1872. Il avait soixante-sept ans et avait passé près de quarante ans de sa vie, exceptionnelle et malheureuse, dans les prisons de tous les gouvernements. Depuis sa jeunesse,

Charles X, Louis-Philippe, la seconde République, Napoléon III, la troisième République le tinrent enfermé.

Les blanquistes cependant n'oublièrent pas leur chef prisonnier. Très actifs, ceux qui survécurent à l'écrasement de la Commune avec ardeur entretenaient le culte de son nom, parlaient de lui en toute occasion favorable, lui faisaient décerner la présidence d'honneur des réunions qu'ils organisaient. Une candidature législative se présenta à Paris, dans le VIe arrondissement, le quartier des Ecoles. Stephen Pichon, destiné à devenir un de nos plus remarquables ministres des Affaires Etrangères, proposa Blanqui. Sa candidature fut combattue comme celle d'un inéligible. Six cent dix-huit voix affirmèrent l'amnistie sur son nom. C'était un premier jalon posé. En avril 1879, Blanqui est de nouveau candidat, mais à Bordeaux. Il a pour adversaire André Lavertujon. Sa candidature fut présentée par un comité bordelais présidé par le serrurier Cairon et l'employé Jourde, plus tard député; elle fut soutenue dans les réunions par un jeune ouvrier bordelais, orateur chaleureux, Ernest Roche, depuis plusieurs fois député de Paris, dont ce furent les débuts politiques, et par deux délégués du comité parisien pour l'amnistie. Blanqui fut élu par plus de six mille voix.

C'est la victoire, c'est la liberté! pensa la foule. On s'attendait à voir décréter l'amnistie et acclamer le député de Bordeaux, enfin libre. C'était mal connaître la réaction. On le garda en prison et la Chambre prononça son invalidation, comme inéligible. Le dix juin enfin, les électeurs ayant été convoqués à nouveau, il est mis en liberté. Il se représente devant ses électeurs. Il y a ballottage, et, le 17 septembre 1879, Blanqui est battu avec 4.541 voix par le républicain modéré Achard, qui obtint 4.697 voix. Ce qu'on nommait alors l'opportunisme triomphait, avec

156 voix d'écart. Blanqui fut emmené par des amis pour une tournée de conférences et de banquets en faveur de l'amnistie. Sa présence intéressante, sa physionomie sombre, son maintien grave, sa parole faible, mais nette et précise, produisirent sur les auditeurs attentifs une impression vive. On le regarda avec l'émotion et la compassion qui s'attachaient, après le 14 juillet 1789, aux prisonniers arrachés à la Bastille, promenés dans les rues de Paris. Les électeurs de Lyon lui offrent la candidature à la Croix-Rousse. Il a pour adversaire M. Ballue, ancien officier, journaliste lyonnais. Il y a ballottage. Entre les deux tours Blanqui est rappelé à Paris par la mort de l'une de ses sœurs, l'aînée : Mme Barellier. A cette sœur, qui lui fut dévouée comme la cadette Mme Antoine, il donna avec douleur le dernier adieu, au cimetière Montparnasse, à Paris : « Puis avec Granger, dit M. Gustave Geffroy, il retourne à Lyon, où il loge à l'hôtel modeste du Cheval-Noir, continuant sa propagande en compagnie d'Edmond Lepelletier (1) et d'Olivier Pain. Il échoue au scrutin définitif, revient à Paris reprendre la vie de réunions publiques de la salle d'Arras à la salle Chaynes... » (*L'Enfermé*, Gustave Geffroy, p. 43.)

Auguste Blanqui mourut frappé d'apoplexie foudroyante, le 1er janvier 1881, à Paris, boulevard d'Italie, chez son

(1) L'auteur, délégué, avec Emile Gautier, du comité pour l'amnistie, avait fait, en faveur de Blanqui et de l'amnistie, la campagne électorale de Bordeaux en mars et avril 1879. Il alla également à Lyon, en mai 1880, soutenir la même candidature à la Croix-Rousse, avec Ernest Roche et Olivier Pain.

Aux fêtes italiennes, en l'honneur de Garibaldi, à l'occasion de l'inauguration à Milan du monument d'I caduti (des combattants tués en 1859) l'auteur faisait partie, avec Blanqui, Henri Rochefort et Gustave Isambert, de la délégation des comités républicains parisiens. Aux obsèques du grand citoyen, délégué par les comités démocratiques de Lyon, l'auteur prononça, au Père Lachaise un discours au nom du Comité électoral lyonnais, qui l'avait chargé de déposer une couronne sur la tombe.

ami Ernest Granger, dont il partageait le logement. Il avait soixante-seize ans.

Ce grand et infortuné citoyen a laissé peu d'ouvrages, mais tous remarquables. Les principaux sont : *la Patrie en danger*, recueil de ses articles, et *l'Eternité par les astres*. Son souvenir, sa légende ont survécu à ses discours, à ses écrits. L'impression qu'il produisit sur ceux qui l'approchèrent à toutes les époques de sa vie fut vive, ineffaçable. Jeune encore, on l'appelait le « Vieux ». Il en imposait à la fois par son passé, par son extérieur, par sa parole claire, persuasive, par la lucidité de ses arguments, autant que par le souvenir des persécutions qu'il avait subies, et par le prestige de ses longues années de captivité. Le corps grêle, les membres fluets, il était de très petite taille, comme Napoléon, comme Thiers, ces chefs énergiques, à l'ascendant fort. Il n'avait pourtant nullement l'aspect d'un dominateur de foules, d'un chef de révoltés. Sa physionomie était sévère, chagrine ou méditative. Il avait le front large, les pommettes saillantes, les méplats accentués, le cou maigre, ridé, avec des muscles bossuant la peau, tendus comme des cordes, la barbe grise, rare et rude, les cheveux blancs et courts ; les mains, petites et nerveuses, apparaissaient toujours gantées de noir, portant le deuil éternel de la chère morte.

Il évoquait la figure magistrale et énigmatique de ce Madeuf, le vieux savant des « Misérables », en qui les insurgés croient voir sur la barricade un spectre survivant des journées de la Révolution. La méfiance, la finesse et la perspicacité dominaient en ce visage de vaincu perpétuel, non pas renfrogné, mais sombre, qu'éclairait seulement, par lueurs subites, la flamme de la lutte, l'esprit de revanches obstinément cherchées avec la ténacité du vaincu qui se relève et ne veut pas demander grâce. Il avait la gauche-

rie et la naïveté des êtres longtemps reclus. Il se mouvait avec embarras parmi les hommes, ressemblant en cela à l'albatros, dépeint par le poète, qui, privé de l'espace et ne pouvant donner ses grands coups d'aile, se traîne gêné et timide sur le pont du navire où les hommes d'équipage raillent sa veulerie. Sur l'être humain, le milieu agit puissamment, autant et plus que l'hérédité et l'éducation. Le milieu de Blanqui ce fut un cachot. Il eut toujours l'allure comprimée, le geste ankylosé d'un détenu qu'on pousse brusquement au grand air, à la pleine lumière. Durant les courtes journées, où, entre deux séquestrations, il fut libre et put vivre la vie des autres hommes, il se traînait dans la ville, comme un prisonnier à l'heure du promenoir. Il attendait le signal de la rentrée en cellule. Paris lui semblait une pièce plus vaste que son cachot habituel, mais plus bruyante, plus incommode, où l'on pouvait difficilement penser et il regrettait intimement la liberté morale de la prison. Là seulement il se sentait vivre. Là, il se trouvait libéré des servitudes qui maintenaient les autres hommes enchaînés. Durant ces courts intervalles passés hors des geôles, Blanqui vivait volontairement de la vie cellulaire, ou à peu près, sortant peu, sauf lorsqu'il lui fallait paraître dans une réunion, présider un club ou diriger une émeute. Claquemuré chez un ami, ou dans un réduit dissimulé à tous, avec des livres et ses papiers, il méditait, écrivait et goûtait l'âpre joie de la solitude, du tête-à-tête avec son rêve, avec sa foi, comme un moine des temps de croyance, moderne anachorète de la Révolution dont une forteresse était la thébaïde. En prison seulement, il s'appartenait. Alors il semblait vivre sa vie. Enfermé, il se sentait un homme libre. Une légende mauvaise, reposant, comme toutes les légendes, sur un fond de vraisemblance, s'est perpétuée autour de cette individualité puissante. Une

brume suspecte, soigneusement entretenue par des ennemis ou des jaloux,épaissie par toutes les réactions, entoure encore cette physionomie célèbre, et en même temps indistincte et obscure. Aucun homme n'a été autant méconnu ni plus calomnié que Blanqui.

Cet épisode douloureux de sa vie fut l'invention absurde et scélérate d'un certain Taschereau, qui, en 1848, publia dans sa *Revue Rétrospective* un prétendu document trouvé dans les cartons du ministère et qui semblait établir des révélations faites au pouvoir par Blanqui, au sujet de la conspiration devant aboutir à l'émeute de 1839. C'était invraisemblable et sot : le conspirateur, l'insurgé, le prisonnier, le martyr que fut perpétuellement Blanqui, devenu tout à coup, et sans autre intérêt que d'être renfermé dix ans au Mont-Saint-Michel, un délateur, un instrument de la police! Mais les plus imbéciles suppositions trouvent, en politique, des oreilles crédules pour les recevoir et des bouches malveillantes pour les propager. Barbès et d'autres excellents républicains, envieux ou prévenus, eurent le tort grave d'accueillir trop facilement les calomnies de Taschereau, et de ne pas leur opposer une vigoureuse réfutation. Blanqui se défendit du reste avec l'indignation de l'honnête homme victime des drôles. Toute sa vie constituait une réfutation. M. Gustave Geffroy, dans son livre excellent *l'Enfermé*, a fourni tous les éclaircissements nécessaires sur cette ténébreuse machination, qui troubla, empoisonna même, une partie de l'existence du malheureux vaincu, si éprouvé par ailleurs.

Le peuple pour qui Blanqui a passé quarante années dans les cachots, le peuple pour qui il offrit sa vie en maintes circonstances, le peuple dont il poursuivait l'affranchissement, l'avènement, selon sa devise : *Ni Dieu ni maître!* a ignoré et mal connu ce grand citoyen. Un souvenir con-

fus de conspirateur masqué, un renom vague de lutteur toujours vaincu dans une lutte inégale avec les pouvoirs établis, une célébrité romantique de captif légendaire, dans le genre de Latude, voilà surtout ce qui est resté de lui dans la mémoire populaire. On a négligé, ou ignoré, la véritable valeur de ce lutteur opiniâtre et patient. Bien peu savent que cet émeutier incorrigible et ce conspirateur récidiviste fut un penseur de premier ordre, un politique supérieur, portant en soi le génie sombre et la diplomatie impitoyable des profonds et durs hommes d'état du seizième siècle. A travers les obstacles, les périls, les insultes et les souffrances il a poursuivi son but et affirmé son idéal. Ce qui a nui à Blanqui, et étouffé le bruit que son nom, ses doctrines, ses actes devaient produire de son vivant, et après sa mort, c'est le sombre vêtement de coupe romantique dont il lui plut de s'envelopper. Toute sa vie, il demeura le carbonaro qu'il avait été dans sa jeunesse. Il ne comprenait la politique que pratiquée dans les souterrains. Les affiliations, les mots de passe, les menées secrètes étaient ses moyens d'action. Il fut le dernier disciple et le continuateur de Babeuf. Il ne comptait que sur un coup de force hardi, préparé dans l'ombre, éclatant brusquement comme une mine, pour mettre en ses mains le pouvoir. Alors il pourrait appliquer ses idées et achever la révolution politique de 89 par l'avènement du prolétariat. Malheureusement la mine éclata trop tôt, ou trop tard, rata, et le pouvoir lui échappa toujours.

Rien ne semble plus opposé au mouvement du Dix-Huit mars, et à toute l'insurrection communaliste, que la méthode et la doctrine de Blanqui. Il n'y eut pas de complot, pas de conjurés, pas de mot d'ordre alors. La Révolution fut préparée par les événements, et ce fut Thiers qui en donna le signal par son attaque de la Butte. Ensuite ce

furent les négociations publiques et une bataille au grand jour. On semble donc émettre une opinion hasardeuse en attribuant à Blanqui absent, prisonnier, une influence, une action sur les événements accomplis du 18 mars au 22 mai 1871. Cette influence et cette action sont indéniables cependant. Les blanquistes furent le parti de l'action, les vrais, les importants « communards » ; ils se plaçaient là où se serait posté le chef, s'il n'eût été arrêté, enterré, la veille du Dix-Huit mars. Ils ont agi comme Blanqui l'avait indiqué, comme il voulait procéder au lendemain d'un de ces complots, d'un de ces coups de force sur lesquels il comptait seulement pour imposer la Révolution démocratique et sociale. Pénétrés de sa pensée, subissant la volonté de l'absent dont l'expression leur était familière, les blanquistes lui obéirent de loin en disciples fidèles, et c'est ainsi que le « Vieux », du fond de sa prison, paraît nettement, par ses jeunes suppléants, avoir dominé, dirigé la Commune de 1871.

Nous verrons les blanquistes à l'œuvre à mesure que les événements se dérouleront.

Un seul homme parut, en 1871, se douter de l'importance et de l'autorité de Blanqui, même prisonnier. Ce fut M. Thiers, lorsqu'il refusa obstinément d'échanger l'inoffensif archevêque Darboy contre le redoutable détenu. M. Thiers se souciait peu que le malheureux prélat fût sauf ou massacré, mais il ne voulait pas donner à la Commune le chef qui lui manquait. Pourtant, et c'est une opinion toute personnelle que j'émets, une impression si l'on veut, M. Thiers paraît s'être exagéré l'importance de ce chef *in partibus*. S'il eût consenti au troc, l'archevêque eût bien été sauvé, mais la Commune n'en eût pas moins été vaincue et perdue. Peut-être l'exécution de Darboy entrait-elle dans les vues du perfide et sanguinaire vain-

queur de Paris? N'était-ce pas un moyen de rendre plus odieux les communards, une chance pour atténuer l'horreur qu'il prévoyait à la suite de l'extermination en masse qu'il avait décidée? S'il avait cette chance que l'archevêque pérît, quand bien même la Commune n'eût pas ordonné sa mort, l'opinion se montrerait plus indulgente pour la répression, plus furieuse contre les insurgés. Donc il ne fallait pas échanger Blanqui. On aurait sans doute ainsi la précieuse excuse de l'archevêque à venger. Et Blanqui dut rester en prison, afin que Mgr Darboy demeurât exposé aux fureurs d'énergumènes exaspérés.

LES DERNIERS JOURS DE MARS

La Commune installée, du 29 mars au 1er avril, période de calme et d'attente, vota différentes mesures d'organisation et d'ordre intérieur sans grande importance. Elle décida que les membres de la Commune prendraient la direction administrative de leurs arrondissements,et auraient seuls qualité pour procéder aux actes de l'état civil. Ils pouvaient s'adjoindre une commission pour l'expédition des affaires. Ce conseil et cette dualité de fonctions n'étaient pas favorables à la bonne administration. Les membres de la Commune étaient trop surchargés de besognes diverses, et ils étaient plutôt disposés à ne pas négliger l'Hôtel-de-Ville, qui était pour eux un parlement attrayant, avec toute la mise en scène et la figuration décorative des assemblées législatives. Aussi laissèrent-ils la direction de leurs mairies à des citoyens, souvent bien intentionnés, mais auxquels faisaient défaut l'autorité et la responsabilité.

Une commission avait été nommée pour examiner les élections du 26 mars. Le rapporteur, Parisel, lut son travail le 30; le 31 il parut à l'*Officiel*.

Le rapporteur étudia les différentes propositions suivantes : 1° Existe-t-il une incompatibilité entre le mandat de député à l'Assemblée de Versailles et celui de membre de la Commune ? Le rapporteur concluait à l'incompatibilité. 2° Les étrangers peuvent-ils être admis à la Commune ? Le rapporteur s'appuyait sur cet argument que « toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent, et que le titre de membre de la Commune étant une marque de confiance plus grande encore que le titre de citoyen, comporte implicitement cette dernière ». Il concluait à l'admission des étrangers.

Cette décision paraissait en contradiction avec les opinions étroitement nationales de la grande majorité des parisiens, au lendemain du siège. Paris était fort éloigné de tout cosmopolitisme, et les membres de la Commune, parmi lesquels les internationaux étaient en très petite minorité, ne devaient pas se montrer disposés à braver sur ce point délicat les susceptibilités ou les préjugés de leurs commettants. « Le drapeau de la Commune était bien, comme le disait le rapporteur, celui de la République universelle », mais c'était là une figure, une aspiration philosophique. Donc l'Assemblée communale ne devait comprendre que des nationaux. Il y avait cependant des précédents remontant à la Révolution, et cette considération avait son poids. La Convention avait accepté l'américain Thomas Payne et le prussien Anacharsis Cloots. Plus récemment, les parisiens, au 8 février 1871, avaient élu député Garibaldi, et ce fut un scandale et un défi à l'opinion républicaine, quand l'Assemblée de Bordeaux insulta le vaillant italien, le prit au mot offrant sa démission, et refusa d'entendre les explications qu'il voulut donner. Menotti Garibaldi, son fils, fut nommé membre de la Commune ; son élection fut validée, mais il ne siégea pas.

Le principe de l'inéligibilité de certains citoyens était combattu par celui de la souveraineté du suffrage universel. Il est cependant des dérogations à cette souveraineté, et ce dogme n'est pas absolu. Le suffrage universel ne peut être au-dessus des principes généraux des sociétés, ni du bon sens, ni de la possibilité matérielle. Lorsque l'inéligibilité provient de dispositions légales, dont l'utilité et la légitimité sont relatives, comme celles qui résultent des condamnations politiques, d'exclusions arbitraires ou d'exceptions particulières, on conçoit que le suffrage universel, en se prononçant énergiquement, puisse abroger ces cas spéciaux. Le scrutin produit, ou du moins, devrait produire, tous les effets d'une amnistie, d'une nouvelle législation. Mais un vote particulier, n'exprimant que la volonté partielle de certains électeurs, ne peut avoir qu'une puissance restreinte. La souveraineté populaire ne peut ni annuler les lois générales, ni décréter contre la raison. Ainsi, en ce qui concerne certaines catégories d'inéligibles, un scrutin particulier ne pourrait faire considérer comme valable, par exemple l'élection d'un mort, d'un aliéné, d'un mineur, et, dans l'état social actuel, il ne saurait faire disparaître les nullités provenant du sexe, du défaut de déclaration, de domicile insuffisant ou d'extranéité. Le rapporteur, Parisel, a dit que l'élection comme membre de la Commune équivalait au droit de cité accordé par une ville. Ce droit, très pratiqué dans la législation romaine, n'existe pas dans la nôtre, et notre république ne confère pas à des étrangers le titre de citoyen de Paris ou de toute autre ville, comme cela se pratique en Belgique, en Hollande, aux Etats-Unis. On pouvait cependant considérer l'élection d'un étranger comme valant naturalisation. Puisque l'opinion et la loi admettent la faveur de la naturalisation, et puisque l'on a vu, récemment, siéger dans nos assemblées des naturalisés comme

Cluseret, Mac-Adaras et Heredia, ce dernier même a été ministre, on ne saurait condamner ni considérer comme une manifestation cosmopolite fâcheuse l'admission d'un étranger au conseil communal. Le cas particulier qui donna lieu aux conclusions du rapport de Parisel visait l'élection du citoyen Léo Frankel, hongrois d'origine. Ce choix, qu'avaient fait en connaissance de cause les électeurs, était d'ailleurs soutenable, et Frankel fut un des membres les plus distingués de la Commune, s'occupant plus spécialement des questions et des intérêts du Travail. Il eût toutefois été plus logique que la qualité de français fût exigible pour être membre de la Commune de Paris.

On avait, dans le camp des réactionnaires et des vaincus du scrutin du 26 mars, contesté, en masse, l'importance numérique du vote. Nous avons indiqué le peu de valeur réelle de ces critiques. Le nombre des inscrits, d'après les listes établies sous l'Empire au moment du plébiscite de 1870, avait certainement varié. D'abord, lors du plébiscite impérial, le chiffre des électeurs avait été grossi. On avait inscrit sans vérification, admis des inscriptions en bloc, et les doubles emplois étaient nombreux. Ensuite, la guerre, le siège, les décès et les départs en masse avant l'investissement et après la réouverture des portes avaient diminué considérablement le nombre des électeurs présents et faussé les calculs des votants présumables. Les chiffres des suffrages exprimés pour la Commune furent à peu près les mêmes que ceux du vote pour les municipalités en novembre 1871, malgré l'exode important qui suivit l'armistice de janvier. Il était donc difficile de trouver en mars une proportion équitable pour fixer le quorum électoral.

La Commune proposa de valider les six élections qui ne comportaient pas le huitième des voix, conformément à la loi de 1849. Ces conclusions furent adoptées et les six élec-

tions, auxquelles manquait la condition du huitième, furent validées. Il est exact que les circonstances dans lesquelles on avait voté, notamment le fait des listes remontant au plébiscite de mai 1870, permettaient de modifier les termes de la loi de 1849, mais on avait eu tort de viser cette loi dans le décret de convocation. On aurait dû prévoir une dérogation, et c'est avant le scrutin qu'il fallait prévenir les électeurs que la loi de 1849 ne pourrait être intégralement appliquée. Venant après le vote, cette constatation que les exigences de cette loi ne pourraient être maintenues, la guerre et ses conséquences ayant grandement modifié la composition du corps électoral parisien, cela paraissait une interprétation tendancieuse ayant pour effet de valider six élections incomplètes, qui n'avaient eu comme résultat qu'une majorité relative et ne pouvaient légalement être déclarées bonnes qu'après un second tour. Ceci n'avait du reste qu'une importance secondaire, car il est probable qu'un second tour, dans ces circonscriptions en partie désertées, n'eût pas amené un nombre plus grand d'électeurs et que les résultats eussent été à peu près les mêmes.

La question des Postes préoccupa justement la Commune, dès sa prise de pouvoir des services. Le dimanche 26 et le lundi 27 mars, ni lettres ni journaux ne furent distribués dans Paris. On aurait dû, dès le 26, agir vigoureusement. On laissa M. Rampont, jusqu'au 30, à la tête des services. Il profita de ce délai pour les désorganiser. Ce ne fut que le 30 mars, au soir, que le citoyen Theisz put prendre la direction des Postes et commencer le rétablissement des communications postales.

On était arrivé à la date du 1er avril. Ce jour-là M. Thiers lança dans les départements une dépêche annonçant « la fin prochaine d'une crise qui aura été douloureuse mais courte ».

La province était ainsi avertie. Vingt-quatre heures n'allaient pas s'écouler avant que les premiers coups de feu de la guerre civile n'aient éclaté, à Neuilly. Le plan de M. Thiers, conçu en trois parties, s'exécutait avec méthode et sûreté : commencé dans la nuit du 18 mars, sur la butte Montmartre, il allait être poursuivi dans la zone suburbaine à partir du 2 avril, pour s'achever dans une vapeur de sang et de fumées du 22 au 29 mai sur les hauteurs de Belleville. Comme les spectateurs du cirque romain, à l'abri, et criant : « Les chrétiens aux bêtes ! », les réactionnaires en sûreté, et aussi nombre de républicains peureux et abusés, allaient crier : « Les Communards au mur ! » et seraient satisfaits.

Il y eut cependant quelques exceptions dans quelques grandes villes, et des tentatives de résistance aux décisions de M. Thiers et de l'Assemblée se produisirent. Mais ce ne furent que des tentatives, et elles apparurent brèves autant qu'inutiles.

LIVRE II

—

LA COMMUNE DANS LES DÉPARTEMENTS

PARIS ISOLÉ

Paris agit seul, le Dix-Huit mars. Il demeura isolé au lendemain de l'insurrection. Cette solitude ne l'émut guère. Maître des services d'une grande capitale par la fuite du gouvernement, il se considéra comme indépendant. Il avait été si longuement séparé de la province, si accoutumé à l'oublier, à ne pas prendre conseil d'elle, qu'il se comporta les jours qui suivirent sa soudaine émancipation comme si la capitale était la France entière. Les parisiens pensèrent, agirent, décidèrent comme s'ils n'avaient rien à demander aux départements et rien à attendre d'eux. Paris confondit l'indépendance avec l'isolement. Ce fut une faute lourde,et penser ainsi était une sottise.

Il faut excuser cette mentalité, conséquence de la solitude obsidionale.

Si la Révolution au 18 mars eût été le résultat d'une conspiration mûrie lentement, si elle eût éclaté comme l'exécution d'un plan combiné à l'avance, les conjurés eussent certainement noué antérieurement des relations plus ou moins secrètes avec les militants départementaux,

échangé des vues avec les comités, et préparé une lutte en commun. Le soulèvement général eût été concerté. On eût attendu le jour où le signal de l'insurrection serait donné à Paris. La province eût aussitôt tenté d'y répondre. Peut-être même eût-elle devancé, comme cela s'était vu dans certaines villes au 4 septembre. Mais Paris avait été surpris, le 18 mars; la province le fut aussi. Elle avait appris en même temps, par M. Thiers, l'attaque et l'insurrection par la provocation sur la Butte suscitée,« dont l'étouffement était certain à bref délai », ajoutaient les dépêches officielles. Paris et la province, comme des parents qu'un événement a éloignés, cessèrent de s'intéresser à leurs aspirations réciproques. Ce n'était pas la brouille, mais la froideur.

M. Thiers vit nettement la situation, dont le sens échappait aux parisiens. Avec le concours des départements, l'insurrection pouvait devenir une révolution, et le gouvernement, en s'enfuyant de Paris comme le dernier des Valois, comme le dernier des Bourbons, comme Louis-Philippe, comme les ministres de Napoléon III, semblait laisser derrière soi tout espoir d'y rentrer. La Commune, acceptée par la France, devenait viable, établissait un régime nouveau, et n'avait plus qu'à faire régulariser son gouvernement provisoire, en attendant la réunion d'une Assemblée nouvelle, nommée avec mandat, non plus d'accorder des milliards et trois départements aux prussiens, mais de donner aux français une constitution républicaine. M. Thiers avait aussitôt compris que la clef stratégique et le secret de la victoire étaient hors des murs de Paris. Si la province bougeait à peine ou pas du tout, si les grandes villes ne soutenaient pas énergiquement et immédiatement la Commune, si enfin le gouvernement provisoire de Paris n'était pas sur-le-champ accepté, acclamé, la capitale ne devenait

plus qu'une cité insurgée, qu'il serait facile de maintenir isolée. Paris deviendrait comme un lazaret, la contagion révolutionnaire ne pourrait se propager au dehors. Paris alors, faute de secours, serait inévitablement destiné à capituler ou à être pris de vive force. Il fallait donc circonscrire le foyer de la rébellion, empêcher l'incendie révolutionnaire de gagner les départements. Il était urgent que la province n'adhérât point, même en paroles ou par des manifestations trop vives, au mouvement parisien, et que cette adhésion, si elle se produisait sur certains points, fût si faible, si particularisée, qu'on pût aisément la tenir pour nulle et rapidement la comprimer. Habilement, M. Thiers, dès le second jour, à peine remis de son alerte du quai d'Orsay, satisfait de son évasion réussie, se trouvant rassuré à Versailles, au moins provisoirement, s'efforça de parler à la province, de l'amadouer et de la paralyser. Il s'agissait avant tout de détourner les corps élus, les groupes militants, d'entrer en rapports avec les insurgés parisiens, qu'il dépeignit aussitôt comme des rebelles sans importance, déjà châtiés ou près de l'être. Il agit, de l'hôtel de la préfecture de Seine-et-Oise, comme s'il eût été toujours maître du pouvoir central, installé au quai d'Orsay ou à l'Elysée.

Il appuya son dire de dépêches mensongères, annonçant qu'il avait 40.000 hommes sous la main, qu'il était à la veille de rentrer avec cette force dans Paris pour y rétablir l'ordre. Il affirmait en même temps que la majorité de la population désapprouvait le mouvement, qu'on devait le considérer comme une simple émeute dont le gouvernement aurait facilement raison. La poste, le télégraphe, dont ses agents conservaient la direction et aussi la manipulation, ne transmettaient que des renseignements erronés, rédigés à Versailles, et surtout des nouvelles fausses de la capitale, que des agents restés à Paris expédiaient. On crut dans les

grandes villes, où les journaux de Paris favorables à l'insurrection ne purent parvenir, qu'il s'agissait d'une audacieuse tentative sans portée ni lendemain. Etait-ce un soulèvement patriotique, révolutionnaire, socialiste, quelques dépêches disaient bonapartiste ? On ne savait pas au juste. Cet accès de fièvre parisienne apparaissait analogue aux échauffourées antérieures, au 31 octobre et au 22 janvier; donc les provinciaux devaient juger que cette crise, comme les autres, n'aurait pas de suites.

Il y eut bien des tentatives d'adhésion au mouvement, en plusieurs villes, mais ce ne furent là que des manifestations révolutionnaires sans appui ni racines, des explosions isolées, des initiatives émanant de minorités insuffisantes, privées de chefs reconnus et acceptés, par conséquent vouées à l'avortement. Ceci est pour les premiers jours. Par la suite, dans plusieurs départements, il se produisit des démonstrations relativement importantes, mais généralement pacifiques et légales, en faveur de la cause parisienne. On publia des propositions d'entente, on organisa des réunions et l'on afficha des ordres du jour. En même temps on envoya des délégués à Versailles, on lança des appels à la conciliation, on tenta même un congrès à Bordeaux. Ce ne furent que des efforts sans cohésion et sans importance générale. M. Thiers n'en pouvait être effrayé. Il continuait avec assurance à faire avancer ses troupes, redoublait l'intensité du bombardement commencé dans les premiers jours d'avril. Il recevait et renvoyait les délégations départementales qu'on lui adressait, ou qui se présentaient spontanément, avec les meilleures paroles, jurant qu'il ne permettrait pas qu'on touchât à la République, ce qui satisfaisait les bons délégués. Il promettait aussi que sa victoire certaine sur les révoltés parisiens serait accompagnée de modération et de clémence.

Sauf à l'égard de quelques individualités, comme les assassins de Clément-Thomas et Lecomte, il y aurait indulgence pour tous les égarés. Il ponctuait ces fourberies en congédiant les envoyés départementaux, aux sentiments retournés et ravis de l'accueil, avec cette audacieuse affirmation: « J'ai été proscrit, Messieurs, je ne serai jamais un proscripteur! » C'était l'équivalent de la déclaration de Trochu : « Le gouverneur de Paris ne capitulera jamais ! » Le général jésuitiquement se promettait de se dérober, le moment venu, en passant la plume à Vinoy pour signer la capitulation. M. Thiers, victorieux, devait aussi transmettre à Mac-Mahon, aux Conseils de Guerre, et à la Commission dite des grâces le rôle de bourreau et de proscripteur qu'il se défendait d'accepter.

L'interception des dépêches, la suppression des journaux, le défaut de renseignements exacts et l'ignorance de la situation réelle furent pour beaucoup dans l'indécision de la province, au premier moment. Par la suite, le refus des groupes dirigeants et des personnalités notoires des départements d'admettre la révolution faite à Paris succédèrent aux quelques efforts révolutionnaires tentés sur certains points du territoire. Ce désaccord entre Paris et les Départements était fatal, et c'était la conséquence logique de l'état du pays.

DEUX MENTALITÉS, DEUX FRANCES

Jamais il n'y avait eu pareille interruption prolongée de communications, non seulement matérielles, mais morales et sentimentales, entre la capitale et la France.

En 1830, en 1848, la nouvelle de la chute de la monarchie avait été accueillie dans plusieurs cités républicaines avec des transports de joie. Les autres, celles qui conte-

naient des éléments récalcitrants ou timorés, n'osèrent protester, et finalement se rallièrent.

En juillet 1830, comme au 24 février 1848, l'opinion était préparée au renversement de la royauté. Des voix écoutées, dans les banquets et les réunions, avaient disposé l'opinion à la révolution attendue. La république, bien que n'ayant pour elle qu'une minorité, pouvait, devait être acclamée ou subie partout, dès que Paris l'aurait proclamée. L'établissement de la royauté orléaniste ne fut qu'un tour de prestidigitation de la part des notabilités dirigeantes, adroitement exécuté et passivement supporté. La République fut escamotée, mais la royauté de droit divin disparut aussi. La capitale ayant, au 24 février, par un coup de force, dispersé les pouvoirs établis, la province avait approuvé immédiatement une expulsion qu'elle comprenait. Son consentement était acquis à l'avance. Au Deux-Décembre 1851, la province, sauf sur quelques points, où se produisirent de louables résistances partielles, ratifia également l'insurrection bonapartiste. C'est qu'elle était peu satisfaite du régime existant. L'impôt des 45 centimes habilement exploité dans les campagnes, la crainte des « rouges » issue de la révolte de juin, les divisions de l'Assemblée législative, ses manœuvres monarchiques et la mutilation du suffrage universel disposèrent l'opinion à la soumission. En outre, le pouvoir parisien disposait de la propagande napoléonienne effrénée, à double face, du prince-président. Maître de la puissance exécutive et de l'armée, ayant placé à la tête des principaux services administratifs ses créatures, il se trouvait légalement supérieur à chaque représentant et à l'Assemblée même, par les suffrages plébiscitaires. Il était en outre porté par le prestige du nom du grand homme. Tous ces éléments favorables servirent le coup d'état. Aux uns, Louis-Napoléon était pré-

senté comme rassurant la propriété, protégeant le clergé, rétablissant la prospérité industrielle, faisant monter la rente, maintenant l'ordre et comme le sauveur providentiel seul capable de contenir les agitations révolutionnaires, tandis que, pour d'autres, on faisait de lui le démocrate devenu puissant, l'homme du socialisme pacifique, un César populaire, s'étant préoccupé comme publiciste des questions sociales. Le prince-président se donnait comme le défenseur des déshérités, l'apôtre de l'extinction du paupérisme, le protecteur des intérêts corporatifs, le dictateur plébéien qui devait satisfaire les appétits de la classe ouvrière. Enfin ce César, qui était surtout un Catilina, se proclamait le vengeur du suffrage mutilé, le champion du peuple, à qui son avènement allait rendre le bulletin de vote, tandis que seraient dispersés, empoignés les auteurs odieux de la loi du 31 mai. Il mâterait ces parlementaires devenus factieux, qui voulaient restreindre la République après l'avoir déshonorée. Le coup d'état parisien parut acceptable et même rassurant aux habitants des départements, sauf à quelques républicains plus clairvoyants, ceux que le nom de Napoléon, loin d'attirer, effrayait. La province ne fit donc qu'une résistance éparse et insuffisante, rapidement étouffée. Les scrutins prouvèrent bientôt le peu de consistance de l'opposition; l'accord se fit entre la capitale et les départements sur l'acceptation de l'empire. Plus tard, changement d'approbation, mais même entente. Au 4 septembre, les départements non seulement suivirent Paris dans le reniement du régime impérial, bien qu'il eût été récemment consacré à nouveau par le plébiscite, mais, en plusieurs endroits, le devancèrent, et la capitale n'eut pas la primeur de la proclamation de la République. La catastrophe de Sedan, et l'indignation contre l'auteur de la guerre qui s'était laissé vaincre avaient

fait l'accord de tous les Français. Les départements n'eurent donc pas d'hésitation à approuver cette insurrection, faite pourtant en présence de l'ennemi ; des commissaires venus de Paris firent sans difficultés reconnaître le gouvernement qui s'était nommé lui-même. Personne ne s'avisa de considérer comme une usurpation l'envahissement du corps législatif et la proclamation, au hasard et sans intervention du peuple, d'un certain nombre de députés qui s'étaient désignés entre eux pour être chefs. Le 4 septembre, qui pouvait être interprété comme une émeute locale, intéressant les seuls parisiens, et contre laquelle l'indifférence provinciale pouvait être logique et l'hostilité légitime, fut ainsi, comme par une grâce d'Etat, accepté, et son gouvernement fut instantanément reconnu par toute la France. On obéit au télégraphe.

Au Dix-Huit mars et à la suite des événements dont cette journée fut le point de départ, la mentalité départementale apparut bien différente. L'invasion avait coupé la France en morceaux. La vie nationale ainsi sectionnée, il n'y avait plus ni échange ni mélange entre les diverses parties du corps social. La circulation des idées, la transfusion des sentiments avaient été irrégulières et interrompue, et ce désordre dans les veines du pays avait persisté, les communications rétablies. La suture faite entre les tronçons, le corps social n'avait pas retrouvé son fonctionnement normal.

Parisiens et provinciaux semblaient devenus des voisins, non plus des compatriotes. Leurs pensées, leurs aspirations, leur manière de voir les choses, de les apprécier, étaient dissemblables, comme l'avait été leur existence depuis huit mois. On ne parlait plus la même langue, ayant été si longtemps sans se parler. Il y avait eu séparation de fait : le divorce est imminent, quand, fut-ce à la suite d'une catastrophe survenue, chacun des époux a dû vivre à part. L'é-

tiquette de la République servait encore de lien ; mais, sans être brutalement coupé, ce lien national s'était détendu et pouvait tout à coup apparaître par places dénoué. La province rendait volontiers hommage aux parisiens et parisiennes assiégés, bien que, pour certains sceptiques des bords de la Garonne ou de la Durance, leur héroïsme eût consisté surtout « dans la mastication du bifteck de cheval et dans la privation de croissants pour le café au lait du matin ». Beaucoup estimaient cet héroïsme intempestif et même fâcheux. Ils ne voulaient considérer que son résultat, négatif pour Paris et désastreux pour la province, puisqu'il avait prolongé la guerre pour toute la France et retardé la bienheureuse paix. Les plus sincères avouaient familièrement que Paris les « embêtait », et qu'ils en avaient « plein le dos » de sa domination. Elle avait trop duré, cette prépondérance orgueilleuse et autoritaire que rien d'avantageux ne justifiait. On avait assez subi les caprices de la capitale. Paris faisait et défaisait les gouvernements, et, comme s'il s'agissait de la mode des chapeaux, on devait adopter sans discussion la forme que son caprice avait choisie. Il fallait se conformer à la volonté et aux fantaisies de Paris, avoir ses goûts et toujours lui emboîter le pas. La province commençait à être lasse de tant d'obéissance et irritée de ce rôle de demoiselle suivante. A la première occasion on s'en affranchirait. L'heure propice n'était-elle point venue? Déjà il y avait eu, dans certains pays du Languedoc, un désaccord, qui avait dépassé les revendications décentralisatrices, et le séparatisme avait pu être envisagé, en des cités méridionales, sans indignation. Les félibres, pour la plupart catholiques et royalistes, avaient acclamé la poétique invocation de leur principal troubadour, Frédéric Mistral, notant dans son patois harmonieux les doléances de la Provence, sœur cadette, qu'il représen-

tait prisonnière dans une tour, victime de la France, sœur aînée impérieuse. Et la sœur captive soupirait dans l'attente de la délivrance. Paris au Dix-Huit mars venait encore d'annoncer une révolution qu'on ne désirait pas et de notifier un gouvernement inattendu, composé de gens dont personne n'avait entendu parler. Il invitait à reconnaître comme chefs ces intrus. On n'obéirait pas cette fois. On ferait l'oreille sourde à ce nouveau caprice. La province ne répondrait plus au télégraphe, comme une servante à la sonnette.

Le mouvement du Dix-Huit mars avait été une surprise pour tout le monde, surtout pour les départements. Les provinciaux furent désagréablement dérangés dans leur premier repos. Ils n'étaient pourtant pas enthousiasmés par cette Assemblée nationale qu'ils avaient nommée un peu au hasard, et seulement afin de se débarrasser à tout prix des prussiens. Envers les hobereaux de la droite, qui supportaient Thiers, en attendant mieux, la province montrait certainement de la défiance. L'opinion départementale ne voulait pas d'une restauration monarchique. La purge amère de Sedan avait fait rejeter l'empire à la France écœurée, et elle n'était point disposée à revenir à son vomissement. Son estomac délabré ne réclamait que la diète, les émollients. Elle voulait la paix au dedans comme elle l'avait obtenue à l'extérieur. Elle était prête à considérer comme des prussiens ceux qui voulaient recommencer les combats à l'intérieur, entre soi, susceptibles de raviver la guerre étrangère à peine éteinte. On avait un régime républicain modéré, supportable, on devait s'y tenir et ne pas chercher une République extrême avec des excitants nouveaux, provoquant dans tout le corps social des contractions pénibles, la mort peut-être.

Aux premières nouvelles des événements survenus à

Paris, les républicains des principales villes furent étonnés, les fonctionnaires attendirent inquiets, et la majorité de la population se demanda quelle lubie inattendue agitait ces parisiens-là ! Ils voulaient encore des émeutes, des barricades, des coups de feu, des désordres, des ruines ! Ils trouvaient donc qu'il n'y en avait pas eu assez ? Et puis, que réclamaient-ils, puisqu'on avait la République ? Durant la guerre, les esprits départementaux, dans les camps des mobilisés, dans leurs villes occupées ou s'attendant à l'être, n'avaient pas eu l'échauffement provenant de la stagnation aux remparts, l'énervement des postes, avec la promiscuité des classes, la communauté des espoirs, l'attente fiévreuse d'un succès, l'espoir de la délivrance qui unifiait riches, pauvres, bourgeois, ouvriers, patrons et employés. Tout baraquement alors prenait des aspects de club. Entre deux factions, on discutait, avec les chances du siège et les moyens les plus puissants, et souvent les plus saugrenus, de repousser l'ennemi, les réformes sociales et les conditions à imposer au gouvernement quand on se trouverait, d'une façon ou d'une autre, débarrassés de l'ennemi. Même dans les bataillons des quartiers du centre, les bataillons bourgeois, on admettait qu'il y avait des changements sociaux importants à accomplir, et que le gouvernement républicain devrait se préoccuper de la condition des travailleurs, l'améliorer.

Le Dix-Huit mars à Paris n'eut pas de prime abord le caractère d'un mouvement véritablement socialiste. On en a trouvé la démonstration dans le volume précédent. Le socialisme, avec l'avènement de la Commune, vit seulement plusieurs de ses chefs amenés au pouvoir. La Révolution sociale au Dix-Huit mars et dans les premiers jours qui suivirent, n'était aucunement le but, l'idée des 215 bataillons qui s'étaient fédérés au Waux-Hall. De vagues

aspirations réformatrices étaient seulement répandues surtout parmi les compagnies des quartiers populaires. Si le mouvement qui suivit l'attaque des Buttes et la reprise des canons avait eu un aspect exclusivement socialiste, comme l'a supposé tendancieusement, et après coup, l'allemand Karl Marx, la Commune n'eût trouvé que des adhésions restreintes au milieu d'hostilités nombreuses. Ce fut le contraire qui arriva. Mais l'espoir socialiste demeurait au cœur des principaux militants, et ceux qui furent choisis, ou qui se proposèrent, pour se rendre dans les départements, afin de gagner des adhésions collectives et de constituer des fédérations, en faisant connaître dans les principales villes la nature du mouvement parisien, en faussèrent l'expression. Ils se présentèrent comme les organisateurs d'une République Sociale, pour laquelle la province n'était pas préparée, dont elle avait l'effroi. Dans le mouvement parisien, elle vit une révolte des pauvres contre les riches, presque une Jacquerie prêchée chez elle par ces étrangers, apôtres inquiétants. Aussi les envoyés échouèrent-ils dans leur mission et n'entraînèrent-ils personne. Ils ne purent que susciter des rébellions partielles, et, sans rien organiser, ils ne parvinrent à provoquer que des parodies éphémères et restreintes de la Commune de Paris.

Deux faits principaux dominèrent la situation, vinrent s'ajouter à la résistance qui était dans les esprits, rendirent sourdes les oreilles départementales aux offres de service et aux boniments des commis-voyageurs en Révolution, venus de Paris. D'abord l'insuffisance personnelle et le défaut d'autorité de ces envoyés parisiens, ensuite l'ignorance profonde des titres, des talents, des noms aussi de ceux qui les envoyaient, au nom de qui ils parlaient. Qu'étaient-ils ces délégués qui s'abattaient sur une place où on ne leur connaissait pas de répondants? Ils venaient déba-

ler les manifestes d'agitateurs anonymes, ils débitaient des appels à une Révolution suspecte, et les patrons dont ils se recommandaient étaient aussi inconnus, aussi inquiétants qu'eux-mêmes. On était surtout défavorablement impressionné par l'abstention des républicains illustres, ou simplement notoires, dans le gouvernement nouveau. Les membres de la gauche, les anciens opposants du temps de l'empire, n'étaient nullement démonétisés dans les départements. Si Thiers et Jules Favre avaient été les seuls, parmi les membres de la Défense nationale, qui aient pu se faire élire au 8 février, à Paris, la plupart de leurs collègues, presque tous ceux qui avaient fait partie de l'opposition dynastique, libérale ou républicaine, avaient été envoyés à l'Assemblée nationale par la province. Or, ces chefs, non seulement n'approuvaient pas le mouvement, mais le combattaient. Ils se trouvaient, non à Paris, mais à Versailles. Ces singuliers envoyés parisiens ne se présentaient pas au nom de Louis Blanc, de Victor Hugo, de Raspail, de Gambetta, qui désapprouvaient plus ou moins ouvertement la révolte parisienne. Par la suite, la démission des députés et des maires qui avaient été élus membres de la Commune ne fit que renforcer la défiance départementale. Ces anciens opposants républicains, hors Paris, avaient conservé leur prestige. Là où ils n'étaient pas, ne pouvait être la République, pensaient les provinciaux. Ils s'abstinrent à leur exemple, ou ne persistèrent pas dans leur premier mouvement, qui avait été, dans quelques grandes villes, favorable à la Commune. Des républicains locaux l'avaient proclamée, à l'exemple de Paris, en plusieurs cités, mais ils ne voulurent pas la maintenir. Cette inertie de la province, avant même que l'action militaire fût commencée, pouvait, dès le 1er avril, faire prévoir l'impuissance de l'insurrection parisienne et sa défaite inévitable.

§ I. — La Commune a Lyon

LE 4 SEPTEMBRE A LYON

Dès le lundi 19 mars, Lyon, seconde ville de France, parut s'agiter. L'adhésion à la Commune de cette cité républicaine, si considérable par sa richesse, sa population ouvrière, sa situation administrative et régionale, son antique renommée de métropole religieuse, de capitale romaine, de centre géographique et commercial, pouvait être décisive. Lyon eût entraîné tout le midi, et arrêté M. Thiers dans son entreprise. En maintenant, en imposant le régime communaliste, par sa fédération avec Paris, Lyon eût forcé l'Assemblée de Versailles à transiger, peut-être à accepter la convocation d'une Constituante. Alors la Révolution était accomplie. Il n'y avait plus deux Frances, mais une seule nation réunie sous le drapeau de la République démocratique, avec la Fédération des Gardes Nationales et des Communes de France, recevant l'inspiration et la direction de la Commune de Paris. Les sentiments décentralisateurs et autonomes de Lyon semblaient favoriser cette alliance, qui eût réalisé le rêve d'Etienne Marcel.

Le mouvement cependant dura peu à Lyon. Il reprit et se prolongea dans quelques villes : Marseille, Saint-Etienne, Narbonne. Il fut comprimé rudement ou languit ailleurs, comme un foyer où manque le combustible. L'incendie annoncé, redouté, s'éteignit bientôt partout. La rébellion, un instant menaçante, dégénéra en protestations inutiles et en manifestations sans portée. L'insurrection du Dix-

Huit mars, comme un fleuve dont on a détourné la source, devint stagnante et s'envasa.

Ce n'était plus à Lyon l'agitation des farouches révoltes de novembre 1831. La Croix Rousse, sur laquelle tous les gouvernements, à toutes les époques, et à l'heure présente celui de Versailles surtout, avaient fixé des regards inquiets, n'apparaissait plus redoutable. Elle se montrait, sinon satisfaite, du moins épuisée par la guerre et par le malaise commercial et industriel qui en avait été la conséquence. Les canuts ne demandaient qu'à entendre battre les métiers. Le tocsin et le rappel ne les émouvaient plus. A la Guillotière, seulement, on signala des troubles et une insurrection s'ébaucha.

Au 4 septembre, de grand matin, des groupes s'étaient formés place des Terreaux, devant l'Hôtel-de-Ville, acclamant la République, que Paris n'avait pas encore proclamée. La ville de Lyon était, comme Paris, en dehors du droit commun, sous la tutelle d'un préfet-administrateur, et privée d'un conseil municipal élu. L'Hôtel-de-Ville fut envahi, et l'on improvisa un conseil dit de Salut Public, qui fut alors la seule autorité obéie. La République fut solennellement proclamée par l'un des membres de ce conseil, M. Durand, se montrant au balcon de la place des Terreaux, où le drapeau rouge fut arboré. Le Préfet, M. Sancier, qui s'était refusé à proclamer la République, fut gardé prisonnier. Dans la soirée la foule cria : « Aux armes ! » Des groupes se formèrent en vue de prendre les fusils. On savait en trouver dans les forts encerclant Lyon, quelques-uns étant dans la ville même, la surveillant, la dominant. La garde-nationale était formée, ses officiers étaient élus, mais elle n'avait pas encore reçu de fusils. Elle en prit le lendemain. Toute la population se trouva armée avec elle.

Le Comité de Salut Public fit afficher une brève proclamation, avec l'en-tête: République Française-Commune de Lyon. Elle disait : « Les malheurs de la Patrie nous dictent notre devoir. Nous décrétons immédiatement la déchéance de l'Empire et la proclamation de la République. »

Parmi les membres de ce Comité de Salut Public figuraient les citoyens : Barodet, Chanoz, Andrieux, Durand, Lentillon, Favier, Magnard, Grosbois, Chanal, Castanier, docteur Crestin, Chaverot, etc..., tous bons républicains, patriotes et dévoués, mais pour la plupart neufs et timides, ayant été tenus jusque-là à l'écart des affaires publiques. Le gouvernement de la Défense nationale, informé de la constitution du Comité provisoire de Lyon, le reconnut par une dépêche parvenue à onze heures du soir, l'invitant à sauvegarder l'ordre et à maintenir la tranquillité de la ville. M. Challemel-Lacour, délégué du gouvernement, arriva bientôt. Cet universitaire dogmatique et sec, qui n'avait que le formulaire de democratique, déplut à tout le monde dès son entrée. Le Comité de Salut Public était fier de l'audace qu'il avait montrée en proclamant la République, sans attendre le mot d'ordre de Paris, sans se préoccuper de ce qui se passait dans la capitale. Cette initiative hardie l'effrayait aussi un peu, après coup. Elle pouvait devenir périlleuse pour les personnalités modestes et sans mandat, qui, l'empire étant encore nominalement le gouvernement légal, avaient osé spontanément lui substituer le régime républicain. Challemel-Lacour ne parut pas admirer le courage de ces précurseurs et ne leur fit aucun compliment. Il joua trop au proconsul,et considéra comme des révolutionnaires ces paisibles citoyens qui portaient le nom,un peu lourd,des commissaires de la Convention.

Il les intimida, et fit, à plusieurs,l'effet d'un second préfet impérial. L'un des membres du Comité de Salut Public,

le docteur Crestin, avait été désigné comme maire provisoire du 3e arrondissement de Lyon, quartier de la Guillotière. Il se rendit aussitôt à cette mairie, dont le titulaire lui remit sans difficultés les clefs, cédant même avec empressement la place. Le docteur Crestin parut au balcon de la mairie, devant laquelle la foule s'était amassée : il y proclama la République, en annonçant qu'un comité provisoire fonctionnait déjà à l'Hôtel-de-Ville, et il proposa d'en désigner un spécial pour la Guillotière. Vingt noms furent acclamés. Les membres choisis se réunirent aussitôt à la mairie, prirent le nom de : Comité révolutionnaire. Ils élurent le docteur Crestin, président.

Challemel-Lacour, de plus en plus gourmé et bourgeoisant, ne voyait pas avec satisfaction un Comité, s'intitulant révolutionnaire, s'installer à la Guillotière. Il ne parvenait pas non plus à s'entendre avec le Comité de Salut Public de la place des Terreaux. Il se hâta de convoquer les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal, qu'il espérait modéré, hostile aux aspirations populaires. Les élections eurent lieu les 15 et 21 septembre. Cinquante membres furent élus, parmi lesquels la plupart des membres du Comité de Salut Public et du Comité révolutionnaire de la Guillotière. M. Hénon, l'ancien Cinq sous l'empire, fut élu maire, avec MM. Barodet, Durand, Chépié, Condamin, Chaverot et Chavanne, pour adjoints.

Le gouvernement de Tours, par un décret du 24 septembre, avait annoncé que la Prusse avait refusé un armistice pour faire des élections générales, qu'elle posait des conditions exorbitantes à cet armistice : la reddition de Strasbourg, de Toul, et la cession, comme garantie, du Mont-Valérien.

La proclamation, énergique, se terminait ainsi :

« A d'aussi insultantes prétentions, on ne répond que

par une lutte à outrance. La France accepte cette lutte et compte sur tous ses enfants. » Le décret suspendait et ajournait toutes les élections municipales, et celles pour l'Assemblée Constituante. Les préfets étaient autorisés à maintenir les municipalités provisoires. M. Challemel-Lacour, en vertu de ce décret, maintint en exercice le conseil municipal de Lyon. Ce conseil poursuivit assez paisiblement le cours de ses séances. Il décerna au général Garibaldi « citoyen italien et citoyen américain » le titre de « citoyen lyonnais ». Il décida aussi le maintien, sur la place Bellecour, du cheval de bronze, portant Louis XIV, œuvre du sculpteur lyonnais Lemot, mesure raisonnable et inoffensive.

MEURTRE DU COMMANDANT ARNAUD

Des désordres, sans durée, troublèrent les dernières journées de septembre. La ligue du Midi, exubérante et brouillonne, avait délégué à Lyon le général américain Cluseret, qui, par l'entremise du fameux Andrieux, futur préfet de police fantaisiste, s'aboucha avec des anarchistes comme Saignes, Albert Richard et le communiste russe Bakounine. Ceux-ci, soutenus par deux ou trois cents gardes nationaux, tentèrent un mouvement sur l'Hôtel-de-Ville, qu'ils envahirent. Ils en furent bientôt débusqués. Dans la bagarre, M. Hénon, maire de Lyon, reçut un coup de crosse en pleine poitrine, dont il souffrit longtemps, et Bakounine, un géant pourtant, fut bousculé et envoyé dans le bassin de la place des Terreaux. Ce bain imprévu rafraîchit les idées du russe et aussi celles des révolutionnaires qui le suivaient sans but bien défini. Albert Richard et Bakounine, entre autres sottises, prêchaient l'abstention devant l'ennemi, et réclamaient une contribution sur les

riches. Les émeutiers se dispersèrent. Leurs chefs, arrêtés, gardés prisonniers à l'Hôtel-de-Ville, furent relâchés le soir même.

Cluseret et Bakounine, comme étrangers, et en vertu d'un arrêté d'expulsion, furent conduits à la gare et immédiatement expédiés à la frontière.

Deux légions de mobilisés du Rhône avaient été formées; l'ordre vint de les diriger sur le corps d'armée de l'Est. Les mobilisés lyonnais se comportèrent bravement à Nuits. D'autres légions furent l'objet de décrets, mais l'une ne put être organisée à temps pour prendre part aux combats, et se retira en Suisse avec les débris de l'armée de Clinchant. Les autres restèrent à Lyon. L'envoi à l'ennemi d'hommes mariés, incorporés dans ces légions, suscita un sanglant épisode. Sur la nouvelle erronée que, dans un combat autour de Nuits, les bataillons lyonnais avaient été anéantis, le 20 décembre, une grande émotion se produisit à la Croix-Rousse. Une manifestation s'organisa. Les hommes de désordre, comme il s'en trouve toujours en ces circonstances pour exciter la foule et pousser aux pires excès, lancèrent en avant des femmes, portant des drapeaux rouges et aussi des drapeaux noirs. On criait : « A l'Hôtel-de-Ville ! A bas les bourgeois ! A bas le conseil municipal ! Enlevons-les ! » Une réunion publique avait lieu salle Valentino. Les manifestants, descendant vers la place des Terreaux, envahirent cette réunion. Les motions les plus violentes alors se produisirent.

Un commandant de la garde nationale, nommé Arnaud, eut la malencontreuse idée de vouloir ramener au calme cet auditoire en délire. Il fut entouré, renversé, piétiné. Il se releva meurtri, avec des écorchures aux mains et au visage, les vêtements déchirés. Pour se dégager, autant que pour intimider ses assaillants, le commandant prit son

revolver dans sa gaine. Il leva l'arme, tira en l'air. Ce fut une témérité inutile. Il eût été plus sage, en présence de l'exaspération intense,de prononcer quelques paroles conciliantes, puis de s'effacer. Des interventions se fussent produites, amenant un répit et des diversions, qui eussent permis au commandant de sortir de la bagarre, d'avoir la vie sauve. La détonation, bien qu'inoffensive, exacerba la nervosité ambiante. Peut-être s'il eût tiré en plein, couchant sur le sol un ou deux de ceux qui s'acharnaient sur lui, Arnaud eût-il profité de la stupeur des uns, de la crainte des autres, et aurait-il pu se frayer un passage, et échapper, sauf à répondre par la suite de son acte de violence.

La plus ferme contenance, la résignation, les appels à l'humanité, à la raison, comme les plus touchantes prières n'ont jamais sauvé les malheureux enveloppés dans un tourbillon de menaces et de haines. Dans ces tristes et fréquents épisodes des temps de révolution, mieux que la soumission et la lâcheté, l'énergie et la résistance servent de bouclier.

Au coup de feu inutile, et qui n'intimida personne, des cris de fureur et de mort répondirent. « Il faut le juger ! » hurlèrent vingt voix. Aussitôt des poignes solides s'abattent sur Arnaud. Il est maintenu, paralysé. Vainement il se débat et proteste encore. On le soulève, on l'emporte. Il est déposé au pied de la tribune, aussitôt transformée en tribunal. Un jury martial s'improvise. Des noms sont lancés. Des jurés sommaires prononcent rapidement la peine de mort. Arnaud, sur un banc, où ses accusateurs le gardent, veut encore se justifier. Il essaie de prononcer quelques paroles. Des huées couvrent sa voix. On l'entraîne violemment au dehors. Il est nu-tête, du sang coule sur ses joues. Il est poussé dans la rue. Des faces contrac-

tées par la fureur l'environnent. Des poings sont tendus. On le serre à l'étouffer. Les assaillants qui l'entourent, hurlent et menacent, cherchent à l'atteindre, frappent ceux qui s'efforcent de le protéger. Arnaud se sent perdu, se tait, et, étourdi, impuissant, épave roulée par le torrent humain, il se voit emporté vers un but inconnu. Plusieurs fois, il trébuche et tombe en route. On le relève. Il redresse la tête et semble vouloir encore en imposer à ses bourreaux. Un peu d'ordre cependant s'est établi dans la foule confuse et vociférante. On a pris le pas, et le commandant, encadré, semble un prisonnier régulièrement acheminé vers une prison. La marche pressée est scandée par les cris : « A mort ! au mur ! »

Le cortège tumultueux rencontre, en dévalant de la pente, un poste de gardes nationaux. Les hommes de garde sont sortis, regardent passer, n'interviennent pas. Un courageux citoyen surgit alors et tente de s'interposer. C'est le docteur Alphonse Jantet, très connu, très estimé. Les frères Jantet sont directeurs de journaux ; l'un d'eux, Lucien, devait par la suite fonder le grand journal *Lyon-Républicain*. Le docteur revenait de visiter un malade, boulevard de la Croix-Rousse. Il reconnut avec surprise et douleur, au milieu de ces forcenés, le commandant Arnaud, qu'il estimait comme un honorable citoyen et comme un excellent républicain. Il ne s'expliqua pas ce qui l'avait poussé au milieu de cette cohue féroce. Alphonse Jantet s'avança, s'efforçant de le sauver :

J'arrêtai ce millier d'hommes armés, a déclaré le docteur devant le Conseil de guerre. Je leur dis que nous ne devions pas souiller de sang la République... J'avais à peine prononcé ces paroles que je fus saisi, entraîné pour être fusillé avec le commandant Arnaud. A force d'énergie je parvins à me dégager, ne cessant de répéter que la vie humaine est inviolable. Si quel-

ques hommes courageux m'avaient secondé nous aurions sauvé le commandant Arnaud.

M. Jantet fut félicité de sa noble et périlleuse conduite, par le Conseil.

Parvenu à un endroit nommé le Clos Jouve, la bande désordonnée fit halte. Arnaud fut conduit dans le clos, et adossé au mur. Le peloton d'exécution était formé, l'attendait. Des fusilleurs de bonne volonté s'étaient empressés, escortés de gônes gouailleurs et féroces. Ils avaient pris le devant au pas de course et s'étaient formés sur deux rangs. Les fusils étaient chargés ; il n'y avait plus que le signal à donner. Arnaud gardait toujours la plus ferme attitude, en face de la foule, aux rangs pressés, rangée en demi-cercle. On se poussait pour mieux voir, on se disputait les places au premier rang. Ceux du second rang se haussaient, cherchant à passer leur tête dans le créneau des épaules. Plus de cris. On se taisait dans l'attente. Du boulevard de la Croix-Rousse, montaient par bouffées des rumeurs de gens en retard, qui ne savaient rien de ce qui se passait, accouraient, curieux attirés par le rassemblement.

Dans le silence relatif que troublait seulement le clapotis confus de ce flot humain, arrêté, devenu stagnant, on entendit un commandement sourd : « Apprêtez armes ! Joue !... Feu !... » Comme une étoffe qu'on déchire, la mousqueterie fit entendre un craquement prolongé, puis un lourd silence tomba. Une voix alors s'élève, une voix encore forte, mais haletante et déjà oppressée. C'était la voix du commandant, à terre, mais non tué, se relevant à demi et s'appuyant sur un coude ; il exhalait un vœu suprême : « Vive la République ! » Le commandement de feu retentit pour la seconde fois, après un bref et sec maniement d'armes. A cette seconde décharge, les plus rap-

prochés perçurent un faible murmure, la voix d'un homme renversé qui essayait de crier encore : « Vive la République! » Le commandant Arnaud gisait sanglant, allongé sur le sol, la tête de côté à demi soulevée, un bras en avant dans un instinctif mouvement de protection. Il laissa enfin retomber sa tête sur la terre, et ne bougea plus. Un des fusilleurs s'approcha, le revolver à la main, se pencha, et dans la direction de l'oreille tira à bout portant l'horrible coup de grâce traditionnel. La foule alors s'écarta. Puis elle s'écoula grondante et grognante. Bien peu de ceux qui la composèrent et qui ont voulu, qui ont exigé ce meurtre, osèrent regarder à terre. Quelques-uns, en passant devant le cadavre, machinalement se découvraient. Sans tourner la tête, la plupart se hâtèrent de quitter le Clos Jouve. Les gônes s'étaient enfuis, peureux, dès que l'homme fut tombé. Chacun des assistants, indécis et mécontent, regagna son logis, laissant la réunion et l'émeute interrompues. L'irritation nerveuse des femmes était tombée avec la secousse des détonations. La fièvre des hommes aussi s'apaisa : la vue du sang l'avait coupée.

Ce crime, identique à tant d'autres qui tachent les insurrections à leur début, et qui sont comme la mise en train de la machine révolutionnaire, fut un acte impulsif de la foule, un de ces méfaits de la collectivité, dont tout le monde est coupable et personne responsable. Ceux même qui ont directement participé au meurtre, qui ont déchargé leurs armes sur l'infortuné commandant, ont agi à peu près inconsciemment. Ce fut comme une électricité, accumulée en eux, qui dégageait l'étincelle. Ces explosions de fureur, comme celle dont M. de l'Espée, à Saint-Etienne, fut la victime, comme le meurtre des généraux Clément Thomas et Lecomte, ne sauraient être imputées à aucun parti. Les foules orageuses, en temps de révolution, sont sillonnées

d'éclairs; malheur à qui s'expose imprudemment à en faire jaillir la foudre.

Des obsèques imposantes furent faites au commandant Arnaud. Gambetta vint de Tours, avec Spuller, pour y assister. La ville de Lyon adopta les enfants de la victime et une pension fut faite à la veuve. Ce tragique événement laissa une impression profonde dans la population. Son souvenir contribua certainement à détourner de la Commune la portion paisible de la population, lors du 18 Mars.

LES ÉLECTIONS LYONNAISES

Les Elections du 8 Février 1871 envoyèrent à l'Assemblée nationale une députation panachée, où les monarchistes voisinaient avec des républicains modérés. MM. Jules Favre, Ducarre, Le Royer, Bérenger, furent élus avec le général Trochu et MM. Mangin, Laprade, de Montemart, Saint-Victor. Ce dernier élu obtint 56.291 voix. La liste républicaine, avec Garibaldi en tête, n'eut que 50.190 suffrages. Les autres candidats: docteur Crestin, Hénon, Raspail, Barodet, Blanqui, Durand échouèrent avec des totaux allant de 44.630 à 25.845 voix. Ce fut un échec républicain complet.

Le Conseil municipal de Septembre était resté en fonctions. L'opinion républicaine essaya de se ressaisir. Des groupes se réunirent dans les divers arrondissements et des délégués furent nommés qui formèrent un Comité Central. Ce Comité, dont le président fut le citoyen Favier, siégea au local de la société de secours mutuels de la rue Grolée. Sous ce nom de Comité de la rue Grolée, cet ardent foyer républicain devait, par la suite, acquérir une grande importance. Il a laissé un nom célèbre à Lyon, et sa notoriété, répandue par toute la France pendant quinze années,

n'est pas encore éteinte entièrement ; elle a survécu à ses fondateurs. Il y a encore, à Lyon, l'association des Vieux Groléens.

HÉSITATION APRÈS LE 18 MARS

Les événements accomplis à Paris, le 18 Mars, furent imparfaitement connus à Lyon. Renseignés seulement par les dépêches mensongères du gouvernement, trompés par la lecture des journaux parisiens hostiles au mouvement qui parvinrent seuls après la fuite à Versailles, les républicains lyonnais hésitèrent. Ils ne savaient s'ils devaient soutenir les revendications parisiennes, et engager la municipalité lyonnaise à promettre à Paris un concours actif, ou se borner prudemment à attendre les événements et les nouvelles.

Le 22 mars, les capitaines de tous les bataillons de la garde nationale se réunirent cependant place des Terreaux. L'opinion générale fut hostile à l'Assemblée de Versailles. On décida d'envoyer des délégués au maire de Lyon, afin de le mettre en demeure de se prononcer en faveur de la Commune de Paris. Le Conseil municipal s'était rassemblé en hâte, à la nouvelle de cette réunion des chefs de la garde nationale. Le Conseil adopta le projet d'une adresse à l'Assemblée de Versailles, lui demandant de convoquer les électeurs pour la nomination d'une Constituante. A six heures, les délégués de la garde nationale furent reçus à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle des Echevins, par le maire de Lyon. M. Hénon n'entra nullement dans les vues de la délégation. « Lyon, leur dit-il, jouissait, depuis le 4 septembre, de l'autonomie communale, et il ne voyait pas quelles prérogatives nouvelles cette cité pouvait demander. En outre les éléments de la Révolution parisienne étaient encore igno-

rés. Paris pouvait avoir ses raisons pour s'insurger, mais les Lyonnais devaient attendre pour les apprécier, de peur de se fourvoyer. » Le maire de Lyon refusait donc de s'engager et de laisser s'engager la municipalité.

LA MAIRIE OFFERTE AU DOCTEUR CRESTIN

Pendant cette délibération assez prolongée, la foule avait envahi les locaux de l'Hôtel-de-Ville. Beaucoup de garibaldiens et d'officiers de la garde nationale, en uniforme, accompagnés de lyonnais connus, pénétrèrent dans la salle Henri IV, où siégeaient d'ordinaire les conseillers. Les assistants réclamèrent la nomination immédiate d'un comité provisoire. Des noms furent donnés. On acclama le docteur Crestin comme maire. On vint le chercher dans la salle des Echevins, où il se trouvait avec les autres conseillers. On lui demanda de signer l'ordre d'arrestation du préfet du Rhône, Valentin, et de son secrétaire général, Gomot. On l'invita à prendre place au fauteuil du maire. Le docteur refusa.

La salle du Conseil était divisée par une barrière, laissant un espace libre attribué au public. Là s'était massée une foule de plus en plus dense et fiévreuse, parmi laquelle les conseillers municipaux se glissaient, observant les événements, évitant de paraître y participer. Dans la partie de la salle réservée aux membres du conseil, et que les gardes nationaux occupaient, on s'efforçait de faire une place au docteur Crestin. On le hissa sur la table et on lui cria de tous côtés : « Parlez ! » Le docteur était fort embarrassé. Il était évidemment flatté d'avoir été désigné comme maire de Lyon, mais il n'avait pas confiance dans le mouvement, et il réitéra le refus qu'il avait déjà exprimé quand on avait prononcé son nom. Il dit que « l'Assemblée nationale était

plus forte qu'aucun soulèvement, et que, quant à se porter au secours de Paris, ce serait une idée généreuse, mais dont les prussiens, maîtres des routes, se chargeraient de démontrer cruellement la chimère. Partisan convaincu de l'autonomie communale la plus large, il n'hésitait pas à crier avec ceux qui l'entouraient : Vive la Commune! mais il refusait de compromettre les résultats acquis par une tentative vouée à l'avortement. Il ne pouvait accepter les fonctions de maire ». Le docteur descendit de la table, et comme les officiers qui l'entouraient lui demandaient de désigner des citoyens pour faire partie d'une commission provisoire, avec une contradiction qui atteste le trouble de son esprit en ce moment critique, Crestin nomma plusieurs de ses collègues du Conseil pour former cette municipalité insurrectionnelle, dont il venait de refuser la présidence. Les dénégations et les gestes significatifs de ses collègues, à mesure qu'il les nommait, le décidèrent à quitter la réunion, en disant : « Faites comme vous l'entendez! vos vues ne sont pas les miennes, et je n'ai plus qu'à me retirer! » Il s'esquiva donc, et se réfugia dans le cabinet du maire, où il demeura, avec les collègues qui l'avaient rejoint, jusqu'au milieu de la nuit. A la faveur des ténèbres, ces chefs de la démocratie lyonnaise prudemment se dérobèrent. Il ne fallait plus compter sur eux pour entraîner la population, et donner à la Commune de Lyon l'existence et la force.

Les officiers de la garde nationale et les assistants demeurés dans la salle du Conseil prirent cependant des mesures énergiques. Ils décrétèrent l'arrestation du préfet et du secrétaire général, les firent chercher et les gardèrent à vue dans une pièce voisine. Puis ils désignèrent une commission chargée de procéder, dans les trois jours, à des élections municipales.

Malgré son refus de la mairie, le docteur Crestin fut

désigné pour faire partie de cette commission, avec les citoyens Durand, Perret, Velay, Bouvatier, conseillers municipaux et huit personnes prises en dehors du Conseil, dont le citoyen Favier. La plupart refusèrent. Le lendemain, 23 mars, le Conseil municipal se réunit à quatre heures, comme si rien ne s'était passé la veille. L'adjoint Chépié présidait. La Commission insurrectionnelle, bien que maîtresse du fort des Charpennes, se montra hésitante et même timide. Elle céda la place aux conseillers, après avoir rédigé, à l'adresse des communes voisines, un appel inutile. Elle vint occuper avec la foule l'espace de la salle réservé au public, et se borna à faire entendre des grognements durant la délibération du Conseil, qui fut écourtée. La nomination d'un ancien officier de l'armée des Vosges, Bourras, comme général en chef de la Garde Nationale, désigné par M. Hénon, remplaçant le général provisoire Chapotot, fut approuvée, puis la séance fut levée.

Trois délégués du Comité Central de Paris étaient arrivés à Lyon. Après s'être abouchés avec divers membres du club républicain et des officiers de la garde nationale, ils se rendirent à l'Hôtel-de-Ville et se présentèrent à la commission provisoire. Le chef de la délégation parisienne était Amouroux.

AMOUROUX

Un des membres de la Commune, d'un mérite secondaire, mais des plus connus. Il est un de ceux qui, par la suite, entrèrent au Parlement.

Charles Amouroux était un méridional, né à Chalabre (Aude), le 24 décembre 1843. Il avait donc 26 ans au moment de la Commune. Ouvrier chapelier, il s'était fait connaître, dans les dernières années de l'Empire, parmi les

plus violents orateurs de réunions publiques. C'était un petit homme maigre, sec, au visage très pâle, presque terreux, sillonné de rides précoces. Une moustache imperceptible, les lèvres très minces, presque toujours plissées, il avait l'aspect triste et mécontent. Il semblait à la fois vieillot et jeunet. Il s'efforçait de s'exprimer avec netteté et décision. Il prit rapidement de l'autorité sur le public et le personnel des réunions. Aux élections de novembre 1869, il présida presque toutes les séances de la salle Molière, rue Quincampoix, où se discutaient les candidatures de Crémieux, de Pascal Duprat, de Pouyer-Quertier. Il fut condamné une première fois, en avril 1869, à quatre mois de prison pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement. En décembre et en janvier 1870, nouvelles condamnations. Il se réfugia à Bruxelles. Il se lia en Belgique avec des membres de l'Internationale. Il revint au 4 septembre, fut nommé membre de la Commission d'armement du 4e arrondissement et participa au 31 octobre. Il se présenta aux élections générales du 8 février et n'obtint que 28.777 voix.

Au 26 mars, il fut nommé membre de la Commune dans le IVe Arrondissement (Hôtel-de-Ville) par 8.150 voix. Il fut élu secrétaire de la Commune et cumula cette fonction avec celle de délégué-adjoint au *Journal Officiel*. Il avait émis cet avis que toute la presse, pendant la lutte contre Versailles, devait être réduite à la seule publication du Journal officiel. Ses collègues journalistes protestèrent, et cette motion fort peu libérale fut écartée. Sa mission de délégué à l'Officiel se bornait à la surveillance des nouvelles et au contrôle des articles publiés, mais il s'en rapportait judicieusement aux hommes de lettres professionnels, comme Longuet, Pierre Denis et Vésinier, pour la rédaction ; ce en quoi il montrait son bon sens, car, orateur banal et sec

il n'était pas du tout écrivain. Il vota toutes les mesures les plus énergiques et fut un des promoteurs du Comité de Salut Public.

Il avait été désigné, dès les premiers jours, par le Comité Central, pour se rendre en province et provoquer la proclamation de la Commune, avec l'adhésion au mouvement parisien, dans les villes supposées favorables. Il se rendit ainsi à Lyon, à Marseille, à Saint-Etienne. Il fut arrêté à Paris lors de l'entrée des troupes, et condamné par le Conseil de guerre de Versailles pour participation à l'insurrection, et plus particulièrement pour les troubles de Lyon, de Marseille et de Saint-Etienne. En ce qui concerne cette dernière ville, il fut impliqué, sans preuves sérieuses, dans le meurtre de M. de l'Espée, et condamné aux travaux forcés à perpétuité, le 22 mars 1872. Il fut envoyé en Calédonie, où il eut l'occasion de se signaler admirablement.

Les Canaques s'étaient révoltés, et leurs bandes anthropophages menaçaient la vie des colons. Les forces dont disposaient le gouvernement et les officiers de marine étaient insuffisantes. Le péril était grand et les secours tardaient à venir.

Amouroux, avec initiative et à propos, d'accord avec quelques camarades, offrit le concours des condamnés de la Commune aux officiers de marine. Il était peut-être singulier de voir d'anciens insurgés se proposer pour réprimer une insurrection. Il est vrai que les vaincus de 71, sur une terre lointaine et inhospitalière, en présence d'un péril commun, devaient oublier leurs légitimes rancunes. Ils étaient français toujours et il s'agissait du salut d'une colonie française en péril. Ils n'hésitèrent pas à s'exposer à être massacrés et dévorés par les anthropophages en révolte, pour aider leurs gardiens à résister aux hordes canaques. Bien que d'abord peu tenté par l'offre d'armer des déportés, le

gouverneur consentit enfin à accepter le concours des communards. Ceci montre que la situation était grave. On distribua des fusils, et une colonne fut formée, dont Amouroux reçut le commandement. Les anciens combattants de Neuilly, d'Issy et des rues de Paris montrèrent ce qu'ils valaient comme soldats, et bientôt la colonne d'Amouroux contraignit les Canaques à se rendre. Après avoir pourchassé les dernières bandes dans la brousse, Amouroux s'empara de leur chef, Ataï, qui fut décapité. La révolte comprimée, les déportés rendirent leurs armes, et reprirent leur existence captive. Quelques douceurs de régime et une certaine sympathie de la part des marins furent le résultat de cette vaillante et heureuse intervention des combattants de la Commune. Ce fait si honorable, peu connu, méritait d'être rapporté ici.

A l'amnistie, Amouroux revint en France et reprit bientôt sa place parmi les républicains militants. Il fut nommé député par les électeurs de Saint-Etienne. Il ne siégea pas longtemps, car sa santé, attaquée par les fatigues et les misères de la transportation, déclina rapidement. Il succomba à une affection pulmonaire. A ses obsèques, qui eurent lieu avenue de Saint-Mandé, une foule considérable, parmi laquelle se trouvaient des hommes politiques, autrefois adversaires d'Amouroux, comme M. Clémenceau, suivit le cercueil, sur lequel avait été placée l'écharpe tricolore. Tous les partis s'inclinaient devant la dépouille de ce membre de la Commune, qui avait été un républicain convaincu, un défenseur et un ami des travailleurs, leur représentant dévoué et actif à la Chambre, et qui s'était montré aussi, au delà des mers, un vaillant français lorsqu'il s'était agi de défendre le drapeau de la patrie, et de préserver la vie de ses compatriotes menacés par un soulèvement d'insulaires redoutables.

APAISEMENT DE LYON

La majorité de la population lyonnaise, malgré d'ardents sentiments républicains, désapprouvait visiblement un mouvement analogue à celui de Paris. Les conditions morales et matérielles des deux villes étaient dissemblables. Lyon ne fut pas provoqué par M. Thiers, et les causes d'irritation provenant de la capitulation, des échéances et des loyers, n'existaient pas dans la population. La cité lyonnaise jouissait, depuis le 4 septembre, des franchises communales longtemps réclamées, et, pour le moment, elle semblait ne point désirer davantage. Si les sympathies de certains groupes se manifestaient dans un sens favorable à une adhésion à l'insurrection du 18 Mars, les hommes les plus en vue de l'agglomération considéraient comme impossible et dangereux un concours effectif à donner aux insurgés parisiens, et ils refusaient d'accepter l'autorité de la commission, qui, un instant, avait siégé à l'Hôtel-de-Ville, comme conseil communal provisoire. L'envoi à Lyon des délégués du Comité Central parisien n'avait pas changé ces sentiments. Amouroux, malgré sa faconde d'orateur de réunions publiques, n'était pas de taille à prendre la direction d'un mouvement lyonnais ou à donner une vigoureuse impulsion révolutionnaire aux groupes indécis. Il était fort jeune, peu au courant de la politique et des aspirations régionales. Il ne connaissait pas Lyon, et son nom, ses antécédents républicains étaient inconnus aux lyonnais. Sa présence n'était donc pas de nature à impressionner, ni même à inspirer la confiance. On s'étonnait de le voir parler au nom de Paris, et la méfiance qu'inspirait l'absence de personnalités connues dans le gouvernement insurrectionnel de la capitale n'était point dissipée par la délégation à Lyon d'envoyés aussi dépourvus de notoriété. L'obscurité des noms du

Comité Central parisien, dont les membres avaient reconnu eux-mêmes l'inconvénient, était, en province, un obstacle invincible. Là fut, avant tout, la cause de l'échec des délégués. Par politesse, à Lyon, certaines notabilités de la démocratie avancée firent bon accueil aux parisiens. On conduisit même Amouroux au balcon de l'Hôtel-de-Ville, d'où il proclama la Commune et fit acclamer Paris et son mouvement, mais ce fut là une manifestation simplement décorative. Les acclamations des lyonnais eurent toute l'importance des formules de politesse accueillant une communication sympathique et un conférencier venu de loin. Amouroux quitta bientôt le balcon, et les applaudissements de courtoisie éteints, les groupes rassemblés sur la place des Terreaux se séparèrent tranquillement.

Le docteur Crestin a raconté ainsi les événements des 22 et 23 mars, dont il avait été l'un des principaux acteurs :

La garde nationale, emportée la veille par la passion, poussée jusqu'à l'ivresse, à l'occasion de la conduite vraiment révoltante d'une Assemblée presque féodale, était vite revenue à la saine appréciation du sang-froid et de la raison. La Commission Communale ne disposait vraiment plus que du 9e et du 10e bataillons de la garde nationale.

Celle-ci s'était réunie à nouveau, et, après avoir procédé à l'élection d'un nouveau commandant en chef, M. Chapotot, avait chargé une délégation *ad hoc* de rédiger une affiche pour rappeler les lyonnais à la lucidité du bon sens. Cette affiche la voici :

« Un malentendu regrettable a fait prendre les armes à toute la garde nationale de Lyon et a amené des faits graves, qu'elle réprouve à l'unanimité.

Revenus de leur surprise, tous les officiers, en la présence de leurs chefs de bataillon, réunis dans une pensée de dévoûment absolu à la République, viennent faire cesser, avec le malentendu, les inquiétudes de la population.

Le suffrage universel, base unique de nos institutions républicaines, a été violé dans la personne de nos mandataires, élus de la ville de Lyon.

Un comité, contre le vœu de la garde nationale, qui voulait le maintien du conseil municipal, s'est emparé de l'autorité que le peuple ne lui a pas conférée. Il comprendra, lui aussi, qu'il doit se rallier au sentiment de bonne harmonie et à la défense de la République.

En conséquence, la garde nationale, par la voix de ses délégués, se met à là disposition pleine et entière du conseil municipal élu de la ville de Lyon. Elle le conjure de rentrer dans la salle de ses délibérations, et, appuyé sur le dévoument de la garde nationale tout entière, de veiller au salut de la République que nous jurons tous de maintenir.

Vive la République !

A l'unanimité les officiers ont mis à leur tête comme général provisoire de la garde nationale le citoyen Chapotot, ancien commandant d'état-major de la garde nationale.

Ont signé les chefs de bataillon :

Margeraut (par intérim), Tourneur, Chariat, Vernanchet, E. Armand, F. Lorrain, Al. Simon, H. Mourrier, Vallet, Chavant, Journet, Marron (par intérim), E. Grassot, E. Rollin, Grourin, Dubreuil, A. Cornil (par intérim), L. Bossu, Lombard, A. Houssar.

Les commandants :

Henri Lesertre, premier escadron d'artillerie, Guillaume, 2e escadron, Vallin, 4e escadron, Maugrani, 3e escadron, Hyvert ; de cavalerie, Clot.

Vu et approuvé, le général provisoire de la garde nationale.

Signé Chapotot. »

La Commune siégeant à l'Hôtel-de-Ville avait projeté l'arrestation de plusieurs citoyens notables de la ville.

Parmi ces notables, la finance comptait peu de représentants. C'étaient surtout des républicains, dont le caractère entier lui faisait craindre l'influence. La résistance de Garel, tout aussi bien que l'infidélité de ses propres agents, rendirent les ordres du Comité illusoires. Quant à Garel, dès la soirée du 23, il donna sa démission, sans cependant la publier. Un sentiment de délicatesse, d'un ordre très élevé, vis-à-vis de ses collègues de la Com-

mission, tel est le motif qui le guida dans sa conduite, et dans son abstention désormais absolue.

Tels sont à peu près les événements qui se produisirent du 23 au 24, à quatre heures.

Nous eûmes une réunion des membres du Conseil à ce moment. Elle eut lieu au palais de la Bourse.

On y décida de dépêcher deux de nos collègues à l'Hôtel-de-Ville.

Le mandat de cette délégation était d'amener les membres de la Commission à évacuer la maison commune, en leur faisant toucher du doigt l'état désespéré de la situation. M. Hénon venait de rédiger une affiche, qui annonçait à la population la rentrée à Lyon de nos concitoyens, les mobiles, ces vigoureux défenseurs de Belfort. Le programme de leur réception y était tracé comme si la municipalité eût déjà repris son siège officiel ordinaire. MM. Gailleton et Soubrat, les délégués du Conseil municipal, reçurent la recommandation d'insister surtout sur cet argument. M. Vallier les assista de son concours tout volontaire.

Nos négociateurs furent reçus avec courtoisie à l'Hôtel-de-Ville. L'amour-propre seul maintenait encore les membres de la Commission à notre bureau. Il était évident qu'ils auraient voulu trouver un prétexte décent de quitter la place. Mais l'amour-propre est un terrible conseiller. Il valait mieux laisser le ferment du découragement opérer tout seul son œuvre de dissolution finale, que de galvaniser un Comité mourant, que dis je, déjà mort, par une mise en demeure maladroite.

« La Commission partira cette nuit, laissons-la prendre son parti toute seule. » Telle fut la conclusion que nous rapportèrent les citoyens Gailleton et Soubrat. Nous approuvâmes l'esprit de ces conclusions, et nous nous séparâmes, en nous donnant rendez-vous pour le lendemain matin à 9 heures à l'Hôtel-de-Ville. C'était l'heure désignée par l'affiche du maire de Lyon, pour la réception des mobiles de Belfort par le conseil municipal.

(Docteur Crestin. — *Souvenirs d'un Lyonnais*. Lyon, 1897.)

FIN DE LA COMMUNE A LYON

Pendant la nuit du 24 au 25 mars, la Commission déclara au préfet et au secrétaire général qu'ils étaient

libres. Elle rédigea, avant de se séparer définitivement, l'affiche suivante, son testament :

Commune de Lyon :

Considérant que la Commission provisoire de Lyon, acclamée par la garde nationale, ne se sent plus soutenue par la garde nationale. Considérant que la garde nationale a manqué à ce devoir de soutenir la Commune qu'elle a acclamée;

Les membres de la Commune se déclarent dégagés de leurs engagements envers leurs mandants et rendent tous les pouvoirs qu'ils tenaient d'eux.

La Commission provisoire : Blanc. Parraton.

Tel fut le rôle éphémère de cette illusoire commission insurrectionnelle, que les commandants et officiers de la garde nationale avaient désavouée par l'affiche où ils se mettaient à la disposition pleine et entière du conseil municipal élu.

La Commission ne pouvait tenir. Elle s'était adressée, pour avoir l'argent indispensable, à diverses maisons de banque de Lyon, qui avaient refusé tout prêt. Dans l'impossibilité de payer la solde des gardes nationaux, abandonné par les élus municipaux, en présence d'une indifférence glaciale de la population, ce pouvoir insurrectionnel devait cesser. Il ne fut pas vaincu, il s'évanouit.

Ainsi finit pour toujours la Commune de Lyon. Les délégués de Paris durent reprendre piteusement le train, ayant renoncé à la tâche impossible de soulever une ville qui ne demandait qu'à rester calme, et qui, sans même faire à la commission insurrectionnelle l'honneur d'une poursuite, d'une arrestation, laissait disparaître sans bruit ceux qui avaient, un instant, été maîtres de l'Hôtel-de-Ville. La retraite étouffée de la Commission passa inaperçue au milieu du tapage des fanfares et des acclamations accompagnant le retour des mobiles de Belfort. Les mobiles défilèrent devant

les autorités rassemblées à l'Hôtel-de-Ville. Leurs sacs étaient chargés de fleurs, de couronnes, qu'on leur jetait des fenêtres de la ville en fête. Lyon reprit rapidement son aspect accoutumé, et, comme au lendemain d'un court orage, la population souriait au ciel rasséréné, sans alors s'occuper des gros nuages noirs qui fuyaient sous l'horizon, sans s'effrayer des éclairs lointains et du tonnerre qui grondait vers Paris.

Un seul fait aurait pu décider Lyon a adhérer à la Commune de Paris et même à lui envoyer des renforts, la preuve apportée que Thiers et l'Assemblée de Versailles étaient décidés à renverser la République. Mais ni l'Assemblée, malgré son désir et ses intentions certaines, ni le chef du pouvoir exécutif ne commirent cette faute de se démasquer, et cette preuve ne fut pas apportée. La République fut maintenue en apparence, et M. Thiers eut l'habileté de persuader à Lyon, et à d'autres grandes villes moins facilement apaisées, que c'étaient les parisiens qui attaquaient la République et la mettaient en péril. Ni les délégués envoyés de Paris au 22 mars, ni ceux qui vinrent par la suite pour tenter un nouvel appel aux élans révolutionnaires, ne surent ou ne purent prouver aux lyonnais que l'existence de la République fût compromise, si la Commune succombait. M. Thiers profita de l'équivoque en affirmant, notamment aux délégations venues de Lyon, dans le courant d'avril, que la République ne serait ni touchée, ni sérieusement menacée, tant qu'il garderait le pouvoir.

Il lui fallait plus d'adresse encore pour réfréner les appétits royalistes de l'Assemblée. Il sut garder l'équilibre difficile entre les deux camps, et ajourner les espérances monarchistes, tout en calmant les inquiétudes républicaines. Les délégués provinciaux venus à Paris, notamment ceux de Lyon, s'en revinrent tranquillisés, après ces entre-

vues fallacieuses. La stratégie purement diplomatique de cet homme d'état exceptionnel fut plus remarquable encore dans le cabinet, d'où il expédiait ses dépêches fausses et où il recevait, d'un air surpris, les délégués anxieux, que celle dont il était si fier lorsqu'il inspectait, sur les hauteurs de Sèvres, la batterie de 120 pièces de siège, à l'aide desquelles il se préparait à foudroyer les forts, la Porte-Maillot et à ouvrir la brèche du Point-du-Jour, porte future de l'entrée sournoise.

LA DÉLÉGATION LYONNAISE

A la date du 10 avril, alors que tout était rentré dans le calme à Lyon, les républicains avancés que le conseil municipal comptait estimèrent qu'ils ne pouvaient demeurer plus longtemps indifférents aux graves événements qui se produisaient. Ne devait-on pas intervenir entre Paris et Versailles? La guerre civile avait éclaté depuis une semaine. Le canon tonnait jour et nuit sur le sol français. On ne pouvait se boucher les oreilles plus longtemps, et une grande cité comme Lyon avait le devoir de tenter au moins une démarche conciliante. L'un des membres du conseil, M. Vallier, attira l'attention de ses collègues sur le péril que faisait courir à la République la guerre entre Versailles et la Commune, et il proposa de nommer une délégation qui serait chargée officiellement par le conseil municipal de Lyon de se rendre à Versailles et à Paris, afin d'essayer d'amener les belligérants à une conciliation désirée par tous les hommes ayant à cœur le salut de la France et de la République. Illusion généreuse, mais intervention anodine. D'avance ses promoteurs auraient pu en prévoir la vanité et s'épargner le voyage.

La proposition fut adoptée à l'unanimité. Il fut décidé

que cinq membres composeraient la délégation. MM. Vallier, docteur Crestin, Barodet, Authier, Ferrouillat furent désignés. Ils furent invités à se mettre en route au plus tôt ; ce qu'ils firent. Ces hommes de bonne foi, mais un peu naïfs, étaient partis la valise chargée de projets de conciliation, de propositions pacifiques et de rêveries fraternelles. Ils la rapportèrent singulièrement allégée. L'un des délégués, M. Ferrouillat, par la suite sénateur du Var et ministre de la justice, fit un rapport au retour, qui fut annexé au procès-verbal de la séance du conseil, 25 avril. On trouvera plus loin le récit de cette démarche et de l entrevue des délégués lyonnais avec M. Thiers et avec la Commune de Paris.

Le conseil municipal remercia et félicita, comme il convenait ses délégués, et leur adresse grandiloquente fut affichée, sans trop émouvoir les lyonnais. Ils y virent seulement, avec satisfaction sans doute, que les légions du Rhône n'auraient pas à faire le coup de feu dans les tranchées d'Issy, et cela suffit à justifier l'approbation générale dont la délégation fut l'objet. L'avis de tous était qu'il convenait de laisser les parisiens se tirer d'affaires comme ils le pourraient : Lyon jouissait de ses franchises municipales. On ne pouvait que souhaiter à Paris d'obtenir, de gré ou de force, les mêmes avantages, mais sans y contribuer autrement que par des souhaits.

ÉMEUTE A LA GUILLOTIÈRE

Une décision de l'Assemblée nationale, injuste et réactionnaire, comme il fallait s'y attendre, vint cependant secouer la béatitude lyonnaise, et faillit produire un retour d'opinion favorable à la Commune. La loi du 14 avril sur les conseils municipaux était passée. Elle retirait au peuple le droit de disposer des municipalités dans les villes au-

dessus de 20.000 âmes. C'était au gouvernement qu'était dévolu le droit de nommer les maires et les adjoints dans ces cités. C'était, pour les villes, le retour au régime impérial. Lyon perdait son maire élu, droit acquis auquel il tenait par-dessus tout, qui avait été allégué, en diverses occasions, par le conseil municipal, pour repousser la Commune à Lyon et pour refuser son adhésion à la Commune de Paris.

Le conseil municipal de Lyon, en vertu de cette loi, déclara sa mission terminée, non sans avoir, dans son ultime séance du 28 avril, protesté contre le vote de l'Assemblée, et invité tous les électeurs qui allaient être appelés à voter de nouveau, à choisir pour leurs mandataires des citoyens énergiques, capables d'affirmer et de maintenir tous les droits déjà acquis à la Ville de Lyon. Cela n'engageait pas beaucoup, et le pouvoir central pouvait dormir tranquille. Il y avait pourtant de l'agitation vive dans certains quartiers de Lyon, au 3ᵉ arrondissement particulièrement, la Guillotière. Ce quartier populeux, sur la rive gauche du Rhône, était celui des grandes usines, des chantiers, des entrepôts. Le docteur Crestin, qui avait été proposé par l'insurrection, au 23 mars, comme maire de Lyon, y exerçait une grande influence. Il avait dans ses attributions les fonctions d'officier de l'état civil du 3ᵉ arrondissement, et, comme tel, était souvent qualifié de maire de la Guillotière. Le drapeau rouge avait été conservé au balcon de la mairie de cet arrondissement. Bien qu'un instant après le rétablissement dans leurs fonctions du préfet et du secrétaire général arrêtés, il eût été violemment arraché, il avait été de nouveau arboré, sans opposition de la part du maire, officier de l'état civil.

La Guillotière fut donc le seul point de Lyon où l'espoir d'un nouveau mouvement pût enfiévrer les révolution-

aires. Aussi fut-ce à la Guillotière que se rendirent deux
ouveaux délégués envoyés de Paris par la Commune, les
toyens Leblanc et Caulet de Tayac. Ce dernier était un
omme instruit, élégant, d'un bonne famille. Il avait
arlé, avec une netteté incisive, dans les réunions publiques
ous l'empire. Il avait fait la campagne de 1870 comme
ngagé volontaire. Il fut déporté par la suite en Calédonie,
ù il se lia avec Henry Bauer, qui a tracé de lui dans ses
Mémoires d'un jeune homme » un portrait sympathique.
'était un doux garçon, qui contracta en prison et durant
traversée océanienne, les germes d'une affection
ulmonaire. Il vit son mal s'aggraver durant son séjour
n Calédonie. Il venait d'hériter en France d'une fortune
nportante quand il fut gracié, mais il ne revint chez lui
ue pour mourir, deux mois à peine après avoir retrouvé
patrie, sa famille, ses amis. Arrivés à Lyon le 26 avril,
près avoir pris langue dans un café du cours de Brosses
ù se réunissaient les militants de la Guillotière, Caulet
e Tayac et son collègue demandèrent à se rencontrer
vec le maire de Lyon. On les conduisit à l'Hôtel-de-Ville.
. Hénon les reçut dans son cabinet. Barodet et le doc-
ur Crestin s'y trouvaient et assistèrent à l'entrevue, dont
dernier a ainsi rendu compte :

Aux propositions que les délégués de la Commune firent à
. Hénon, celui-ci répondit d'abord en protestant contre une
emande factieuse, puis les engagea à se retirer, afin de le déli-
rer, lui, maire de Lyon, de l'obligation de les faire arrêter pour
eir à son devoir.

Il les invita cependant à causer avec nous, qui revenions de
aris, et qui pouvions les instruire des dernières idées que nos
ntretiens avec les chefs de la Commune avaient suggérées. No-
e conversation avec les délégués les persuada eux aussi qu'il
y avait pour Lyon qu'extravagance, et pour Paris, que
éception, dans un mouvement insurrectionnel lyonnais.

L'impopularité du conseil municipal et la défiance contre ses actes croissaient cependant parmi les groupes avancés de la Guillotière. Une réunion eut lieu le 27. On y décida de s'abstenir le 30, jour du vote. On proposa même de s'opposer à l'ouverture du scrutin. Si, malgré tout, il s'ouvrait, on devrait empêcher son fonctionnement régulier, à la Guillotière. L'obstruction se produisit en effet. Tandis que dans toutes les autres sections le vote s'accomplissait normalement, il ne put avoir lieu dans le 3ᵉ arrondissement. Le docteur Crestin, agissant comme officier de l'état civil de cet arrondissement, et Barbécot, son collègue, prirent alors un arrêté par lequel ils suspendaient, jusqu'à nouvel ordre, les opérations électorales dans tout le 3ᵉ arrondissement.

Cette interruption, à défaut d'arrêté, eût été imposée par les événements. Une troupe d'insurgés s'était installée dès la matinée au café de la mairie, qui communiquait avec la mairie elle-même. Le docteur Crestin fut invité à monter à la mairie et on lui proposa de se mettre à la tête du mouvement. Il refusa. Un capitaine de la garde nationale, Bouret, fut alors proclamé maire, mais Crestin fut contraint de rester dans sa mairie. Sa position était critique. Il devenait un insurgé malgré lui, et si les troupes de l'ordre venaient à reprendre possession de la mairie, comme on s'y attendait, il risquait, étant trouvé au milieu des émeutiers, d'être considéré comme leur chef. Il put heureusement s'échapper, grâce au subterfuge d'un ami, qui vint le demander sous le prétexte qu'un homme était mourant près de là, et qu'on réclamait ses soins. La foule, qui eût refusé passage au maire, laissa le médecin se rendre auprès du malade supposé.

Des barricades, cependant, s'étaient élevées avec rapidité dans l'arrondissement. Il y en avait une qui barrait la

grande rue de la Guillotière, une seconde se dressait à l'entrée de la rue des Trois-Rois, une autre coupait la rue de Chabrol. Le poste de la mairie était occupé par des gardes nationaux hésitants. A l'heure ordinaire, la compagnie de service avait quitté le poste sans avoir été relevée, et des insurgés l'avaient remplacée. Le canon se mit à tonner tout à coup et deux colonnes de troupes furent dirigées sur la Guillotière. Les autorités avaient décidé d'enlever la mairie et de disperser l'émeute. Les troupes partirent de Perrache. Le général Crouzat, le préfet Valentin, le commissaire central se mirent à leur tête. On y voyait aussi un fantaisiste dangereux, le fameux procureur de la République Andrieux, depuis préfet de police et député, connu surtout pour ses excentricités et pour l'organisation d'agents provocateurs, ayant subventionné un organe ultra-violent : *la Revolution*, où de sincères et crédules républicains, parmi lesquels Louise Michel, furent à leur insu embauchés. Andrieux, à Lyon, fit tour à tour de l'anarchie et de la répression. Emporté par son zèle, il s'était avancé pour sommer les insurgés. Il tenait à jouer un rôle. Le sort le favorisa. Il fut enveloppé et entraîné par ceux qu'il avait souvent excités, échauffés. Sa témérité aurait pu avoir pour lui de graves conséquences. Heureusement, tandis que les insurgés l'emmenaient prisonnier, probablement vers la mairie, il reçut un choc et tomba fortement contusionné au bas du dos. C'était une charge de cavalerie qui survenait sans crier gare, balayant la rue.

Andrieux se releva, moulu, mais délivré, enchanté de l'aventure. En se frottant les reins et en claudicant, il vint rejoindre le préfet Valentin. Ce fonctionnaire venait d'être blessé plus sérieusement. Une balle l'avait atteint à la jambe. Andrieux le fit conduire à l'hôpital militaire. L'aventure tournait bien pour le procureur épris de gloire :

on parlerait de son courage, puisqu'il avait sommé les insurgés, et qu'après avoir été bousculé par des cavaliers inattentifs, il avait eu la chance de se transformer en brancardier. A l'hôpital, les balles ni les insurgés ne viendraient le trouver.

Le 38e de ligne et un bataillon de chasseurs furent dirigés sur le cours de Brosses. Deux pièces d'artillerie, avancées devant la mairie, la bombardèrent, puis la troupe fut lancée et l'occupa. Une dizaine d'insurgés furent tués, d'autres en assez grand nombre furent blessés de coups de baïonnettes. Le chiffre des victimes fut contesté, et ne put être officiellement établi. L'émeute fut ainsi étouffée, et le lendemain 1er mai, le docteur Crestin put reprendre possession de sa mairie. Le drapeau rouge arboré au balcon fut définitivement enlevé. La Commune à Lyon, dans sa seconde tentative, était vaincue, et son souvenir fut bien vite effacé. Le résultat le plus sérieux de l'émeute de la Guillotière fut le désarmement de la garde nationale lyonnaise, à la grande satisfaction de M. Thiers.

Le docteur Crestin a exprimé d'amères réflexions sur cette échauffourée de la Guillotière, à laquelle il fut mêlé un peu à son corps défendant :

Lyon, dit-il, épouvantait les monarchistes de Versailles. Son 4 septembre avait tout à coup donné la mesure de son audace républicaine. Cette journée avait même déjoué les calculs de spéculateurs politiques, sans opinion tranchée, mais aptes aux évolutions opportunes. L'Assemblée de Versailles avait enjoint à son chef du pouvoir exécutif sous l'inspiration des « burgraves et des bonnets à poil » de désarmer et de licencier la garde nationale de Lyon. Il fallait que ce désarmement et ce licenciement eussent lieu à bref délai. M. Thiers partageait l'opinion des burgraves sur la férocité des républicains de Lyon. Il se préoccupait beaucoup des suites que pourrait avoir un désarmement pur et simple; il lui fallait donc à tout prix faire naître un pré-

texte et une occasion. Il lui fallait aussi de toute nécessité empêcher des républicains fâcheux de paralyser sa détermination, en mettant à néant son expédient et en déjouant son calcul. Si en effet ces républicains parvenaient à empêcher ce coup de main opportun, comment venir à bout du désarmement ?. . M. Thiers avait besoin de la journée du 30 avril. Il sut se la procurer à la Guillotière.....

(*Souvenirs d'un lyonnais*, p. 29.)

Cette déclaration du maire de la Guillotière, point du tout communard, on l'a vu, et il n'a jamais laissé passer l'occasion de protester contre la suspicion d'avoir été favorable au mouvement insurrectionnel parisien ou même lyonnais, n'est pas étayée de preuves écrites ou publiques, mais les présomptions morales en sa faveur sont grandes. La façon dont M. Thiers a procédé avec Paris pour parvenir au désarmement de sa garde nationale permet d'accepter la supposition du docteur Crestin, qu'il a provoqué l'émeute de la Guillotière dans le même but, à Lyon. A Paris, M. Thiers avait comme amorce pour sa mine le simulacre d'enlèvement des canons à Montmartre. A Lyon, s'il faut en croire le docteur Crestin, il se servit d'agents provocateurs. Le docteur Crestin cite un certain Gaillard, avec Albert Richard et de faux délégués venus de Paris, en écartant bien entendu toute connivence de ces intrigants avec l'honnête républicain qu'était Caulet de Tayac, délégué véritable de la Commune de Paris. Il en conclut que M. Thiers a suscité et favorisé secrètement une tentative d'insurrection, dans un quartier de Lyon, un jour d'élections, alors que le restant de la population demeurait paisible et blâmait les émeutiers.

On n'a pas la démonstration authentique de cette nouvelle fourberie de M. Thiers. La connaissance de son caractère, de sa duplicité, de ses fausses promesses de générosité, et sa conduite dans l'affaire des canons à Montmartre

autorisent et peuvent justifier tous les soupçons. Cependant créance est due, jusqu'à preuve du contraire, aux hardis et aux impatients qui tentent un mouvement dans la rue, si invraisemblables que soient les chances de réussite. A toutes les époques, on a voulu voir des agents provocateurs dans les insurrections. Il en existe, sans doute, mais leur action n'est jamais aussi décisive qu'on le croit, ou plutôt qu'on le dit. C'est surtout en matière d'émeutes que le succès est justificatif. On n'a jamais vu soupçonner l'impulsion d'agents provocateurs dans les mouvements populaires qui ont triomphé. L'Histoire n'a ni cherché, ni trouvé, la participation des émissaires de la police lors de la prise de la Bastille, ni dans l'invasion par le suffrage universel de l'Hôtel-de-Ville en Février 48, ni au Dix-Huit mars. Ces agents provocateurs existaient, mais c'étaient tous les citoyens qui voulaient la Révolution.

Pour Lyon et pour l'émeute de la Guillotière, j'estime qu'on doit laisser de côté la supposition du docteur Crestin, en ce qui touche des agents thieristes envoyés ou commandés pour déchaîner une population bien tranquille et qui ne prêtait qu'une oreille résistante aux excitations révolutionnaires, d'où qu'elles vinssent. A la Guillotière, le rôle des provocateurs a été fort peu décisif et l'émeute semble due à des causes purement locales. Les citoyens qui ont cru devoir prendre les armes le 30 avril, et interrompre la consultation électorale dans leur quartier, étaient sans doute des exaltés, des mécontents, et ils se sont d'eux-mêmes portés à envahir la mairie et à proclamer maire un des leurs, le citoyen Bouret, qui n'a pas plus accepté cette fonction périlleuse que le docteur Crestin, précédemment acclamé. Ces insurgés n'obéissaient pas à un mot d'ordre venu de Versailles, ni à une consigne donnée à la prefecture du Rhône. Mais il est probable, il est certain même,

que le préfet et les fonctionnaires de M. Thiers n'ont rien fait pour prévenir ou arrêter un mouvement qui devait être prévu. La préfecture du Rhône avait des agents secrets dans les groupes, et aussi des amis et des citoyens hostiles à toute émeute, qui auraient pu la renseigner, la prévenir, qui l'ont fait certainement. On ne les a pas écoutés, et le mot d'ordre devait être donné de ne tenir nul compte des renseignements alarmistes apportés. Le préfet avait incontestablement reçu des ordres pour laisser s'échauffer les esprits à la Guillotière, afin de pousser les militants à descendre dans la rue. On laissait le temps à une émeute de se produire, parce qu'on était certain qu'il serait facile de l'étouffer. Toujours le système préconisé et appliqué par Cavaignac durant les journées de Juin ; ce fut là aussi toute la conception du plan de M. Thiers dans la nuit du 17 au 18 mars. Les provocateurs n'ont pas fait l'échauffourée du 30 avril, mais M. Thiers en a tiré parti. Le mouvement qui s'est produit répondait aux désirs secrets des autorités ; le préfet, le général, le procureur Andrieux et peut-être le maire sortant Hénon et ses partisans l'estimèrent avantageux. Il permettait d'influencer le corps électoral, et d'arriver au désarmement de la garde nationale, avec l'existence de laquelle, pensaient-ils, Lyon demeurerait ingouvernable. Il faut donc se refuser à croire, malgré l'opinion du docteur Crestin, à l'existence d'agents provocateurs, mais on doit admettre, avec lui, que M. Thiers et ses agents ont tout fait pour que ce mouvement partiel éclatât, puisqu'il leur permettrait de licencier la garde nationale et de désarmer Lyon tout entier.

La ville « de la soie et du rêve », comme l'a poétiquement désignée l'un de ses plus délicats artistes, était retournée avec satisfaction à ses métiers, à son négoce, à ses songeries socialistes ou mystiques, et à ses complots

discrets de la rue Grôlée, du temple Sainte-Elisabeth. Lyon ne se souciait nullement, après le 30 avril, de porter à Paris un secours que ses délégués, à leur retour de Versailles, avaient déclaré être inutile et dangereux. La Commune de Paris était donc abandonnée à son isolement, à l'heure où le triomphe de la réaction furieuse devenait de plus en plus prochain et inévitable. Peut-être, par la suite, sous le proconsul Ducros, les lyonnais républicains eurent ils quelques regrets de l'échec à la Guillotière de ceux qui proposaient de proclamer la Commune et de la soutenir dans le midi, puisque la jonction avec Paris semblait périlleuse, impossible même. Si cet événement s'était réalisé, Lyon fût devenue la capitale de la révolution de toute la France méridionale ; mais ce rôle considérable, et qui pouvait changer l'avenir de notre pays, n'était pas dans la destinée de cette cité laborieuse et raisonnable, ni dans les idées de sa population ouvrière, encore moins dans les désirs de sa bourgeoisie, probe, hautaine et circonspecte.

§ II. — La Commune a Toulouse

MANIFESTATIONS DEVANT LA PRÉFECTURE

Toulouse, la gracieuse reine féodale du Midi, la ville des jeux Floraux, des ténors irrésistibles, des étudiants fringants, où, les jours d'été, en sémillantes ribambelles, de sveltes jeunes filles parcourent lentement, avec des ondulantes nonchalances, les allées Lafayette, au bruit confus des orchestres tapageant dans les cafés grands ouverts, et des oiseaux s'égosillant parmi les branches, Toulouse, cité poétique, docte et galante, est aussi ruche laborieuse.

Elle arme pour les luttes du travail tout un vaillant con-

tingent, les solides et actifs compagnons de son faubourg Saint-Cyprien. De ce quartier fumeux, que souvent visite et ravage la Garonne débordée, monte, basse grondante, la voix grave des forces motrices, le rauque halètement des machines, le rythme des métiers, accompagnant le chant allègre des travailleurs. Toute une population ardente et remuante, aux frémissements fréquents et subits, prompte à l'enthousiasme, à la colère rapide aussi, s'agite aux souffles venus de l'extérieur dans ce quartier séparé de la ville par la rivière. Là bouillonne le flot démocratique, prêt à se répandre, comme la Garonne en fureur, sur l'autre rive élégante, aristocratique et joyeuse.

Les nouvelles brèves et peu claires arrivées le 18 mars, avaient été accueillies, sur la place du Capitole et au faubourg Saint-Cyprien, par les cris de : « Vive Paris! Vive la Commune! » Les clubs organisèrent aussitôt des manifestations, et des gardes nationaux, sans convocation ni appel, se rassemblèrent en groupes tumultueux. Cette foule fit une démonstration devant la préfecture pour obtenir du préfet qu'il se prononçât en faveur de la Commune.

LES HÉSITATIONS DE DUPORTAL

Le préfet était Armand Duportal, un vieux journaliste républicain, ancien transporté de 1852 (1), favorable assu-

(1) Pierre-Jean-Louis-Armand Duportal, né à Toulouse, le 17 février 1814, [illegible] il avait débuté jeune dans les journaux toulousains [illegible] l'Émancipation en 1848. Est condamné à la transportation [illegible] le coup de décembre. Rentré en France, il trouve un emploi [illegible] fonde à Toulouse l'Émancipation, en 1868, et en fait l'organe [illegible] du parti radical dans le Midi. Plusieurs fois condamné, il était détenu à Sainte-Pélagie à Paris, au 4 septembre. Mis en liberté, le gouvernement de la défense nationale l'envoya préfet à Toulouse. Remplacé par M. de Kératry le 26 mars 1871, il reprit la plume du journaliste. Élu député par la Haute-Garonne en 1871, il siégea à l'extrême gauche. Il

rément au mouvement parisien, mais ayant l'expérience des soulèvements populaires et redoutant leur brusque avortement. Duportal ne s'aventura qu'à demi. Il était retenu, dans ses élans vers les révolutionnaires de Paris, par l'incertitude de l'appui sérieux et durable qu'ils pourraient rencontrer dans la population toulousaine. Il était influencé aussi sans doute, tout en étant l'adversaire de Versailles et de l'Assemblée, par ce fait qu'il avait été nommé préfet par M. Thiers, et surtout cette réflexion l'arrêtait, l'inquiétait, que ses meilleurs amis de l'extrême gauche ne figuraient pas parmi ceux qui paraissaient diriger l'insurrection parisienne. Aussi hésita-t-il longuement à répondre affirmativement aux gardes nationaux qui lui demandaient son adhésion à la Commune. M. Thiers, informé de l'attitude de son préfet, qu'il ne jugea point suffisamment acquis à sa politique et qu'il estima dangereux peut-être, lui donna immédiatement un successeur : M. de Kératry.

Ce personnage, suffisamment aventureux et ondoyant, avait été un instant préfet de police et passait pour un homme de main. Né à Paris en 1832, engagé aux chasseurs d'Afrique, il avait fait la campagne du Mexique et commandé un escadron de la contre-guerilla du terrible colo-

entra comme rédacteur en chef à *la Marseillaise*, et soutint une polémique fort vive contre l'opportunisme. Un certain Chartier, informateur politique, livra aux amis de Gambetta une lettre écrite au gouvernement impérial par Duportal, alors qu'il subissait la déportation, et dans laquelle il demandait une place, sollicitant un emploi de bibliothécaire. Duportal dut donner sa démission de rédacteur en chef de *la Marseillaise*, et, bien que le parti républicain ne lui tint pas grande rigueur de cette faiblesse de jeunesse, il considéra sa carrière politique comme finie. Découragé, sans grandes ressources, de plus vieilli et malade, il mourut peu de temps après. C'était un ardent républicain, un journaliste de talent et un parfait honnête homme, peut-être pourvu d'un excès d'exubérance méridionale. Il s'emballa contre le chef de l'opportunisme, avec plus de passion que de prudence, et le groupe gambettiste lui fit durement expier cette incartade. La campagne contre Duportal, dirigée par M. Joseph Reinach, a conservé le nom de « politique des petits papiers ». C'est le pendant de la politique des fiches.

nel Dupin. Démissionnaire, revenu en France, il s'occupa de littérature et de politique; il publia divers articles sur la campagne du Mexique. Élu député au Corps législatif par le Finistère, il fut un des membres du Tiers-Parti. Il se signala en réclamant la convocation de la Chambre pour le 26 octobre. Ce fut la fameuse convocation de l'Obélisque, où un dément, le poète humanitaire Gagne, se trouva seul au rendez-vous. Il fut nommé préfet de police au 4 septembre, mais bientôt il fut remplacé par M. Edmond Adam. Il reçut, en octobre, le grade de général de division, commandant les cinq départements de la Bretagne, et organisa le camp de Conlie. Par un nouveau coup de tête, il donna sa démission. M. Thiers, bien qu'appréciant à sa juste valeur le casse-cou instable, lui confia, au 18 mars, le département de la Haute-Garonne, pour tenir en respect les Toulousains, et pour se débarrasser d'un préfet devenu suspect.

ARRIVÉE DE M. DE KÉRATRY

M. de Kératry arriva à Toulouse avant que sa nomination fût officielle. Il apprit que la garnison ne comportait que 600 hommes, et que la garde nationale paraissait en majorité réclamer la Commune. Les généraux avaient obtenu d'Armand Duportal la promesse qu'il maintiendrait l'ordre et resterait fidèle à Versailles, mais cet engagement ne parut pas assez sûr au nouveau préfet. Il crut devoir amadouer son prédécesseur en le conviant à l'aider à prendre possession de sa préfecture. Kératry écrivit à Duportal une lettre, datée de Paris, 24 mars, midi, en réalité écrite à Toulouse même, ou dans les environs, par laquelle il mandait :

Appelé par le gouvernement à la préfecture de la Haute-

Garonne, j'ai jugé convenable, Monsieur le préfet, avant d'arriver officiellement à Toulouse, d'attendre que le Journal Officiel eût annoncé ma nomination. D'autant plus que votre déclaration loyale de soutenir le gouvernement de Versailles était pour moi un gage précieux de la tranquillité du département, assurée par son premier magistrat.

Votre parole engagée d'appuyer le gouvernement de Versailles, qui représente aujourd'hui les destinées du pays, m'est un garant que nous marcherons unis dans la pensée d'éviter à la ville de Toulouse les violences par lesquelles on a prétendu déshonorer Paris, et dont nous voulons tous deux sauvegarder la République et le département...

M. Armand Duportal ne se laissa pas convaincre par les formules courtoises de son remplaçant. Il déclina les invitations doucereuses à une collaboration, ou plutôt à un patronage qui pourrait empêcher Toulouse de se « déshonorer comme Paris », selon l'expression plutôt fâcheuse de l'ancien condottière mexicain. Le nom de Duportal et sa présence aux côtés de Kératry devaient inspirer à la garde nationale et à la population des sentiments de soumission aux volontés de Versailles. Mais M. Duportal, sans se prononcer encore franchement, répondit, par l'entremise du messager qui lui apportait la lettre de son successeur, soi-disant resté à Paris :

Monsieur le Comte, — Vous me demandez mon concours pour assurer l'ordre et la tranquillité dans notre ville, au moment où vous allez prendre possession de la préfecture de la Haute-Garonne, et vous invoquez, pour justifier cet appel, la déclaration de fidélité au gouvernement de Versailles que j'ai faite en présence des généraux de Nansouty, Lefebvre-Desnouettes et de plusieurs de nos concitoyens. Quelque honorable que soit pour moi cette ouverture, je regrette de ne pouvoir y répondre selon vos désirs. Les rapports de gouvernements à subordonnés sont basés sur une confiance réciproque. En retirant la sienne à un homme éprouvé comme moi, le gouvernement de Versailles m'a donné la mesure exacte de ce que je lui dois.

En second lieu, dans les temps difficiles que nous traversons, les responsabilités doivent être entières, et vous ne trouverez pas mauvais que, n'ayant partagé avec personne celles que j'ai acceptées depuis plus de sept mois, je ne veuille, à compter de ma sortie de la préfecture, n'avoir à répondre que des actes individuels du simple citoyen, et du journaliste que je serai demain.

A cette ferme réponse, Duportal ajoutait l'ironique proposition à son successeur de venir assister à la revue de la garde nationale, « excellente occasion, ajoutait-il malicieusement, d'entrer en fonctions ». M. de Keratry se déroba prudemment à l'invitation railleuse, et ajourna sa prise de possession.

PROCLAMATION AU CAPITOLE

La revue avait pour objet la formation d'une garde constitutionnelle destinée à aller prêter main forte à l'Assemblée nationale Les gardes nationaux se rendirent à l'heure indiquée devant la préfecture, drapeau en tête. A deux heures, M. Duportal reçut les officiers,en présence de MM. Castelbon, maire, de Saint-Georges, premier président, Manau, procureur général, Delcarrou, procureur de la République. La réunion tourna autrement que ne l'avait pensé M. de Kératry, que ne l'avait peut-être secrètement désiré M. Duportal. Tout en sympathisant à distance et de cœur avec les insurgés de Paris, Duportal ne tenait probablement pas à se trouver le chef des bandes insurrectionnelles de Toulouse. Les officiers de la garde nationale, bien loin de déclarer qu'ils étaient prêts à se mettre en route pour donner mainforte à Versailles, acclamèrent Paris et sa Commune. Ils parurent bientôt compromettants. Ils réclamaient, les uns la destitution de M. de Keratry, d'autres son arrestation. On disait le nouveau préfet caché à l'Arsenal.

Les gardes nationaux sommèrent alors Duportal de se mettre à leur tête, après avoir décidé de faire une grande manifestation dans les rues de Toulouse. Duportal, toujours indécis, attiré vers les révolutionnaires par son tempérament, par son passé, par son exaltation méridionale, ne voulait pas paraître se refuser absolument à aller de l'avant, mais en même temps, peu rassuré sur le caractère sérieux, et surtout durable, du mouvement toulousain, il s'efforça d'éluder la proposition sans se prononcer. Il émet alors des objections, donne des conseils de prudence et finalement refuse l'honneur périlleux qu'on veut lui imposer. Il ne lui est pas possible, dit-il, de prendre la tête d'une colonne armée et la direction d'une manifestation, dans laquelle on verrait le premier acte d'une émeute, qui vraisemblablement n'irait pas loin. Duportal réitéra donc son refus, dont le gouvernement versaillais ne lui sut d'ailleurs aucun gré. Les officiers de la garde nationale quittèrent, désappointés, la préfecture.

De la Préfecture, dit *le Messager de Toulouse* du 25 mars, la manifestation s'est rendue au Capitole. Là fut rédigée la proclamation de la Commune, que lut au balcon l'acteur Saint-Gaudens, capitaine adjudant-major de la garde nationale.

Une panique s'est produite au passage des manifestants dans les rues Saint-Etienne, Boulhomme, Saint-Romme et de la Pomme. Plusieurs magasins ont fermé. Il n'y a eu dans la journée aucune collision, aucune tentative contre les personnes. Aucun militaire ne s'est mêlé à la manifestation. Dans la soirée, beaucoup d'agitation sur la place du Capitole, mais pas de troubles.

Voici le texte de cette proclamation, lue par Saint-Gaudens :

Commune de Toulouse.

La garde nationale de Toulouse, réunie à l'occasion de la création de bataillons de garde constitutionnelle et d'installation de M. de Kératry en qualité de préfet de la Haute-Garonne, a pro-

clame aujourd'hui, à deux heures, l'organisation de la Commune aux cris de : « Vive Paris ! »

Le corps d'officiers de la garde nationale sédentaire constitue la Commune de Toulouse.

La Commune déclare M. de Kératry déchu de son titre de préfet et maintient le citoyen Duportal en qualité de délégué du pouvoir central à la préfecture.

La Commune déclare vouloir la République une et indivisible, et elle adjure les députés de Paris d'être les intermédiaires d'une transaction désirable entre le gouvernement de la République et le peuple de Paris.

Dans ce but elle somme le gouvernement d'avoir à dissoudre l'Assemblée nationale, comme ayant rempli le mandat pour lequel elle a été élue, comme étant la cause de toutes les difficultés présentes, et le fruit de la peur et de la corruption cléricale.

Elle adhère aux préliminaires de la paix, et demande que, pour délivrer le plus tôt possible le sol de la patrie de la souillure de l'étranger, des mesures énergiques soient prises pour faire payer sans délai les frais de la guerre à ceux qui ont déchaîné ce fléau sur le pays et conclu une paix ruineuse et humiliante. La Commune de Toulouse fera respecter toutes les opinions et assurera la conservation de tous les intérêts publics et privés, mais elle sévira avec vigueur contre toute tentative de perturbation.

Son but est de mettre la République à l'abri des conspirations dynastiques de toute sorte, et d'arriver, par le concours qu'elle entend donner à la représentation radicale de l'Assemblée, à la disparition de tous les malentendus qui prolongent nos déchirements.

Vive la République une et indivisible !

FIN DE LA COMMUNE DE TOULOUSE

Le soir, une commission exécutive fut nommée. Elle fut composée d'hommes peu énergiques, que paralysaient surtout les hésitations et l'inertie prudente d'Armand Duportal. Ce pur des purs, ce chef à renommée de barricadier, l'ancienne victime des commissions mixtes, prêchant la modération et ne voulant pas quitter son cabinet, cela n'était

point fait pour encourager les gens raisonnables à aller se faire charger dans les rues, avec l'éventualité d'être arrêtés et par la suite déportés, comme l'avait été Duportal autrefois. La commission exécutive n'exécuta rien.

Elle ne prit aucune mesure offensive ou défensive. Elle se contenta de négocier et de faire savoir aux généraux et aux magistrats, retranchés dans l'arsenal avec quelques troupes, qu'elle se dissoudrait si on nommait un préfet autre que M. de Kératry. Celui-ci, tenu au courant de ces peu effrayantes résolutions, résolut de se montrer et de conquérir de vive force sa préfecture. Cette opération ne paraissait pas très difficile. Le 27, il arriva à l'Arsenal avec trois escadrons de cavalerie pris à Agen. Il coupa les communications entre la cité et le faubourg Saint-Cyprien, barrant le pont, plaçant des factionnaires, puis marcha sur le Capitole. Il disposait d'environ six cents hommes d'infanterie, et de six pièces de canon. C'était peu pour occuper le Capitole, s'il avait été défendu, et surtout pour contenir une ville de 130.000 âmes. Mais les Toulousains, comme leur préfet destitué, préféraient les manifestations et les harangues aux coups de canon et aux fusillades. M. de Kératry fit braquer ses six pièces de canon sur le Capitole. Le général Nansouty, avec ses cavaliers, se dirigea vers la préfecture. Là, halte fut commandée, et le procureur de la République et le procureur général Manau firent des sommations. Le combat semblait imminent.

Les gardes nationaux ne se pressent cependant pas d'apprêter leurs armes. De tous côtés on réclame Duportal. Il demeure sourd, invisible. Une députation de l'Alliance républicaine, groupe important, s'avance, s'interpose, demande aux généraux de faire retirer leurs troupes, aux gardes nationaux de déposer les armes. Des deux côtés on écoute un orateur de l'Alliance. Rien n'est plus facile que de per-

suader de faire la paix à des belligérants qui ont surtout le désir de ne pas se battre. M. de Kératry, avec ses allures de tranche-montagne, roulant des yeux terribles, et comme s'il fût monté à l'assaut de Puebla, prit possession de sa préfecture, que nul ne voulait lui disputer. Le soir, dans Toulouse redevenue joyeuse, les voix des ténors rassurés s'élevaient seules parmi les groupes pacifiés parcourant allègrement la cité presque en fête. De l'autre côté de la Garonne, les laborieux faubouriens déçus se retiraient, en grognant, regagnaient tristement leurs maisons,et soupaient hâtivement. On se mit au lit de bonne heure à Saint-Cyprien, ce soir-là, car la journée avait été énervante, et il fallait être dispos pour empoigner les outils, comme à l'ordinaire, le matin venu.

Ainsi finit la Commune, ou l'ombre de Commune,qu'entrevit un instant la Reine du Midi, plus que jamais redevenue la capitale des Jeux Floraux,la ville artiste et savante de Clémence Isaure, des juristes et des troubadours.

§ III. — La Commune a Saint-Etienne

LE PAYS NOIR

Saint-Etienne, la cité noire et fumeuse, semble une ville manufacturière d'Angleterre transportée dans ce Forez, qui, avant l'invasion industrielle, était chanté par les poètes et les romanciers comme la riante contrée des pastorales galantes. Le rose pays du Tendre a perdu ses bergères enrubannées, et les couples fleuris ne vont plus, échangeant de poétiques colloques, sur les bords pimpants du Lignon. Le pays de l'Astrée est devenu la région de la houille et des

hauts fourneaux. Plus de soupirants aux déclarations entortillées, adressées à de précieuses minaudières faisant attendre les céladons sémillants et désœuvrés au hameau de Petits Soins, en évitant toutefois de les laisser glisser dans le lac d'Indifférence, où s'éteignent les flammes mal attisées. Le charbon et les insatiables besoins des machines dévorantes ont jeté sur cette région, que la fantaisie des aïeux voyait revêtue de lilas clair, la sombre livrée industrielle. Tout est noir désormais dans ce bassin de la Loire, et la population stéphanoise semble porter le deuil des fantaisies défuntes.

A Saint-Etienne, comme dans ses fuligineux environs, ce ne sont qu'ouvriers mornes et bourgeois taciturnes, ceux-ci hantés par les soucis commerciaux, ceux-là alourdis par le labeur dans les caves minières, étourdis par le vacarme des marteaux, brûlés par les rouges lueurs des brasiers métallurgiques remplaçant le soleil. Manufactures d'armes, tissage de rubans, extraction du minerai, les forges, les usines, ont accaparé et changé le pays rose d'Honoré d'Urfé. Sur ce sol volcanique fréquemment rougeoie l'irruption des grèves.

Sous cette terre tourmentée, terre de tristesse et de misère, semble toujours couver un foyer de révolte. La Commune parisienne devait trouver là adhésion prompte, secours durable et obstacle sérieux aux projets de M. Thiers. L'adhésion eut lieu, mais elle fut courte, l'obstacle céda facilement, le foyer s'éteignit après avoir projeté quelques brèves lueurs.

L'HOTEL-DE-VILLE ENVAHI

Dès le 23 mars, une grande agitation s'était produite dans la ville. Une délégation des clubs républicains, le

club de la rue de la Vierge, l'Alliance républicaine, se rendit auprès du maire Boudarel, réclamant la démission du conseil municipal et la convocation des électeurs pour proclamer la Commune. Le conseil passa à l'ordre du jour, faisant observer que les nouvelles venues de Paris et de Lyon étaient confuses, et qu'avant d'adhérer au mouvement signalé il fallait être renseigné. La préfecture, le nouveau préfet n'étant pas arrivé, était gérée par M. Alphonse Morellet. Le préfet intérimaire fit un appel à la conciliation. Une réunion publique eut lieu le soir, au Prado, où fut réclamée de nouveau la démission du conseil municipal.

Le lendemain, les délégations, appuyées par de nombreux gardes nationaux, se présentèrent, plus impérieuses, plus bruyantes. M. Morellet fit fermer les grilles de la préfecture. On expulsa ceux qui voulaient envahir. La foule alors se porta à l'Hôtel-de-Ville, dont les portes lui furent ouvertes par la compagnie de gardes nationaux venue pour prendre la garde. Le colonel de la garde nationale, Lagrille, qui tentait de s'opposer au mouvement, fut bousculé, arrêté.

Le préfet intérimaire cerné dans l'Hôtel-de-Ville, dont la foule emplissait les couloirs, gardait les issues, informé de la présence du nouveau préfet dans le voisinage, l'avertit du danger où il se trouvait, le suppliant d'intervenir au plus vite.

Le nouveau préfet, M. H. de l'Espée, arrivait au moment où le conseil municipal était resté en permanence ; le préfet intérimaire était parvenu à faire évacuer l'Hôtel-de-Ville, en proposant à la population de décider le lendemain, par un plébiscite, si l'on devait proclamer la Commune.

Le préfet repoussa énergiquement la proposition d'un plébiscite et se disposa à agir. Saint-Étienne n'avait comme garnison que le dépôt d'un régiment de ligne, 150 hommes

environ, et deux escadrons de chasseurs. M. de l'Espée fit battre le rappel, rassembla quelques gardes nationaux fidèles, et demanda au général Lavoye, commandant la subdivision, de concentrer toutes les troupes dont il disposait sur la place de l'Hôtel-de-Ville. En même temps, il lança une proclamation menaçante :

Arrivé cette nuit dans les murs de votre chef-lieu, disait-il, j'ai trouvé des factieux tentant des attentats contre les lois de la République. L'Hôtel-de-Ville a été envahi, des magistrats municipaux, le chef de la garde nationale ont été retenus prisonniers. Ayant pu rester libre, et puissamment secondé par l'autorité militaire, j'ai pu convoquer la garde nationale. La seule apparition de quelques bataillons a déterminé la retraite des séditieux.

En me faisant l'honneur de me confier l'administration de votre département, le gouvernement de la République a compté que je suivrais avec fermeté le programme de liberté, de conciliation et d'ordre qu'il se propose de maintenir, et que j'affirme, en son nom comme au mien. Sur le terrain consacré par le suffrage universel, je fais appel au concours de tous les bons citoyens, et je les prie de songer que leur inaction pourrait rendre impossible de relever la France.

Ce langage creux et comminatoire, où le nouveau préfet faisait appel à la guerre civile, n'était pas de nature à apaiser les esprits. Le lendemain matin, 25 mars, après avoir pris connaissance de cette proclamation, les manifestants se rassemblent de nouveau et viennent réclamer du conseil municipal l'exécution de la promesse faite la veille, c'est-à-dire des élections, en posant la question de la Commune. La réponse affirmative à ce plébiscite municipal ne faisait aucun doute. Aussi le préfet, un lorrain, ancien ingénieur, accoutumé à commander durement aux ouvriers d'usines, dispose à ne tenir aucun compte de ce qu'ils formulaient, refusa de laisser soumettre la question aux électeurs. Les

délégations se succédèrent et les pourparlers s'échangèrent toute la matinée.

Des cris de plus en plus nombreux de : Vive la Commune! se faisaient entendre sur la place, comme pour activer les négociations et stimuler les manifestants, en intimidant le préfet. M. de l'Espée fait ranger en bataille les forces minimes dont il dispose : à peine un bataillon d'infanterie et deux escadrons de chasseurs. La foule, de plus en plus dense et irritée, grogne, menace, crie vigoureusement : « Vive la Commune! A bas le préfet! » Une collision parait imminente. Les conseillers municipaux, pour la plupart manufacturiers et gens paisibles, redoutant les émeutes, s'interposent et réclament l'éloignement des troupes. Elles semblent d'ailleurs peu sûres, prêtes a se débander, et le préfet préfère prudemment ne pas essayer de disperser le rassemblement. Il lui sembla meilleur de gagner du temps et d'attendre les renforts que le général Lavoye ne pouvait manquer de lui envoyer. Il donna donc l'ordre à la troupe de se retirer. Les soldats, avec grande satisfaction, regagnerent leurs casernes, et il ne resta plus, devant l'Hôtel-de-Ville, pour contenir la foule grondante et maintenir un ordre relatif, qu'une compagnie de sapeurs-pompiers.

Les entrevues et les négociations continuaient à l'intérieur. Vers quatre heures, un remous se produisit dans la foule. Ce sont les ouvriers de la manufacture d'armes qui arrivent et demandent à être entendus. Le préfet refuse d'admettre leurs délégués. Nerveux et impatienté, il fait donner l'ordre aux pompiers de repousser les manifestants. Une hesitation se produit parmi ces paisibles miliciens. Bientôt ils rompent la haie, laissent passer les ouvriers d'armes. Alors, par une de ces fatalités qu'on peut toujours prévoir et redouter dans ces bagarres, un coup de feu partit d'une des maisons de la place. Qui l'a tiré? On ne sait. Un homme

tombe dans la foule, un ouvrier tisseur nommé Lyonnet. Une clameur s'élève de la place. On se bouscule, on menace, on crie : « Aux armes ! » Tambours et clairons font entendre la charge. Des gardes nationaux enfiévrés, sans ordres, déchargent leurs fusils. C'est une confusion terrible. Le torrent humain a roulé jusqu'au pied de l'Hôtel-de-Ville. Les escaliers sont escaladés, les couloirs envahis, des cris de : « Vengeance ! On assassine nos frères ! » s'entendent de toutes parts. Le préfet, de la salle où il confère avec les conseillers municipaux, les délégués des clubs et les autorités, entend ces cris, qui le troublent ; les coups de feu l'affolent. Il perd la tête, lève précipitamment la séance. Voyant une petite porte derrière lui, il l'ouvre, s'élance dans un corridor sombre, cherchant à fuir. Mais, arrivé de la veille, il ne connaissait pas les couloirs de l'Hôtel-de-Ville. Il se trouve sur un palier où déjà se précipitaient des assaillants, cherchant à gagner la salle du conseil. Reconnu, entouré, saisi, il est ramené dans la salle d'où il avait tenté de s'échapper. Il fut alors gardé à vue avec le substitut et deux ou trois autres personnages suspects aux insurgés.

On promenait au dehors, étendu sur une civière, le cadavre du malheureux Lyonnet. Ce spectacle lugubre surexcitait les nerfs de la foule. Des appels à la vengeance, des menaces, des clameurs de représailles montaient jusque dans la salle, où le préfet semblait déjà être un otage voué au talion populaire. On le regardait avec des yeux farouches, des poings se hérissaient, des gardes nationaux se groupaient, le fusil chargé et l'aspect terrible. Des bouches grimaçantes proféraient des accusations confuses, bientôt suivies d'exclamations plus précises, annonçant, réclamant un châtiment immédiat. Plusieurs ouvriers, le visage contracté de fureur, reprochaient à M. de l'Espée, très pâle, d'avoir

fait tirer sur leurs camarades, quand il dirigeait les mines d'Aubin. Dans ce bassin houiller, aux dernières années de l'empire, à la suite d'une grève, avait éclaté une fusillade demeurée odieuse et légendaire. Aubin, la Ricamarie, ces noms sinistres, cités par un orateur ouvrier, soulèvent aujourd'hui encore, avec l'évocation de la plus récente fusillade de Fourmies, des exaltations vindicatives dans les milieux grévistes. Le malheureux de l'Espée balbutia pour sa défense qu'il n'avait jamais été ingénieur à Aubin. Il indiqua une autre mine, où il avait été directeur et où rien de fâcheux ne s'était produit. Il y avait erreur manifeste. Des ouvriers d'Aubin, qui se trouvaient dans la salle, certifièrent son dire. Une certaine détente s'ensuivit. Et puis, l'heure s'avançait et les estomacs réclamaient une trêve. La salle peu à peu se vidait. Il ne restait plus que quelques gardes nationaux, et comme des camarades étaient venus leur apporter leur repas, ils se mirent en mesure de se restaurer et offrirent aux prisonniers de prendre des aliments avec eux.

Cette offre fut aussitôt, et avec satisfaction, acceptée. Le préfet se crut sauvé. Ses compagnons d'arrestation lui assurèrent que cette population n'était pas aussi féroce qu'il pouvait le croire. Il y aurait peut être eu danger pour lui, ajoutèrent-ils, si les ouvriers avaient été persuadés qu'il était responsable du sang versé à Aubin, mais il s'était complètement disculpé, et on ne reviendrait plus là-dessus. Qu'avait-il à redouter ? La lassitude avait du reste gagné les émeutiers. Ils étaient partis et probablement ne reparaîtraient plus, de la soirée au moins. Le lendemain, s'ils revenaient, ils trouveraient sans doute, pour leur répondre, les troupes que le général Lavoye attendait de Montbrison. Le préfet, rassuré par ces paroles optimistes que lui adressaient de bonne foi le procureur de la République et un autre compagnon d'arrestation, reprenait confiance, faisait

honneur aux modestes victuailles apportées de la cantine. Il répondit entre deux bouchées, presque gaiement, pour se persuader qu'il était entièrement hors de danger : « Sûrement, ils ne reviendront pas! » Ils revinrent.

MEURTRE DE M. DE L'ESPÉE

On a observé, dans les assemblées parlementaires, que, lorsqu'il y a une séance de nuit, quand l'interruption des débats a permis aux membres présents d'aller se restaurer, et qu'ils rentrent, lestés, échauffés, quelques-uns congestionnés et ne possédant plus le sang-froid de l'avant-dîner, cette seconde partie de la journée parlementaire est toujours plus tumultueuse que la première. Des colloques trop animés se produisent, souvent des outrages sont lancés, et parfois des rixes s'ensuivent entre collègues surexcités. Il n'est donc pas étonnant que, dans un milieu non parlementaire, plus prompt aux violences et dépourvu des habitudes d'égards relatifs et des ménagements qu'on se doit entre membres d'une même assemblée, les réunions interrompues, reprises après le repas, ne tournent rapidement aux manifestations agressives. L'atmosphère refroidie dans la salle du conseil de l'Hôtel-de-Ville, pendant l'absence de la plupart des violents et des excités, se réchauffa promptement. Les faces terreuses des mineurs, les visages noircis des travailleurs du fer se coloraient, et les mains crispées serraient impatiemment les crosses, laissaient les fusils lourdement retomber sur le plancher. Un nommé Fillion, énergumène connu, considéré comme un dément, s'était faufilé dans les groupes, et, parvenu au premier rang, s'était rapproché du préfet. Cet homme poussait des grognements confus, où il y avait des menaces au prisonnier et des reproches à la foule sur son inertie. « Il faut qu'il

signe la Commune ! » criait ce Fillion. Et en même temps il menaçait de son revolver les manifestants les plus voisins de lui, les invectivant parce qu'ils n'obligeaient pas le préfet à reconnaître la Commune, et qu'il les supposait indifférents ou hostiles. La foule augmentait et les rumeurs devenaient plus fortes, plus irritées aussi. « Qu'il signe la Commune ! La Commune ! » vociféraient des voix furieuses. On mettait la plume sous le nez du préfet en même temps que Fillion tournait vers lui le canon de son revolver. M. de l'Espée résistait. « Je ne signerai, répétait-il, que si je puis ajouter que je suis contraint par la force ! Je veux bien signer votre proclamation de la Commune, mais ce sera nul, car je ne suis pas libre, et je proteste contre la contrainte dont je suis l'objet ! » Cette attitude n'était point de nature à lui concilier les sympathies de ces furieux.

Tout à coup un remous se produit dans la foule ; ce sont de nouveaux arrivants qui bousculent ceux des premiers rangs, et veulent se faire place. Fillion, hors de lui, s'imagine qu'on vient délivrer le préfet. Il veut s'opposer à sa délivrance. Il lève son revolver et tire au hasard devant lui, tue un garde national, blesse un de ceux qui gardaient avec lui le prisonnier. La foule pousse des cris d'effroi et de fureur. Une décharge part de ses rangs. Le préfet et Fillon tombent frappés à mort. Le corps du malheureux de l'Espée fut aussitôt transporté dans une pièce voisine. L'effarement était général. Peu à peu la foule s'écoula sur l'invitation des chefs de la garde nationale et des membres du club républicain. Ceux-ci constituèrent rapidement et au hasard une Commission exécutive. Cette Commission parvint à faire évacuer la salle, en disant : « La Commission entre en séance. Retirez-vous, citoyens ! Laissez la Commission délibérer !... » Tous ceux qui étaient restés, peu nombreux depuis qu'il y avait deux cadavres, se retirèrent.

craignant sans doute les suites de ce tragique événement. La Commission aussitôt prit quelques mesures urgentes : elle fit occuper la gare, s'assura du télégraphe, et rédigea une proclamation portant l'en-tête « Commune de Saint-Etienne », où elle convoquait les électeurs pour le 29.

Le lendemain, dimanche 26, la journée s'écoula calme et dans l'attente, de part et d'autre. Les conseillers municipaux évitèrent de se rendre à l'Hôtel-de-Ville. Le meurtre du préfet les avait atterrés. Le général attendait toujours des renforts pour agir.

Les délégués du Comité Central parisien, Amouroux en tête, revenus de Lyon, s'étaient mis en rapport avec la Commission exécutive prenant le nom de Commune, et cherchèrent à organiser une résistance, ce qui semblait de plus en plus difficile. Les gardes nationaux rentraient chez eux, et l'Hôtel-de-Ville ne contenait plus que quelques défenseurs, quand le général Lavoye vint se mettre en posture de l'attaquer avec des troupes amenées de Montbrison. Les insurgés demandèrent à déposer les armes, et, pour éviter l'effusion du sang, proposèrent de remettre l'Hôtel-de-Ville à l'autorité militaire, à condition qu'on les laisserait se retirer sans être inquiétés. Ce qui fut accordé, sauf recherches ultérieures, sous le prétexte de punir les assassins du préfet.

Ainsi s'éteignit l'insurrection à Saint-Etienne, à la flamme encore moins vive qu'à Lyon et Toulouse. Des poursuites assez nombreuses eurent lieu par la suite, à l'effet de rechercher les meurtriers de M. de l'Espée. Là encore on se trouvait en présence d'un crime collectif et de coupables anonymes, confondus dans une foule surexcitée et inconsciente. L'incertitude sur l'identité des vrais coupables permit à l'autorité de sévir au hasard, et à la réaction d'assouvir ses haines, de frapper, comme partout, d'excellents

républicains confondus, avec intention, dans une implacable répression.

§ IV. — La Commune a Narbonne

DIGEON PROCLAME LA COMMUNE

Le département de l'Aude était fort ardent. A la nouvelle de la révolution accomplie à Paris, Narbonne se souleva. Un républicain très populaire à Carcassonne et dans tout le Midi, Digeon, homme résolu, qui, avec son ami Marcou, maire de Carcassonne, avait fait de l'agitation pendant la guerre et organisé la Ligue du Midi, proclama la Commune, le 24 mars, après s'être emparé de l'Hôtel-de-Ville. Le maire, Coural, était absent. L'adjoint résista, et, rassemblant les gardes nationaux qu'il supposait fidèles, essaya de reprendre l'Hôtel-de-Ville. Mais ces compagnies ne cherchèrent pas à lutter. Elles furent désarmées facilement. Ceux de ces gardes, hostiles à la Commune, qui étaient disposés à résister gardèrent leurs armes, qu'on n'osa pas leur enlever, et se réfugièrent à l'Arsenal. De là, l'adjoint Raynal essaya de reprendre l'offensive avec une compagnie du 52ᵉ de ligne, et tenta une nouvelle attaque sur l'Hôtel-de-Ville. Il tomba entre les mains de Digeon qui le garda avec deux officiers, comme otages. Ces prisonniers furent encadrés dans le bataillon à la tête duquel se trouvait Digeon, et, ainsi exposés au feu de leurs amis, ils furent entraînés par force, à l'assaut de la préfecture, que Digeon occupa bientôt. Les gardes nationaux de l'ordre, sous le prétexte qu'il se trouvait de leurs amis dans les rangs des insurgés, ne tirèrent pas. L'Arsenal tomba de même au pou-

voir de l'insurrection, sans un coup de feu. Les soldats qui le gardaient livraient leurs armes avec empressement. Digeon fut maître de toute la ville en peu d'heures. Des républicains des villages voisins vinrent renforcer les insurgés. Digeon envoya aussitôt des émissaires pour susciter des mouvements analogues, à Béziers et à Cette. Perpignan avait annoncé un soulèvement imminent. Digeon eut l'intention de se rendre dans cette ville; on ne lui en laissa pas le temps. Le 28 mars, deux compagnies de turcos arrivèrent de Marseille; leur présence intimida la population insurgée et rassura l'autre. Ce renfort contraignit Digeon et ses partisans à se concentrer, à se retrancher derrière des barricades. Des proclamations furent alors affichées par les autorités. On y apprenait aux habitants l'échec successif de la Commune à Lyon, à Saint-Etienne, à Toulouse, au Creusot, à Limoges, et l'isolement de Paris au milieu de la France entière se soumettant à l'Assemblée nationale. La débandade était dans tous les esprits, la crainte dans certains cœurs. L'énergique Digeon en vain encourageait à la résistance à outrance. Par ses paroles enflammées, par son exemple, il s'efforçait d'aviver une flamme déjà à demi-éteinte. Quelques hommes résolus restèrent seuls auprès de lui. Marcou, dont la popularité était toujours entière, arriva de Carcassonne, non pour renforcer l'émeute, mais pour l'apaiser. Il était porteur d'un sauf-conduit pour Digeon et d'une promesse d'amnistie, signée du procureur général, pour tous ceux qui évacueraient l'Hôtel-de-Ville. Digeon, avec une obstination fâcheuse pour lui et pour la poignée d'intrépides qui l'entourait, refusa l'amnistie pour ses compagnons et ne voulut pas personnellement bénéficier de la permission qui lui était offerte de gagner la frontière d'Espagne.

En vain son vieil ami Marcou le supplia d'accepter, d'é-

viter que le sang ne fût répandu, l'intrépide insurgé persista dans son entêtement à soutenir une lutte, non pas même inégale, mais devenue impossible et folle.

Digeon alors s'enferme dans son cabinet à la mairie, et Marcou, navré, va porter la réponse négative au général Lentz. Celui-ci fait avancer de l'artillerie et lance une compagnie de turcos à l'assaut de la barricade de la rue du Pont. Elle est enlevée. Le général annonce que le bombardement de l'Hôtel-de-Ville va commencer. Digeon répond par la menace de faire fusiller le substitut et deux autres otages qui sont entre ses mains. La conception barbare de l'exécution d'otages hantait donc, avant Paris, certains cerveaux révolutionnaires, à Narbonne.

LA POPULATION CESSE TOUTE RÉSISTANCE

Le général hésita à donner l'ordre de commencer le feu. Mais la foule, après avoir entendu le procureur général proclamer de nouveau que tous ceux qui déposeraient les armes auraient la vie sauve, envahit l'Hôtel-de-Ville, que les insurgés ne songèrent plus à défendre. Sans attendre l'intervention des turcos, ces citoyens, gendarmes volontaires, dispersèrent facilement ce qui restait de l'émeute, et forcèrent Digeon à évacuer la mairie. Il en sortit le dernier et se réfugia chez un ami dévoué, dans la ville. De là il écrivit, avec crânerie, au procureur général pour lui désigner son asile, en ajoutant qu'on pouvait venir l'y arrêter.

L'énergie et l'indomptable bravoure de Digeon sont admirables assurément, mais elles n'avaient plus de raison d'être. Elles étaient même nuisibles, non seulement au tenace insurgé lui-même, mais aussi à ses compagnons qui ne demandaient qu'à cesser une résistance devenue inutile.

L'emballement méridional de Digeon, qui sembla faire défaut à presque tous ceux qu'il avait entraînés à l'Hôtel-de-Ville, coûta la vie à trois ou quatre défenseurs de la barricade de la rue du Pont. Ce furent les seules victimes de ces journées plus bruyantes que sérieuses. C'est encore trop pour l'importance que prit la Commune à Narbonne. Tout était terminé le 31 mars, et les seuls dégâts mémorables dans la ville, bientôt pacifiée, furent l'œuvre des turbulents turcos, qui, lâchés dans Narbonne et bien que n'ayant pas été à la chaleur du feu, assoiffés, se grisèrent terriblement et cassèrent quelques vitres pour célébrer la victoire de l'ordre obtenue sans eux.

§ V. — La Commune a Limoges

AGITATION SANS SUITES

Limoges est une ville ouvrière très importante. La cité limousine est, encore, le foyer républicain du centre. La Commune ne pouvait manquer d'y trouver des adhérents. La « Société populaire » envoya un délégué à Paris pour se renseigner sur la nature et la portée du mouvement. La défaite des bataillons parisiens dans la plaine de Nanterre, lors de la sortie du 3 avril, loin d'arrêter dans leur élan les révolutionnaires limousins, parut les stimuler.

Des troupes du 91e de ligne étaient désignées pour se rendre à Versailles. La garde nationale voulut s'opposer à leur embarquement. Au jour fixé pour le départ, 4 avril, la foule entoure le détachement, les soldats sont harangués, interpellés, sollicités; ils cèdent leurs armes, les membres de la « Société populaire » s'en emparent, félici-

tent, acclament les militaires, grisés par les ovations et peut être aussi par d'autres excitants. De toutes parts, on réclame la proclamation de la Commune. Les gardes nationaux se portent devant la mairie, somment le maire de se prononcer pour Paris. Le maire refuse. Les gardes nationaux alors aux cris de « Vive Paris! Vive la Commune! » décident de se rendre à la gare pour arrêter les trains, où déjà, leur apprend-on, les soldats avaient pris place. Les bataillons de la garde nationale défilent devant la mairie, se rendent à la préfecture, et l'envahissent, pendant que des compagnies se dirigent sur la gare. Le colonel Billet, des cuirassiers, débouche sur la place Saint-Michel avec deux escadrons et ordonne de charger. Des coups de revolver sont tirés des rangs, avant la charge. Les gardes nationaux exaspérés ripostent. Le colonel Billet tombe mortellement atteint. Les cuirassiers aussitôt tournent bride emportant leur colonel. Les gardes nationaux, maîtres de la place de la mairie et de la préfecture, tenant la gare et ses abords, semblent embarrassés de leur victoire. Ils discutent, crient, réclament des ordres, une direction et comme elle manque, et que les ordres sont contradictoires, les compagnies se débandent peu à peu et bientôt la préfecture est abandonnée, ainsi que la gare. La Commune de Limoges n'a donc même pas été constituée. Avec des éléments ardents, mais privée de chefs, sans but défini, sans organisation, et peut-être dépourvue d'enthousiasme, la démocratie limousine renonça, promptement et facilement à organiser la Commune et à imiter Paris. Elle cessa de proposer de marcher à son secours, comme elle semblait en avoir eu l'intention, au début de l'agitation.

§ VI. — La Commune au Creuzot

SIMPLE EFFERVESCENCE

Le Creuzot, le grand centre métallurgique de Saône-et-Loire, avec sa population entièrement ouvrière, centre de grèves nombreuses et opiniâtres, ne pouvait apprendre les nouvelles de Paris sans ressentir une commotion. La répercussion des événements du Dix-Huit mars y fut brève et sans gravité.

Le 26 mars, la garde nationale se réunit, convoquée, au son du tambour, à l'instigation de Dumay, ancien ouvrier du Creuzot, délégué du Comité Central, arrivé de Paris la veille. Quatre mille gardes répondirent à l'appel et vinrent se grouper boulevard du Cimetière. Dumay, précédé d'un drapeau rouge, se mit à leur tête et l'on se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville. Le drapeau rouge fut arboré aux fenêtres.

Des troupes arrivèrent sous le commandement d'un colonel, comprenant des cuirassiers et un bataillon du 34ᵉ de marche. La foule cria : « Vive la Commune ! » Et elle ajouta : « Vivent les cuirassiers, vive la ligne ! » Les cuirassiers ne chargèrent point et la ligne refusa de tirer.

La journée se passa sans collision. Le lendemain le préfet de Saône-et-Loire, M. Charles Ferry, arriva avec des renforts. Il lança aussitôt une proclamation annonçant l'accord des maires de Paris et du Comité Central. Il faisait en même temps un appel à la conciliation.

Les insurgés, qui venaient d'apprendre l'échec de la Commune à Lyon, en présence de l'accord qu'on leur annonçait survenu la veille à Paris entre les maires repré-

ntrat le gouvernement et le Comité Central, jugèrent utile de continuer la lutte. Ils ouvrirent les portes de Hôtel-de-Ville au préfet, qui en reprit possession. Il n'y t donc au Creuzot aucun événement sérieux. Une sim- e effervescence de la population ouvrière. Le maire du reuzot fut seulement mis en arrestation.

§ VII. — La Commune à Marseille

ASTON CRÉMIEUX

A Marseille seulement un mouvement sérieux se pro- uisit au nom de la Commune. La grande ville maritime commerciale de la Méditerranée était en agitation puis le 4 septembre, on pourrait dire depuis toujours. tte active cité semble, même dans les calmes périodes, gestation d'une émeute. Elle n'attend pas le mot d'ordre Paris. Elle affecta même, en diverses circonstances, de n passer. Ainsi elle devança la capitale, le 8 août 1870, proclamant un mouvement insurrectionnel, d'ailleurs hémère. Gaston Crémieux était alors à la tête des émeu- rs, et ce fut là une première occasion pour lui de se gnaler aux vengeances futures de la réaction.

C'est la figure qui se détache, intéressante et tragique, l'ensemble des acteurs et des comparses de l'époque mblée qui suivit le 18 mars, à Marseille.

Gaston Crémieux était né à Nîmes le 22 juin 1836. rès de bonnes études au lycée de cette ville, il fut reçu ocat à Aix, vint plaider à Nîmes, puis s'installa à Mar- ille. Il parlait avec une grande précision, contrastant ec la volubilité redondante en honneur au barreau

marseillais. C'était un homme de manières aisées, aux allures correctes, portant les courts favoris alors professionnels pour les avocats, d'aspect très posé, très bourgeois. Il se chargeait volontiers des causes peu rémunératrices, et ses confrères dédaigneusement l'avait surnommé « l'avocat des pauvres ». Il acceptait, sans ostentation, cette désignation d'intention moqueuse, et la prenait au sérieux. Il fut l'un des ardents promoteurs de la candidature Gambetta aux élections de 1869, et contribua fortement au succès du jeune tribun parisien. A partir de cette campagne, Gaston Crémieux fut au premier rang des militants républicains des Bouches-du-Rhône. Poursuivi comme l'instigateur de l'émeute du 8 août, il fut condamné à quatre mois de prison. Le 4 septembre le trouva en prison et lui apporta la délivrance. Par un retour de fortune, le détenu de la veille devint procureur de la république. Il était remplacé, quand le 18 mars éclata à Paris. Gaston Crémieux, dès les premières nouvelles, organisa une grande réunion, salle de l'Eldorado. Il harangua l'auditoire frémissant. De sa voix sonore, qui avait empli et stupéfié l'Assemblée de Bordeaux huant Garibaldi, cette voix qui avait lancé l'épithète vengeresse et qui est restée: « Vous n'êtes que des ruraux! » Crémieux cria : « Marseille est avec Paris! Vive la Commune! » Le maire Bory, républicain modéré, et le général Espivent de la Villeboisnet, réactionnaire endurci, pour résister à ce mouvement en faveur de Paris et de la Commune, décidèrent de provoquer une manifestation de la garde nationale en faveur de Versailles.

LA COMMISSION PROVISOIRE

Le 23 mars, par l'ordre du général et du maire, on bat

le rappel. Il s'agit de faire décider par la garde nationale qu'elle adhère au gouvernement de Versailles. Les bataillons, dont Espivent connaissait mal l'esprit, se rassemblent sur le cours Belzunce. La population accourt, acclame Paris. Les gardes nationaux, encadrés par la foule enthousiaste, défilent par la Cannebière, suivent la rue Saint Ferréol, débouchent devant la préfecture, aussitôt cernée, bientôt envahie. Un coup de feu part on ne sait d'où ; comme à un signal, les gardes nationaux et les manifestants pénètrent dans l'Hôtel, arrêtent le préfet, le contre-amiral Crosnier, le secrétaire général Ollivier. Gaston Crémieux, du balcon, proclame une Commission provisoire, en attendant le vote de la Commune. On applaudit l'orateur, on approuve la motion Gaston Crémieux propose de mettre en liberté l'amiral, le préfet et les autres prisonniers. La foule s'y oppose. Un délégué du Comité Central de Paris, Landeck, arrivé le matin, accompagné d'Amouroux, reproche à Crémieux sa modération. Les prisonniers sont gardés à vue, et l'on demande à l'amiral Crosnier de donner sa démission. Dans un but d'apaisement, et pensant que sa retraite donnera satisfaction à la foule, l'amiral signe, et cette signature, qui lui fut par la suite reprochée comme une désertion, amena le malheureux amiral à se brûler la cervelle.

La Commission nommée en plein air, par l'acclamation populaire, se composait de six membres. Avant de rien décider, aussitôt réunie, elle envoya demander aux conseillers municipaux, à la garde nationale et aux groupes républicains de désigner des délégués qui se joindraient à elle. Ce qui fut accepté et donna à la Commission improvisée une certaine autorité. L'opinion fut satisfaite par la présence des représentants du conseil municipal et de tous les groupes organisés. Le ton modéré de la première con-

munication de la Commission acheva de rassurer ceux que la formation révolutionnaire de ce nouveau pouvoir avait inquiétés. Les journaux, sans se montrer favorables, donnèrent une appréciation mesurée. *Le Sémaphore*, l'organe du commerce marseillais, dit :

La situation dans laquelle se trouve Marseille depuis deux jours ne s'est pas modifiée. Le préfet, d'après ce qu'on nous assure, est toujours tenu prisonnier dans ses appartements, et la commission départementale provisoire continue à diriger, dans la préfecture, les services administratifs. Dans la rue, le public circule paisiblement comme d'habitude. Quelques groupes de curieux stationnent devant la préfecture. Des hommes armés traversent de temps en temps la place Saint-Ferréol. Mais la tranquillité, en somme, règne jusqu'ici dans la ville. Espérons de nouveau qu'elle ne sera pas troublée.

De son côté *l'Egalité*, journal radical, publiait les renseignements suivants :

Il n'y a eu aucun désordre, aucun excès, pas une goutte de sang n'a coulé.

Les citoyens, maîtres de la préfecture, se sont occupés à l'instant de constituer une commission départementale provisoire. On a pris, par égale part, des noms dans divers groupes. Ont été désignés :

Trois conseillers municipaux : les citoyens Desservy, Bosc, Sidore ; trois membres du club républicain de la garde nationale : les citoyens Bouchet, Barthelet, Cartoux ; trois membres du club républicain du Midi : les citoyens Crémieux, Etienne, Job ; trois autres désignés par les réunions publiques : les citoyens Malviel, Allerini, Guichard.

La Commission avait pris la désignation nullement terrifiante de *Commission départementale provisoire*. Elle choisit pour son président Gaston Crémieux. Aussitôt installée, elle publia la proclamation suivante adressée aux habitants de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône :

Citoyens,

Une collision sanglante allait éclater parmi nous. La guerre civile était prête à sortir des circulaires et des provocations irritantes qu'un pouvoir aveugle lançait, comme un défi, aux grandes cités françaises.

Nous sommes intervenus.

Grâce à l'union de tous les groupes républicains, nous avons vu se dissiper le malentendu qui menaçait d'armer les uns contre les autres, dans une lutte fratricide ajoutée à tant d'autres désastres, les citoyens d'une même ville, les soldats d'une même cause.

Nous avons parlé d'apaisement, de conciliation. Marseille a répondu à notre appel par une manifestation imposante. Il n'a pas été versé une seule goutte de sang. On espérait nous diviser en deux camps, Marseille a été unanime à déclarer qu'elle soutiendrait le gouvernement républicain régulièrement constitué, qui siégerait dans la capitale.

Et par là, nous avons tous ensemble affirmé du même coup notre amour pour la République, notre sympathie pour l'héroïque capitale martyre, qui à elle seule aurait sauvé notre patrie si notre patrie avait dû être sauvée.

Après avoir échappé au danger à force de patriotisme et de sagesse, Marseille ne pouvait plus avoir confiance dans l'administration préfectorale.

L'opinion publique exigeait une satisfaction.

Le Conseil municipal, avec le concours de tous les groupes républicains de la cité, a dû instituer une commission départementale chargée d'administrer provisoirement le département des Bouches-du-Rhône et la ville de Marseille.

Les membres de cette commission provisoire se sont mis immédiatement à l'œuvre. Ils comptent sur votre concours et votre confiance.

Maintenez avec nous l'ordre dans la cité, retournez paisiblement à vos travaux, que le commerce et l'industrie reprennent promptement l'essor pacifique qui doit contribuer au relèvement de notre patrie.

Nous veillons nuit et jour sur la République, jusqu'à ce qu'une autorité nouvelle, émanée d'un gouvernement régulier siégeant à Paris, vienne nous relever de nos fonctions.

Vive Paris !

Vive la République !

Marseille, 23 mars 1871.

Les Membres de la Commission départementale provisoire du département des Bouches-du-Rhône:

Gaston Crémieux, Etienne père, Job, Bosc, David, Desservy, Sidore, conseillers municipaux; Malviel, Allerini, Guichard, Barthelet, Emile Bouchet, Cartoux.

Une seconde proclamation suivit, dans laquelle la Commission départementale exposait qu'à la suite du conflit éclaté entre le gouvernement de Versailles et la Ville de Paris, le gouvernement de Versailles avait cru pouvoir s'appuyer sur les gardes nationales des grandes cités, et que les préfets avaient reçu l'ordre de provoquer des manifestations de la garde nationale en faveur du gouvernement de Versailles, mais que presque partout les gardes nationaux s'étaient prononcés énergiquement pour Paris, voulant ne reconnaître un gouvernement qu'autant qu'il siégerait dans la capitale. Les administrations préfectorales et les autorités militaires qui avaient fait battre le rappel dans Marseille avaient troublé la tranquillité publique et ne pouvaient plus se maintenir. Une Commission provisoire avait donc été nommée par tous les groupes républicains réunis dans l'Alliance républicaine, chargée d'administrer les Bouches-du-Rhône, en attendant qu'un gouvernement régulièrement institué siégeât dans la capitale. Le préfet des Bouches-du-Rhône et le général de brigade avaient remis leurs pouvoirs à la Commission.

La proclamation ajoutait, en notifiant cette vacance des pouvoirs réguliers :

Les républicains de Paris et de Marseille veulent que Paris et le gouvernement qui y siégera gouvernent politiquement la France entière, et à Marseille, les citoyens Marseillais prétendent administrer eux-mêmes dans la sphère des intérêts locaux.

Il serait opportun que le mouvement qui s'est produit à Marseille fût bien compris et qu'il se propageât.

Cette manifestation républicaine de la province contraindrait alors l'Assemblée nationale à se dissoudre pour faire place à une Assemblée constituante, et le gouvernement à siéger dans la capitale. L'ordre serait ainsi rétabli.

Les membres de la Commission.

Ce n'était pas là une adhésion à la Commune de Paris, formelle et complète. La Commune n'était pas proclamée officiellement à Marseille. L'adhésion était conditionnelle, la proclamation sous-entendue. Les Marseillais se ralliaient au gouvernement parisien, mais n'entendaient faire qu'une « manifestation » destinée à amener la dissolution de l'Assemblée et la nomination d'une Constituante qui établirait, à Paris, le nouveau gouvernement central. L'accord sembla fait sur ces deux points : constitution d'un nouveau gouvernement républicain à Paris, et Marseille s'administrant par sa Commune.

L'ALLIANCE REPUBLICAINE

L'Alliance Républicaine, titre sous lequel se désignaient les groupes républicains, publia son adhésion, avec un appel aux habitants et à la garde nationale, où il était dit :

L'Alliance Républicaine s'est affirmée une fois de plus dans la composition du Comité départemental provisoire qui renferme dans son sein des représentants de tous les groupes de la démocratie. Tous nous sommes responsables des destinées de la patrie. Agissons donc tous en bons citoyens, en vrais français.

Gardes nationaux, le Comité départemental provisoire, le Conseil municipal et les comités réunis de l'Alliance républicaine comptent sur vous. A vous de les aider à protéger l'ordre et la République. C'est la garde nationale qui, avec plus de zèle et plus d'exactitude que par le passé, doit occuper tous les postes de la ville.

Vive la République !

Le Club républicain de la Garde Nationale. Le Cercle républicain du Midi. Le Comité des Réunions populaires.

Mais, ce qui dénote la confusion qui existait dans les esprits et dans les actes, le Conseil municipal fit de son côté une proclamation où il déclarait que, « pour éviter de grands malheurs qui étaient imminents, il avait consenti à déléguer trois de ses membres pour faire partie de la Commission départementale » Et il ajoutait cette réserve inattendue : « Ce n'est pas lui qui a institué cette Commission, à laquelle il n'a pas non plus donné la mission, qui n'appartient qu'au Conseil, d'administrer la ville de Marseille. »

La déclaration se terminait par un appel aux gardes nationaux et à tous les bons citoyens, pour empêcher que l'ordre fût troublé. Ce langage était équivoque. Le Conseil municipal ne se prononçait point pour Paris ; il affectait de n'envisager que le maintien de l'ordre à Marseille, et il protestait indirectement contre la Commission départementale, qu'il avait cependant approuvée avec toute l'Alliance républicaine, en réclamant pour lui seul le droit d'administrer la ville. L'indécision et un certain malaise devaient s'emparer de toute la population. Versailles ne pouvait plus compter Marseille pour favorable, Paris non plus. Le Conseil municipal, qui revendiquait le droit d'administrer la ville, n'agissait pas, ne prenait aucune décision. Il ne pourvoyait même pas à l'abri, à la nourriture, et à la préparation des feuilles de route des soldats venus d'Afrique et des garibaldiens des Vosges, qu'il fallait rapatrier. Ces malheureux, sans logement, sans solde, erraient, désœuvrés et affamés, dans la ville indifférente à leur situation, sourde à leurs cris de détresse. Gaston Crémieux

pressa la Commission provisoire de s'occuper de ces abandonnés.

Il lança à ce sujet une belle proclamation, qui établissait les responsabilités, et, ce qui était plus urgent et plus pratique, il y annonçait à ces malheureux qu'on allait enfin s'occuper d'eux, sans attendre la réouverture des bureaux de l'Intendance. « Il semble, disait cette proclamation, qu'on ait voulu vous provoquer à troubler l'ordre que nous nous efforçons de maintenir. » Des désordres graves étaient à craindre de la part d'une troupe disloquée, vagabondant dans la ville, en quête de pain et d'asile. Voulait-on irriter ces hommes contre le nouveau pouvoir, en lui faisant croire qu'il pouvait les soulager. La proclamation les félicitait de leur calme et de leur patience. Elle ajoutait :

En l'absence de vos officiers d'administration, nous avons tenté l'impossible plutôt que de vous abandonner. Vous vous souviendrez, quand il le faudra, que nous sommes restés à un poste qui n'était pas le nôtre, et que nous avons accepté au delà de nos devoirs de citoyens envers vous. Vous comparerez la loyauté des républicains à l'égoïsme de tous les autres partis politiques, qui prétendent se servir de vous comme d'un instrument de destruction aveugle et passif. Vous vous souviendrez, quand il le faudra, de la main fraternelle que nous vous avons tendue.

Le Président : GASTON CRÉMIEUX.

Tout cela était fort anodin. Gaston Crémieux, s'il eût été le chef révolutionnaire qu'on a voulu voir en lui, mais il était avant tout un avocat disert et non un homme d'action, n'eût pas manqué d'embrigader ces soldats abandonnés, ces hardis garibaldiens sans subsistance et sans solde, et de les diriger contre les forces, d'ailleurs insuffisantes alors, dont disposait Espivent de la Villeboisnet. Celui-ci, imitant M. Thiers, avait évacué Marseille avec ses troupes, et s'était retiré à Aubagne, dans la banlieue.

L'occupation de la gare Saint-Charles et de Notre-Dame de la Garde, d'où l'on eût dominé la ville et maintenu en respect toute résistance réactionnaire, était la première disposition à prendre : Crémieux se borna à prononcer des discours et à se disputer avec les délégués du Comité Central arrivés de Paris. Ceux-ci s'agitèrent en vain. Landeck (1) se montra, comme partout, un brouillon. Il découragea Crémieux, dont il dénonçait le modérantisme, parce qu'il proposait de relâcher les fonctionnaires arrêtés comme otages, dont la Commune ne savait que faire. Crémieux donna sa démission au conseil municipal. La Commission départementale offrit de se retirer avec lui. Le Conseil municipal ne répondit pas à cette offre. La Commission ne bougea plus et s'endormit. Landeck prit alors un arrêté plus violent qu'utile : il déclara le général Espivent de la Villeboisnet (2) déchu de son commandement, et lui donna pour successeur un ancien sous-officier de cavalerie, Pélissier, qui était bègue. Le secrétaire général, qui remplaçait le préfet, Henry Fouquier, le journaliste bien connu, se réfugia à bord de *la Couronne*. Il y reçut l'avis que les troupes d'Espivent allaient arriver d'Aubagne pour reprendre de force la préfecture. La Commission

(1) Landeck, joaillier, 39 ans. Mêlé au procès de Blois sous l'empire, renia son affiliation à l'Internationale et fut acquitté. Candidat à la Commune, n'obtint que 2.043 voix dans le 3e arrondissement. Délégué à Marseille par le Comité Central, il revint à Paris, après l'insuccès de la Commune dans cette ville. Remplit les fonctions de Commissaire aux délégations judiciaires. Lissagaray a dit de lui : « Ce n'était en réalité qu'un cabotin de foire, ne doutant de rien, parce qu'il ignorait tout. »

(2) Henri Espivent de la Villeboisnet, né à Londres en 1813, entré à Saint Cyr en 1830, aide de camp du général Bedeau en Afrique, colonel après le coup d'état, général de division le 14 juillet 1870, commandant le 15e corps à Marseille. Il appliqua avec rigueur l'état de siège, illégalement établi, ferma les cercles, supprima les journaux républicains. Il fut mis dans le cadre de réserve, en 1878, à Nantes. Elu sénateur de la Loire-Inférieure en 1876, il siégea à l'extrême-droite et vota toutes les lois et mesures anti-républicaines. Le pape, en reconnaissance de ses services, le fit comte romain.

vota alors la dissolution du conseil municipal et convoqua les électeurs pour le 3 avril. C'était trop tard. Déjà les troupes étaient en marche. On avertit ce qui restait de membres présents que les soldats d'Espivent n'allaient pas tarder à paraître. Ils répondirent avec un aplomb aussi marseillais que lacédémonien : « Qu'ils y viennent, té!... »

A cinq heures du matin, le 4 avril, Espivent, qui venait de recevoir de Versailles la nouvelle de la déroute des fédérés à Rueil, donna le signal de l'attaque. Il fut bientôt maître de la ville. La préfecture seulement résista. Là, fortement retranchés, les gardes nationaux attendirent, décidés à lutter jusqu'au bout. Le combat fut assez vif, mais bref. Des hauteurs de Notre-Dame de la Garde, l'artillerie bombarda la préfecture et rendit la place intenable. A trois heures, ses défenseurs hissèrent le drapeau blanc. Espivent exigea que les combattants se rendissent à discrétion, et il continua le bombardement. Les combattants évacuèrent la place, et les marins de *la Couronne* prirent avec élan l'édifice vide « à l'abordage », dit superbement M. Thiers à la tribune : « Il y a huit jours, à Marseille, il fallait prendre l'hôtel de la préfecture, la hache d'abordage à la main. » (M. Thiers, séance du 8 avril.) Il n'y eut pas de combat à la hache, et même pas de combat du tout, dans la préfecture ouverte. Les troupes eurent en tout 30 morts et 50 blessés, et les insurgés 150 environ. Le général Espivent fit une entrée qu'il qualifia lui-même de triomphale dans une dépêche adressée à M. Thiers. Pour affirmer son facile triomphe, il lança le 5 avril une proclamation aux marseillais, dans laquelle il disait :

La préfecture, dernier foyer de la résistance, a été occupée le soir même de l'attaque, par mes braves auxiliaires de la marine, au moment où je suspendais le feu de l'artillerie placée à Notre-Dame de la Garde. Il me reste un devoir à remplir, c'est de pré-

venir le retour de ces désordres, qui sont à la fois une calamité pour notre pays déjà si malheureux, une perte énorme pour notre florissante cité, une ruine pour beaucoup de familles. La proclamation de l'état de siège, faite conformément aux lois, m'a donné tous les pouvoirs nécessaires pour obtenir ce résultat.

Je veux que la paix, l'ordre, la concorde se rétablissent le plus promptement possible entre vous, que le travail reprenne, que l'industrie soit libre et que le commerce retrouve sa prospérité.

Pour atteindre ce but, j'ajouterai, s'il le faut, aux dispositions qui précèdent, des prescriptions nouvelles.

Les dispositions auxquelles le général faisait allusion, en affectant la crainte de les trouver incomplètes, étaient les suivantes :

1° Fermeture des clubs, interdiction des réunions publiques; 2° Remise de toutes les armes dans les magasins de l'État dans les 48 heures; 3° Dissolution et désarmement de la garde nationale; interdiction de toutes affiches traitant de matières politiques, apposées, colportées, ou insérées dans les journaux; 4° Suppression de tout journal qui prêterait sa publicité aux actes du gouvernement insurrectionnel.

On visait les événements de Paris. L'éteignoir était mis sur la presse de Paris et le bâillon était appliqué aux journaux des départements. La Commune de Paris était considérée comme n'existant pas. On ne devait plus en entendre parler. Cette ignorance imposée fut une des causes puissantes de l'apathie et de l'indifférence témoignées par les départements du midi envers les combattants de la capitale, durant les six semaines de la lutte qui commençait précisément le jour où Marseille, bombardé et terrorisé, se laissait prendre et ligotter par une force dérisoire de cinq mille hommes, au plus. Il est vrai qu'il y avait la terrible hache des marins de *la Couronne!* Il y avait aussi, et c'était plus sérieux, la volonté des marseillais de ne pas résister plus longtemps.

s se montraient satisfaits d'avoir crié vive la Commune! endant quelques jours. Ils ne tenaient guère à ce qu'on rît leurs vociférations trop au sérieux ; ils estimaient avoir ssez fait pour cette cause de la Commune, l'ayant acclanée et proclamée beaucoup moins par ardeur révolutionaire que par amour du bruit, des grandes phrases et des rands bras.

La gesticulation puérile de la Cannebière terminée, il y ut des arrestations, des proscriptions, par toute la ville longée dans un silence insolite. Le fort Saint-Nicolas et château d'If furent encombrés de prisonniers. L'infortuné aston Crémieux fut arrêté. Il ne se cachait plus, se croyant l'abri de toute poursuite. Il oubliait son épithète de « Ruaux ». Elle a survécu à Crémieux, elle l'a vengé.

Il faut entendre cette apostrophe, demeurée célèbre, dans on véritable sens. La qualification vengeresse lancée aux obereaux furieux qui, à Bordeaux, insultaient Garibaldi trouvaient que Victor Hugo ne parlait pas français, ne it pas un outrage à la démocratie paysanne, digne de us les égards, et qui, venue tard à la République, l'a onsolidée, et, actuellement encore, la garantit contre toute ine et toute sape, contre toute attaque nocturne, et même ontre une tentative de combat au plein jour, si les partis onarchistes, soutenus par quelques généraux félons, saient en courir l'aventure. L'épithète s'adressait aux orgeril, aux Belcastel, à tous ces villageois titrés, nommés putés à la faveur de la guerre et de leurs grades dans la obile, qui rêvaient la mort de la République, « la Gueuse », omme ils disaient, et supportaient insoucieusement le émembrement de la patrie qu'ils avaient avec empressement voté. La droite a été touchée à fond par le mot de avocat marseillais. Bien que n'ayant fait preuve, durant s courtes journées d'influence, que d'une grande timi-

dité et même de modérantisme, comme disait le délégué parisien Landeck, l'inoffensif bourgeois Gaston Crémieux fut condamné à mort. Des démarches pressantes furent tentées en sa faveur. Il avait une jeune femme et quatre enfants. L'un d'eux, Me Eugène Crémieux, est devenu avocat distingué au barreau parisien. M. Thiers fut inexorable. Il devait cette amende honorable à sa majorité rurale. Gaston Crémieux fut fusillé à Marseille, le 28 juin 1871.

FIN DE LA GUERRE CIVILE EN PROVINCE

Avec la prise de la préfecture de Marseille par les troupes du gouvernement, la guerre civile était finie en province. En réalité, il n'y avait eu que deux ou trois tentatives sérieuses de soulèvement. La Commune, c'est-à-dire un gouvernement révolutionnaire local, adhérant au gouvernement communaliste parisien, n'avait pu s'établir nulle part. Il y avait eu, sur certains points, des rassemblements tumultueux, des prises d'armes, et les autorités régulières avaient été expulsées, contraintes à céder momentanément les préfectures, les mairies, à sortir même de la cité avec les troupes, comme à Marseille, mais bientôt elles étaient rentrées en possession de leurs pouvoirs et de leurs locaux. Il y avait eu collision ou combat à Marseille, à Narbonne, à Toulouse, à Saint-Etienne et à Lyon, mais ces journées furent peu sanglantes. Des meurtres, comme celui de M. de l'Espée à Saint-Etienne, du colonel Billet à Limoges, étaient des faits isolés, accidentels aussi. Ils servirent de prétexte aux représailles disproportionnées. Au moment même ou Marseille se rendait, sous les obus des batteries de Notre-Dame de la Garde, le canon tonnait au pont de Neuilly, au Mont Valérien, et la vraie guerre civile, la guerre entre Paris et Versailles, était allumée. Le feu, de part et d'autre,

ne devait cesser que le 28 mai, sur les hauteur du Père-Lachaise et à la dernière barricade, rue Saint-Maur.

Au début d'avril, M. Thiers et l'Assemblée Nationale triomphaient ainsi partout. La seule résistance que le gouvernement devait rencontrer, en dehors de Paris, était toute morale, donc inefficace et parfaitement négligeable. Des motions de conciliation, des délégations bénévoles, des adresses pacifiques, des appels à Versailles, des conseils à Paris, des discours et des articles de journaux, c'etait tout ce que la province pouvait faire désormais pour la capitale abondonnée, sacrifiée.

Les départements, tout en montrant, surtout dans le midi, de la défiance envers l'Assemblée usurpatrice, soupçonnée avec raison de préparer une restauration monarchique, ne témoignèrent que d'une sympathie mesurée et conditionnelle envers la Commune de Paris. En réalité, la capitale ne fut pas suivie dans son mouvement, d'abord parce que ce mouvement était local, sans qu'on y vît la participation des élus de la province, des anciens chefs de la gauche connus en dehors de Paris, ayant conservé crédit et popularité dans les départements, ensuite parce qu'il parut surtout patriotique, donc susceptible de provoquer les prussiens et de faire recommencer la guerre, qu'on était si heureux de voir terminée. Les communards de Paris étaient des « guerre à outrance » inquiétants. S'ils triomphaient, disait-on dans les cités pacifiées, ils ramèneraient les prussiens ! Donc il fallait se garder d'aider ces rebelles contre Versailles. M. Thiers c'était la paix.

Le mouvement parisien, d'un autre côté, ne pouvait entraîner les assemblées locales, ni les habitants, parce que, dès les premiers jours, il s'était dessiné comme révolutionnaire, et la province, dans l'immense majorité de sa population, avait autant que de la guerre, l'effroi de la Révolution.

Il y eut sans doute, malgré le courage et l'élan de nombreux citoyens avancés des grandes villes, des fautes, des négligences, auxquelles on peut attribuer en parti l'échec de la Commune dans les départements. Mais ces fautes et ces négligences n'eussent-elles pas existé, que la Commune n'aurait pas pu s'établir, même dans les centres réputés révolutionnaires. Les éléments solides faisaient défaut ; le soulèvement n'y fut que factice et restreint. A Paris, l'étendue de la ville, la pénétration réciproque des divers quartiers, le mélange des classes, devenu presque une fusion par suite des conditions de la vie, durant le long siège, et, par-dessus tout, la passion patriotique, avaient rendu facile une concentration des esprits et des volontés.

Au matin du Dix-Huit mars, l'opinion de Paris était presque tout entière hostile à cette Assemblée, qui avait fait la paix en permettant le démembrement de la patrie, et qui cherchait à se perpétuer en préparant une restauration. La révolte contre son pouvoir tout près d'être usurpateur avait perdu l'apparence révolutionnaire des émeutes ordinaires. La révolte était, dans l'esprit de la majorité, le soulèvement de la conscience publique, la protestation du patriotisme refoulé, l'indignation contre la capitulation, avec la manifestation de l'irritation causée par les souffrances passées, par celles que faisaient prévoir pour l'avenir les lois inexorables des échéances et des loyers. A ces ferments de résistance s'ajoutait l'incertitude de l'existence pour la population ouvrière et commerçante, sans travail, et brusquement privée de la solde de la garde nationale. Tous ces griefs faisaient oublier aux parisiens de la classe moyenne, et à beaucoup d'ouvriers aussi, les préoccupations socialistes et les aspirations internationales d'un petit nombre de révolutionnaires militants, agitateurs des clubs, pendant les dernières années de lutte contre le régime impérial, durant

la fièvre et l'isolement du siège. L'Internationale et les chefs révolutionnaires étaient loin d'avoir alors l'importance, et surtout l'influence, que la suite des événements leur attribua. Les résultats des élections du 26 mars furent à cet égard significatifs. Le rôle secondaire des révolutionnaires et des internationaux dans l'insurrection du 18 mars, uniquement provoquée par Thiers, et qui sans lui ne se fût certainement pas produite, à cette date tout au moins, est encore démontrée par le nombre formidable des bataillons de la garde nationale qui acceptèrent la Fédération, et au 19 mars se trouvèrent prêts à marcher sur Versailles, si on les y avait conduits. Un mouvement exclusivement révolutionnaire n'eût pas rassemblé, entraîné à la lutte les trois quarts de la population, comme cela se produisit. Sans l'excitation obsidionale, sans la colère patriotique, sans la misère et le chômage en perspective, malgré toutes les énergies, toutes les passions que la cité renfermait, en dépit des exhortations et des écrits, des affiches et des discours, et quelle que fût l'activité pour la révolution de l'Internationale, des associations ouvrières ou de la jeunesse blanquiste, Paris n'eût été capable que d'une émeute, plus ou moins sanglante, localisée dans certains quartiers, et bien vite réprimée, ou d'elle-même s'éteignant. La Commune de Paris aurait duré ce que durèrent les Communes de Lyon, de Saint-Étienne, de Toulouse, de Narbonne, de Marseille.

Ces grandes et républicaines cités n'avaient pas les griefs politiques et patriotiques de Paris. Elles n'avaient pas, dans le passé, des jeûnes, des privations, ni le prolongement de ces misères en perspective. Lyon, Marseille et les autres villes qui bougèrent à la suite du Dix Huit mars, subirent sans doute l'entraînement de quelques militants, derrière lesquels se groupaient, pour se désagréger bientôt, les élé-

ments révolutionnaires et les forces populaires turbulentes, que toute agglomération industrielle contient. Ces militants prompts à s'exalter et à s'armer, plus prompts encore à se lasser de la révolte et à déposer les armes, ne voyaient dans le mouvement parisien que l'aspect révolutionnaire et le caractère socialiste. Le reste leur échappait. Les populations de ces grandes villes n'avaient pas subi les horreurs et les ébranlements cérébraux du siège, ni la honte de la capitulation ; la colère parisienne les laissait froides. Elles redoutaient une Révolution qui ramènerait le désordre et la gêne, alors qu'on commençait à considérer avec satisfaction la reprise du travail, du commerce, des affaires normales et de la vie habituelle. Les grandes villes avaient presque toutes approuvé la paix, et le choix de leurs représentants à l'Assemblée nationale n'indiquait nullement des désirs de Révolution, des aspirations vers un bouleversement fondamental. Elles jouissaient de larges franchises municipales, et se tenaient pour satisfaites de la composition de leurs corps élus, se proclamant républicains. Elles admettaient que Paris réclamât un conseil municipal libre et maître des affaires de la cité, puisqu'il en était arbitrairement privé. Mais Lyon, Marseille, les autres cités, jouissaient de conseils municipaux indépendants. Pouvaient-elles faire mieux que souhaiter le même droit pour Paris ? Cela pouvait s'obtenir sans combats, sans révolution. La loi municipale refusant l'élection des maires aux villes importantes n'était pas encore votée, ni même proposée, quand des délégués inconnus venaient de Paris leur demander de se joindre à la capitale insurgée et les exhortant à faire même cause avec elle. Ces émissaires ne pouvaient entraîner personne. Les idées, les aspirations, les revendications de Paris ne pouvaient être celles des départements. Il y avait séparation d'intérêts. La Commune pou-

vait être logique, utile aussi à Paris ; la Commune, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, semblait déraisonnable et même nuisible. Aussi, après avoir voté en conseil des adresses, manifesté sur les places, poussé des cris de Vive la Commune ! par sentiment révolutionnaire, par instinct frondeur, après avoir même pris les armes pour installer théâtralement la Commune à l'instar de Paris, ces mêmes cités se hâtèrent-elles de demeurer immobiles et muettes. Si, comme on l'a vu, pendant quelques journées, souvent durant quelques heures seulement, leurs populations remuèrent, s'emparèrent des édifices municipaux, delogèrent des autorités, arrêtèrent préfets et magistrats, dominèrent les Conseils ou leur substituèrent des Commissions municipales, bien vite, cette ardeur combative tomba comme une courte fièvre, et l'on cessa de vouloir imiter Paris. Il ne fut jamais question nulle part d'envoyer des secours effectifs à la capitale menacée, et la grande majorité de la population départementale considéra comme une action dangereuse de paraître favoriser, par des séditions locales, une rébellion contre le gouvernement national. On ne pouvait, disaient alors leurs élus écoutés, paraître pactiser avec la revolte contre le suffrage universel d'un pouvoir, qui ne représentait que le suffrage d'une seule ville.

Ainsi Paris était abandonné à son sort aventureux, et pas un département, pas une ville, pas un village ne devaient se lever pour l'aider à combattre l'Assemblée de Versailles et la réaction. On ne crut pas à un péril pour la République. M. Thiers fut considéré partout comme le protecteur du régime republicain, ainsi qu'il le déclarait, et l'on fit facilement accroire à tous que la lutte contre cette Assemblée, en présence des allemands occupant une partie du territoire, était surtout le vrai danger pour le maintien de la paix et de la République. La victoire de Paris sur Ver-

sailles deviendrait un péril pire pour la patrie ; elle ramènerait les allemands et menacerait l'intégrité de la France. On croyait sincèrement cela hors des murs parisiens. C'est pourquoi la province demeura sourde et paralytique, quand Paris lui criait de bouger, l'appelait au secours ; elle se vanta même de n'avoir point voulu entendre, de n'avoir point voulu marcher.

Elle eût cependant répondu à un appel, à un seul. Il eût fallu qu'on lui criât, qu'on lui prouvât plutôt, que la République était sérieusement menacée, et que, si la province n'accourait pas défendre le drapeau républicain, les monarchistes à Versailles voudraient l'arracher, l'Assemblée allait rétablir un roi. Alors cette province, devenue presque unanime, se serait dressée furieuse et terrible. Assemblée, Gouvernement, Thiers, les préfets, les fonctionnaires, tout eût été balayé en quelques jours, en quelques heures même. Si les départements républicains eussent été persuadés que la République appelait réellement au secours, et qu'elle allait inévitablement succomber si on ne courait sus aux assassins déjà la serrant à la gorge, ils se fussent lancés en masse. Mais personne ne comprit ce cri de détresse, personne ne crut à la tentative d'assassinat, et ce fut la suprême habileté de M. Thiers de nier le guet-apens et de masquer les conspirateurs. Ceux qui essayèrent d'appeler les départements aux armes contre les étrangleurs soupçonnés ne purent justifier de la vérité du péril, ni démasquer les bandits déguisés. Ceux-ci surent garder leur masque. Quand ils osèrent le délier, il était heureusement trop tard pour que l'attentat pût réussir. Grâce à la Commune de Paris, grâce au sacrifice de ses défenseurs et au sang de ses martyrs, l'opinion fut avertie et les monarchistes intimidés n'osèrent pas sortir leur roi. Quand ils se hasardèrent à tenter leur coup, la France républicaine avait eu le temps

e croître, de prendre de la force, les républicains occuaient les mairies et les fonctions, en nombre. Impuissants divisés, les royalistes furent contraints de renoncer à urs prétentions et à leurs complots. Ils devaient, en grimaant, être amenés à voter la République. Elle ne fut léga-sée qu'à une voix sans doute, mais derrière cette unité il avait des milliers et des milliers de bulletins en réserve ans le pays, que l'avenir victorieux n'allait pas tarder à aire sortir des urnes. Et derrière les urnes, la réaction avait qu'il y avait aussi des fusils.

C'est la Commune de Paris qui a permis cette revanche égale et pacifique. Les Communes des départements, à existence éphémère, ont aussi leur part dans cette victoire ente, progressive, et définitive. Si Paris a fourni en 1871 les ombattants, tenant en respect les monarchistes, s'il a obligé s républicains modérés à se serrer, et à former un baaillon carré autour du drapeau de la Démocratie, la province aussi contribué à cette revanche pacifique et constituonnelle de la Commune vaincue : elle avait refusé des oldats, elle a fourni des électeurs, les masses profondes de e suffrage universel que rien n'a pu entamer en 1876, en 1889 et jusqu'à nos jours.

Il serait injuste de reprocher durement à la province on inaction. Elle est excusable de ne pas être intervenue, uisque la légitimité et l'utilité de son intervention ne lui taient pas démontrées. M. Thiers a été en cela un diplomate incomparable. Il a su persuader aux républicains, ar toute la France, que, tant qu'il serait le maître, la épublique ne courrait aucun danger. Il a fait peur aux itoyens des villes et aux campagnes, en leur montrant les évoltés de Paris comme des êtres insociables, aux pasions révolutionnaires indomptées, également redoutables our l'ordre, pour le travail, et pour les institutions répu-

blicaines. Il les a effrayés en dépeignant ces républicains parisiens comme des ennemis dont les appétits, les désirs, ne correspondaient ni aux besoins, ni aux intérêts de la majorité du pays. Il a opposé en même temps, siégeant avec lui à l'Assemblée, ou à l'abri dans les rangs inoffensifs de Ligues de conciliation, les députés les plus connus ceux que la démocratie des départements considérait comme les vrais, les seuls républicains, les adversaires irréconciliables de la monarchie. Il donnait à entendre que si Gambetta, « le fou furieux », n'était pas à Versailles, il ne se trouvait pas non plus à l'Hôtel-de-Ville Donc Gambetta aussi désavouait ces émeutiers, parvenus à former une parodie de gouvernement, ces aventuriers que la France ignorait et qu'elle eût repoussés avec effroi, si elle avait été consultée. Cette appréciation tirait des faits mal connus,mal interprétés surtout,une certaine vraisemblance. Thiers, en abusant et en amadouant ainsi la province, s'est trouvé rendre service, par la suite et sans même s'en douter, à la République; il lui a conservé tout son sang, tous ses membres. En détournant la France départementale de la lutte, il lui a épargné la formidable hémorrhagie qui devait épuiser la démocratie parisienne. Comme ce service fut rendu inconsciemment, sans aucune intention bienveillante,on n'a pas à en faire mérite à ce singulier bienfaiteur.

Mais le résultat n'en a pas moins été obtenu. La province a heureusement évité le triste sort de Paris. A ce point de vue, tout en regrettant qu'un soulèvement général, après le Dix-Huit mars, n'eût pas établi la victoire de la Révolution, ce qui eût encore mieux maintenu la République, et eût évité les luttes, les à-coups, les tâtonnements et les anxiétés des premières années et du septennat, on peut reconnaître que les départements eurent des motifs sérieux, en mars et avril 1871, pour ne point s'associer à un mou-

vement non préparé, éclatant en dehors d'eux, dont ils ne comprenaient pas bien la portée, dont le but les inquiétait, et qu'ils étaient, dans l'état des esprits d'alors, impuissants à seconder. Mais leur inaction, leur soumission aussi laissaient la place ouverte à la monarchie; la réaction aurait donc pû tout gagner, tout envahir et ramener triomphalement son roi sur le trône rétabli. La province lui avait donné champ libre. La Commune de Paris heureusement veillait. En chargeant ses fusils, en braquant ses canons, en offrant ses poitrines, elle a crié, aux royalistes, à toute la réaction conjurée : On ne passe pas! Et l'on n'a point passé, comme l'a dit M. Clémenceau, à propos du boulangisme.

Les forces républicaines dont disposait la province, et qu'elle n'a pas employées à secourir Paris, n'ayant point été affaiblies, ni intimidées, sont restées heureusement de soutien. On n'allait pas tarder à avoir besoin de ces réserves. Elles se reformèrent autour des urnes paisibles, au centre des comités légaux. Des hommes compromis, mais non atteints, dans la bataille de 1871, les réorganisèrent et les armèrent pour les luttes électorales à venir. La Commune abattue, un nouveau combat recommença, protégé par son souvenir, et Paris se redressa lentement, parmi les cadavres et les ruines. Son drapeau, le glorieux haillon de guerre civile, comme l'a désigné trop dédaigneusement Gambetta, était renversé, caché, mais non oublié. Tout troué de projectiles, tout englué de sang, il se dressait devant la mémoire des hommes, épouvantail pour la réaction, exemple et stimulant pour les républicains. Il devait demeurer le fanion des avant-gardes. Assurément lors de l'élection de Barodet, première reprise de l'avantage, comme aux diverses consultations qui suivirent, aux élections générales de 1876, aux élections sénatoriales, nul ne se

vanta de voter pour la Commune. On ne pensa peut-être même pas qu'on continuait la lutte qu'elle avait commencée. Les étapes successives de la France républicaine, marquées par des escarmouches et de grandes batailles, avec des retours offensifs de la réaction, comme lors de l'élection de Mac-Mahon, comme au 16 Mai, et par des victoires décisives, comme en octobre 1877 avec la démission du maréchal, qui avait ensanglanté Paris, toutes ces triomphales journées républicaines, furent les conséquences et les revanches successives de la Commune. Paris et toute la France étaient reconquis en détail sur la réaction, et les vainqueurs du Père-Lachaise étaient à leur tour refoulés et vaincus.

Pour vaincre la Commune, pour isoler Paris, pour empêcher la province de se soulever, c'est-à-dire pour contenir la France républicaine, M. Thiers avait été obligé de contenir d'abord la France monarchiste. Il lui avait fallu tenir en respect les conspirateurs de Versailles et par conséquent affirmer la République. Les simples citoyens, les fonctionnaires, l'armée, les nations étrangères aussi, à force d'entendre proclamer par le chef du gouvernement versaillais qu'il ne combattait que pour la République, qu'il maintiendrait la République, prirent ces déclarations pour l'expression de la vérité. Elles devinrent par la suite la vérité. Pour tuer la Commune, M. Thiers, le maréchal, et l'Assemblée furent obligés de laisser vivre la République. Voilà l'immense, l'inoubliable service que la Commune a rendu à la France. C'est ce bienfait qu'il convient aujourd'hui d'enseigner aux enfants de nos écoles, aux hommes faits aussi, qui profitent du bienfait, tout en paraissant méconnaître les bienfaiteurs.

A COMMUNE VAINCUE PARTOUT

Ainsi partout, sauf à Paris, d'où pas un coup de fusil était parti depuis le 18 mars, la Commune était compri-ée ou vaincue. M. Thiers annonça officiellement ce résul- par la dépêche suivante, adressée à tous les préfets et sérée à *l'Officiel* :

Versailles, le 1er avril 1871.

Le progrès de l'ordre a été constant depuis trois jours.

Le calme s'est maintenu constamment à Lyon, rétabli sans coup ir à Saint-Étienne et au Creuzot.

A Toulouse, la soumission a été instantanée et ne s'est pas mentie depuis que le préfet, M. de Kératry, y est rentré.

Des poursuites sont intentées contre les auteurs des désordres Toulouse.

Les ridicules auteurs de l'insurrection de Narbonne avaient la étention de prolonger la résistance. Abordés par le général ntz à la tête de 900 hommes, ils ont déposé les armes ; leur chef sous la main de la justice.

A Perpignan, l'autorité est parfaitement obéie. A Marseille, la rde nationale et la municipalité, ne voulant pas assumer la ponsabilité d'une guerre civile funeste à la République autant 'à la France, ont fait une déclaration qui implique la recon-issance du gouvernement élu et reconnu par toute la France.

Le général Ollivier, un moment prisonnier de l'émeute, a été ndu.

L'armée va rentrer en force à Marseille et tout terminer.

Ainsi la France entière, sauf Paris, est pacifiée.

A Paris, la Commune, déjà divisée, essayant de semer partout fausses nouvelles et pillant les caisses publiques, s'agite puissante, et elle est en horreur aux Parisiens qui attendent ec impatience le moment d'en être délivrés.

L'Assemblée nationale, serrée autour du gouvernement, siège isiblement à Versailles, *où achève de s'organiser une des plus lles armées que la France ait possédées.*

Les bons citoyens peuvent donc se rassurer et espérer la fin achevée d'une crise, qui aura été douloureuse, mais courte. Ils uvent être certains qu'on ne leur laissera rien ignorer, et que,

lorsque le gouvernement se taira, c'est qu'il n'aura aucun fait grave ou intéressant à leur faire connaître.

THIERS.

Pour copie conforme :
Le vice-président du conseil de préfecture,
Préfet par délégation.

DE ROUVKAC.

Les nouvelles transmises par ce télégramme du gouvernement étaient dans leur ensemble exactes, réserve faite pour l'appréciation portant sur la Commune de Paris « en horreur aux Parisiens ». C'était là une affirmation mensongère, s'ajoutant à une fanfaronnade sur la prétendue impatience de la délivrance. L'élan de la sortie, malheureuse mais hardie, du 3 avril n'allait pas tarder à démentir cette allégation.

Aucun patriote ne peut, même aujourd'hui, sans un étonnement douloureux, indigné aussi, relire cette phrase extraordinaire, que M. Thiers, avec une cruauté qui n'avait d'égale que son inconscience, a laissé tomber de sa plume belliqueuse en désignant les forces de la guerre civile qu'il venait de rassembler, avec la permission, avec la complicité des Allemands :

« A Versailles, achève de s'organiser une des plus belles armées que la France ait possédées. »

Se vanter de posséder une belle armée, deux mois après la capitulation, et pendant la rédaction des clauses désastreuses du traité de Francfort, quand les troupes de Guillaume occupaient encore la moitié de la France et devaient garder l'Alsace et la Lorraine, quel cynisme ! Avoir une si belle armée française et ne s'en servir que contre des Français! C'est à pleurer, quand on relit cette page abominable de notre histoire, malgré les quarante années écoulées et les événements survenus.

LIVRE III

—

LA GUERRE CIVILE

LA RECONNAISSANCE DU 2 AVRIL

Le 2 avril, le dimanche troisième depuis le 18 mars, était le dimanche des Rameaux. La ville avait son aspect traditionnel. On achetait du buis à la porte des églises. La bénédiction matinale des verts rameaux avait eu lieu comme à l'ordinaire, sous le portail des paroisses, où se pressaient quelques dévotes, marmottant des oraisons, au milieu de marchandes affairées et de camelots impatients se disputant les branches fraîches de la verdure consacrée, évoquant les palmes de l'entrée à Jérusalem, et aussi la cueillette païenne du gui druidique. Le ciel était gris. Des souffles aigres balayaient des poussières en spirales; la journée s'annonçait maussade. Rien ne pouvait faire prévoir qu'elle dût être sanglante.

Malgré le temps incertain et plutôt hiémal, les parisiens, désireux de voir de l'herbe, impatients de marcher sur un autre sol que le pavé gras des faubourgs ou le bitume humide des boulevards, se promettaient d'aller chercher des violettes à Meudon, de manger une friture à Asnières. Là on serait à l'abri des Versaillais, si, comme on le racon-

tait, leurs patrouilles de cavalerie battaient les environs. Le Mont-Valérien protégeait tout ce coin de banlieue. Avec ce gardien, dogue qu'on croyait fidèle, inoffensif tout au moins, les promeneurs en banlieue n'avait rien à craindre.

La Commune devait siéger dans la journée, et l'on annonçait qu'une proposition de Félix Pyat serait discutée, tendant à la séparation des Églises et de l'État. Nul, parmi les gardes nationaux, et même personne à l'Hôtel-de-Ville, ne s'attendait à un combat, au moins ce jour-là. Aucune disposition militaire sérieuse n'apparaissait prise pour une action offensive, ni pour repousser une attaque, prévue cependant, mais dont on ajournait l'échéance à une époque plus ou moins proche. Le rappel n'avait pas été battu, les mairies gardaient leur va-et-vient ordinaire, plus calme à raison du dimanche. On n'éprouvait nul fâcheux pressentiment, on n'entrevoyait même aucun motif d'inquiétude immédiate. C'était encore un dimanche de gagné. Il convenait d'en profiter, après on verrait. Tout s'arrangerait probablement.

Au ministère de la guerre, cependant, les trois généraux Bergeret, Duval et Eudes avaient envisagé un projet de sortie en masse, et s'étaient secrètement concertés, mais sans ordonner des concentrations, des mobilisations, sans rien préparer pour la réussite de ce premier contact. C'était un projet, en soi, raisonnable. On avait évidemment beaucoup trop tardé pour l'exécuter. Toutefois, en combinant heureusement les chances, en dressant un plan habile où tout serait prévu, où rien ne serait laissé à l'aventure, et en rassemblant à l'avance toutes les forces, tous les services auxiliaires nécessaires, en tombant surtout à l'improviste, et de nuit, sur les avant-postes ennemis, la marche sur Versailles pouvait devenir victorieuse. On aurait tout au moins l'avantage d'arrêter, d'effrayer l'adversaire. Cette

sortie entraînerait les bataillons parisiens et leur donnerait espoir et confiance. Les trois généraux, impatients de prouver leurs talents militaires et de justifier leur haut commandement, voulaient hâter ce mouvement. Ils n'étaient pas téméraires ni blâmables en se concertant pour une marche en avant, qui seule pouvait changer la situation devenue chaque jour plus inquiétante, avec les préparatifs ostensibles de M. Thiers, et la concentration des renforts venus d'Allemagne, qu'on savait massés sous Paris, dont on pouvait prévoir une incursion prochaine.

Le tort des trois chefs fut d'abord de ne pas s'assurer du Mont-Valérien, pour l'occuper ou l'éviter.

L'imprévoyance et l'oubli des précautions élémentaires, pour une marche en avant comme celle qu'on projetait, accompagnaient encore malheureusement les conceptions agressives des trois généraux. En cela surtout, ils furent blâmables. Versailles d'ailleurs ne leur laissa pas le temps de mûrir et de bien combiner leur projet. L'attaque eut lieu, de son côté, dans la matinée du dimanche 2 avril, et ce fut pour les parisiens une surprise. Beaucoup, entendant le canon, crurent de bonne foi qu'il s'agissait de salves d'artillerie en l'honneur d'une fête de la Fédération de la Garde Nationale, annoncée comme devant avoir lieu au Champ-de-Mars. La reconnaissance rationnelle et utile du 2 avril aboutit à une sorte d'embuscade, dans laquelle, imprudemment conduits, les fédérés se trouvèrent jetés.

Il est inexact de dire, comme l'ont écrit les journaux et les narrateurs de Versailles, que les gardes nationaux commencèrent le feu brusquement en tuant un parlementaire. D'un autre côté les fédérés dirigés sur le rond-point de Courbevoie ne peuvent être considérés comme ayant été l'objet d'une véritable surprise, puisqu'ils prenaient la route de Versailles pour tenter la reconnaissance décidée.

Quand on s'aventure hors d'une place investie, au delà de la ligne de protection présumée, les assiégés qui opèrent cette reconnaissance s'exposent à une collision ; ils doivent s'attendre à des coups de fusils partis des positions vers lesquelles ils s'avancent.

L'opération du 2 avril, approuvée par les trois généraux, mais arrêtée par le seul Bergeret, fut donc témérairement engagée. Celui qui l'avait combinée et prescrite n'en avait pas prévu toutes les conséquences ni toutes les difficultés. Il n'avait pas pris les dispositions nécessaires pour qu'elle tournât avantageusement.

A Versailles, le contact fut cherché. Depuis plusieurs jours les avant-postes détachaient des cavaliers qui battaient les environs, et plusieurs escarmouches avaient eu lieu, du côté d'Issy et de Clamart. Le 30 mars, des escadrons du général Galliffet s'étaient avancés jusqu'au rond-point de Courbevoie. Un poste de gardes nationaux, placé là en avant-garde, avait dû être évacué, et une batterie légère d'artillerie versaillaise avait pris sa place. Quelques volées de mitrailleuses avaient bientôt déblayé la route et forcé les fédérés à regagner momentanément la tête du pont. Pour comprendre la position respective des deux forces en présence, il faut expliquer l'état du terrain (*voir la carte n° 1*).

La route de Courbevoie, ou route de Saint-Germain, est une des grandes voies nationales mettant la capitale en relations directes avec les départements de l'ouest. Elle est classée comme route nationale de Paris à Cherbourg, portant le n° 13. Elle ne dessert point Versailles directement, mais, par Bougival et Marly, elle donne accès à des voies départementales ou vicinales conduisant au chef-lieu de Seine-et-Oise. La route part de la Porte Maillot, traverse la ville de Neuilly-sur-Seine, où elle prend le nom d'avenue

de Neuilly, formant dans cette traversée une voie superbe, pavée, d'une largeur considérable, avec deux contre-allées plantées d'arbres, bordée de maisons et de villas, à droite et à gauche. Des deux côtés des contre-allées s'étend un trottoir avec des boutiques très rapprochées, et, çà et là, de petits hôtels, des jardins, des hangars, espacés sur une grande partie du parcours. Là, pendant cinq semaines, la lutte fut acharnée. La route, à plus de trois kilomètres de l'enceinte fortifiée, est barrée par la Seine. Le pont de Neuilly resserre le passage et débouche sur la voie très large formant le prolongement au nord de l'avenue de Neuilly, et montant jusqu'à un vaste rond-point. Là se trouve aujourd'hui le groupe monumental de la Défense Nationale. De ce rond-point partent deux routes principales, l'une à droite conduisant à la caserne et à la ville de Courbevoie, l'autre, la route nationale, à gauche, menant à Nanterre, Rueil, Bougival et Saint-Germain-en-Laye. A huit cents mètres du rond-point de Courbevoie, se trouve un second rond-point, dit rond-point des Bergères, d'où monte, sur la gauche de la route nationale, une route menant au Mont-Valérien, à Suresnes, à la Celle-Saint-Cloud et Garches, en contournant le fort.

Les fédérés, dans la matinée du 2 avril, occupaient Courbevoie, où des barricades insuffisantes avaient été élevées par eux. Une barricade, également rudimentaire et dépourvue d'artillerie, faite de pavés entassés, avec quelques débris de voitures enchevêtrés, barrait l'entrée du pont du côté de Neuilly. La faute fut grave de ne point placer là des mitrailleuses pour protéger la retraite des troupes envoyées en reconnaissance, et de ne point fortifier le rond-point. Les dispositions prises par Versailles étaient au contraire sérieuses et habilement combinées.

Notre corps expéditionnaire, dit le lieutenant colonel Hennebert, était formé de deux brigades d'infanterie : l'une la brigade Daudel, de la division Faron, l'autre la brigade Bernard de Seigneurens, de la division Bruat. Eclairé sur sa gauche par la brigade de cavalerie de Galliffet de la division de Barail, sur sa droite par deux escadrons de la garde républicaine, il se mit en marche, le 2 avril, à six heures du matin. Une colonne s'avança par Rueil, Nanterre, l'autre par Vaucresson et Montretout ; la jonction des deux détachements s'opéra sans encombre au rond-point des Bergères. C'est de là que nos soldats partirent pour enlever les positions barricadées de Courbevoie, défendues par quatre bataillons d'insurgés...

(*Guerre des Communaux*, par un officier supérieur, p. 125.)

Il résulte de cette déposition d'un témoin, d'un militaire, et des termes dont il se sert « notre corps expéditionnaire », qu'il s'agissait d'une véritable attaque, décidée pour dégager Courbevoie et s'emparer du pont de Neuilly, pour se rapprocher de Paris par conséquent, en occupant le seul débouché sur l'ouest, l'une des voies conduisant indirectement à Versailles. Vinoy vint diriger l'attaque, se portant au rond-point des Bergères, où avait lieu la jonction des deux brigades Daudel et Seigneurens.

LE CHIRURGIEN-MAJOR PASQUIER

Le combat commença par un coup de feu isolé. Ce fut presque un accident, ou tout au moins une méprise occasionnée par une chevauchée téméraire. Le chirurgien militaire Pasquier accompagnait la première colonne dirigée sur le rond-point. Poussé par la curiosité, par le zèle, emporté peut-être par son cheval, ou bien supposant que les services d'ambulance qu'il était chargé d'installer étaient déjà rendus à l'emplacement désigné, le chirurgien dépassa imprudemment les premiers pelotons. Il s'avança donc

seul, au milieu de la chaussée, sur la route vide. Des gardes nationaux, postés derrière la barricade, l'aperçurent, le prirent pour le chef d'un détachement venant les attaquer. Ils visèrent, le chirurgien tomba. On crut dans le premier moment avoir tué le chef d'un peloton de gendarmes envoyés pour prendre la barricade. Le colonel d'état major fédéré, Henry, dans sa dépêche, demeurée célèbre par la phrase ridicule sur Bergeret « lui-même », manda à la Commission exécutive, dans l'après-midi, en rendant compte de la situation : « Colonel de gendarmerie qui attaquait, tué. »

Personne n'avait donc cru tirer sur un parlementaire, comme les dépêches et les récits Versaillais le prétendirent par la suite. Si les coups de feu avaient atteint un cavalier supposé être un parlementaire, ou la dépêche d'Henry n'eût pas mentionné le fait, ou elle l'eût expliqué comme le résultat d'un malentendu. Il était aisé de justifier le feu fait sur le cavalier aperçu : le prétendu parlementaire ayant négligé de se faire accompagner d'un clairon et d'un fanion blanc, ou ayant fait des démonstrations hostiles qui n'avaient pas permis de se rendre compte de sa mission pacifique. Mais pourquoi, et dans quelle intention les commandants versaillais eussent-ils envoyé un parlementaire à des gardes nationaux, en petit nombre, gardant une barricade vers laquelle des forces considérables se dirigeaient lentement avec l'intention visible de les attaquer et de les déloger, mais nullement de parlementer? Le chirurgien major a payé de sa vie son imprudence et son irréflexion. Pourquoi ce non-combattant s'avançait-il seul, en éclaireur, sur une route barricadée, que des hommes armés gardaient? Rien ne signalait à ceux vers lesquels il semblait guider une colonne, son caractère de neutralité. Les défenseurs de la barricade ne pouvaient le reconnaître comme appartenant, non pas à un corps combattant, mais au service de santé.

La place d'un médecin n'est pas à l'avant-garde, et l'on n'envoie pas un parlementaire à l'ennemi sans le faire accompagner selon les formes et consignes militaires. Il y eut donc témérité de la part du chirurgien, et impulsif mouvement de résistance de la part des gardes nationaux se jugeant menacés, et croyant tirer sur un chef de gendarmes. Ainsi est expliqué et réduit à ses justes proportions ce premier épisode de la guerre civile, dont on a exagéré la gravité, dont M. Thiers et les feuilles réactionnaires faussèrent les circonstances.

Cet incident tragique est de minime importance par rapport aux combats, aux massacres, dont la mort de ce chirurgien fut le sanglant prélude. Il convenait cependant de le signaler, à raison de l'inexactitude du récit versaillais, et de l'impression irritante que ce regrettable début des hostilités produisit sur les soldats, à qui l'on dit : « Les fédérés assassinent les parlementaires ! ils tirent sur les médecins ! » L'exaspération de la colonne fut ainsi surexcitée. Les soldats, la barricade prise, procédèrent, avec les encouragements de leurs chefs, à des exécutions sommaires de prisonniers et de blessés, sous le prétexte de venger la mort du chirurgien Pasquier.

LE PREMIER COMBAT

Deux coups de canon avaient donné le signal de l'attaque versaillaise. L'infanterie de marine s'était dirigée sur Puteaux, pendant que le 74e de ligne attaquait la barricade du rond-point. Le 113e tournait par la gauche vers la Seine. Une batterie de trois pièces était placée à mi-chemin, entre le rond-point de Courbevoie et le rond-point des Bergères, à la hauteur de la voie ferrée, ligne de Saint-Germain, qui passe sous la route n° 13. Le tir, mal dirigé, ne débusqua point les défenseurs de la barricade.

Le 74e alors, croyant les fédérés dispersés, s'élance sur la barricade, mais un feu vif le reçoit et l'oblige à battre en retraite sur la route n° 13, en arrière des trois pièces en batterie qui, ainsi abandonnées, auraient pu être enlevées. Le 113e, qui cheminait dans Courbevoie, se hâte au bruit de la fusillade, il s'empare de la caserne de Courbevoie, emporte des barricades peu sérieuses, avec l'aide des fusiliers marins. Il permet ainsi au 74e de se rallier, de dégager les trois pièces abandonnées et de réoccuper le rond-point aujourd'hui dit de la Défense. Les pièces d'artillerie reprises sont amenées jusqu'à ce rond-point, et, dominant la route qui descend vers le pont, la balayent. Les versaillais tiennent alors Courbevoie. Ils sont de plus maîtres de la route du pont et menacent Neuilly. Les fédérés se débandent, traversent le pont en désordre et se répandent sur l'avenue de Neuilly, où les marins et les chasseurs les poursuivent jusqu'auprès des fortifications. Mais des remparts et de leurs avancées une fusillade nourrie les accueille, les oblige à se replier vers Courbevoie et la route de Saint-Germain.

Les bataillons fédérés, le 73e, le 118e et le 119e, du quartier du Panthéon, furent surtout éprouvés dans cette déroute. Le commandant du 118e fut tué, son bataillon perdit plusieurs hommes. Il y eut aussi quelques civils tués ou blessés dans l'avenue de Neuilly, des habitants de cette localité supris, vaquant à leurs occupations journalières ou sortis en curieux. Un pensionnat, dont les jeunes filles venaient de la messe des Rameaux, passait au travers de la fusillade aux abords de l'église ; une des jeunes pensionnaires fut tuée. Des obus tombèrent dans une maison située près de la gare du chemin de fer de ceinture Porte-Maillot, dans Paris même. A deux heures, l'action était finie. Les fédérés regagnant cette porte ne furent pas

poursuivis, les remparts s'étant garnis rapidement de défenseurs. Les versaillais se retirèrent au delà du rond-point, puis reçurent l'ordre de rejoindre leurs cantonnements. La route de Saint-Germain était devenue libre. Le général Bergeret parcourut toute l'avenue de Neuilly, et s'avança jusqu'au pont, en voiture, l'état de sa santé ne lui permettant pas de monter à cheval. Une dépêche, dont la naïveté était due à l'improvisation, fut alors envoyée par le colonel d'état-major Henry. C'est celle à laquelle nous avons fait allusion à propos de la mort du chirurgien-major Pasquier, pris pour un chef de gendarmes. En voici le texte complet :

Place à Exécutive.

Bergeret lui-même est à Neuilly. D'après rapport, le feu de l'ennemi a cessé. Esprit des troupes excellent. Lignards arrivaient tous et déclaraient que, sauf officiers supérieurs, personne ne veut se battre. Colonel de gendarmerie qui attaquait, tué.

Le colonel chef d'état-major.

HENRY.

La formule « Bergeret lui-même » est demeurée légendaire. Il faut reconnaître que Bergeret, qui en a porté la responsabilité et subi la moquerie, n'en était pas vraisemblablement l'auteur, que c'est le chef d'état-major Henry qui a commis la gaffe. Sauf l'annonce de la cessation du feu, cette dépêche ne contenait que des inexactitudes. C'était un chirurgien, et non un colonel de gendarmerie qui avait été tué, quant aux lignards qui se rendaient à la Commune et quant à l'allégation que l'armée versaillaise ne voulait pas se battre, c'étaient là de ces assertions fantaisistes comme il devait s'en produire, et des deux côtés, tant que dura la lutte.

Ce qui est plus exact, c'est l'exécution sommaire des gardes nationaux qui furent faits prisonniers dans Cour-

bevoie, ou qui se rendirent, lorsqu'ils furent cernés sur la route après la prise de la barricade. Ils furent entraînés au rond-point des Bergères, territoire de Puteaux, et fusillés sur-le-champ, sans interrogatoire.

EXÉCUTION SOMMAIRE DES PRISONNIERS

Ces exécutions sans jugement de belligérants faits prisonniers, ou qui avaient jeté leurs armes, sont des faits malheureusement certains. On a pu essayer de les expliquer par la fureur du combat, par l'exaspération des soldats, à qui l'on avait dit que les gardes nationaux n'étaient que des bandits, ne respectant ni les lois de l'humanité, ni les règles de la guerre, ne craignant pas de tirer sur les parlementaires et sur les médecins, mais il est impossible de contester ces meurtres comme de les justifier. La guerre civile débutait, du côté des Versaillais, par un acte de sauvagerie.

Deux écrivains contemporains, républicains modérés, généralement impartiaux, sinon hostiles à la Commune, liés du moins avec les hommes du gouvernement, ont constaté ces faits atroces, qui devaient par la suite constituer pour les généraux versaillais comme une jurisprudence scélérate. On lit dans leurs notes, écrites au jour le jour, et publiées en 1871 aussitôt après les événements, et qui ont une autre valeur testimoniale que les pamphlets furibonds et sans autorité historique de la réaction affolée :

Dans cette triste journée, les gendarmes fusillèrent à Puteaux, sans qu'il ait été procédé à un jugement, même sommaire, des gardes nationaux prisonniers.

Plus tard, le gouvernement niera qu'il ait été procédé à de semblables exécutions. Nous opposons d'avance à cette assertion la plus catégorique dénégation. Le fait est malheureusement trop

authentique. La véracité nous en a été attestée par le témoignage d'habitants des environs.

(Lanjalley et Corriez. — *Hist. de la Révolution du 18 mars.* Paris 1871. Librairie internationale Lacroix et Verbœckhoven.)

M. Thiers, dans une dépêche adressée à tous les préfets, porta à leur connaissance les événements du 2 avril, exposés à sa façon :

Depuis deux jours des mouvements s'étant produits du côté de Rueil, Courbevoie, Puteaux, et le pont de Neuilly ayant été barricadé par les insurgés, le gouvernement n'a pas laissé ces tentatives impunies, et il a ordonné de les réprimer sur-le-champ.

Le général Vinoy, après s'être assuré qu'une démonstration qui était faite par les insurgés du côté de Châtillon n'avait rien de sérieux, est parti à quatre heures du matin, avec la brigade Daudel, de la division Faron, la brigade Bernard de la division Bruat, éclairé à gauche par la brigade de chasseurs du général Galliffet, à droite par deux escadrons de la garde républicaine.

Les troupes se sont avancées sur deux colonnes : l'une par Rueil, l'autre par Vaucresson et Montretout. Elles ont opéré leur jonction au rond-point des Bergères.

Quatre bataillons des insurgés occupaient les positions de Courbevoie, telles que la caserne et le grand rond-point de la statue. Les troupes ont enlevé ces positions barricadées avec un élan remarquable. La caserne a été prise par les troupes de marine, et la grande barricade de Courbevoie par le 113e. Les troupes se sont ensuite jetées sur la descente qui aboutit au pont de Neuilly et elles ont enlevé la barricade qui fermait le pont. Les insurgés se sont enfuis précipitamment, laissant un certain nombre de morts, de blessés et de prisonniers. L'entrain des troupes hâtant le résultat, nos pertes ont été nulles. L'exaspération des soldats était extrême, et s'est surtout manifestée contre les déserteurs qui ont été reconnus.

A quatre heures, les troupes rentraient dans leurs cantonnements, après avoir rendu à la cause de l'ordre un service dont la France leur tiendra un grand compte. Le général Vinoy n'a pas quitté le commandement.

Les misérables, que la France est réduite à combattre, ont

commis un nouveau crime. Le chirurgien en chef de l'armée, M. Pasquier, s'étant avancé seul et sans armes, trop près des postes ennemis, a été indignement assassiné.

THIERS.

Nous avons expliqué plus haut comment le chirurgien Pasquier avait été tué, par suite de son imprudence ou de son erreur, ayant été pris pour le chef d'une colonne d'attaque. La méprise était facile. Quant à « l'exaspération des soldats » fusillant sommairement des « déserteurs reconnus », non seulement la justification n'est pas plausible, mais l'erreur était impossible. D'abord, comment dans le combat les soldats de Vinoy eussent-ils reconnu des « déserteurs » ? Il aurait donc fallu qu'ils se trouvassent en présence de soldats de leurs régiments, passés de la veille à l'ennemi, et d'eux personnellement connus? C'est plus qu'invraisemblable. Ces prétendus déserteurs, combattants de première ligne, étaient-ils des soldats d'infanterie adhérents à la Commune, et faisant le coup de feu en uniforme de l'armée? Ceci est peu supposable. D'abord, les soldats restés à Paris ou qui étaient venus s'enrôler dans les rangs de la garde nationale, en petit nombre, avaient été revêtus de l'uniforme des gardes nationaux ou des costumes que portaient les corps francs, s'ils s'étaient engagés dans ces compagnies spéciales. On ne les eût pas envoyés à la première sortie aux avant-postes, vêtus de leur uniforme de lignards qui les eût infailliblement exposés, en cas de surprise ou de défaite, à la vengeance des vainqueurs. Aux postes de l'intérieur, il pouvait sans doute se trouver des soldats restés à Paris au Dix-Huit mars, ou n'ayant pas rejoint leurs corps pour des raisons diverses, et ayant conservé leur uniforme de l'armée, mais ceci est plus que douteux. Ce sont donc des gardes nationaux et non des déserteurs de l'armée qui, envoyés pour garder le rond-point et défendre Courbevoie, ont été surpris, assaillis

par une force supérieure ; tournés, ils se sont rendus, croyant avoir la vie sauve. Sans même qu'on prît la peine de vérifier leur identité, ils ont été passés par les armes Après coup, pour atténuer l'horreur de cette exécution, ils ont été qualifiés de déserteurs. L'exaspération des soldats, à la première rencontre, n'était pas poussée à un tel point qu'ils aient pris sur leur propre initiative une décision aussi sauvage. Pourquoi leurs chefs ne sont-ils pas intervenus ? Ces chefs ont donc ordonné ce massacre de combattants jetant les armes ? On peut en rendre Vinoy ou Gallitfet responsables. M. Thiers n'avait certainement pas donné d'ordres formels à cet égard. Cela non point par humanité, ou par respect des usages de la guerre chez les peuples civilisés qui ne permettent point qu'on fusille les troupes vaincues, déposant les armes et se rendant. Mais par calcul et par politique, M. Thiers n'eût point donné une consigne aussi atroce. Impitoyable, mais comprenant la portée de ses excès, M. Thiers eût craint, en faisant massacrer les premiers prisonniers parisiens, d'attirer les mêmes fureurs sur les prisonniers versaillais qui pourraient être faits. Il devait songer aux représailles futures. C'est pourquoi, dans sa dépêche, sans nier ces tueries inexcusables, il a essayé de tromper l'opinion, et de les mettre sur le compte de l'exaspération des soldats retrouvant en face d'eux des déserteurs, leurs camarades de la veille, disposés a user contre eux de leurs armes. L'explication des déserteurs est absurde. Il ne reste que le fait exact et vrai : sur l'ordre de leurs chefs, dans ce premier contact, les Versaillais ont fusillé des prisonniers devenus inoffensifs et sacrés, des combattants qui remettaient leurs armes et se rendaient. La répercussion de ce massacre initial devait être grande et terrible. En apprenant que l'on exécutait les prisonniers du côté de Versailles, on songea, du côté de la Commune, qu'on pourrait aussi avoir des

prisonniers, qu'on en avait même sous la main. La barbare proposition du décret dit des « Otages » est issue de ces réflexions, et ce sont les généraux versaillais qui ont les premiers suggéré cette idée de représailles.

On pourrait multiplier les citations analogues à celle de Lanjalley et Corriez, pour bien établir que, si les Versaillais n'ont pas absolument « attaqué », comme le dit par la suite une proclamation parisienne, car il est indiscutable que le premier coup de feu est parti du poste des gardes nationaux vers lesquels se dirigeait par méprise, peut-être par fanfaronnade, le chirurgien-major Pasquier, ce sont bien les troupes de Versailles, sur l'ordre ou avec l'encouragement de leurs chefs, qui ont donné le sauvage exemple de fusiller des prisonniers, des otages.

Voici pour corroborer l'assertion de MM. Lanjalley et Corriez, déjà certifiée par M. Thiers lui-même, la vision hideuse que, quelques heures après le combat, eut M. Léonce Dupont, observateur intrépide qui, monté dans un méchant cabriolet, s'était aventuré jusque sur la route de Saint-Germain. Il faut noter que M. Léonce Dupont fut un « Versaillais » ardent, et que son livre est entièrement hostile aux hommes de la Commune :

Je n'oublierai de ma vie l'émotion que me causa la vue de ce rond-point des Bergères. Jamais antithèse ne me sembla plus cruelle, que l'antithèse de ce nom champêtre éveillant des souvenirs bucoliques, et du spectacle qui s'offrait à mes regards. Des deux côtés de la route, dans les deux fragments d'une vaste demi-lune, les fédérés allaient de leur pied léger, s'emparer du Mont-Valérien. On leur a dit qu'ils n'avaient qu'à se présenter Chemin faisant ils rencontrent des régiments qui leur barrent le passage et les mettent dans une affreuse déroute. Les fédérés tiennent bon ; on les fusille en masse et en détail. Ceux qui restent, après la bagarre, on les adosse au mur d'une masure placée sur la droite et on les passe par les armes.

Cette sanglante mêlée avait laissé le terrain jonché de cadavres

Au moment où j'arrivais, on en remplissait des voitures d'ambulance ; elles ne suffisaient pas à ramasser tous ces héros. Je voyais des médecins militaires, au service de la Commune, les entasser les uns sur les autres, la tête au fond de la voiture et ne montrant que les pieds. Tous ces hommes sont morts ? demandai-je à un médecin. — Vous le voyez bien, me répondit-il en maugréant : ils ont la pointe du pied en dehors ! C'est ainsi que je connus ce caractère particulier de la mort, qui, jusqu'alors m'avait échappé. Six voitures étaient là, contenant au moins chacune plus de deux cents pieds en dehors. Il en était déjà parti plus de vingt chargées de la même manière. Autour de ces lugubres convois, un ramassis d'hommes et de femmes devisaient avec des mines farouches, se racontant à leur manière les incidents de la journée, se montrant le mur où les exécutions avaient été faites.

(Léonce Dupont. — *Souvenir de Versailles*, p. 48.)

Donc Versailles a inauguré la guerre civile en fusillant des prisonniers, en laissant, après le combat, égorger les vaincus qui se rendaient, qui n'étaient plus des combattants. Il était permis de les traiter comme des adversaires dangereux, à qui l'on devait ôter les armes, mais à qui on pouvait laisser la vie. Ces rebelles n'étaient point reconnus comme « belligérants », diront les casuistes du massacre. Les forces rassemblées à Paris, sous le drapeau de la Commune, malgré l'origine insurrectionnelle, avaient certes droit à la qualification de « belligérants », étant non pas une bande d'émeutiers racolés au hasard et prêts à faire le coup de feu en aventuriers, mais une troupe depuis longtemps organisée, encadrée, soldée, portant uniforme, et dont chaque unité avait son numéro matricule ; de plus, obéissant à des chefs nommés par un gouvernement issu du suffrage universel, un gouvernement plus régulier, plus légal que celui du 4 septembre, qui s'était nommé lui même à la suite d'une émeute. A ces mêmes gardes nationaux, les autorités prussiennes, durant le siège, avaient reconnu

la qualité de belligérants, c'est-à-dire de combattants qu'il est interdit de fusiller quand ils se rendent.

Rien de ce qui, dans le protocole des chancelleries et des états-majors, est considéré comme constituant une armée et donne le caractère de « belligérants », ne faisait défaut aux troupes mises en ligne par le gouvernement de la Commune. L'armée fédérée comprenait, comme celle de Versailles, des officiers hiérarchisés, des fanions, des drapeaux; elle était, comme tous les corps de troupes, fractionnée en escouades, compagnies, escadrons, batteries, bataillons, régiments, brigades et divisions; elle comprenait infanterie, cavalerie, artillerie, était pourvue des services auxiliaires, pontonniers, télégraphistes, ambulances. Elle avait une intendance, des services administratifs, une comptabilité, un contrôle. Les officiers portaient les galons réglementaires, les soldats avaient tous un uniforme et la solde leur était versée régulièrement, comme leur était faite la distribution de vivres. Ces forces organisées, disciplinées, pouvaient-elles être assimilées à des insurgés, combattants hasardeux, rencontrés sur la barricade, et que les troupes dites régulières s'arrogent le droit de fusiller sur place, sans examen ni interrogatoires, dans la confusion féroce de la guerre des rues?

L'organisation et la formation de cette armée parisienne n'étaient même pas dues à l'insurrection, elles étaient l'œuvre de la Défense nationale, et même remontaient à l'approche des prussiens. C'est en vertu de décrets impériaux qu'elle avait été constituée. Les officiers et soldats, tombant après le combat, entre les mains de l'armée de Versailles, devaient être traités comme l'avaient été les vaincus de Metz ou de Sedan que le sort de la guerre avait remis aux prussiens vainqueurs. Il y avait à l'Assemblée nationale des hommes éloquents qui avaient déjà protesté contre les

exécutions par les prussiens, dans leur marche victorieuse, de volontaires des corps francs, de mobilisés pas encore incorporés ou habillés, d'instituteurs, de patriotes défendant, derrière la haie ou la barricade, leur village et leur champ. Ces indignations devaient par la suite se renouveler, de plus en plus éloquentes : ce juste blâme est demeuré la flétrissure des Allemands fusilleurs. Certes, ces députés de la gauche eurent raison de dénoncer, par la suite, aux électeurs patriotes, lors des inaugurations de monuments commémoratifs, les odieux assassinats commis par les Allemands sur de malheureux francs-tireurs, sous le prétexte que leur uniforme n'était pas régulier, et qu'ils ne pouvaient être ainsi considérés comme belligérants. Aucune de ces bouches parlementaires sonores ne laissa tomber à l'Assemblée, ou ailleurs, la flétrissure que méritaient ceux qui, dès le premier choc de guerre civile, fusillèrent, comme des partisans, hors les lois militaires, hors les usages des peuples civilisés, des prisonniers de guerre, des combattants régulièrement incorporés, pris en service commandé. Quand on aura à constater, dans les pages qui suivent, d'autres excès, et de sanglantes représailles, il sera juste de se souvenir que du côté de Versailles fut maintenue l'affreuse jurisprudence, inaugurée par les prussiens, de l'assassinat des prisonniers de guerre.

ÉMOTION A LA COMMUNE EXÉCUTIVE

Paris, durant cette matinée tragique, avait ignoré les événements. On avait bien entendu le canon, comme un grondement confus et lointain, mais seulement dans les quartiers de l'ouest. A Belleville, à Montmartre, à la Bastille, dans les arrondissements du sud et sud-est, on n'avait rien perçu, rien soupçonné même. Le Mont-Valérien, dont

les grosses pièces eussent donné l'alarme, n'avait pas tiré, contrairement à ce que rapportèrent les journaux le lendemain. L'histoire doit accueillir avec prudence et vérification les récits immédiats. La seule artillerie versaillaise qui avait donné se composait de trois pièces volantes sur la route de Saint-Germain, un instant enveloppées, puis abandonnées, sur le point d'être prises et emmenées, enfin dégagées par le mouvement tournant du 113ᵉ de ligne. Elles furent alors transportées au rond-point de Courbevoie (la Défense). De là, ces pièces de campagne peu bruyantes, enfilant l'avenue jusqu'au delà du pont, avaient bombardé des maisons de Neuilly, et leurs obus atteignirent la Porte Maillot, mais sans donner l'alarme dans le centre. Tous les environs de cette porte, les Ternes, Passy, furent seuls bientôt informés que la collision, menaçante depuis quelques jours, avait eu lieu. La nouvelle se répandit alors dans Paris, et une foule rapidement accrue se porta aux Champs-Elysées.

Des patrouilles furent commandées pour maintenir l'ordre. Des officiers d'état major et des estafettes passaient au grand trot dans les deux sens. On vit rouler, à fond de train, six pièces de sept. Elles allaient, disait-on, renforcer les défenses de la Porte Maillot. La gare de ceinture avait été transformée en ambulance, des matelas requis dans le voisinage furent installés dans les salles d'attente. La pancarte « Ambulance » fut apposée à l'entrée, avec un factionnaire gardant le seuil. Un chirurgien-major prit la direction du service. Des omnibus, des brancards furent envoyés vers le pont de Neuilly pour ramener les blessés. Des bataillons rentraient par les Champs-Elysées. On interrogeait avec fièvre les sergents, les gardes marchant à l'extrémité des files. Ils ne pouvaient donner que de vagues renseignements entrecoupés, le bataillon pressant sa marche. Place

de la Concorde, le 218e bataillon, qui revenait de Courbevoie, dut s'arrêter pour laisser passer les pièces envoyées à la Porte Maillot. Ces gardes nationaux racontèrent alors à la foule amassée qu'ils avaient été à peu près 2.000 hommes pour garder le rond-point de Courbevoie, la caserne, le pont du chemin de fer, l'avenue de Saint-Germain et le pont de Neuilly. Ils ajoutèrent que leur mission consistait seulement dans la surveillance de la route nationale, no 13, qu'ils auraient dû probablement par la suite être dirigés sur le Mont Valérien, mais qu'ils n'étaient, pour la plupart, armés que de fusils à piston, et n'avaient chacun que douze cartouches. Assaillis brusquement, ils avaient été contraints de se replier. Tous se promettaient de bientôt revenir en forces, mieux pourvus de munitions, avec de l'artillerie, et de prendre leur revanche !

Ce fait d'envoyer au devant de l'ennemi des hommes non munis d'armes à tir rapide, et n'ayant qu'un nombre bien restreint de coups à tirer, prouve que Bergeret, en dirigeant ces bataillons au delà du pont de Neuilly, n'avait voulu tenter qu'une simple reconnaissance sur la route du Mont-Valérien. Il ne prévoyait pas, et ce fut son tort, que cette reconnaissance dût se changer promptement en engagement meurtrier.

Tandis que Bergeret « lui-même » se rendait en voiture vers le pont de Neuilly, pour se rendre compte de la situation et inspecter le lieu où la collision s'était produite, la Commission exécutive se réunissait. Elle rédigea et fit immédiatement afficher la proclamation suivante :

A la garde Nationale de Paris.

Les conspirateurs royalistes ont attaqué.

Malgré la modération de notre attitude, ils ont attaqué.

Ne pouvant plus compter sur l'armée française, ils ont attaqué avec les zouaves pontificaux et la police impériale.

Non contents de couper les correspondances avec la province et de faire de vains efforts pour nous réduire par la famine, ces furieux ont voulu imiter jusqu'au bout les prussiens et bombarder la capitale.

Ce matin, les chouans de Charette, les vendéens de Cathelineau, les bretons de Trochu, flanqués des gendarmes de Valentin, ont couvert de mitraille et d'obus le village inoffensif de Neuilly et engagé la guerre civile avec nos gardes nationaux.

Il y a eu des morts et des blessés.

Élus par la population de Paris, notre devoir est de défendre la grande cité contre ces coupables agresseurs. Avec votre aide, nous la défendrons.

Paris, 2 avril 1871.

La Commission exécutive :

Bergeret, Eudes, Duval, Lefrançais, Félix Pyat, Tridon, Vaillant.

Cette proclamation de la Commission exécutive était emphatique et vaine. En laissant de côté l'assertion, qui pouvait se justifier, que Versailles avait « attaqué », car celui-là, qui, dans une collision, la rend inévitable, doit être considéré comme l'agresseur, bien qu'il n'ait pas porté le premier coup, on ne peut que s'étonner de ce langage redondant accompagné d'inexactitudes de fait et de déclarations assez plates. Que venait faire là cette formule plutôt ridicule : « Les conspirateurs royalistes », quand il s'agissait seulement d'annoncer qu'un choc avait lieu entre les fédérés exécutant une reconnaissance, un peu à la légère, et une troupe s'y opposant, dont les soldats ne se doutaient certainement pas qu'ils seraient considérés comme des royalistes et des conspirateurs ?

L'Assemblée de Versailles pouvait compter des membres, en très grand nombre, désireux de changer la forme du gouvernement et de restaurer la monarchie, mais c'était là

un espoir différé, soumis aux circonstances parlementaires et politiques, comme la fusion et le recrutement d'une majorité royaliste, après que l'on aurait vaincu et désarmé Paris. Cette conspiration était latente et subordonnée aux événements. Les lignards de Vinoy, les chasseurs de Galliffet et les gendarmes de Valentin ne se battaient pas pour Chambord ou Orléans, et c'était une sottise que de prétendre que les gardes nationaux de Courbevoie avaient été attaqués, mis en déroute et massacrés par les chouans de Charette, les vendéens de Cathelineau et les bretons de Trochu ! Cette évocation des guerres de la première république était plutôt ridicule. Le pont de Neuilly et l'avenue de Saint-Germain n'étaient pas le Bocage, et ce trémolo de l'Ambigu ne pouvait émouvoir personne. En proclamant que son devoir était de défendre la grande cité parisienne, la Commission exécutive ne s'avançait pas témérairement, mais invoquer la surprise, se retrancher derrière la défensive, à la première heure, à la suite d'une escarmouche défavorable, ce n'était ni l'attitude qui convenait à la Commune, ni le langage que les bataillons frémissants étaient en droit d'attendre de leurs chefs.

MOUVEMENTS DANS PARIS

Les nouvelles de la journée cependant étaient parvenues, dans la soirée, à Belleville, à Montmartre. Aussitôt, au milieu de la surexcitation générale, sans attendre d'ordres, sans en vouloir même, on avait pris les armes ; on s'était rassemblé et des colonnes improvisées étaient descendues, au hasard, vers les fortifications, se dirigeant, à l'aventure, du côté de Neuilly et de la porte de Versailles. Le rappel était battu, le clairon sonnait, les compagnies se formaient, tout cela sans aucun ordre régulier. La Commune n'était

pour rien dans cette prise d'armes spontanée, qui ressemblait plutôt à un soulèvement d'émeutiers qu'à la mise en mouvement d'une armée organisée. Pour compléter la ressemblance avec les grandes commotions populaires que l'histoire a enregistrées, des femmes, animées, échevelées, traînant une ou deux pièces d'artillerie enlevées à une barricade des faubourgs, l'une de ces amazones brandissant un drapeau, l'autre à califourchon sur un canon, formèrent une grouillante et criarde procession se bousculant vers les remparts, hurlant : à Versailles ! à Versailles ! Ceux qui les dirigeaient, des jeunes hommes bien intentionnés, mais toujours trop au courant de l'histoire de la Révolution, s'étaient souvenus des journées d'octobre et voulaient jouer le rôle du sombre huissier Maillard. Mais, aux 5 et 6 octobre, il s'agissait de ramener le roi à Paris, parce qu'on supposait qu'avec le retour de la famille royale la disette cesserait, et qu'on ne laisserait pas manquer de pain ces augustes otages : « Nous allons chercher le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron ! » disaient ces femmes crédules et exaspérées. Elles ramenèrent en effet le roi, la reine et le dauphin. Mais qu'espéraient les bandes féminines qui, en apprenant la fusillade de Courbevoie, voulaient envahir Versailles? Elles n'avaient certes nullement l'intention de faire rentrer M. Thiers et l'Assemblée à Paris. Elles ne désiraient nullement leur présence, et eussent sans doute injurié et griffé membres du gouvernement et membres de l'assemblée, s'ils fussent tombés sous leurs ongles. Elles ne pouvaient raisonnablement songer à entrer en ligne et à faire le coup de feu aux avant-postes. Elles n'avaient ni fusils, ni artillerie sérieuse. Ces bandes féminines remplissaient le rôle du chœur tragique. Elles se lamentaient à l'évocation des victimes du combat, elles criaient vengeance, elles stimulaient aussi les courages, réveillaient les ardeurs, réclamaient la

présence des hommes sous les armes, elles ordonnaient la reprise du combat. Elles ne purent dépasser l'enceinte fortifiée, dont on avait sagement fermé les portes.

Cette cohue de femmes glapissantes représentait cependant l'opinion générale, et leur voix houleuse était celle de la majorité de la population. L'affaire du matin, la reconnaissance manquée, était d'un résultat beaucoup plus fâcheux que l'échec lui-même. Les pertes matérielles étaient à peu près insignifiantes. Mais la répercussion morale de la déroute était grave. D'abord, elle avait ravi M. Thiers, rassuré l'Assemblée, flatté les généraux, rendu confiance aux soldats. Pour un début, c'était un coup du sort. Cette première journée de choc n'avait cependant aucunement démoralisé les gardes nationaux, ni ébranlé les convictions et les espérances. Au contraire, elle les avait plutôt ravivées et affermies. L'extraordinaire agitation de Paris dans la soirée, la descente des faubourgs en armes, et le rassemblement, la mise en marche des bataillons dans la nuit, comme l'initiative des généraux Bergeret, Eudes, Duval, Flourens, décidant une nouvelle sortie, le lendemain, sans que la Commune l'eût approuvée, en fournissent la démonstration.

L'insuccès de la reconnaissance du dimanche 2 avril eut, pour ceux qui voyaient plus nettement la situation et la raisonnaient, une conséquence inquiétante. Il révéla d'abord l'illusion profonde des optimistes, qui avaient cru que les versaillais ne résisteraient pas au premier choc que les troupes ne tiendraient pas, lèveraient la crosse en l'air et renouvelleraient la débandade du 18 mars. Une partie de la population s'abusait ainsi. Il fallut revenir à une conception plus réelle des choses. L'armée de Versailles, sans être entièrement prête, était réorganisée. Ce n'étaient plus les hommes, épuisés et indisciplinés,

qui avaient rôdé dans Paris, les internés de l'armistice, désœuvrés et désarmés, attendant le licenciement durant le triste intervalle entre la capitulation et les événements de la Butte. Donc, les troupes de Versailles tiendraient et ne tarderaient pas à s'aguerrir. Cette sortie du 2 avril avait été une épreuve décisive. En prenant contact avec ces parisiens qui les intimidaient, dont la réputation de casse-cous les impressionnait, les soldats s'étaient montrés surpris par la facile victoire. Ils avaient perdu de l'appréhension et gagné de l'aplomb. Ce succès d'escarmouche, dont leurs chefs exagéraient à dessein l'importance, donnait au soldat, la veille peu rassuré, sinon la certitude de vaincre l'insurrection, du moins la possibilité de lui tenir tête. Du côté de la Commune, surtout parmi les chefs et les raisonneurs, c'était au contraire une constatation dépressive. Le peu de solidité des bataillons fédérés en rase campagne, l'absence d'organisation, le manque de prévoyance des généraux, peut-être le défaut de capacités, avec l'insuffisance des ressources préparées et utilisables immédiatement, tout cela apparaissait maintenant visible, inquiétant. La bravoure des hommes était certaine, mais la valeur du commandement semblait douteuse. Des récriminations et des reproches s'élevèrent au sein de la Commission exécutive, et l'on décida de confier le commandement supérieur à un soldat de métier, au général Cluseret.

CLUSERET DÉLÉGUÉ A LA GUERRE

Dans la journée, en apprenant successivement la prise d'armes, l'insuccès du matin et les causes de désordre et d'échec, en constatant l'imprévoyance et l'insuffisance du commandement, la Commission avait fait appeler le général américain Cluseret et lui avait offert la délégation à la

Guerre. Il accepta, et prit possession immédiatement. Il se rendit donc au ministère le dimanche soir, à six heures, avec le comte de Beaufort, « un jeune homme charmant, dit-il dans ses *Mémoires*, qui s'était offert spontanément pour m'accompagner, et que je n'avais jamais vu ».

Ce comte de Beaufort, qui était surtout un exubérant et un fantaisiste, fut massacré comme coupable de trahison, dans les derniers jours de la lutte, par la foule exaspérée ayant envahi la mairie du boulevard Voltaire. Il était le cousin du membre du Comité Central Edouard Moreau. Ce fut une assez énigmatique personnalité que cet aristocrate fourvoyé parmi les insurgés. Sa bravoure, le dévouement qu'il montra pour la Commune doivent faire repousser l'accusation de trahison, propagée par une plèbe furieuse, où les mégères dominaient, foule crédule et surexcitée, que la fusillade de plus en plus proche et le récit d'exécutions sommaires accompagnant la marche progressive de l'armée victorieuse poussaient aux pires excès. Le malheureux comte de Beaufort fut surtout victime des apparences. Son nom, son titre, son élégance, ses manières hautaines semblent les causes principales de sa mort.

Cluseret, dans ses *Mémoires*, dit qu'il prit possession du ministère le 3 (lundi), à 6 heures du soir. C'est là une erreur de date, erreur d'un jour plein. La rectification a son intérêt. C'est le 2, le dimanche, le soir même de la reconnaissance à Courbevoie, qu'il entra en fonctions. La preuve de cette arrivée au ministère la veille du lundi 3, qui fut le jour de la grande sortie, c'est que Cluseret parle, à la même place, de cette sortie comme devant être tentée. Or, elle était plus qu'accomplie le 3, au jour et à l'heure indiqués par lui comme le moment de sa prise de possession de la délégation à la guerre.

Je débutai, dit-il, par la plus forte déconvenue qui pût m'atteindre. Eudes m'apprit qu'en compagnie de ses collègues en généralat, Bergeret et Duval, ils avaient, à l'insu du Comité exécutif, décidé un mouvement général sur Versailles. Tant d'ignorance, d'outrecuidance et de présomption atteignent presque à la hauteur d'un crime... Je voulus m'opposer au mouvement, mais Eudes me représenta que c'était impossible, que les ordres étaient donnés, que les troupes devaient déjà commencer le mouvement. Il pouvait être alors dix heures du soir...

(*Mémoires du général* Cluseret, t. I, p. 41, Paris, 1887, J. Lévy, édit.)

C'était donc le dimanche soir. Le lundi soir Eudes n'eût rien eu à apprendre au délégué, puisque déjà les fédérés étaient battus et en déroute, à Rueil, Nanterre et Meudon. Cluseret devait désapprouver un mouvement qu'il n'avait pas commandé, et était porté à critiquer un plan dont il n'était pas l'auteur. Il déclare qu'il résolut d'assister à la sortie qu'on lui annonçait aussi inopinément, tant pour se rendre compte que pour parer, s'il était possible, à un désordre qu'il prévoyait. On ne saurait le rendre responsable de la déroute survenue. Toutefois il avait pris le pouvoir assez à temps (c'est pour cela que la rectification de l'erreur de date des *Mémoires*, signalée plus haut, a son importance), pour pouvoir s'assurer, avant de laisser les bataillons passer sous les canons du Mont-Valérien, que cette forteresse était acquise, et que son commandant ne tirerait pas. Bien que la sortie eût éte décidée avant lui, et sans son approbation, bien qu'elle ait été dirigée par les trois généraux qui en avaient pris l'initiative, et qu'il n'ait assisté que comme juge et surveillant au combat, Cluseret a sa part de responsabilité dans l'échec.

Mais il encourut par la suite d'autres responsabilités, et son rôle à la délégation à la Guerre ne répondit pas à l'attente et à la confiance de la Commune, qui estimait avoir

tout sauvegardé en plaçant un militaire de profession, passant pour très expérimenté, à la tête de ses bataillons. Elle s'est trompée.

Un aventurier avant tout que Cluseret, Maître-Jacques au service des pays en insurrection. Cosmopolite et ondoyant, il changea souvent d'uniforme, et même de nationalité. On ne saurait dire avec justesse qu'il changea aussi d'opinions, car il n'en eut jamais, de personnelles tout au moins. En bon condottière, il avait celles que son épée soutenait, et pendant le temps qu'elle les soutenait. Il fut avant tout ce que, dans le néologisme moderne, on désigne sous le terme d' « arrivistes ». Son existence hasardeuse et mouvementée fut une succession de luttes pour parvenir, d'ascensions rapides et de dégringolades précipitées. Une existence de montagnes russes, comme a dit plaisamment Henri Rochefort en parlant de lui-même. Il ne connut jamais l'équilibre sur la position enfin conquise, ni le calme de l'homme stable et pondéré, bornant ou mesurant ses ambitions, qui s'arrête à mi-côte pour embrasser l'espace parcouru ou reprendre des forces afin de monter plus haut. Il vécut par bonds, roulant du Capitole à la roche Tarpéienne, pour se relever prestement après la chute. On le voyait alors changer de casaque et de boniment. Comme le clown du cirque, il recommençait ses exercices et poursuivait les chances de ses transformations, selon les exigences de son nouveau costume.

Cluseret (Gustave-Paul) fut, tour à tour, officier français, commandant garibaldien, lieutenant-colonel de l'armée italienne, général américain, chef de fenians en Irlande, journaliste à Paris, tribun à Lyon, l'un des agitateurs de la Ligue du Midi à Marseille, puis délégué à la Guerre et membre de la Commune de Paris, enfin il mourut député du Var. Figure de second plan que les événements por-

tèrent au premier, ce qui mit davantage en lumière sa médiocrité. Il fut de ces hommes qu'un prestige mystérieux accompagne, et qu'un crédit injustifié favorise. Ils s'élèvent, ils montent, ils planent, jusqu'au jour où ils doivent faire leurs preuves. Ce jour-là, leur nullité se révèle, et le grand homme supposé s'abat flasque et vide, baudruche dégonflée.

Cluseret, comme beaucoup des hommes de la Commune, appartient d'origine et d'éducation à la bourgeoisie, on pourrait dire à l'aristocratie militaire. Né à Paris, le 13 juin 1823, il était fils d'un colonel d'infanterie, et il sortit de Saint-Cyr comme sous-lieutenant, en 1841. En 1848, durant les affreuses journées de juin, il se signala comme chef d'un bataillon de la mobile. A la tête de ces intrépides et féroces vauriens, bandits devenus gendarmes, il se distingua dans la tuerie. Le boucher en chef Cavaignac eut en lui l'un de ses aides les plus cruels. Il se montra déjà un mécontent, trouvant que son mérite, par les organisateurs du massacre plébéien, n'était pas apprécié à sa valeur. Il se plaignit, dans une lettre du 30 juin 1848, publiée par *le Constitutionnel*, que son bataillon, et par conséquent le chef, qui était lui-même, n'avaient pas été suffisamment cités dans les journaux. Il protesta contre la réclame faite à un bataillon concurrent, comme un cabotin s'indigne que la presse attribue à un rival son rôle et son succès.

Le 23e bataillon, écrivit le peu modeste commandant, proteste tout entier contre tout récit qui donnerait à d'autres qu'à lui l'honneur d'avoir enlevé le premier les barricades de la rue Saint-Jacques, jusqu'à la rue des Mathurins compris. Jamais nous n'aurions revendiqué la publicité de ces faits, si nous n'avions lu ce matin, avec un douloureux étonnement, qu'on faisait à d'autres un titre d'une gloire que nous avons trop chèrement

payée. Nous avons pris, dans ce laps de temps, onze barricades et trois drapeaux.

Cette réclamation est incomplète. Elle ne donne pas le chiffre des vaillants citoyens que le futur général en chef de la Commune a fait passer par les armes, entre les rues Saint-Jacques et des Mathurins. Le plaignant reçut toutefois une satisfaction, qu'il jugea probablement incomplète : il fut, un mois après, décoré. Ceux qui le virent, par la suite, dans les bureaux de la Guerre pendant la Commune, remarquaient que le délégué Cluseret, affichant un grand dédain pour les galons, ornait cependant son veston civil d'un ruban rouge, récompense et souvenirs de ses services de guerre de rues.

Cluseret, après le licenciement de la garde mobile, refusa le grade de lieutenant dans l'armée et fut mis à la retraite. Il avait accepté le coup d'état et reprit du service sous l'empire. Il fit la campagne de Crimée, avec le grade de capitaine. Il se distingua dans cette expédition et reçut deux blessures. Envoyé en Afrique, attaché à l'un des bureaux arabes, substitut du commissaire impérial à Blidah, il donna sa démission pour occuper l'emploi de régisseur du domaine d'un riche éleveur du Midi, M. de Carayon-Latour. De là il passa en Amérique, et trouva emploi dans une banque de New-York.

Mais Garibaldi appelait l'Italie à l'indépendance et attirait en Sicile des aventureux compagnons de tous les pays. Cluseret quitta la plume du clerk, reprit son sabre de combat et recruta dans les bas-fonds de l'émigration une troupe de partisans hardis avec laquelle il débarqua en Italie. Il se battit vaillamment, et, après la conquête de Naples, fut versé, en qualité de lieutenant-colonel d'état-major, dans l'armée italienne. C'était un grade régulier ;

il préférait les commandements insurrectionnels. Alors, on se battait en Amérique. Il retourna dans ce pays, en « sécession », qui offrait un champ nouveau à sa fièvre batailleuse, une prime à son ambition. Il se rangea sagement du côté du Nord, fut nommé général, après avoir été aide de camp de Mac Clellan. La guerre de Sécession terminée, il soutint la candidature à la présidence des Etats-Unis de son ancien chef, le général Frémont. Il s'était fait dans l'intervalle naturaliser américain. Après l'élection de Grant, il revint en Europe, impatient de nouveaux combats, cherchant à soulager sa perpétuelle fringale d'aventures et de dangers. Il se joignit aux chefs fenians, qui terrorisaient l'Irlande ; il participa aux tentatives audacieuses de ces farouches conspirateurs et fut condamné à mort, par contumace. Il se réfugia en France et écrivit dans plusieurs journaux républicains. Il avait fait la connaissance, en Angleterre, des chefs de l'Internationale. Il propagea à Paris les idées de cette association, ce qui le fit poursuivre. Mais réclamé, comme citoyen américain, par le ministre des Etats-Unis, M. Washburne, il fut seulement l'objet d'un arrêté d'expulsion. Il revint à Paris au 4 septembre, écrivit dans *la Marseillaise*, mais désavoué par son rédacteur en chef, Henri Rochefort, à la suite de violentes attaques contre le gouvernement de la Défense, il quitta Paris et se rendit à Lyon et à Marseille, où il fit de l'agitation révolutionnaire. Il fut l'un des chefs de la Ligue du Midi et contribua à installer à Marseille une éphémère commune révolutionnaire L'invasion et la terrible guerre ne parurent pas intéresser le condottière : son ardeur belliqueuse connut alors l'apaisement. Il y avait pourtant à cette époque de beaux coups de sabre à donner et à recevoir. Cluseret demeura, pendant tout le siège, l'arme au repos. Il ne trouvait pas qu'on appréciait suffisamment

ses talents, et ses désirs ambitieux n'entrevoyaient aucune carrière avantageuse dans cette guerre malheureuse. Il crut un instant, il est vrai, gouverner tout le midi. Il se voyait déjà dictateur dans le sud séparatiste. Il dut rabattre de ses prétentions et renoncer à ses espérances. Il retourna à Paris, mais ne joua qu'un rôle secondaire dans les événements du 18 mars. Il demeura toutefois en rapports suivis avec les chefs de l'Internationale. Il eut soin de rappeler ses relations en Angleterre, sa propagande en France dès son retour. et inspira une grande confiance au point de vue militaire, à plusieurs membres du Comité Central. On se souvint de lui le 2 avril, à la suite de l'inquiétude éprouvée, quand le désarroi qui s'était produit à Courbevoie fit douter la Commission exécutive des capacités de ses généraux, braves mais novices. La panique de la matinée du 2 avril décida la Commission à confier immédiatement la direction des opérations militaires à un officier professionnel, ayant fait ses preuves. La grande sortie du lendemain pressait la Commission d'agir. Aussi, le même jour, dans l'après midi, la nomination de Cluseret était-elle signée, et le soir même, le dimanche 2, il prenait possession du ministère de la guerre, mais il ne fut réellement à la tête des armées de la Commune qu'après le 4 avril.

Durant son ministère, ses diverses mesures de réorganisation ne furent pas toutes excellentes ni pratiques. Ainsi il appela au combat les compagnies dites de marche, qui n'existaient pas, et sépara les plus jeunes gardes nationaux des aînés, ce qui était une conception erronée : il privait ainsi les bataillons des vieux républicains, c'est-à-dire des éléments les plus solides, les plus sûrs. Il ne connaissait ni les parisiens, ni la garde nationale. Il a reconnu lui-même cette faute.

Mon premier pas, dit-il dans ses *Mémoires*, fut un faux pas. Tout le monde m'affirmait qu'il y avait des compagnies de marche qu'il suffisait de rappeler pour avoir immédiatement un noyau d'une vingtaine de mille hommes, capables de servir de base à la formation d'une armée active. Je crus tout le monde, et quand mon décret sur le rappel des anciennes compagnies fut lancé, je m'aperçus qu'il n'y avait rien.

(*Mémoires*, p. 55.)

Convoquer des compagnies qui n'existaient pas, ce fut à peu près toute l'œuvre du nouveau délégué à la Guerre. Il aurait pu faire davantage, tout en admettant en partie ses affirmations réitérées sur le défaut d'organisation de l'armée en général et sur l'insuffisance du plus grand nombre des officiers. Il a toutefois rendu justice à la bravoure, souvent inutile, de ceux-ci, et n'a pu que reconnaître la ténacité et l'entrain des hommes. Malgré une expérience indiscutable et des qualités d'organisateur, et même de tacticien, remarquables, il demeura, durant le temps relativement long où il exerça le commandement, au-dessous de la tâche qu'il avait acceptée avec empressement, après l'avoir ardemment briguée. Il parut s'en désintéresser. Il est difficile de lui reprocher de n'avoir pas obtenu la victoire, on peut l'accuser de ne pas l'avoir cherchée. Pour se disculper, par la suite, il s'est répandu en récriminations, en plaintes et en critiques, presque toujours excessives ou mal fondées, contre ses subordonnés, surtout contre tous les généraux qu'il eut sous ses ordres. Il y en avait pourtant parmi eux, comme Wrobleski, La Cécilia et Dombrowski, qui avaient fait leurs preuves, et dont il ne pouvait nier ni la capacité professionnelle, ni l'intelligence. Obligé de rendre justice au brave Dombrowski, il ne s'y résout qu'avec des réticences et des réserves injustes, souvent injurieuses :

Dans ma longue pratique d'hommes dont le métier était d'être énergiques, dit-il de Dombrowski, j'en ai peu rencontré d'aussi braves que lui. Il avait été nommé par moi au commandement de la place de Paris, mais cette situation convenait peu à ses aptitudes, il s'en affranchit vite pour se consacrer tout entier à la défense de Neuilly, et là il accomplit des merveilles. Avec 1335 hommes, maximum de l'effectif que je lui confiai, ayant reconnu que plus il avait d'hommes, moins il savait s'en servir, il tint en échec tout le premier corps d'armée du général Ladmirault, qui, de l'aveu même de Mac Mahon, constaté dans un rapport officiel, renouvelait tous les quatre jours la division envoyée pour combattre à Neuilly. Or, une division c'est 10.000 hommes au minimum. Au bout de quelques jours, tranquille sur Neuilly, je n'y fis plus attention. Je savais qu'il ne serait jamais pris. .

(Cluseret, *Mémoires*, p. 170.)

Avec de tels hommes, chefs et soldats, capables d'arrêter, pendant trois semaines, une division de troupes régulières, bien que se battant un contre dix, sans être relevés, Cluseret aurait certainement pu faire mieux. Il fit montre de plus d'indolence et d'indifférence que son passé n'aurait dû le donner à supposer. Un de ses officiers d'état major a tracé de lui un portrait fort exact. Cet officier, Louis Barron, se présenta à lui, sollicitant d'être attaché à son cabinet. Barron était muni d'une lettre de recommandation d'un membre de la Commune illustre, Gustave Courbet; il a raconté ainsi sa première entrevue avec le général :

Sur les pas de l'huissier, je pénètre un peu ému dans le cabinet du délégué à la guerre; le général Cluseret se lève, prend sur son bureau la lettre de Courbet, la lit, et j'observe l'homme sur qui reposent en ce moment les espérances de la Révolution. Il est âgé de quarante-cinq ans environ, de taille moyenne et bien prise, robuste, les épaules carrées, la tête forte, avec des cheveux touffus, poivre et sel, frisottant sur les tempes. La figure régulière et placide, légèrement empâtée de graisse et colorée,

indique le sang-froid, le calme inaltérable du tempérament, mais aussi la lenteur de conception, la mollesse d'action, qu'on lui a tant reprochées depuis. Les yeux ont une finesse spirituelle, le sourire est ironique, le geste nonchalant. Le général se croit supérieur à sa mission ; il peut être habile, mais doutant de la bonté de la cause qu'il défend, des hommes qui la servent, des troupes qu'il commande ; il manque évidemment de la volonté prompte et ferme, indispensable à un chef révolutionnaire.

Le général est en bourgeois : à sa boutonnière rougeoie le ruban de la Légion d'honneur. D'ailleurs, comme s'il craignait de paraître prendre son grade au sérieux, il ne s'habille jamais en militaire, et, bizarrerie d'un gentleman, il se coiffe ordinairement d'un chapeau mou. Les uns admirent, les autres blâment ce superbe dédain du galon, mais la garde nationale aimant l'uniforme, la tenue de Cluseret nuit à son prestige.

Et Louis Barron complète son portrait par cette dernière touche :

Il parlait en se caressant la barbe, d'un geste un peu fat de vieux beau garçon. Sa voix grasse bredouille, la netteté de la parole lui fait défaut comme la netteté de l'esprit..

(Louis Barron. — *Sous le drapeau rouge*. Savine, éd. Paris, 1889.)

Le port affecté du costume civil, le chapeau mou, les allures de bureaucrate, dont Cluseret ne s'est jamais départi, même aux heures où la tenue militaire pouvait paraître de rigueur, passaient sans doute pour une originalité, pour une habitude de simplification rapportée de la démocratique république américaine. Aux Etats-Unis cependant les officiers portaient en service leur uniforme et exhibaient, comme c'est logique, les insignes de leur grade. Mais ils s'abstenaient de toute décoration. Cluseret dérogeait aux usages yankees en gardant soigneusement sa boutonnière ornée du ruban rouge que lui avaient valu ses exploits en juin 1848. C'était là au moins une bizarrerie, et un défaut de tact aussi pour un chef d'insurgés. Il

y avait un sentiment d'orgueil très vif sous cette modestie cherchée. Il voulait se distinguer de ses collègues, les chefs de la garde nationale toujours fort galonnés. Au fond, le vaniteux général américain singeait Napoléon ; son chapeau mou et son veston étaient des copies de la redingote grise et du petit chapeau, destinés à faire ressortir la simplicité voulue de l'empereur au milieu de ses brillants maréchaux et de son état-major chamarré.

Cluseret, aux prises avec les croissantes difficultés d'une terrible situation, devait avoir la constante préoccupation des assauts extérieurs à repousser et des résolutions intérieures urgentes à prendre, et à tout instant. Il trouva le temps cependant de s'occuper des galons et des aiguillettes de ses officiers. Le 7 avril, au lendemain des sanglants combats dont les graves conséquences auraient dû absorber toute son attention et stimuler toute sa vigilance, il rédigea et lança une longue circulaire, déclamatoire et ridicule, où il disait :

J'ai remarqué avec peine que, oubliant notre origine modeste, la manie ridicule des galons, des broderies, des aiguillettes, commence à se faire voir parmi nous.

Il proscrivait donc les aiguillettes et autres distinctions vaniteuses. Il agrémentait cette réglementation, louable sans doute, mais combien peu importante et déplacée dans la situation terrible, de réflexions moralisantes qui semblaient un ressouvenir de son ancienne fréquentation des clergymens et des quakers, aux Etats-Unis et à Londres.

C'est au nom de la vertu contre le vice, du devoir contre l'abus, de l'austérité contre la corruption, que nous avons triomphé, ne l'oublions pas. Restons vertueux et hommes du devoir avant tout ; nous fonderons la république austère, la seule qui puisse être désirée et ait le droit d'existence...

Ce langage vertueux et prud'hommesque apparaît plutôt ridicule, dans les circonstances. Il justifiait les railleries de la presse réactionnaire. Avant la circulaire Cluseret, les galons et les bottes des officiers fédérés avaient égayé les promeneurs, devant l'hôtel des Réservoirs, et les propos des tables d'officiers.

Ce ministre de guerre civile ne comprenait pas, n'a jamais pu comprendre, que des insurgés, même enrégimentés et encadrés, ne se conduisaient pas avec les procédés en usage quand il s'agit de troupes professionnelles. La pire aberration, l'irrémédiable sottise aussi, du général américain, furent de vouloir considérer des combattants d'insurrection comme des soldats d'armées permanentes. Cette obstination et cette illusion furent une des causes les plus sérieuses du découragement progressif des défenseurs de la Commune. Mieux valait avoir dans les tranchées et aux batteries des officiers trop galonnés que de constater que les vides n'étaient pas comblés dans les rangs, décimés par le dégoût d'une discipline tatillonne et de rigueurs administratives encore plus que par les obus.

Avec sa « république austère », Cluseret s'exprimait en calviniste, et ne pouvait toucher le cœur de ses guerriers volontaires. Le puritanisme qu'il affectait pour la tenue indisposait ses officiers les meilleurs. Beaucoup d'entre eux avaient sans doute un goût excessif pour la passementerie, mais, outre que c'était là une manie traditionnelle dans toutes nos armées, ces dorures et ces aiguillettes ne les empêchaient pas de bien se battre, au contraire. Le panache dans les armées régulières est un frein et un stimulant. Il entraîne et maintient dans le sentier du péril et du devoir. Henri IV avait connu cet adjuvant que voulait ignorer Cluseret. Au lieu de chercher à ralentir le zèle

des braves qu'il avait sous ses ordres, en les taquinant pour quelques bouts de rubans, superflus, sans doute, mais excitateurs du courage, Cluseret aurait dû aller faire plus souvent connaissance avec les galonnés de la Porte-Maillot (1). Mais le général quaker aimait mieux écrire des circulaires dans son cabinet de délégué, que de mêler son correct veston bourgeois aux vareuses salies et déchiquetées des artilleurs. La guerre était pour lui un spectacle dans un fauteuil. Il l'a avoué avec une naïveté un peu cynique :

A défaut d'autres qualités, j'ai une grande expérience pratique! Je peux suivre à peu près toutes les péripéties d'une action, étant connu l'échiquier, sans y assister. C'était le cas à Issy. Sans quitter la fenêtre du ministère, je suivais exactement les progrès de l'action par le bruit, et quand les ordonnances revenaient rapporter les nouvelles, ils ne faisaient que confirmer ce que j'avais dit à ceux qui m'entendaient.

Cluseret fut donc, malgré son expérience militaire incontestable, un déplorable général en chef. Comme à Trochu, la foi dans ses troupes lui faisait défaut, il ne crut pas à la possibilité de la résistance, encore moins à la victoire. Il est fâcheux qu'on l'ait laissé plus de quatre semaines chargé de diriger une lutte qu'il jugeait d'avance perdue. Nous pouvons à distance, et avec la connaissance

(1) L'auteur, le 16 avril, a eu l'occasion, comme journaliste, de voir de près cette batterie dite « La Marseillaise », qui défendait la Porte Maillot. Le capitaine, nommé Monteil, avait peut-être sur sa vareuse brûlée par la poudre, trouée de balles, quelques aiguillettes qui n'étaient pas d'ordonnance, mais quel brave sous cet uniforme en loques, qui n'était point de parade ! Cluseret lui-même a rendu un juste hommage à ces vaillants : « Batterie héroïque, a-t-il dit, plus noire, plus bronzée que ses canons, recrutée je ne sais où, et offrant un salmigondis d'enfants, de vieillards, de marins, de civils, le tout uni par un triple lien : la bravoure, l'amour de la liberté et celui de leurs pièces, avec lesquelles ils couchaient. Pointeurs excellents d'ailleurs. » (*Mémoires*, p. 173.)

des faits accomplis, estimer qu'il avait raison. Nous savons que ses prévisions pessimistes devaient se trouver réalisées, mais on peut estimer qu'il a certainement facilité cette triste réalisation. Il céda trop facilement à un découragement, qui fut bien prompt, bien prématuré. Il ne chercha point à réagir, et ne fit rien pour retarder l'heure de cette défaite, qu'il annonçait en la déclarant inévitable. Il eut en mains les moyens de prolonger la résistance ; son devoir était d'affirmer, même si elle lui apparaissait peu chanceuse, la possibilité d'une victoire, ou tout au moins d'une reddition honorable, les armes à la main, en tenant en échec les assaillants, en épargnant à Paris les horreurs d'une prise de vive force.

Il avait été élu, aux élections complémentaires d'avril, membre de la Commune, dans deux arrondissements, le Ier, où il obtint 1.968 voix, le XVIIIe, où il en eut 8.480. Sa vanité avait été satisfaite par la double élection. Il ne parut que dans de rares circonstances à l'Hôtel-de-Ville. Il affectait un grand dédain pour la Commune. Selon lui, sauf quelques exceptions concernant les membres appartenant à l'Internationale, ses collègues étaient tous des incapables ou des sots. « Il faut, a-t-il dit dans un journal anglais, *The Frazer's Magazine* de décembre 1872, cité par Lissagaray (Appendice, p. 507), que le principe de la Commune soit en lui-même bien fort pour avoir tenu soixante jours contre de pareils imbéciles. » Dans le même libelle, parlant de son arrestation, il déclare modestement « qu'il aurait pu faire appel au peuple, et le convaincre de l'incapacité et de l'imbécillité des chefs de la Commune, et qu'il lui eût été facile d'écraser d'un seul coup tous ses adversaires » mais alors, ajoute-t-il avec suffisance : « il eût fallu accepter la dictature, ce qui ne me convenait pas ». Cependant, ce général, trouvant les raisins du pouvoir

trop verts, a dit aussi que « ce qu'il fallait à la France, qui meurt des dictateurs du genre de Bonaparte et de Gambetta, c'est un homme honnête, juste, simple et dévoué, s'absorbant dans le peuple comme un Lincoln, un Bolivar ». Ne cherchez pas plus loin ce phénix de la dictature. En 1871, on l'avait sous la main et Cluseret le nomme toujours avec sa grande modestie : « Cet homme que mon pays n'a pas connu, je voulais le faire connaître!... » Aussi vaniteux, aussi incapable que Lullier, mais n'allant pas comme lui jusqu'à la trahison, Cluseret fut un des hommes les plus funestes à la cause qu'il prétendait servir.

Arrêté à la suite de l'abandon du fort d'Issy, il fut détenu à Mazas, jusqu'au moment de l'entrée des troupes. On le relâcha alors, sur sa promesse d'aller aux barricades faire le coup de feu, comme un simple fédéré. Grâce à un prêtre, qui le cacha et lui donna des vêtements, il put attendre l'occasion favorable pour passer en Angleterre. Cet ecclésiastique secourable payait la dette du clergé, pour lequel Cluseret se montra toujours favorable et respectueux :

> Je suis opposé à toute taquinerie mesquine contre le clergé, a-t-il dit, à propos des ecclésiastiques arrêtés. J'essayais d'enrayer le mouvement en interdisant aux gardes nationaux les arrestations arbitraires, et faisant moi-même arrêter, comme à Saint-Roch, les agents de Rigault qui mettaient tout sens dessus dessous par la fermeture des églises et l'arrestation des prêtres. (*Mémoires*, p. 71.)

Condamné à mort par contumace par le 3e Conseil de guerre, à Versailles, le 30 août 1872, Cluseret, après divers séjours en Angleterre, en Amérique, en Suisse, revint en France à l'amnistie; il fut élu député par la 2e circonscription de Toulon, aux élections de 1888, et réélu en 1891,

1893, 1898. Son rôle fut insignifiant à la Chambre. Il est mort en 1900.

LA GRANDE SORTIE

La grande sortie du lundi 3 avril, point de départ de la lutte sanglante devant aboutir à la prise de Paris et à l'impitoyable répression, fut-elle une faute politique ? Peut-on la considérer aussi comme une opération militaire téméraire et absurde? L'opinion affirmative a prévalu. Elle mérite vérification. La déroute, qui fut le résultat de la marche sur Versailles, a certainement influencé les jugements. Mais à la guerre, le succès est souvent un accident. On ne saurait changer les faits, mais on peut, quarante ans écoulés, les hommes mêlés à l'action en grande partie disparus et les passions apaisées, apprécier plus justement les causes qui les ont amenés.

Pour les combats des 3 et 4 avril, il est facile de faire retomber la responsabilité de l'échec sur l'incapacité des généraux improvisés qui ont cherché, qui ont décidé la grande sortie, et qui l'ont conduite. Or, de l'examen attentif de la situation, il résulte que ces généraux d'insurrection ne furent pas si incapables qu'on l'a dit et n'étaient point libres d'agir autrement qu'ils l'ont fait. Il leur était difficile, après l'échec inattendu du dimanche 2 avril, de ne pas diriger les combattants parisiens sur Versailles, et le plus tôt qu'il serait possible. Ils n'étaient pris au dépourvu que pour la date immédiate, car ils avaient combiné habilement, et selon les meilleures données militaires, ce mouvement offensif. Il était susceptible de réussir. Deux faits cependant furent négligés, d'une importance décisive, capables, si l'on en eût tenu compte, de changer le résultat de la sortie. Ces deux facteurs ne peuvent servir à faire considé-

rer comme une double faute, militaire et politique, le principe de la marche en avant. Ces deux points que négligèrent les généraux parisiens sont : d'abord l'intervention du Mont-Valérien, qu'ils croyaient acquis ou devant rester neutre, erreur qui fut cruellement payée, et ensuite la marche en plein jour sur Versailles, qui aurait dû être seulement tentée à la faveur de la nuit.

L'incompétence militaire de Bergeret, d'Eudes, de Duval et de Flourens ne fut donc que relative. Ils eurent affaire à des adversaires dont les capacités sont tout aussi contestables. La victoire ne fut pas l'œuvre de la supériorité des talents militaires. Les généraux versaillais se montrèrent médiocres et craintifs, au début de l'action. Ils furent hésitants et sans initiative, même quand le premier succès du rond-point de Courbevoie les eut rassurés, même après leurs grandes victoires des 3 et 4 avril. Ils avaient été surpris par cette marche du lundi 3 succédant brusquement à la reconnaissance repoussée le dimanche. Ils supposaient les fédérés pour quelque temps désemparés et calmés. Ils ne durent le salut qu'à l'intervention décisive du Mont-Valérien. Sans cette canonnade survenant à propos, leurs troupes, qui commençaient à reculer à l'approche des parisiens, se seraient retirées en désordre, jusqu'au delà de Rambouillet, peut-être, laissant le gouvernement et les députés en désarroi dans Versailles envahi. Vinoy, Ladmirault, Mac-Mahon poursuivirent les opérations du nouveau siège dans des conditions stratégiques incohérentes. Mac-Mahon surtout se révéla incapable et mou, sauf lorsqu'il ne lui resta plus qu'à entrer dans la ville ouverte et à la saccager. Malgré leur avantage numérique disproportionné, malgré leur artillerie et leurs compagnies de génie, ces grands généraux ne parvinrent ni à prendre les forts, ni à occuper de vive force les tranchées, ni à enlever à l'assaut

une porte. Ils ne s'emparèrent que des positions devenues intenables et préalablement évacuées, comme le fort d'Issy et le Point-du-Jour. Ils ne furent finalement vainqueurs, sans parler de l'aide efficace de la trahison, qu'à la suite de la lassitude et de la négligence des assiégés : la vigilance des défenseurs de l'enceinte s'étant assoupie de jour en jour. On ne croyait plus à un assaut sans cesse annoncé, toujours reculé. Tout le talent stratégique de Mac-Mahon et de ses lieutenants se borna à profiter de l'impossibilité où se trouvaient les insurgés, n'étant pas renforcés, de combler, après chaque combat, après chaque escarmouche, les vides faits dans leurs rangs. Leurs bataillons se trouvaient aussi de plus en plus clairsemés, de jour en jour par la défection individuelle, conséquence de la prolongation d'une résistance ayant dépassé toutes prévisions. Les réserves d'énergie d'un peuple en révolution s'épuisent fatalement. Elles avaient duré extraordinairement, bien au delà des trois journées de fièvre, de vaillance et de sang, que les insurgés précédents mettaient au service de leur cause.

Mais à la date du 3 avril, comme généraux et comme forces disponibles, les conditions de la lutte n'étaient pas encore déséquilibrées. La sortie ne constituait donc pas un acte déraisonnable, ni une témérité, encore moins une faute grave. Elle était attendue, réclamée par tous les bataillons. A-t-elle été insuffisamment préparée? C'est incontestable. Les bataillons se mirent en route sans artillerie, sans prolonges ni caissons, sans ambulances ni fourgons de vivres. Les éclaireurs firent défaut, et l'on n'avait prévu ni réserves échelonnées, ni troupes de soutien pouvant remplacer à propos les combattants de première ligne. La sortie fut-elle trop hâtive? Puisqu'on avait laissé passer la première heure, celle de la surprise, du désarroi du

18 mars, et qu'on avait attendu quinze jours gaspillés en négociations et en formalités, on pouvait ne point se hâter et retarder la sortie jusqu'à ce que les précautions indispensables fussent prises afin de pourvoir les corps de troupes des sauvegardes utiles et des services auxiliaires d'usage. Mais il serait injuste d'incriminer les généraux pour avoir brusqué le contact, sans avoir temporisé jusqu'à ce que tout fût au point. Cette hâte ne fut point leur fait. Ils avaient discuté et arrêté l'ordre du combat, ils avaient résolu de tenter une grande sortie, et cela deux ou trois jours avant la collision du dimanche, mais n'en avaient point fixé l'heure. Le mouvement se produisit avant le signal, et ce fut comme une explosion spontanée. Les chefs n'avaient pas pris de décision définitive. Les événements décidèrent pour eux. On ne doit pas accuser Bergeret ou Eudes, pas plus que Duval ou Flourens, d'une précipitation irréfléchie. Ils ne furent pas maîtres de choisir l'heure. Comme un torrent, la foule les entraîna. Ils ne s'appartinrent plus dès le dimanche soir, et ne firent que transmettre l'ordre : « En avant ! » que les bataillons avaient crié d'eux-même et d'enthousiasme. Ce cri, cet ordre, ils ne pouvaient que difficilement ne pas l'entendre ; il leur était impossible de ne pas obéir.

Les objections, les oppositions même ne manquèrent pas de se produire au sein de la Commission exécutive. Elle réclama des explications quand Eudes, Duval et Bergeret firent connaître leur projet et détaillèrent le plan qu'ils avaient étudié. Mais alors il était trop tard. On ne pouvait barrer le passage au peuple déjà debout et en route. Faire rebrousser le chemin à cette foule déferlant eût été impossible. Hantés des souvenirs de la Révolution, les fédérés voulaient aller à Versailles, pour en ramener non pas l'Assemblée, mais la transaction, la paix, pour imposer la

Commune. Par cette sortie, elle deviendrait, pensait cette foule crédule et enthousiaste, maîtresse de ses destinées. Elle s'imposerait comme un gouvernement incontesté, qui serait accepté bientôt par la France entière, comme l'avait été celui de la Défense nationale. Qui donc aurait pu faire entendre raison à ce peuple déchaîné ? On n'arrête pas le flot qui monte.

Si les membres de la Commission et ceux de la Commune, qui protestèrent contre ce mouvement les surprenant et dont la direction leur échappait, avaient fondé leur opposition sur des motifs d'ordre militaire, s'ils eussent allégué qu'on ne paraissait pas être prêt, qu'il fallait attendre l'organisation complète, on pourrait blâmer les généraux d'avoir insisté sur la nécessité d'action immédiate, d'avoir suivi la foule qui exécutait leur projet offensif. La résistance civile aux idées des guerriers eût été logique. Mais il n'en fut rien. Les opposants parurent, après coup, avoir vu juste. Toutefois, d'une telle fermeté de résolution temporisatrice, d'une si clairvoyante perception de la situation réelle, de la prudence qui devait conseiller l'ajournement d'un grand combat, rien ne ressort des faits. Aucune preuve de la sagesse et de la volonté de la commission ne résulte de la discussion à laquelle Félix Pyat, Tridon, Lefrançais prirent part, avec passion.

S'ils désapprouvaient la marche en avant, ce fut surtout parce que leur tempérament était contraire à tout ce qui avait un caractère militaire. Si peu militarisés que fussent Eudes, Bergeret ou Duval, leurs collègues de la Commission qui se désignaient entre eux comme en étant « les membres civils » les considéraient comme imbus de l'esprit guerrier, presque tels que des soudards impatients de livrer des batailles. L'antagonisme entre les deux éléments se prolongea pendant toute la durée de la Commune, et con-

tribua grandement à sa perte. Espéraient-ils donc ces « civils », en reculant l'heure du combat, amadouer M. Thiers ou le vaincre ? Pensaient-ils causer avec lui diplomatiquement sans que le canon entrât dans la conversation? Ils avaient peur de son bruit brutal qui couvrait la voix des phraseurs. Ils ne pensaient qu'à éloigner la fusillade qui troublerait les beaux débats qu'on se promettait à la tribune. Car tous ces hommes bien intentionnés étaient avant tout désireux de parler, d'entendre parler, de discuter des programmes, de proposer des motions, de soutenir des décrets, de rédiger des affiches, de lancer des proclamations. Ils croiraient avoir sauvé la République quand ils auraient magnifiquement voté son salut. Le souci d'être des parlementaires leur ôtait le jugement, et la seule pensée de retarder l'heure où l'on pourrait prendre la parole les irritait contre ceux qui voulaient prendre le fusil. Ils auraient pu s'opposer formellement à la sortie, même déjà commencée, et ordonner à Flourens, par exemple, de ne pas s'écarter d'Asnières, de ne pas s'aventurer dans la presqu'île de Gennevilliers, à Bergeret de ne pas dépasser le rond-point de Courbevoie, lieu de l'escarmouche de la veille, mais de s'y maintenir fortement de façon à conserver le pont de Neuilly libre. Eudes et Duval, de leur côté, eussent dû recevoir l'ordre de ne pas pousser leur importante reconnaissance au sud au delà de Clamart et de demeurer sous la protection du fort d'Issy. Ces mesures étaient prudentes, assurément excellentes et la Commission pouvait les prescrire. Malgré l'élan et l'enthousiasme indiscutables des bataillons lancés en avant, l'ordre venu après l'impétuosité du premier moment eût été obéi, la foule eût été déjà satisfaite par sa marche au delà des fortifications. Elle eût attendu avec tranquillité des ordres ultérieurs et fût même rentrée dans Paris avec une fierté suffisante, prête à recommencer la sortie dans

un entrain égal, dans une confiance pareille. Les généraux, bien que très satisfaits de leur plan et impatients de le mettre à exécution, n'eussent pas osé désobéir à la Commune, dont le prestige était alors intact. Ils se fussent soumis pleins de regrets et d'amertume, mâchant leur frein, mais subissant le morts, cessant de s'emballer, incapables assurément de risquer, pour leurs débuts, une désobéissance équivalant à un coup d'état militaire. Les trois généraux eussent donc arrêté leurs troupes, ramené en arrière les têtes de colonne, et la sortie eût été ajournée, après une démonstration suffisante ayant pour résultat de reporter plus loin les avant-postes, sans essayer une action complète.

Mais les membres de la Commune, n'osèrent ni approuver ni défendre la marche sur Versailles. Ils s'abstinrent, laissant aux généraux l'initiative et la responsabilité. Cluseret, le nouveau ministre de la guerre, bien qu'il ait eu tout le temps d'agir, de donner contre-ordre, étant nommé dès le 2, alors que nul n'eût osé enfreindre ses premiers commandements, imita l'abstention de la Commune. Il assista à la sortie, mais seulement, a-t-il dit, en spectateur. Il est des moments où le rôle d'observateur ou de critique n'est pas permis, et on était à un de ces instants-là. Si le général Cluseret était hostile à la sortie, c'était par amour-propre d'auteur. Le plan n'émanait pas de lui. D'ailleurs, comme il s'en est vanté, il était opposé à des mouvements hors Paris. La lutte, selon lui, et son successeur Rossel partagea ce sentiment, devait être circonscrite dans la ville barricadée, tout au plus le combat devait-il s'étendre par delà les murs, dans l'espace protégé par le feu des forts. Quant aux membres de la Commune, nous avons dit qu'ils avaient en défiance toute opération militaire, et qu'ils croyaient naïvement encore pouvoir éviter la guerre. Le

commencement d'une action, dont on ne pouvait prévoir la fin, leur paraissait une expérience aléatoire, maladroite même, puisqu'elle aurait pour résultat, pensaient-ils sottement, de pousser M. Thiers et l'armée en avant. L'ère des illusions, pour eux surtout, continuait. Avec obstination ils bouchaient leurs oreilles aux bruits venus de Versailles, et fermaient les yeux en face des mouvements des troupes. On avait beau leur dire que M. Thiers rassemblait des régiments de plus en plus nombreux, que ses avant-postes se rapprochaient chaque jour, que l'Assemblée ne voulait pas entendre parler de conciliation, qu'elle pressait le gouvernement et les généraux d'en finir, qu'enfin on répétait partout, dans les journaux, dans les cafés, dans les salons, que M. Thiers entendait rentrer à Paris prochainement, mais après un assaut décisif, ils hochaient la tête, ils continuaient à temporiser, à laisser les fusils en faisceaux, à conserver les bataillons dans leurs postes urbains. Ils employaient les heures d'attente, les plus instruits à relire l'histoire de la Révolution, et les autres à se gargariser avec des lambeaux de discours de réunions publiques et des fragments de proclamations qu'ils se récitaient entre eux, en attendant le moment de les placer à la tribune. La plupart de ces illusionnistes s'imaginaient, de très bonne foi, que la Commune était inattaquable et invincible. La victoire si aisée, si inattendue, du 18 mars, illuminait tout autour d'eux, et, dans leur rêve éblouis, ils escomptaient l'heure psychologique où Thiers et l'Assemblée, se reconnaissant impuissants à résister plus longtemps à la volonté de Paris, demanderaient à traiter sur les bases qu'il plairait à la Commune de fixer. Ils ne conservaient de doutes que sur l'étendue des concessions qu'il conviendrait alors d'accorder. Exigerait-on, comme il en avait été question, la retraite de toute armée permanente

au-delà d'un rayon de vingt lieues, ou bien céderait-on sur ce point en permettant le maintien de garnisons à proximité de Paris, comme cela serait probablement demandé par Versailles? Ils supposaient que l'armée se trouvait encore dans le même état d'esprit, dans la même désorganisation qu'au matin du 18 mars et qu'elle se débanderait à la première collision sérieuse. Le combat de Courbevoie ayant été une surprise, ils se demandaient, dans cette aberration optimiste, s'il était sage, s'il était généreux aussi d'aller provoquer ces soldats, qu'on supposait prêts à fraterniser. Devait-on traiter en ennemis de pauvres esclaves attendant l'affranchissement? Ces hommes ne désiraient que se soustraire à la surveillance arrogante des officiers et des gendarmes. Certainement ils guettaient l'heure de la désertion en masse. Et puis, ce Bergeret et les autres guerriers, dans leur appétit professionnel de la poudre et de la gloriole, tous désireux de jouer au soldat, se prenant pour de grands capitaines, ne risquaient-ils pas de compromettre une pacifique victoire qui était certaine? Ces imprudents batailleurs, en commandant le feu, obligeraient à épauler ces soldats dégoûtés, qui s'apprêtaient à lever la crosse en l'air! Ces sottises avaient cours dans la Commission, et Félix Pyat en était l'ardent propagateur. Le bon sens et la logique étaient cependant avec Eudes, Duval Bergeret, Flourens, et non avec ces philosophes et ces nigauds.

LA FOULE SUR LA ROUTE

La foule armée était donc, dans la soirée du dimanche, descendue des faubourgs. En rangs brisés et tumultueux, elle montait l'avenue des Champs-Elysées et s'entassait confusément aux abords des remparts. Elle partageait en

partie les illusions de la Commune, du moins en ce qui concernait la faiblesse de Versailles et la force de Paris. Cette cohue turbulente se sentait rassurée par son nombre. Elle croyait que, devant sa masse, les troupes ne tiendraient pas un instant,qu'elles fuiraient ou qu'elles jetteraient leurs armes. On n'aurait de résistance à craindre que de la part des gendarmes, des sergents de ville, déguisés en lignards, disait-on, et aussi du côté des fameux zouaves de Charette et des chouans fanatiques de Cathelineau. C'était à ces papalins et à ces mouchards que la naïveté populaire attribuait la fusillade de la matinée et la poursuite jusque dans Neuilly. Pour ces pauvres gens, abusés par le ton des proclamations, Versailles n'avait pas d'armée sérieuse. Si les soldats n'avaient pas tous lâché pied, le matin, à l'approche des quelques compagnies fédérées se dirigeant sur le rond-point de Courbevoie, c'est qu'ils étaient encadrés par des forces policières. Quand on aurait percé ce faible rideau de sergents de ville et qu'on se trouverait en face de la véritable armée, celle des soldats par force, on verrait venir ces enfants du peuple! Ils échapperaient à leurs gardiens ces prisonniers des gendarmes. Encadrés par des policiers, marchant sous l'œil des chouans, ils s'évaderaient étant secourus, et, ayant retrouvé leur liberté, ils en useraient. Auraient-ils le courage de tirer sur leurs frères? sur ceux qui leur apportaient la délivrance? On fraterniserait donc comme sur la place Pigalle, au Dix-Huit mars. Il ne fallait pas tirer sur eux, mais leur tendre la main, et les emmener prendre un verre à la prochaine cantine!

Si quelque sceptique, ou un esprit méfiant, comme il s'en trouve dans les foules les plus enthousiastes, se risquait à murmurer : « Et le Mont-Valérien, est-on sûr qu'il ne tirera pas? » On regardait de travers le malencontreux alarmiste et on était disposé à le traiter de Versaillais. S'il insistait

on parlait « d'enlever le mouchard ! » En haussant les épaules, les plus modérés répondaient : « Mais le Mont-Valérien est à nous ! tout le monde sait cela ! » D'autres, voulant paraître plus au courant, disaient : « M. Thiers a bien envoyé une garnison pour l'occuper, mais le commandant a déclaré qu'il ne tirerait pas s'il n'était pas attaqué... eh bien on ne l'attaquera pas, voilà tout ! D'abord on doit passer au large du fort... ainsi !... » D'autres reprenaient, sûrs de leur fait : « Et puis, si, malgré tout, le commandant donnait l'ordre de tirer, ses hommes ne lui obéiraient pas ! Ce sont des marins, et les marins sont pour nous !... » Comment connaissait-on cette adhésion des marins ? Mystère et fascination des foules !

Ce qu'on ignorait surtout dans la cohue armée, piétinant et s'impatientant dans la nuit, auprès du pont-levis abaissé de la Porte-Maillot, en attendant l'ordre de se porter en avant, c'est que le commandant du fort avait été changé la veille, et que ses canons se mettraient de la partie quand le moment paraîtrait venu et lorsque l'ordre de tirer serait donné. La désillusion devait être prompte et sanglante.

La déroute, complète et immédiate, remplaçant la victoire qu'on croyait certaine, fut donc le dénouement imprévu de cette grande sortie, qui avait cependant une raison d'être, sa nécessité même, à condition que les conditions dans lesquelles elle devait s'accomplir fussent aussi favorables que le permettaient les circonstances. Or, les circonstances furent défavorables. Elles n'étaient point telles que les avaient supposées les généraux. Ils avaient bien décidé la marche en masse sur les positions couvrant Versailles, mais ils n'entendaient pas la brusquer. Les événements les obligèrent à précipiter l'attaque qu'ils avaient combinée. La reconnaissance du dimanche 2 avril était une petite opération préliminaire et ne devait pas se terminer en combat.

On avait prévu quelques coups de fusil échangés simplement entre avant-gardes et avant-postes. La surprise que causa à tous la vigueur avec laquelle furent repoussées, le matin, les compagnies envoyées en avant, entraîna, le soir même, la mise en mouvement immédiat des fédérés sur tous les points de Paris. La confusion fut grande, mais au départ seulement. Les fédérés avaient pris leurs fusils dans un élan impulsif et s'étaient mis sur les rangs sans attendre qu'on eût sonné le rassemblement ou battu le rappel. Les nouvelles de l'échec de Courbevoie avaient suffi comme ordre d'appel. On avait crié ici et là, devant les maisons, dans les cours et les allées : « Aux armes! Les Versaillais sont là! » Et l'on s'était précipité, au hasard, au devant de l'ennemi signalé. Chacun choisissait un peu selon ses préférences son poste de combat et le chef qui devait y conduire. Selon son quartier, on s'était groupé tant bien que mal. Les compagnies étaient mêlées et les bataillons confondus. On se cherchait dans le désordre de la nuit Les plus ardents couraient se joindre à celui des trois corps qu'on supposait devoir suivre la route la plus courte pour atteindre l'ennemi et le battre. On se criait les uns aux autres : « A Versailles! » On voulait y arriver, on y arriverait! Comment et par quel chemin? c'était l'affaire des chefs. Ils n'avaient qu'à commander, on irait, et l'on verrait après! Cette ruée farouche hors des murs d'une population exaspérée, cette poussée pêle-mêle et sans s'occuper du danger n'avait rien des mouvements réglés d'une armée aux formations régulières, divisée en colonnes, devant se diriger avec ordre et ensemble vers un objectif assigné. Comme sous une irrésistible impulsion cette masse s'était levée. Sans attendre la convocation des chefs, la prise d'armes était décidée dans les esprits. L'irruption enthousiaste et furieuse en dehors de l'enceinte fortifiée, la marche à la délivrance,

à la victoire, c'étaient là des idées familières à la foule. Cette croyance à l'écluse populaire lâchée remontait à l'époque des clubs, durant le siège des prussiens. On allait donc enfin l'effectuer cette fameuse sortie torrentielle dont il avait été si souvent question, et qui avait abouti à la sanglante mêlée de Buzenval, lamentable mystification organisée par Trochu, le 19 janvier. Et cette immense cohue de parisiens confiants et braves, tous impatients de combattre, fût-ce en désordre et à l'aventure, tous se pressant, se bousculant pour être des premiers à franchir l'enceinte, dès que le pont-levis enfin s'abaisserait, était conduite par l'Espoir, général en chef entraînant, mais trompeur.

PLAN DES GÉNÉRAUX FÉDÉRÉS

Donc, premier point établi : la grande sortie du 3 fut combinée, préparée par les généraux, mais brusquée par les événements, commandée par la foule. Elle fut l'œuvre inconsciente de stratèges anonymes. Libres d'agir à leur heure, les trois chefs eussent achevé leurs préparatifs et choisi le moment le plus favorable, c'est-à-dire la mise en mouvement au milieu de la nuit, Versailles, où l'on ne s'attendait pas à une attaque, surpris à la faveur des ténèbres, eût été atteint, envahi à l'aube. On évitait ainsi le Mont-Valérien. Les généraux furent-ils imprudents et trop pressés, quand, depuis quelques jours, ils préparaient cette sortie devant avoir lieu à bref délai ? Non ils ne furent point hâtifs, au contraire. On n'avait que trop attendu pour agir. Les négociations du Comité Central, les élections, l'installation de la Commune, avaient laissé échapper des journées précieuses. M. Thiers les avait mises à profit. Les officiers qui avaient parcouru les avant-postes les jours précédents voyaient s'avancer les éclaireurs, et les

corps en reconnaissance se rapprocher. Chaque matin on signalait plus proches les grand'gardes de l'ennemi. Les généraux ne voulaient point temporiser et repoussaient la tactique que devait préconiser et malheureusement appliquer Cluseret : ils ne voulaient pas attendre d'être bloqués dans Paris pour commencer le feu. Avec raison, le moment d'agir leur paraissait venu. Leur position n'était point alors désavantageuse. Ils disposaient de forces, sans doute en partie inexercées, point aguerries, mais suffisamment armées et animées du meilleur esprit. Pleins d'ardeur, les officiers attendaient chaque jour le signal. La bravoure, l'intrépidité même, se manifestaient partout dansles rangs. Cette armée irrégulière avait, dans son ensemble, le désir de bien se comporter au feu. Il convient defaireremarquer qu'au 3 avril elle était encore supérieure en nombre à l'ennemi au devant duquel elle était impatiente de s'élancer. C'étaient là de sérieux éléments de succès.

Comme position topographique, les fedérés avaient derrière eux pour appui, et en cas improbable d'un échec, pour protéger une retraite, les forts du sud, l'enceinte bastionnée et de gros villages barricadés. Au devant d'eux s'étendait, au sud-ouest, une campagne accidentée, vallonnée où la cavalerie versaillaise ne pourrait se deployer ; à l'ouest le terrain étaittrès boisé, avec les hauteurs de Rueil, de Garches et des pentes, des ravins, d'accès difficile à l'artillerie ; enfin au nord-ouest on rencontrait la Seine et des bourgs considérables, Asnières, Clichy, Levallois, Courbevoie. La plaine, entre Courbevoie, Bezons, Nanterre, offrait pour déployer des forces considérables, un vaste champ, que Versailles n'occupait pas. On pouvait, avec les troupes du centre-ouest et l'aile droite du nord-ouest, atteindre le plateau du Butard dominant le Chesnay et Versailles, sans rencontrer d'autres obstacles que ceux

des routes aux pentes raides environnées de bois, montant au-dessus de Rueil, de Bougival et de la Celle-Saint-Cloud.

La sortie n'était pas imprudemment décidée. Il n'y avait qu'à en fixer l'échéance. La date ne devait pas en être trop éloignée. Plus on différait le choc, plus on le rendait hasardeux. Tout en ne soupçonnant pas la hâte fébrile et la merveilleuse activité, avec lesquelles M. Thiers avait rassemblé des troupes, embrigadé les rapatriés d'Allemagne, et restauré, au physique et au moral, ces hommes délabrés et désorbités, les généraux de la Commune savaient que des renforts survenaient à Versailles tous les jours, et que les Allemands faciliteraient de leur mieux la reconstitution de l'armée impériale. Il ne fallait pas attendre que toutes les forces dont Napoléon III et Bazaine ne s'étaient pas servis fussent reconstituées et prêtes à entrer en lignes. Se hâter de prendre l'offensive était, au point de vue militaire, le meilleur. Quand la Commune aurait battu les troupes rassemblées déjà autour de Versailles, elle se porterait au devant des renforts attendus ou en voie d'organisation, et dans cette série de combats contre des fractions d'armées, aux éléments désorganisés et démoralisées, elle aurait certainement l'avantage. Ceci n'était ni mal raisonné, ni téméraire; et l'attaque sur Versailles des trois côtés à la fois, devait forcer ses défenseurs à éparpiller leurs forces.

Avec toutes leurs troupes massées, offrant un avantage numérique sur les corps versaillais fractionnés, les fédérés eussent attaqué ceux-ci successivement, sans leur permettre de se rejoindre. Les généraux versaillais, obligés de faire face à Duval au sud, à Eudes au sud-ouest, à Bergeret à l'ouest, et à Flourens au nord-ouest, dans la nécessité alors de découvrir Versailles, quartier général et siège du gouvernement, eussent été probablement culbutés séparément,

sans pouvoir opposer sur un point quelconque une masse supérieure aux forces assaillantes.

L'intervention du Mont-Valérien, qui n'aurait pas dû être imprévue, anéantit ces belles dispositions et changea en déroute cette marche en avant qui semblait conduire à la victoire.

LIVRE IV

—

RUEIL ET CHATILLON

TROIS ARMÉES, TROIS ROUTES

Trois routes pour atteindre Versailles, objectif de la grande sortie du 3 avril, s'ouvraient devant les trois armées de Paris. (*Voir la carte n° 1.*)

La première était la route nationale n° 13, route de Cherbourg, dite route de Saint-Germain-en-Laye. Elle sortait de Paris par la Porte-Maillot, traversait Nanterre et Rueil.

La première armée suivit cet itinéraire, qui était à peu près celui du 19 janvier 1870, affaire de Buzenval. Bergeret commandait en chef cette armée, divisée en deux corps, le sien et celui de Gustave Flourens ; celui-ci formait l'aile droite. La deuxième armée, commandée par Eudes, et la troisième, sous les ordres de Duval, formaient le centre et l'aile gauche.

Flourens avait le plus long parcours à faire. Ses troupes devaient quitter leurs cantonnements d'Asnières et de Courbevoie, et, par la plaine de Nanterre, déboucher à la Boule Royale, sur la route nationale de Saint-Germain-en-Laye, au pied du Mont-Valérien, que masquent au passant sur la

route des monticules,des vallonnements et des maisons. Là, Flourens devait faire sa jonction avec Bergeret. Les deux corps eussent ensuite simultanément continué leur marche, une partie des bataillons contournant la route du fort partant du rond-point des Bergères, et par les bois de Buzenval, de Garches, de Vaucresson, atteint le Butard, plateau des bois de la Celle, l'autre eût suivi la route, et, par Bougival, la Celle-Saint-Cloud, gagné également le Butard, d'où l'on devait descendre directement sur Versailles, distant alors de 3 kilomètres. Le corps de gauche eût abordé Versailles par Glatigny, celui de la droite fût entré dans Versailles par le Chesnay et la porte Saint-Antoine.

La deuxième armée, sous les ordres d'Eudes, avait pour itinéraire, en partant des forts du sud et en se dirigeant droit devant elle, Clamart, Meudon, Chaville, Viroflay et devait atteindre Versailles par le faubourg de Montreuil et l'avenue de Paris. (*Voir la carte n° 2.*)

La troisième armée, commandée par Duval, marcherait sur Versailles par Issy,le Plessis-Piquet,Villacoublay,le bois des Gonards, le petit Montreuil, et énétrerait par l'avenue de Sceaux. (*Carte n° 2.*)

La route d'Eudes et de Duval était la plus sûre, la moins défendue. On était protégé, à la sortie de Paris, par les forts de Montrouge, de Vanves, d'Issy, par les tranchées et les barricades s'étendant sur Issy vers Meudon. Il n'y avait pas de rivière à traverser, aucune forteresse à redouter. La cavalerie ennemie ne pourrait que difficilement se déployer dans cette campagne aux vallons brusques, aux petits bois espacés, aux villas nombreuses, faciles à créneler et à défendre.

Ainsi les trois corps d'armée devaient se prêter un mutuel appui et formaient un demi-cercle, destiné à déborder l'ennemi sur les deux ailes, tandis que le centre, pous-

sant droit sur Versailles, enfoncerait les troupes massées en avant, prises comme dans un étau. Mais l'étau ne fonctionna point. L'aile droite ne put entrer en ligne et fut dispersée; le centre fut écrasé, seule l'aile gauche résista. Le corps devant opérer par le sud-ouest, celui d'Eudes et de Duval, chargé de faire diversion et d'attirer une partie de l'armée Versaillaise sur Meudon et Clamart pour permettre à la droite d'arriver, et au corps du centre de forcer le passage des hauteurs de Rueil et Bougival, devint la colonne d'attaque principale. La lutte fut ardente de ce côté, elle dura deux jours, et l'alarme fut vive à Versailles pendant la première journée.

JULES BERGERET

Jules Bergeret avait trente-huit ans. Il était né aux environs de Paris, à Saint-Germain-en-Laye. Il avait été correcteur d'imprimerie et commis-libraire. Il fut un des premiers adhérents à l'Internationale, et se fit remarquer dans les réunions électorales, sous l'Empire. Il fut, pendant le siège, instructeur dans la garde nationale, ayant été sous-officier dans l'armée. Délégué de sa compagnie, puis de son bataillon, il prit part aux réunions qui amenèrent la fédération et fut nommé membre du Comité Central. Il eut le commandement de la Butte Montmartre au 18 mars. Il entraîna la défection des hommes du 88e et participa à la reprise des canons. Il acquit parmi les gardes nationaux, par les dispositions qu'il sut prendre ce jour-là, une réputation comme commandant, on loua son initiative et son entente des mouvements militaires. Il se trouva ainsi signalé pour le généralat. Il fut élu membre de la Commission exécutive.

Maigre, suffisamment élancé, les cheveux noirs, le teint

bistré, sa physionomie et son allure décelaient l'énergie ou plutôt l'opiniâtreté. On a volontiers raillé ses prétentions militaires et exagéré son incapacité. On s'égaya à ses dépens, mais surtout par le fait de la rédaction bizarre de la dépêche envoyée par son chef d'état-major Henry. Depuis, le sobriquet « lui-même » devint inséparable de son nom, injustement.

La bravoure de Bergeret fut incontestable. Il produisit pourtant sur les gardes, au combat du 3 avril, une impression plutôt fâcheuse, ne pouvant monter à cheval, par suite d'une infirmité (une hernie?), il se fit conduire au feu en voiture. Un général ne devant pas combattre « lui-même », c'est plutôt par suite de l'habitude qu'on a de se représenter les chefs caracolant au milieu d'un nombreux état-major, dans les revues et les tableaux de bataille, que Bergeret déconcerta ses hommes par l'emploi de son véhicule bourgeois. Il est probable que, dans les guerres futures, les généraux les plus cavaliers n'useront pas plus que lui du véhicule équestre : ils conduiront les armées et suivront les routes de bataille en automobile. La voiture, si elle semble dépourvue du caractère martial, n'est pas un abri, et Bergeret, durant le combat du 3 avril, eut les deux chevaux de sa calèche, tués « devant lui », dit-on malicieusement. Cela prouvait du moins qu'il était à proximité des obus et aussi exposé qu'un général monté.

On ne saurait reprocher à Bergeret, ni le plan de sortie, dont il était le principal auteur, ni la précipitation de la marche en avant, imposée et accomplie dans un élan irrésistible des bataillons, mais on peut avec raison blâmer le défaut de préparation au point de vue des services d'éclaireur, de l'artillerie, des soutiens et aussi des munitions et des vivres; par-dessus tout, on doit incriminer la légèreté incroyable avec laquelle il mena ses troupes sous le feu du

Mont-Valérien, sans s'être assuré que la forteresse était acquise, ou neutralisée.

Bergeret s'accordait peu avec Cluseret. Le délégué à la guerre le remplaça par Dombrowski dans son commandement. Bergeret s'indigna, parla d'en appeler aux gardes nationaux, et fut, pour cette velléité de rébellion, mis en arrestation. Il fut relâché le 22 avril, et reprit sa place à l'Hôtel-de-Ville, en disant à ses collègues, qui lui firent bon accueil : « Je m'inclinerai toujours devant les décisions de la Commune, et nous devons tous en faire autant. En revenant siéger parmi vous je ne rapporte aucun sentiment de rancune, mais bien l'offre de mon dévouement ! » Il fut adjoint à la commission de la guerre, et ne vit pas sans satisfaction probablement, son ennemi Cluseret, destitué à son tour et arrêté, le remplacer dans sa cellule. Il eut aussi la mission de mener en prison, Rossel, le successeur de Cluseret à la guerre. La prison semblait l'annexe du ministère de la guerre pour ses titulaires.

Vaniteux sans doute, et insuffisamment expérimenté, Bergeret n'apparaît une personnalité importante de l'époque 1871 que par le haut commandement qui lui fut trop légèrement confié. Sa bravoure et ses goûts militaires lui eussent valu, dans un poste secondaire, estime et félicitations. Il demeurera chargé du poids de la défaite du 3 avril et surtout de l'intervention foudroyante du Mont-Valérien. De cette surprise il n'est pas le coupable principal : Lullier d'abord, puis les membres du Comité Central, et les membres de la Commune, auraient dû occuper ou faire cerner la forteresse du 19 mars au 3 avril. Cette aberration partagée, mais inexcusable quand même, accable Bergeret plus directement parce que les troupes qu'il commandait en furent les victimes immédiates, mais tous ceux qui, depuis l'insurrection, avaient détenu l'autorité auraient pu aviser

à l'imminent péril du Mont-Valérien s'il tombait au pouvoir de Versailles. Tous ceux qui ont laissé libre la clef de Paris doivent encourir avec Bergeret le blâme impitoyable et la sanglante responsabilité.

EMILE EUDES

Eudes aussi était un fils de la bourgeoisie. Bachelier, étudiant en pharmacie, puis gérant de vaillants petits journaux du quartier latin sous l'empire, comme *la Libre pensée*, Emile-François Eudes, né à Roncey (Manche), en 1844, fut tout à coup en vue, au mois d'août 1870, après nos premiers désastres. Blanquiste ardent, il suivit son chef à la fameuse attaque du poste de la Villette.

Traduit devant le conseil de guerre, il se défendit contre l'accusation absurde du parquet d'avoir, par sa tentative, servi l'ennemi.

Je proteste, s'écria-t-il avec véhémence, contre la pensée d'avoir voulu favoriser les desseins de la Prusse. J'ai voulu repousser l'invasion, et, pour cela, renverser d'abord l'empire. J'ai cru que le salut était là. Je proteste également contre toute idée d'avoir voulu commettre un meurtre individuel. Les traîtres à la patrie et les assassins ne sont pas parmi les républicains. C'est une infâme calomnie que de prétendre que j'étais de connivence avec les prussiens. Je mets quiconque au défi de prouver rien de semblable. Si c'est ma tête que vous voulez, prenez-la, mais ne me déshonorez pas. J'ai agi avec toute mon ardeur de patriote, pour la France et pour la République...

Cette énergique et louable défense n'empêcha pas le conseil de guerre de condamner à mort Eudes, avec Bridau, également ami de Blanqui. Mais l'empire n'avait plus que quelques heures d'existence ; ses derniers défenseurs, apeurés et tremblant devant les responsabilités, n'osèrent pas réclamer l'exécution de ces deux vaillants jeunes gens. Ils

furent maintenus en prison, en attendant qu'un retour de fortune permît aux gens de l'empire de faire fusiller, sans danger, ces condamnés. Le 4 septembre survint et les mit en liberté.

La femme d'Eudes, dont il a été souvent question pendant la Commune et qui fut l'objet par la suite de vives médisances, se montra fort énergique au moment du procès de son mari. La police recherchait Blanqui, comme chef de l'attaque du poste de la Villette, et supposait qu'il avait été caché par Mme Eudes. Le juge d'instruction la fit arrêter, la menaça, tenta de l'intimider de toutes les façons; il essaya aussi de la tromper, en lui assurant que, si elle révélait la cachette de Blanqui, son mari serait ménagé, peut-être acquitté. Il ne put parvenir à lui arracher son secret. Cette attitude virile doit rendre indulgent pour les goûts de coquetterie et les faiblesses galantes qui furent plus tard si durement reprochées à cette femme énergique, notamment par le venimeux Vesinier.

Eudes était mince, de tournure élégante, ayant la figure fine, et des manières distinguées. Sa bravoure, comme celle de presque tous les chefs des armées de la Commune, fut en toute circonstance éclatante. Bien que n'ayant jamais été soldat, il fit montre d'aptitudes militaires suffisantes, surtout dans les commandements en second, qui lui échurent après la défaite du 4 avril.

Nommé membre du Comité du Salut Public, il déploya une activité audacieuse et une fermeté froide. Dans les dernières journées de la lutte dans Paris, il fut un des chefs de la résistance suprême.

Durant l'aventure boulangiste, l'ex-général de la Commune fut sollicité, par divers membres du Comité national, de donner son concours à l'entreprise. Son énergie eût été redoutable. Mais l'un des conseillers du général Boulanger,

le royaliste Dillon, put écarter Eudes, dont le passé et la foi républicaine l'effrayaient en lui paraissant plutôt compromettants.

EMILE DUVAL

Avec Bergeret et Eudes, Emile Duval commandait en chef l'armée fédérée le jour de la grande sortie. Emile Duval avait trente ans. Il était né en Normandie. Fondeur en fer, et très apprécié dans l'industrie métallurgique, il était venu à Paris de bonne heure. Il participa aux grèves de sa corporation, dont il fut secrétaire, puis président. Il faisait partie de l'Internationale, et fut, pour affiliation à une société secrète, condamné à quinze mois de prison, lors du procès de 1867. Il fut ensuite impliqué dans le procès de Blois et condamné à deux mois de prison. Pendant le siège, il était officier dans la garde nationale. Tout dévoué à Blanqui, ayant acquis une grande autorité sur ses camades les fondeurs et une influence considérable dans la garde nationale de son arrondissement, il constitua des comités et des sous-comités parmi les bataillons du XIIIe (les Gobelins). Cet arrondissement fut ainsi organisé d'une façon révolutionnaire toute particulière. Le XIIIe avait une discipline et une cohésion qui lui donnèrent une grande importance dans les divers événements qui suivirent le Dix-Huit mars, relatés plus haut. Président du comité de vigilance du XIIIe, Duval, lors de l'arrestation du général Chanzy, joua un rôle important, et l'on sait quelle résistance il opposa au maire Léo Meillet et même au Comité Central, dont il faisait partie, lorsqu'il s'agit de la mise en liberté du général. Il voulait garder Chanzy de peur de lui voir prendre le commandement des troupes contre Paris. Duval, en blanquiste émérite, avait occupé la préfecture de

police dès le premier jour de l'insurrection. Il y fut nommé délégué, avec Raoul Rigault. On a vu qu'il était l'un des trois généraux en chef désignés par le Comité Central, avant la sortie. Aux élections du 26 mars, il fut élu membre de la Commune par 6.482 voix, dans le XIII[e] arrondissement. Il n'eut pas le temps d'y siéger. Tout entier à l'organisation des troupes opérant dans les environs de Châtillon et des forts du sud, il dirigea, le 3 avril, les bataillons marchant sur Versailles par Châtillon et Clamart. Il fut fait prisonnier et fusillé sous les yeux de Vinoy au Petit-Bicêtre.

Emile Duval était un homme robuste, de taille moyenne, au front large et bombé, avec des yeux gris et vifs enfoncés sous les arcades sourcilières. Sa physionomie était intelligente et sympathique. Sa foi révolutionnaire ardente. Il y avait en lui l'enthousiasme, le fanatisme et le mépris de la mort qui animent les martyrs prédestinés de toutes les croyances.

LE MONT-VALÉRIEN

L'action militaire, dans la journée du lundi 3 avril, eut trois épisodes, trois séries de combats distincts : Rueil et le Mont-Valérien, Clamart et Meudon, Issy et Châtillon.

Le corps d'armée, commandé par Bergeret, franchit de grand matin le pont de Neuilly. Il se dirigea, assez tumultueusement, vers Rueil, le Mont-Valérien et Bougival. On chantait. On criait « à Versailles ! » et les rangs se rompaient fréquemment. Ce n'était pas la marche silencieuse, à la faveur des ténèbres, qu'avait recommandée prudemment Gustave Flourens. On eût dit une bande d'excursionnistes turbulents, se répandant gaîment et à l'aventure par la campagne, plutôt qu'une colonne d'attaque dirigée vers une formidable position à enlever. Des hommes solides,

choisis avec soin parmi les plus déterminés et les plus aguerris, auraient dû exclusivement composer cette grande avant-garde. On a vu qu'elle s'était formée d'elle-même, comme un rassemblement populaire, et les éléments les plus divers s'y rencontraient confondus. Cette bande désordonnée allait droit devant soi, sans méfiance comme sans précautions. Elle avait commencé à gravir les pentes du premier plateau et dépassé le Mont-Valérien, dont on apercevait d'en bas la silhouette massive se détachant sombre sur la cime de la colline et dominant toute la campagne, quand, tout à coup, un éclair brilla, puis le fracas du canon ébranla l'air, en même temps que des flocons de fumée s'enroulaient au-dessus des bâtiments de la forteresse. Le Mont-Valérien tirait! La surprise accompagna l'épouvante et l'on crut à une trahison. L'intervention du fort était cependant logique, et l'on devait s'y attendre. Ce qui augmenta la stupeur, c'est qu'avant de lancer ses obus le commandant de la forteresse avait laissé passer le plus gros de la colonne, et ses projectiles prenaient en queue la majeure portion des assaillants. La canonnade ne commença que lorsque la voiture de Bergeret fut à la hauteur de l'entrée du fort. Ce fut alors que les deux chevaux du général furent tués. Bergeret s'efforça vainement de rallier ses hommes en débandade, il dut renoncer à canonner le fort et à tenter l'assaut, comme il en eut l'intention. La colonne qui avait essuyé le feu du Mont-Valérien avait été divisée, en arrivant au rond-point de la Boule à Nanterre, sur la route nationale, la partie qui prit sur la gauche et monta vers la forteresse avait été seule atteinte par les obus. Ces hommes se dispersèrent en désordre battant en retraite et refluèrent vers le pont de Neuilly. La seconde portion de la colonne, qui avait suivi la route, continua à s'avancer vers la Malmaison et Bougival.

Maxime Lisbonne, qui assistait à cette première phase de l'action, en a donné le pittoresque récit suivant :

J'avais été désigné pour conduire de l'artillerie à la Porte-Maillot. A cinq heures du matin, Bergeret arriva en voiture, les portes furent ouvertes et le mouvement commença. Comme je n'avais été envoyé par le Comité Central que pour représenter la Fédération, c'était aux officiers d'état-major du général qu'il appartenait de prendre les dispositions nécessaires pour la mise en route de cette colonne. Aussi restai-je en place à la Porte-Maillot, suivant seulement le mouvement. Je m'aperçus que la tête allait toucher le pont de Courbevoie (Neuilly), étant en colonnes serrées par pelotons. Alors je n'hésitai pas, étant seul, à franchir au galop la distance qui me séparait du chef de bataillon qui était en tête, et lui ordonnai de faire rompre ses pelotons et de marcher en colonne de route. Le mouvement s'exécuta et fut suivi par les autres bataillons.

Le Mont-Valérien ne tira que lorsque les fédérés furent presque sur la route qui longe le fort et descend à Nanterre. Si le commandant du fort eût commencé à faire tirer sur la colonne lorsqu'elle était à la hauteur du pont de Courbevoie, les bataillons qui ont passé sous le fort avec le général Bergeret ne seraient peut-être pas parvenus jusque-là. La tête de la colonne arrivait sur le plateau qui fait face au fort et fut surprise par le premier obus qui brisa la voiture du général Bergeret, et dans laquelle venait de monter un officier d'état-major pour porter des ordres. Cet officier fut tué.

Aussitôt les cris de « A la trahison ! » eurent un effroyable retentissement dans toute la colonne. Il n'y avait pas à hésiter : marcher en avant et quand même ! Telle fut ma résolution. J'ordonnai au maréchal-des-logis chef Pélissier de mettre immédiatement deux pièces en batterie et de battre en brèche le fort. Il le fit, mais au même moment un obus siffla aux oreilles des chevaux qui prirent peur et se mirent à prendre leur course à travers champs, emmenant les caissons.

La garde nationale ne voulait plus avancer. Mohamed ben Ali (l'ordonnance de Lisbonne, un turco), bravement campé devant le fort exécutait, une fantasia, d'une main faisant le moulinet avec son sabre et de l'autre déchargeant son chassepot sur le fort. Le pauvre turco semblait par cette attitude vouloir ramener la con-

fiance parmi les gardes nationaux. Cet enfant du désert, tout en risquant sa vie, en fut pour sa fantasia.

Nous courûmes bride abattue, vers la porte Maillot, pour empêcher les fuyards de rentrer dans Paris où un grand nombre avaient déjà pu pénétrer. Au dedans, je trouvai quelques bataillons. En remontant l'avenue de Courbevoie, je ramassai les gardes isolés et reformai une colonne, rassemblant tous ceux qui n'avaient pas voulu rentrer dans Paris. On se dirigea vers Asnières le long de la Seine. Le fort du Mont-Valérien essayait de nous poursuivre de ses obus, mais il ne put nous atteindre. Lorsque nous arrivâmes à Asnières, Brunel et Rabuel y étaient déjà. Après quelques minutes de repos je pris la résolution de rejoindre la colonne de Flourens, qui avait opéré de ce côté. Nous arrivâmes à Bois-Colombes. Nous vîmes revenir des bataillons. Nous leur demandâmes où était le général ? On nous répondit : Il est en avant ! au moment de continuer notre marche sur Rueil, Bergeret m'envoya l'ordre de battre en retraite sur Asnières. Je suis resté un instant indécis, me demandant si je devais exécuter cet ordre. Etait-il sage d'abandonner le village de Bois-Colombes, dans lequel des barricades auraient pu être élevées ? Ne devait-on pas profiter du terrain que nous possédions ? Mais comme mes pouvoirs n'allaient pas jusqu'à m'emparer du commandement, j'obéis.

A mon arrivée à Asnières, je trouvai Bergeret et je causai avec lui de ce mouvement. Il m'avoua qu'un espion était venu l'avertir que le général de Galliffet, à la tête des chasseurs d'Afrique, marchait sur nous. De l'infanterie suivait. Il ne croyait pas qu'on était en état de soutenir cette attaque. Il est vrai que les gardes nationaux depuis la veille étaient debout, et il était près de quatre heures et demie quand on fut prévenu de la marche de Galliffet. Mais il y avait des bataillons dévoués qui n'avaient pas bronché, et, à l'abri des barricades, on aurait tenu tête et conservé nos positions. On rentra dans Paris. Quelques troupes furent laissées au pont de Courbevoie.

(Maxime Lisbonne. — *Souvenirs inédits*, ch. VIII.)

Ainsi, pour la première colonne, dès le matin, l'échec était complet. Elle était arrêtée dans sa route, coupée, dispersée et se repliait en désordre vers Paris. Le feu du Mont-

Valérien avait barré le passage, rendu impossible la combinaison de la marche sur Versailles, par Garches, Vaucresson et les hauteurs boisées. Nous avons déjà signalé l'invraisemblable négligence dont le Mont Valérien avait été l'objet. Comment n'avait-on pas, avant toute chose, assuré la possession de cette forteresse, la citadelle de Paris, dont tous, pendant le siège, avaient pu apprécier l'importance ? Jusqu'au lundi 20 mars, à neuf heures et demie du matin, car Vinoy avait dû réveiller M. Thiers en pleine nuit le dimanche, pour obtenir l'ordre de réoccupation, cette forteresse avait été à peu près abandonnée. « Lorsque le bataillon du 113e de ligne, seule force effective, a dit M. de la Rochethulon dans l'Enquête, reçut l'ordre, le 18 mars, de se replier immédiatement sur Versailles, il laissait, pour toute garnison, des chasseurs sans armes et à demi révoltés, au nombre de 120. » A neuf heures et demie du matin, donc le 20 mars seulement, le colonel commandant le fort avait reçu un sergent-major de la garde nationale lui annonçant l'arrivée de deux bataillons des Ternes et des Batignolles qui devaient prendre, le jour même, possession du fort au nom du Comité Central. A huit heures du soir des officiers fédérés se présentèrent en effet déclarant que leurs bataillons étaient à mille mètres et venaient pour occuper le fort. Mais dans l'intervalle le colonel Cholletton, du 119e de ligne, venu de Versailles, avait pénétré dans la forteresse, avec de l'artillerie, des hommes du génie et quatre jours de vivres. Le Mont-Valérien, ainsi renforcé, échappait à la Commune.

On ne pouvait ignorer à Paris cette réoccupation et la mise en état de défense. Par quelle incroyable crédulité, Bergeret et les autres chefs s'imaginèrent-ils que la forteresse ainsi ravitaillée et garnie ne serait pas utilisée ? que la garnison ne se défendrait pas? que son commandant lais-

serait passer les fédérés à sa portée sans tirer? La faute principale, et cela n'innocente pas Bergeret, n'excuse pas la Commission Exécutive, fut commise sous l'inspiration de la trahison, ou tout au moins par la complaisance secrète et calculée de Lullier envers M. Thiers, dans le but de se ménager sa bienveillance ultérieure. Lullier devait prendre le Mont-Valérien lorsque la chose était non seulement possible, mais sans dangers ni difficultés, quand la garnison était réduite à quelques chasseurs sans armes, et en état d'indiscipline confinant à la rébellion. La culpabilité indéniable de Lullier n'excuse pas l'aberration criminelle de Bergeret. Comment, avant d'engager des hommes sur la route que le fort dominait, et dans l'intention de le contourner, n'a-t'il pas envoyé un bataillon en éclaireur ? Pourquoi, dès que l'avant-garde eût atteint le rond-point des Bergères, n'a-t-il pas fait sommer le commandant de livrer la forteresse ? Le gros de l'armée eût attendu la réponse à l'abri, protégé par les maisons de Puteaux, par les plis du terrain et les détours de la route, sans dépasser le rond-point de Courbevoie. Si la réponse avait été négative ou simplement évasive, si un bataillon n'était pas admis à pénétrer dans la forteresse, la prudence élémentaire ordonnait de ne pas avancer davantage. La sortie pouvait toujours se faire plus tard ou se continuer le jour même, mais en modifiant le plan arrêté, en changeant d'itinéraire. Au lieu de chercher à passer sous le fort et à le contourner, on l'eût enveloppé, cerné, et on eût demandé à Paris de la grosse artillerie. En occupant fortement les bois d'alentour, en barricadant Montretout, Suresnes et Garches, on isolait la garnison et le fort, on coupait ses communications avec Versailles. Exposé à un bombardement, qui serait suivi promptement d'un assaut irrésistible, étant données les forces des assaillants, le commandant eût été obligé de se rendre s'il n'était se-

couru promptement. Vinoy ou Galliffet n'eûssent pas osé engager une action générale dans ces conditions. C'était donc folie que de vouloir passer sous les canons du Mont-Valérien hostile ; c'était non seulement compromettre la sortie et faire couler inutilement le sang de braves combattants conduits dans une embuscade, mais c'était encore risquer de donner élan et courage aux Versaillais, et démoraliser en même temps les défenseurs de Paris.

Nous avons vu, par le récit de Lisbonne, que des fédérés tentèrent de braquer des pièces sur le fort, et à la faveur du bombardement songèrent à lui donner l'assaut. Mais les moyens faisaient défaut, la grosse artillerie manquait et un assaut ainsi improvisé n'avait nulle chance de succès. Le Mont-Valérien exigeait un siège véritable, et il aurait dû être entrepris. Les fédérés, en concentrant toutes leurs forces dans les bois, sur les collines qui avoisinaient le fort, eussent acquis des positions inexpugnables, en attendant la reddition inévitable du Mont-Valérien. Il eût fallu plusieurs journées et plusieurs combats pour que Thiers et Vinoy pussent oser une marche en avant par des bois et des ravins, où les fédérés se fussent facilement et formidablement retranchés. Le Mont-Valérien pouvait même rapidement tomber entre les mains des fédérés. On a constaté avec étonnement, et après coup, que ses obus firent plus de bruit que de désastres. Ils effrayèrent, ils répandirent la panique, mais, au total, les tués et les blessés par ses canons furent en nombre insignifiant. Les chevaux de Bergeret et le malheureux officier d'état-major qui était monté dans sa voiture, plus quelques fuyards dans la plaine, furent à peu près les seules victimes de cette artillerie, qui cependant démonta l'armée des fédérés et sauva Versailles. On a été jusqu'à prétendre que le Mont-Valérien avait ménagé les coups, tirant sans chercher à entamer les colonnes ;

quelques-uns ont même dit que la plupart des obus étaient chargés à blanc. « Au dire des gardes nationaux présents à l'affaire, a écrit un historien assez exact, M. Fiaux, il est certain que le Mont-Valérien ménagea les troupes parisiennes, auxquelles il pouvait, en redoublant ses feux, infliger un véritable désastre » Rien ne justifie cette assertion, qui a été souvent reproduite. Pourquoi le commandant du fort aurait-il ménagé les fédérés ? S'il eût été décidé à demeurer neutre ou à attendre des ordres de Versailles, il n'eût pas tiré un seul obus. Lisbonne, dans son récit, constate que, tard dans la journée, à 4 heures et demie, le fort tirait encore sur les débris des bataillons, qui, suivant la Seine, regagnaient Asnières, sans leur faire beaucoup de mal. L'explication qui semble la plus exacte est que le commandant ne disposait que de pièces insuffisantes, peut-être n'avait-il pas les gargousses nécessaires. La grosse artillerie ne tira point, et les projectiles, lancés principalement de la redoute du Moulin des Gibets par des mitrailleuses, furent sans grand effet.

PANIQUE A RUEIL ET A VERSAILLES

Une partie de la colonne de Bergeret avait résisté à la déroute, s'était défilée à l'abri des maisons et des replis de terrain protégeant la route de Nanterre à Rueil, et avait continué sa marche en avant. Flourens, à qui Bergeret avait expédié un ordre pressant de le secourir, arrivait d'Asnières avec ses troupes, peu nombreuses, trois ou quatre mille hommes environ, et les deux corps faisaient leur jonction à Rueil. La marche sur Versailles par la route de Saint-Germain fut poursuivie. Des chasseurs de Galliffet, attendant au parc de la Malmaison, furent débusqués, et les fédérés s'avancèrent jusqu'à la Jonchère, quelques-uns

même s'engagèrent jusqu'au pont, montèrent dans Bougival, et le drapeau rouge fut un instant arboré sur le clocher de ce village. On n'était plus qu'à six kilomètres de Versailles, et aucune redoute ne pouvait gêner le passage, aucun retranchement ne barrait la route. Si toute l'armée avait pu suivre l'avant-garde, Versailles, par le Chesnay, se trouvait sérieusement menacé.

La nouvelle s'était répandue à Versailles de l'approche des fédérés et l'alarme était vive.

Plusieurs députés, a dit M. Léonce Dupont, autant de gauche que de droite, se tenaient prêts à tirer leurs grègues devant l'invasion. Ils avaient fait leurs malles et s'étaient pourvus de moyens de transport. Le danger passé, on les voyait arriver un à un dans la galerie des Tombeaux, un peu rassurés, mais blèmes encore de la peur qu'ils avaient eue.

(Léonce Dupont. — *Souvenirs de Versailles*, p. 50. — Paris, 1887, Dentu, éd.)

A Versailles on avait donc été surpris. Les généraux, satisfaits par l'escarmouche du dimanche, et la réussite de l'attaque du rond-point de Courbevoie, qu'ils avaient préparées depuis deux jours, ne croyaient pas que les parisiens pussent recommencer si tôt une démonstration. Ils n'avaient pas songé à mettre Versailles à l'abri d'un coup de main. Aussi leur victoire, du coté nord-ouest, fut-elle due uniquement à quelques obus tirés au petit bonheur par le Mont-Valérien, et à la panique qui se produisit parmi les combattants peu aguerris, mal disposés à la discipline, incapables de tenir solidement en rase campagne.

Ces hommes, — nous avons dépeint le caractère de cohue et non pas d'armée du corps de Bergeret, — s'étaient concentrés au hasard, avaient couru au combat avec élan, mais avec irréflexion, et sans paraître préparés à rencontrer une

résistance. Mis en déroute, aux premières décharges d'une artillerie pourtant insuffisante, très probablement dérisoire, faute de munitions et de pointeurs, cet échec initial leur fit admettre l'impossibilité de continuer la marche sur Versailles.

L'élan fut coupé net. Les braves continuèrent à aller de l'avant, en désordre toujours. Le gros de la cohue lâcha pied, reflua vers le pont de Neuilly et Paris.

Ce ne fut que vers dix heures que les renforts versaillais arrivèrent sur le lieu de l'action, et encore le principal de l'effectif dont Vinoy disposait, fut-il envoyé vers le sud, à Meudon, à Clamart, à Issy, où la résistance s'annonçait beaucoup plus ferme, où la bataille s'engageait plus sérieuse, plus inquiétante.

RENFORTS AUX VERSAILLAIS

Vers Bougival et Rueil, Vinoy envoya la brigade Paturel, comprenant le 46e de marche, puis la brigade Grenier, composée du 90e et du 91e de ligne, avec la division de cavalerie de Preuil, formée par le 3e cuirassiers, le 4e dragons et une partie du 1er et du 2e régiment de gendarmerie. En tout une dizaine de mille hommes. Les fédérés disloqués, dont une partie avait regagné Paris, de quinze mille combattants réunis le matin sous le commandement de Bergeret, ne comptaient plus guère que cinq à six milliers d'hommes, la plupart démoralisés. Gustave Flourens, dont les troupes ayant évité la panique de la matinée paraissaient plus résolues, ne pouvait renforcer que de trois mille combattants environ l'effectif effondré de Bergeret. Aussi, quand les généraux Paturel et Grenier débouchèrent des hauteurs de Vaucresson, de la Celle-Saint-Cloud et de Bougival, facilement repoussèrent-ils les fédérés qui s'étaient avancés jusqu'au delà de la Jonchère.

D'heure en heure arrivaient des renforts nouveaux : comme une rivière qui récolte les ruisseaux épars et tout à coup apparaît grossie, et subitement se répand dans la plaine en sortant d'un endroit encaissé, l'armée de Versailles brusquement s'étalait. Elle avait cheminé sous bois et passé par les routes vicinales, par les sentiers et les voies rurales, qui depuis les bois de la Celle et des Hubies, par Bougival, les Gallicourts, Longboyau et Buzenval, descendent vers la route de Paris à Saint-Germain. Les soldats de Paturel, qui avaient reculé jusque vers Port-Marly devant les bataillons de Bergeret, en recevant des renforts reprennent courage, repoussent les fédérés au pied des coteaux de la Jonchère. A cet endroit la route resserrée s'élargit. Une vaste plaine, dite plaine de Rueil, commence entre la Seine et la route s'étendant jusqu'à Nanterre. C'est l'extrémité de la presqu'île de Gennevilliers. La brigade Grenier, sur l'ordre de Vinoy, avait opéré un mouvement tournant. Par le chemin montant de Longboyau, elle avait atteint la Briqueterie, la Fouilleuse. Elle occupait alors la crête des terrains environnant le Mont-Valérien au sud, et au sud-est Rueil. Elle menaçait le rond-point des Bergères, et par là pouvait déboucher sur la route de Paris n° 13, coupant la retraite aux fédérés. Bergeret, voyant le danger pressant, envoya cette dépêche à Flourens : « Mon cher Flourens, arrive-nous vite avec tes hommes. Nous ne sommes plus en nombre suffisant pour aller en avant. Il faut battre en retraite fièrement, mais vite, car nous sommes menacés d'être enveloppés. »

Flourens arriva aussi vite qu'il lui fut possible et soutint la retraite de Bergeret. On a vu, par le récit de Maxime Lisbonne, que Bergeret s'était dirigé sur Asnières. Il n'était plus possible de continuer à s'avancer sur Rueil, le général Galliffet marchant avec ses chasseurs et de l'infante-

rie dans la direction de Chatou. Bergeret, pour ramener ses hommes, fila le long du chemin de fer de l'ouest. La voie entre Chatou et Asnières est surélevée : à l'abri du haut remblai les bataillons purent opérer leur retraite, en laissant derrière eux beaucoup de traînards. La plupart furent sabrés par les hussards qui étaient venus renforcer les cavaliers de la division de Preuil. Ce fut la déroute complète. Quelques obus lancés par les mauvaises pièces du Mont-Valérien achevèrent la confusion et le désordre des hommes, fuyant devant la cavalerie qui balayai la plaine. Beaucoup de fédérés regagnèrent Paris par petits groupes, essayant, grâce aux replis du terrain, d'échapper aux obus et aux cavaliers. Les deux pièces de canons que Lisbonne avait tenté de mettre en batterie devant le fort étaient restées abandonnées, les chevaux s'étant enfuis : elles furent cependant ramenées vers le soir, par des gamins qui se firent un jeu de s'atteler et de les traîner jusqu'à Puteaux, où des gardes nationaux purent en reprendre possession.

DÉROUTE DE L'ARMÉE DE L'OUEST

Ainsi se termina à l'ouest, en ce qui concernait l'armée de Bergeret et de Flourens, la grande sortie du 3 avril. Le Mont-Valérien ne fut pas seulement la cause de l'insuccès. La panique produite par la surprise des obus partant tout à coup de ce fort qu'on croyait, sinon acquis, du moins devant rester muet, ne fut qu'un épisode fâcheux, mais dont les conséquences immédiates pouvaient ne pas être aussi désastreuses. On a vu qu'une partie de la colonne Bergeret avait pu poursuivre sa marche, parcourir la route de Nanterre et de Rueil jusqu'à Bougival, repoussant les Versaillais surpris et alors en petit nombre. La défaite véritable ne commença que lors de la survenue des renforts de Ver-

sailles, lorsque la division Grenier, débouchant à la hauteur du Mont-Valérien par Longboyau, Buzenval et la Briqueterie, ainsi maîtresse des crêtes, menaça d'envelopper les troupes de Bergeret et les refoula sur Nanterre avec celles de Flourens. Les fédérés auraient-ils pu profiter de leurs premiers avantages sur la route de Saint-Germain, et continuer à marcher sur Versailles par Bougival et la Celle? C'était une entreprise non pas périlleuse seulement, mais devenue impossible. Les troupes parisiennes n'étaient ni assez nombreuses, ni assez aguerries. Elles devaient bientôt, à la suite des quotidiennes rencontres sous les murs de Paris, acquérir une solidité au feu qui leur manquait alors. Leur résistance ultérieure fut énergique et se prolongea pendant six semaines, mais une sélection par la force des choses s'était produite dans les bataillons, et ceux qui depuis allèrent au combat étaient entièrement composés d'hommes déterminés, résolus à faire leur devoir ou à périr. La cohue du lundi 3, où les bons éléments étaient nombreux, mais dilués dans la masse des novices, des timides, s'était ruée hors de Paris sous le coup de l'émotion produite par le combat du dimanche matin et dans un élan fiévreux d'enthousiasme éphémère : elle avait cédé impulsivement à la panique et à la dépression.

Cet échec était fatal et logique. L'insurrection du 18 mars avait été faussée et compromise dès les premières heures, par la stagnation. Au lieu d'être lancée immédiatement aux trousses du gouvernement en fuite, cette même cohue, qui le 19 mars n'avait nul besoin, pour tout balayer devant elle, d'être aguerrie et disciplinée, qui n'eût alors rencontré de résistance ni au Mont-Valérien, ni au devant de Versailles où Thiers faisait coucher deux cuirassiers dans sa chambre, car il s'attendait à être surpris et enlevé d'un instant à l'autre, se montra impuissante et débandée dans

cette sortie tardive et mal préparée du 3 avril. On voulut témérairement transformer des masses insurgées, à peine incorporées, en armées régulières capables de se plier aux formations que prescrit la tactique et susceptibles d'exécuter des mouvements de troupes exercées. Des soldats, même des recrues, peuvent, étant suffisamment commandés, tenir en rase campagne, se reformer quand ils sont repoussés, mais des insurgés, des civils armés, n'offrent une résistance sérieuse que derrière une barricade. On vit sans doute, pendant les six semaines de lutte sous Paris, ces mêmes civils organisés en compagnies, en bataillons, combattre énergiquement et remporter des avantages hors des tranchées et des forts. Les combats quotidiens, sous la voûte du chemin de fer, sur la route, dans le parc à Issy, dans les jardins et les vergers à Meudon, à Asnières, dans le parc de Neuilly, ont prouvé que des insurgés pouvaient tenir contre des troupes régulières et accomplir des sorties hardies. Mais ces sorties étaient toujours faites dans un champ restreint, à proximité des retranchements et des positions fortifiées. Ces civils-là incorporés, sélectionnés, et rapidement aguerris, étaient devenus au feu de véritables soldats. Mais ces combattants entraînés n'existaient pas encore au 3 avril. Les meilleurs furent comme fondus et paralysés dans une masse incohérente et impressionnable, sous le feu du Mont-Valérien, dans les plaines de Rueil et de Nanterre balayées par la cavalerie.

GUSTAVE FLOURENS

Gustave Flourens n'avait pas de commandement en chef lors de la sortie du 3 avril. Il était adjoint à Bergeret, et avait pour instructions de diriger ses troupes, par Asnières et Courbevoie, sur Rueil et Nanterre, en traversant la

presqu'île de Gennevilliers, c'est-à-dire en marchant du nord vers l'ouest. Il n'avait à se préoccuper de ce côté ni du Mont-Valérien, ni des troupes qu'aurait pu envoyer Versailles. La route était devant lui entièrement libre, et la Seine, qui fait une boucle énorme d'Asnières au pont de Chatou, le couvrait au nord. En prenant cet itinéraire, le plus long, on évitait l'encombrement qui devait se produire au pont de Neuilly, puisque ces troupes n'avaient pas à traverser la Seine. Flourens devait faire sa jonction dans la journée, avec Bergeret qu'on supposait devoir être alors très rapproché de Versailles. Il l'opéra, cette jonction, appelé en hâte par Bergeret menacé d'être enveloppé, mais quand déjà la brigade Grenier débouchait sur les crêtes, prête à descendre sur Rueil, dégageant les chasseurs de Galliffet, qui alors parcouraient la plaine et sabraient les fédérés avancés sur la route vers Bougival. Flourens ne put qu'arrêter la débandade, contenir les troupes versaillaises et permettre la retraite sur Asnières et Neuilly. C'était trop tard.

Gustave Flourens est resté certainement la figure la plus sympathique de l'époque. Aux républicains de son temps, il inspira de l'admiration, de l'enthousiasme même ; aux adversaires politiques, il imposa le respect ; quant à la postérité, qui pourrait se montrer plus sévère, jugeant avec moins d'indulgence sa mobilité d'esprit et son incertitude dans l'action, elle témoigne généralement d'une grande estime pour cet exalté, vaillant et loyal. Il perpétue à ses yeux le type légendaire du parfait chevalier français, avec ses défauts et ses admirables dons. Il est de la lignée des Bayard, des Barbès, et, ajoutons-le, bien qu'il fût dans un camp différent, de Paul Déroulède. Les âmes toujours sèches et les cerveaux gelés raillent, en ces hommes de foi et d'aventures généreuses et toujours désintéressées, ce qu'ils

appellent le don-quichottisme. L'Espagne est morte d'avoir tourné en ridicule son héros, et ceux qui auraient pu lui ressembler. Prenons garde de manquer un jour de don Quichottes. Ils sont précieux et rares les paladins qui se jettent au devant des moulins à vent, croyant se mesurer avec des géants, et qui mettent la lance en arrêt sur de paisibles moutons, mais aussi hardiment disposés au combat que si ces adversaires dérisoires eussent été de vrais géants et des lions redoutables.

Gustave Flourens fut un patriote outrancier, un révolutionnaire plutôt sentimental, et avant tout un homme d'action. Il fut sans doute téméraire, mais intrépide en même temps il a rendu respectables ses témérités. C'était un penseur, un savant, un lettré. Il ne put jouer qu'un rôle au second rang tout en paraissant fait pour le premier. Il est mort, au début de l'insurrection, à trente-trois ans, mais il ne parut pas avoir les qualités ou les défauts nécessaires pour devenir, dans une époque de révolution, une figure de premier plan. A sa place, il n'en demeure pas moins une personnalité remarquable et à divers titres intéressante. Tous ceux qui l'ont connu dans la sincérité de la camaraderie ont conservé de lui un cher et attendri souvenir.

Gustave Flourens est un parisien de Paris. Il était né le 4 août 1838. La Commune, comme nous l'avons signalé au cours de ces brèves notices, eut beaucoup de ses chefs issus de la petite bourgeoisie ; il appartenait, lui, à la haute classe bourgeoise, à l'aristocratie de la science. Il jouissait de trente mille francs de rentes, et avait été élevé dans l'élégance. Son père était académicien, professeur au Collège de France, naturaliste renommé, commentateur de Buffon et l'un des savants les plus honorés de l'Europe. Flourens avait la taille haute, le corps élancé, des gestes aisés, des

manières distinguées, la physionomie noble et avenante. La flamme de l'apôtre luisait dans ses yeux clairs ; un front précocement dénudé de penseur dominait son visage franc et martial, et, comme un dôme imposant, couronnait l'ensemble majestueux et doux de cette tête, temple d'intellectualité et de bravoure. Le peintre Picchio, qui, avant de brosser largement de vastes scènes révolutionnaires,comme *le Triomphe de l'Ordre*, *la Mort de Baudin*, et *le Fossé de Queretaro*, avait dû, lors de ses débuts difficiles, fournir à un marchand de la rue Saint-Sulpice des tableaux religieux, disait,au café de Madrid : « Flourens, mais j'ai fait son portrait dix fois ! c'est lui que j'avais dans l'esprit, au bout du pinceau,quand j'avais à peindre Saint-Martin ! » Gaston Da Costa a dit aussi, en s'inclinant devant sa noble dépouille : « Pauvre Flourens ! je vois encore son beau, calme et souriant visage, son grand front rayonnant, la bonté et l'intelligence, tête superbe et puissante, qu'un sabre stupidement féroce a fendue en deux, comme un tronc ! »

Gustave Flourens, malgré sa fortune, n'eut point la jeunesse désœuvrée et fétarde des fils de famille. Ce fut un austère dès les premières années,un ascète laïque,passionné pour la science, brûlant de la foi révolutionnaire. La République fut sa seule maîtresse. Ce jeune homme sobre, chaste et laborieux, en qui Victor Hugo semble avoir deviné et dépeint, dans une vision merveilleuse, son Enjolras de l'Epopée rue Saint-Denis, avait rapidement obtenu les diplômes scientifiques et acquis aussi de l'autorité parmi les savants, conquête plus difficile. Aussi personne ne put trouver déplacée sa nomination,à titre temporaire,à la chaire que son père occupait au Collège de France. Il avait alors vingt ans. Sa leçon d'ouverture sur *l'Histoire de l'Homme, corps organisé*, attira l'attention du monde scientifi-

que et même du public profane. Il publia successivement une brochure politique et un roman philosophique, *Ottfriea*, où il exposait ses idées sociales. Le jour même de sa mort, on mettait en vente son livre sur le siège, *Paris livré*, éloquent réquisitoire contre les incapables de la Défense nationale. Quand son père, qui avait été chargé de mission, revint en France, le ministre de l'instruction publique d'alors, Victor Duruy, que les théories déterministes du jeune professeur inquiétaient, invita l'académicien à reprendre sa chaire. Gustave Flourens éprouva une certaine irritation en se voyant privé, par esprit de réaction, de ce cours qui l'intéressait, où il savait enseigner de hardies mais intéressantes doctrines scientifiques, exposées dans un esprit philosophique nouveau.

Plus d'un homme d'action, destiné aux actes audacieux, eut sa destinée, paraissant d'abord devoir être paisible, ainsi changée par un accident hasardeux. La carrière scientifique et la vie d'homme d'études du futur chef d'insurgés semblaient toutes tracées. Si Flourens eut poursuivi ses travaux et gardé sa place dans l'enseignement, un fauteuil était pour lui marqué à l'Institut : la France eût ainsi compté un savant officiel de plus, un académicien laborieux, soumis à l'ordre établi, et poursuivant, dans le calme du laboratoire, une carrière vraisemblablement longue et honorée. La mesure administrative injuste changea sa vie. Privé de son cours, et épris de l'indépendance pour lui, pour les autres animé d'idées émancipatrices que stimulait un sentiment d'altruisme international, poussé de plus par le goût instinctif des aventures, qui, longtemps contenu et comme sommeillant, s'éveillait en lui, et ne devait plus de quitter, il ferma résolument ses livres, quitta son cabinet de travail, ouvrit la fenêtre, aspira l'air extérieur, et, l'âme dilatée, regarda du côté de l'Orient. Des

bouffées de fumées belliqueuses, de cris de révolte et de guerre, des appels à l'aide et à la liberté, lui vinrent de l'Hellade en insurrection et l'étourdirent, le grisèrent. On se battait en Crète. Râlant sous le genou des Turcs, se souvenant des temps assez récents où la Grèce pareillement foulée, invoquait et recevait le secours de l'Occident, où lord Byron mourait à Missolonghi, où Victor Hugo célébrait Canaris, grand brûleur de vaisseaux musulmans, les Crétois accablés imploraient la présence, le renom, le prestige et les armes de volontaires européens. Flourens troqua aussitôt la plume du lettré, les livres du savant, la robe du professeur, contre la monture, les pistolets et le sabre du partisan. Il partit en Crète, chevalier errant de la liberté, défenseur de l'opprimé. Prêt à braver tous les périls pour la délivrance d'un peuple faible écrasé, il se vouait à l'affranchissement d'une race sympathique dont la servitude a duré jusqu'à nos jours. Il endossa dès lors le costume pittoresque, sous lequel nous l'avons aperçu à son retour en France : la veste bleue soutachée, le pantalon bouffant, la calotte rouge à gland tombant sur la nuque, le sabre courbe aux côtés et les pistolets damasquinés passés dans la ceinture large. Il avait grand air ainsi accoutré. Cette expédition eut une influence décisive sur la destinée de Flourens. Elle laissa dans son âme fougueuse une impression ineffaçable. Elle le prédisposa aux aventures nouvelles. Il se comporta vaillamment parmi les Crétois, et quand il dut quitter l'île, en révolte mais bientôt comprimée, il revint par l'Italie. Il écrivit alors dans des journaux de ce pays le récit de sa campagne. Des critiques adressées au gouvernement d'Italie le firent condamner par les tribunaux royaux à six mois d'emprisonnement. Libéré des prisons italiennes, il revint en France. C'était l'époque frémissante de l'assaut donné au régime

impérial. Les élections de 1869 propageaient la fièvre dans tous les esprits. Flourens se jeta au premier rang dans la mêlée. Il donna à *la Marseillaise* de Rochefort des articles, un peu faibles au point de vue journalistique, mais vibrants d'ardeur républicaine. Il y traitait les questions relatives à l'armée, principalement dans ses rapports avec les citoyens. Il fut condamné pour ces écrits à trois mois de prison. A peine en liberté, il se rencontrait avec Paul de Cassagnac dans un duel acharné, où il fut grièvement blessé. Le genre d'articles qu'il publiait dans *la Marseillaise* le mettait en relations avec des sous-officiers mécontents, qui lui fournissaient des renseignements, surtout des plaintes sur leurs chefs et sur ce qui se passait dans leurs régiments. Ces relations donnèrent l'idée à la police impériale, lors du complot de Blois, d'imputer à Flourens un projet de conspiration militaire. Des sous-officiers embauchés par le chef de la police politique, Lagrange, les nommés Beaury, Auron, Favolle, Verdier, et avec eux un traître, qui avait été son compagnon d'armes en Crète, Ballot, abusèrent de la confiance, de la crédulité aussi, du franc et enthousiaste révolutionnaire. Il put heureusement gagner à temps l'Angleterre et échappa au piège qui lui était tendu.

Toujours disposé à payer de sa personne, le jour mémorable des obsèques de Victor Noir, il avait conseillé la marche sur Paris. C'était une témérité grande et une aventure redoutable. Mais peut-être l'émeute se fût-elle transformée en révolution, et une collision avec la troupe, peu sûre, eût-elle entraîné toutes les forces républicaines de Paris concentrées ce jour-là, insuffisamment armées il est vrai ? La motion était d'un brave, sinon d'un sage. Si on ne l'eût retenu et entraîné presque de force vers le cimetière de Neuilly, Flourens était capable de se diriger, isolé, sans regarder s'il était suivi, sur Paris et de s'y faire tuer.

« Bien mourir, dit-il alors, est le suprême bonheur pour un républicain! » Déjà il avait fait le don de sa vie à la Révolution. Dans un de ces élans d'intrépidité et de sacrifice, dont il donna tant d'exemples, le soir de l'arrestation de Rochefort à la salle de *la Marseillaise*, il mit audacieusement en arrestation le commissaire de police, effaré, puis dégainant la lame d'une canne à épée et la brandissant fièrement, il proclama la République, tout seul! Il parcourut les rues de Belleville, escorté de quelques fidèles, appelant la population aux armes. Mais les temps n'étaient pas venus et le faubourg ne bougea pas. La petite troupe aventureuse, qui s'était armée dans le magasin aux accessoires du théâtre de Belleville de Hollacher, se dispersa.

Gustave Flourens, revenu d'Angleterre à la première nouvelle de la chute de l'empire, offrit son épée vaillante au nouveau gouvernement. Il fut investi dans la garde nationale d'un commandement dont le nom était nouveau, assez bizarre, et la fonction assez mal définie : major de remparts. Il fut le héros, tour à tour conciliant et énergique, de la journée et de la nuit du 31 octobre. Le gouvernement, hors de danger, le mit en prison. Le peuple le délivra dans la nuit du 21 janvier. Il occupa la mairie du XXe arrondissement dont il avait été élu adjoint aux élections de novembre. Le 26 mars, il fut nommé membre de la Commune par deux arrondissements, le XIXe et le XXe. Commandant de la 20e légion, faisant fonctions de général, il n'eut pas le temps de siéger à l'assemblée communale. Il avait été consulté lorsque fut préparée la sortie du 3 avril ; ses collègues malheureusement ne suivirent pas son avis, qui était bon. Il demandait que la sortie eût lieu de nuit, ce qui offrait de grandes chances de réussite et annihilait le Mont-Valérien. Il commanda l'aile droite et fit tous ses efforts, répondant à l'appel de Bergeret, pour le

joindre à temps entre Nanterre et Rueil. Il ne put que le soutenir et modérer la ruée dans la débandade. Ne voulant pas battre en retraite, bien qu'il ne pût guère plus compter sur ses troupes démoralisées, il tourna bride, revint comme conduit par la fatalité vers Rueil, où il devait trouver la mort.

Henry Bauer, qui fut son compagnon de détention à Mazas, après le 31 octobre, a tracé de lui ce portrait sympathique et coloré :

C'était un être d'exception dont le souvenir ne m'a jamais quitté, une nature charmante et exquise d'illuminé, un tempérament de don Quichotte assez passionné de gloire, de renommée, pour être la dupe de leurs apparences et les confondre avec le vain bruit. Ses traits vivent dans mon âme, attendrie à sa chère mémoire : encadrée de barbe blonde, sa figure allongée, au front haut, aux yeux bleus, rêveurs et inspirés, à la bouche de sourire naïf, puérile et douce de Christ d'un tableau primitif, surmontant le grand buste mince, aux longues jambes de jeune homme de trente-trois ans, un corps de nerfs, sans cesse en éveil, agité...

Il était le soldat désigné de la guerre des rues, l'audacieux constructeur de toutes les barricades. S'il parut un compromettant auxiliaire aux républicains parlementaires, si les révolutionnaires de journal et de club blâmaient ses échauffourées et affectaient de dédaigner le casse-cou, il gagna la faveur du peuple et des jeunes hommes indifférents aux combinaisons de la politique, étrangers aux atermoiements des partis. La foule généreuse aime le courage tumultueux et sourit au roman des coups de main inconsidérés. Il conquit parmi elle une popularité retentissante ; il fut le héros dont tous les hommes d'action répétaient le nom avec enthousiasme, comme celui de Bayard, comme la signification de bravoure, de dévouement à toute épreuve.

Son ambition était exempte de calculs et de complication. L'action, l'aventure l'enivraient et la renommée, la popularité bruyante étaient pour lui inséparables de cette ivresse. Il vivait dans un rêve, hors de sa passion, il ne comprenait rien à la vie pratique. Je n'ai pas connu d'homme qui restât aussi indifférent

aux conditions matérielles de l'existence,au bien-être,au gîte,aux vêtements,à la nourriture. Issu d'une famille riche,il n'usait point de sa fortune, dont il laissait la possession à sa mère, se contentant de quelques francs en poche...

Telle était la douceur, la nature enfantine de l'idole des Bellevillois, de ce risque-tout, de cet épouvantail à bourgeois, qu'il avait peur de sa maman, et tremblait de la mécontenter. Mme Flourens, vieille dame de la meilleure et de la plus sage bourgeoisie, n'était pas encore remise de l'étonnement d'avoir donné le jour à ce révolté...

(Henry Bauer. — *Mémoires d'un jeune homme*, pp. 172 et suivantes. — Fasquelle, éd., Paris, 1895.)

Mme Flourens adorait son écervelé de fils, comme elle le nommait en soupirant ; elle fit montre de la plus grande fermeté et d'une dignité douloureuse, lorsqu'elle disputa la dépouille du cher mort à la plèbe versaillaise féroce et aux autorités haineuses, pour lui rendre les honneurs funèbres, après le meurtre que nous allons raconter.

LA MORT DE GUSTAVE FLOURENS

La première chose à constater pour exposer, aussi exactement que possible, la façon dont s'est passée l'arrestation, bientôt suivie de meurtre, de Gustave Flourens, c'est qu'il existe plusieurs versions de ce sanglant épisode de la guerre civile, et qu'aucune n'apparaît complètement exacte (1). Les diverses versions, officielles ou officieuses, sont, comme on doit s'y attendre, mensongères et arrangées. Les autres offrent des contradictions, renferment des erreurs, pas toujours aisées à signaler et à réfuter. Il faut se reporter à cette journée du 3 avril, troublée par les combats, par la

(1) L'auteur, qui habite depuis longtemps la région, a pu vérifier sur place les lieux où s'est passé le drame et a recueilli des habitants contemporains des témoignages précis, autant que faire se pouvait : la crainte, la dissimulation, la menterie, coutumières chez les paysans de la banlieue, rendant difficile et incertaine toute enquête de ce genre.

déroute, et tenir compte de la rapidité avec laquelle le crime fut perpétré dans un endroit écarté, et aussi de la lenteur des communications. On n'apprit que tardivement à Paris l'identité du chef fédéré dont on avait emmené le corps sanglant à Versailles. Il n'y eut qu'un seul témoin, Amilcare Cipriani. Ce vaillant italien était l'aide de camp et l'ami de Flourens. Il n'avait pas voulu le quitter, quand celui-ci refusa de suivre ses hommes dans leur mouvement de panique et de retraite. Il était décidé à partager son sort. Peu s'en fallut qu'il ne le suivît dans la tombe. Cipriani, encore vivant, est un énergique révolutionnaire. Il ne compte que des sympathies parmi les républicains de toute nuance. Il est considéré comme français de cœur, naturalisé par ses services rendus à la démocratie, à la libre-pensée. Il a été souvent emprisonné pour ses idées, dans son pays. Militant intrépide, il fut frappé d'une condamnation à mort qu'il a évitée en cherchant abri en France, sa seconde patrie. Il a été plusieurs fois nommé député au parlement italien, la réaction l'a empêché de siéger et l'a proscrit. Il est donc revenu demander asile à ses amis de France. Il a été de nouveau accueilli avec estime et empressement. Il a écrit dans plusieurs de nos journaux républicains. Courageusement, et bien que n'étant plus un jeune homme, il s'est enrôlé dans l'armée grecque lors de l'avant-dernière lutte pour l'indépendance, et a été blessé. C'est un brave et un aventureux, ayant beaucoup d'analogie avec son chef et ami Flourens.

Le témoignage de Cipriani sur les circonstances de la mort de son compagnon est précieux, et nous ne manquerons pas de l'invoquer, mais il est évident que si, pour beaucoup de personnes, son récit de témoin oculaire et même d'acteur dans le drame doit être considéré comme entièrement véridique et complet, pour d'autres, même

sans mettre en doute la sincérité de Cipriani, il peut laisser supposer du parti pris, avec des détails omis ou modifiés par esprit politique, par amitié pour le mort, ou par rancune bien légitime contre ses meurtriers. En outre, on est souvent, et malgré soi, un narrateur troublé ou incomplet des faits violents auxquels on a assisté, dont on a failli être la victime. Ainsi le témoignage d'un soldat blessé dans une embuscade, ou d'un passant attaqué par des bandits sur la grand'route, ne doivent être acceptés qu'avec réserves, malgré la bonne foi certaine du témoin. Tout au moins pour les circonstances accessoires, le récit du co-acteur, qui a dû être trop vivement impressionné, ou à qui des particularités ont pu échapper, doit être contrôlé et vérifié.

Tout d'abord, relevons une inexactitude, quant à la topographie, qui se trouve indiquée à tort dans le récit de Cipriani, et qui a été reproduite par tous les historiens et anecdotiers qui semblent s'être copiés. Les témoignages d'Amilcare Cipriani et d'Hector France, ce dernier, témoin presque oculaire, s'étant séparé de Flourens seulement peu de temps avant qu'il pénétrât dans la guinguette fatale où il voulait se reposer un instant, et où il trouva un repos sanglant, éternel, sont en défaut sur la désignation de l'endroit où s'est perpétré le meurtre. Tous ceux qui ont raconté les circonstances de la tragédie en ont situé le lieu à Chatou. C'est une erreur. Chatou est un coquet village de Seine-et-Oise, canton de Saint Germain, qui est placé sur la rive droite de la Seine, avant Croissy, en face de Rueil, non loin de Bougival, sur l'autre rive. Le fleuve divisé en deux bras, depuis Bezons, sépare Chatou de Rueil. Le pont de pierre, qui existe encore et sert au transit quotidien des habitants se rendant à Rueil ou en venant, avait été détruit à l'approche des prussiens. Le pont du chemin de fer de l'ouest, ligne de Saint-Germain, traversant la Seine à cinq

cents mètres en aval du pont de pierre, sans être effondré complètement, était coupé, démoli, obstrué, impraticable. Flourens n'aurait pu s'y engager, pas plus du reste que ne songèrent à l'utiliser, pour se sauver dans la direction de Bezons et Colombes, pour regagner Paris coupant la presqu'île de Gennevilliers par le pont d'Asnières, les bataillons de Bergeret et de Flourens, dispersés sous les obus du Mont-Valérien, pourchassés par les cavaliers de Galliffet et de Preuil. L'un des historiens de la Commune, généralement fort exact, M. Fiaux, raconte que « Flourens est rejeté avec une partie des siens dans Chatou, où, ne pouvant rallier ses soldats, il est obligé de chercher un refuge dans une auberge ». Comment M. Fiaux a-t-il pu s'expliquer la traversée de la Seine accomplie par Flourens et Cipriani, lorsqu'il constate, quelques lignes plus haut, dans son récit que « le matin, vers huit heures, après avoir occupé la gare de Rueil, 1.500 gardes nationaux environ s'étaient dirigés sur Chatou. *Le pont ayant été coupé*, le mouvement en avant s'était interrompu et quelques gardes seulement avaient passé la Seine *en bateau* ». Ce bateau resta pour le retour amarré sur l'autre rive, mais les malheureux gardes nationaux isolés furent fusillés sur place par Galliffet. Aucun batelier ne fut signalé comme ayant passé Flourens. Celui-ci n'a pu traverser la rivière en barque : il est resté sur la rive gauche, où il a été surpris et tué. C'est sur le quai de halage, entre les deux ponts de Chatou (pont de pierre et pont du chemin de fer), mais sur le territoire de Rueil, à l'endroit où est établi aujourd'hui le dépôt de charbons de la maison Domage-Louesse, qu'il a cherché asile.

Là se trouvait une petite guinguette avec tonnelle et cour étroite ou jardinet sur le devant, fréquentée par les pêcheurs et les gens de la marine. Elle n'était pas installée au bord

de la Seine, mais un peu en retrait, au milieu de champs et de terrains non bâtis. L'auberge était tenue par un nommé Philippe Petit : c'est cet homme qui, par lâcheté, par peur d'être compromis, car il ignorait la qualité du vaincu qui se fiait à son hospitalité, a fait dénoncer la présence de deux fédérés dans son auberge. Il n'a pas été lui-même avertir. C'est un marchand de tripes ambulant, nommé Lecoq, qui fut prévenir les gendarmes, sur l'invitation de Petit, mais il faut le dire, envoyé aux nouvelles par Flourens. Ces deux misérables furent encouragés et aidés par un pêcheur du voisinage nommé Levanneur. Celui-ci n'aurait pas prononcé un mot, mais aux gendarmes cherchant le gîte où les fédérés signalés étaient cachés, ainsi que le leur avait dit Lecoq, aurait étendu le bras désignant la maisonnette, guidant ainsi leurs recherches.

Voici donc un point fixé. Flourens n'a pas été tué à Chatou comme on l'a répété, mais sur le territoire de Rueil, sur le quai de la rive gauche conduisant d'un côté vers l'est à Nanterre, et vers l'ouest, à Bougival, à la Machine et à Port-Marly. L'erreur serait inexplicable, surtout dans le récit de Cipriani, si l'on ne savait que les habitants ont l'habitude de dire « nous allons à Chatou » quand ils se dirigent vers le petit groupe de maisons campées aux abords du pont et sur la rive, bien que ce côté gauche du fleuve appartienne au territoire de Rueil. Surtout à cette époque, ce coin de terrain sur la rive gauche, avant le pont, avait toutes ses relations avec Chatou sis à cent mètres en face, et fort peu de rapports avec la ville de Rueil, distante de deux kilomètres, et dont, à 800 mètres du pont, se trouvait la gare, alors fort isolée elle-même. Elle est à un kilomètre de la route nationale de Paris à Cherbourg, qui passe sous le Mont-Valérien et où s'étaient produites la panique du matin, la débandade de l'après-midi. Cipriani aura entendu

désigner sous le nom de « Chatou » les terrains avoisinant l'auberge de Petit. De son récit, peut-être aussi des procès-verbaux des gendarmes, étrangers à la localité et pareillement mis en erreur, l'inexactitude topographique s'est propagée dans tous les récits subséquents, dans toutes les histoires. Il faut donc, dans les citations ci-après, rectifier et lire Rueil, partout où se trouve le nom de Chatou. Ce n'est assurément pas un honneur pour Rueil, mais l'histoire exige cette précision.

Parmi les récits contemporains erronés ou fantaisistes sur ce sanglant épisode, il faut signaler les suivants :

Le Temps daté du 6 avril, qui dit en entrefilets, première page : « M. Flourens a eu la tête fendue d'un coup de sabre à Meudon, dans une sorte de combat corps à corps.

La Vérité, du même jour, raconte qu'une escouade de gendarmes chargée d'opérer une reconnaissance aurait traversé la Seine en bateaux et se serait présentée inopinément *devant la gare* (quelle gare, celle de Rueil ou de Chatou ?), où Flourens, escorté de plusieurs officiers, revenant d'une inspection... une mêlée à l'arme blanche s'engagea et le malheureux général de la Commune tombe frappé mortellement de deux coups de sabre sur la nuque...

Le Gaulois, publié à Versailles, donne le récit suivant : « Vers quatre heures, les gendarmes pratiquent des perquisitions dans *le village de Chatou* lorsqu'un coup de feu partant d'une fenêtre de la maison d'un aubergiste nommé Ducoq, les gendarmes firent irruption dans la maison... le capitaine Desmarets s'élança sur Flourens et lui fendit la tête d'un coup de sabre. Un jeune garibaldien, *Pisani*, l'officier d'ordonnance de Flourens, eut en même temps la cuisse traversée d'un coup de sabre et on put le faire prisonnier. Cet italien, *qui ne dit pas un mot de français*,

(Amilcare Cipriani journaliste parisien !) avait eu le temps de changer de vêtements... »

Le Cri du peuple de Jules Valles donne cette nouvelle version : « Flourens, à la tête de ses hommes, se serait avancé témérairement sur la route. Aussitôt entouré et reconnu, il aurait été traînà à terre. On lui a *tranché la tête* et ensuite tiré des coups de fusil. »

Quant à *l'Opinion Nationale*, journal très important, aux informations ordinairement sérieuses et contrôlées, elle nous apprend que « c'est à la *gare de Rueil* que Flourens fut fait prisonnier. A ce moment, il tira un coup de revolver sur un garde républicain. C'est alors qu'un capitaine de ce bataillon, indigné, porta à Flourens un coup d'épée dans l'œil gauche. Plusieurs autres coups lui furent portés. Il tomba mort ». (N° daté du jeudi 6 avril.) La gare de Rueil, ligne de Saint Germain, est à plus de mille mètres de la Seine et à semblable distance de Chatou, la station suivante.

Lissagaray, dont le récit est dans son ensemble assez exact, écrira dans son *Histoire de la Commune* une variante fautive. Il indique la berge comme ayant été le théâtre du meurtre :

> Cipriani avisa une maisonnette voisine, près du pont de Chatou, fit prix d'une chambre, où Flourens le suivit, déposa son sabre, son revolver, son kepi et se jeta sur le lit. Un individu envoyé en reconnaissance les dénonça et une quarantaine de gendarmes cernèrent la maison. Cipriani, le premier découvert, veut se défendre, est assommé. Flourens, reconnu à une dépêche trouvée sur lui, *est conduit sur le bord de la Seine*, où il se tient debout, tête nue, les bras croisés. Un capitaine de gendarmerie, Desmarets, accourt à cheval, hurle : « *C'est vous Flourens*, qui tirez sur les gendarmes ! » et se dressant sur ses étriers, lui fend le crâne d'un coup si furieux qu'il lui fit deux épaulettes, dit un gendarme qui avait le mot jovial...
>
> (LISSAGARAY. — *Histoire de la Commune*, p. 182.)

M. Léonce Dupont, dans ses *Souvenirs de Versailles*, a dit tenir le récit suivant d'un capitaine X..., qui faisait partie de la petite colonne donnant la chasse aux fédérés, fouillant les maisons situées entre Rueil et la Seine :

Non loin de la route de Rueil, *sur le territoire de Chatou*, il y a un marchand de vins. Au moment où ils s'approchent de ce logis avec l'intention de le visiter, les gendarmes reçoivent la décharge d'un revolver qui leur est envoyée par la fenêtre du premier étage. Ils ne font qu'un bond, sur cette demeure inhospitalière, la fouillent avec frénésie. Au premier étage, dans une couverture de cheval verte, bordée de noir, un homme apparaît, il est chaussé de grandes bottes à l'écuyère, la couverture soulevée laisse voir une vareuse ayant au bras les traces de galons arrachés. L'homme a la tête nue. Son front de penseur haut et large, son visage allongé, garni d'une barbe en pointe, se distinguent par des tons mats et une maigreur ascétique. Lorsque les gendarmes se présentent, il fume la cigarette. Il s'avança vers eux, de façon insolente, en lançant des bouffées de fumée. Il est pris sans résistance et conduit avec force bousculades, par l'escalier, jusqu'au capitaine de gendarmerie Desmarets, qui se tient à cheval devant la maison. En l'apercevant, le prisonnier, resté libre, court au capitaine et, se plaçant par l'effet du hasard à la droite de son cheval, il ne voit pas le sabre nu que l'officier tient dans sa main gauche avec la bride : « Capitaine, de grâce, faites cesser ces mauvais traitements, il est lâche de frapper ainsi un homme désarmé. » Irrités par cette injure, les gendarmes répondent : « Le lâche c'est lui, il a tiré sur nous. »

J'ai dit que le prisonner était à la droite du capitaine. A peine les gendarmes ont-ils parlé que l'officier s'écrie : — « Ah ! tu tires sur mes gendarmes et tu demandes grâce ? Tiens, voilà ta grâce ! » Saisissant avec la main droite le sabre nu placé dans sa main gauche, il lui en assène un coup furieux au travers du visage. Un flot de sang jaillit, l'homme tombe la tête fendue et se débat dans une atroce douleur. Un gendarme s'approche et lui décharge à bout portant son chassepot dans la tête. C'est un beau coup de sabre ! dit un officier au capitaine Desmarets...

Tel est le récit que nous entendons dans la galerie des Tombeaux. Il nous cause une pénible impression, mais dans les guer-

res civiles, on n'est pas toujours libre de tuer son ennemi comme on veut. S'il n'eût pas été placé à la droite du cheval, et si le coup qui frappa eût été porté par un bras moins vigoureux, Flourens eût péri dans des conditions plus conformes aux lois de la guerre.

(Léonce Dupont. — *Souvenirs de Versailles*, pp. 55, 57. Paris, Dentu, 1881.)

Hector France (1) n'a pas assisté au meurtre, mais le récit qu'il a fait à Londres, à Louise Michel, et publié par celle-ci dans son livre *la Commune*, est intéressant pour les renseignements surtout qu'il donne sur l'état d'esprit de Flourens, lorsqu'il se dirigea vers l'auberge funeste. Louise Michel a écrit :

Le récit des derniers instants et de la mort de Flourens me fut donné à Londres, l'an dernier, par Hector France, qui, le dernier de nos camarades, a vu Flourens vivant, et par Amilcare Cipriani, son compagnon d'armes et le seul témoin de sa mort, pour être publié dans cette histoire.

J'étais, dit Hector France, avec Flourens depuis la veille ; il

(1) Hector France (Nicolas-Alphonse-Marie), né à Mirecourt (Vosges), le 5 juillet 1837, capitaine et homme de lettres. Son père représentant du peuple en 1848, avait été chef d'escadrons de gendarmerie. Elève du Prytanée de la Flèche, engagé volontaire aux spahis, après avoir échoué à Saint-Cyr, capitaine de mobiles, capitaine commandant au 7e chasseurs à cheval pendant la guerre, Hector France se trouvait à Paris au 18 mars. Cousin germain de Charles Lullier, celui-ci l'engagea à servir la Commune. Il fut détaché à l'état-major. Après la défaite, réfugié en Angleterre il y devint professeur de littérature française à l'école royale militaire de Woolwich, analogue à notre école de Saint-Cyr (1880-1895). Hector France fut aussi un homme de lettres très distingué. Il écrivit dans divers journaux, fut secrétaire général de la société des Vétérans. Il a publié avec succès de nombreux romans populaires et a laissé des livres excellents, tels que : *les Va-nu pieds de Londres*, *l'Amour au pays-bleu*, *l'Homme qui tue*, etc. Il est en outre l'auteur d'un important ouvrage de linguistique : *le Dictionnaire de la langue verte*. Dans ces dernières années il était rédacteur chef du *Vétéran*. Il est mort à Rueil, le 18 août 1908. Un brave soldat et un écrivain remarquable, dont plusieurs ouvrages, les uns comme *Musc, Haschich et Sang*, d'une couleur africaine intense, les autres, comme *les Nuits de Londres*, d'un pittoresque puissant, certainement survivront.

m'avait pris pour aide de camp, et je l'avais rejoint à la porte Maillot, où les bataillons fédérés étaient rassemblés pour la sortie. Il m'envoya de la route de Rueil, dans l'après-midi, après le reçu de la dépêche de Bergeret demandant du secours, prévenir celui-ci de son arrivée et lui dire de se concentrer avec lui. Quand je revins rendre compte à Flourens de ma mission je le trouvai avec Cipriani, entouré d'une foule d'officiers et de simples gardes qui les accablaient d'invectives, se croyant trahis. Les obus commençaient à tomber sur le village et c'est ce qui les exaspérait.

Flourens, se voyant en butte à tant de reproches, descendit de cheval, et sans mot dire, très pâle, il se dirigea vers la campagne. Je fis pars de mes appréhensions à Cipriani, en lui disant : « Vous le connaissez mieux que moi, suivez-le et empêchez-le de faire un mauvais coup. »

Cipriani mit pied à terre et suivit Flourens, qui déjà était loin. Je restais seul à cheval, lorsqu'après un obus qui éclata tuant plusieurs fédérés, toute leur colère se tourna vers moi, qui avais gardé mon uniforme d'officier de chasseurs à cheval. Ils me traitèrent de traître et de versaillais, disant qu'ils allaient me faire mon affaire de suite. Heureusement les artilleurs que j'avais emmenés prirent ma défense et calmèrent la colère des fédérés. Pendant ce temps les obus ne cessèrent de pleuvoir. On me dit : « Puisque vous êtes monté, allez voir où est Flourens. » Je pris le galop dans la direction qu'il avait suivie...

(Louise Michel. — *La Commune*, p. 180, Paris, Stock, éd., 1898.)

Hector France revint donc vers l'endroit où il avait laissé Flourens et Cipriani. Il chercha, frappa à diverses portes, sans obtenir de réponse et ne put retrouver Flourens, qui déjà était réfugié dans l'auberge. Hector France retourna alors vers les fédérés, qui s'informèrent encore de Flourens, mais les troupes de Versailles approchaient et il fallait se replier en hâte. « Je restais, dit-il, le dernier, à plus de deux cents mètres, regardant toujours si Flourens revenait. Dans les champs, de tous côtés, des buissons et des haies, partirent des coups de fusil sur nous. »

Cette déposition saisissante fait connaître les raisons qui

poussèrent Gustave Flourens à s'écarter de la route, à se séparer de ses compagnons et à s'en aller au hasard, dans la campagne, puis à chercher asile dans l'auberge auprès de la Seine. Il était accablé par la défaite. Il en calculait la portée, et le découragement l'avait envahi. L'effarement de ceux qui l'avaient suivi, les injustes reproches, leurs cris stupides : « Nous sommes trahis, nous sommes vendus ! » tant de fois entendus durant la guerre des prussiens, lui ôtèrent son énergie accoutumée, et sa vigueur morale parut l'avoir abandonné, la lassitude physique s'ajoutant à la dépression en cet instant critique. Il s'éloigna donc machinalement, toujours accompagné du fidèle Cipriani, au hasard, cheminant lentement, silencieux et pensif, comme un somnambule dans un rêve incohérent. Un gîte hasardeux se rencontre, alors il s'y blottit, harassé. Il ne pensa point qu'il pouvait être pris et massacré dans cette ratière, ou, si l'idée lui en vint, il l'accueillit sans épouvante, peut-être, avec une résignation indifférente. Il s'était dirigé vers cette auberge isolée, un peu dans le même état d'esprit où devait par la suite se trouver Delescluze, qui, après les invectives et les soupçons des gardes du pont levis de la barrière de Vincennes, s'en fut au devant de la mort à la barricade du boulevard Voltaire. Pauvre Flourens !...

Le récit de Cipriani, avec l'autorité qu'il tire du caractère de celui qui l'a fait, et de sa situation exceptionnelle de témoin unique des événements, mérite d'être considéré comme seul exact et complet, en y ajoutant toutefois des rectifications de détail, comme le nom du misérable qui dénonça la retraite des deux vaincus, comme la situation de la maison du crime, et les circonstances atroces du coup de sabre.

Le témoignage de Cipriani a été recueilli et donné en

termes à peu près identiques, par Gaston Da Costa, dans *la Commune vécue*, 1er vol., pp. 365 et suiv., et par Louise Michel. Voici le texte de Louise Michel, donnant les paroles mêmes d'Amilcare Cipriani :

A ma demande, dit Cipriani, de nous mettre en route au moment de la retraite, Flourens refusa, et, descendant de cheval, il confia sa monture à des gardes nationaux qui se trouvaient là, et il se mit à marcher sur le bord de la rivière.

Je lui fis observer qu'en ma double qualité d'ami intime, de chef d'état-major de la colonne, je ne pouvais ni ne devais l'abandonner dans un endroit qui allait être envahi par l'armée de Versailles, que j'étais bien décidé à ne pas le quitter, et que je resterais ou partirais avec lui.

Fatigué, il s'étendit sur l'herbe et s'endormit profondément.

Assis à côté de lui, je voyais au loin les cavaliers de Versailles caracolant dans la plaine et s'avançant vers Chatou.

Il était de mon devoir de tout tenter pour sauver l'ami et le chef aimé de la foule.

Je l'éveillai et le priai de ne pas rester là, où il serait fait prisonnier comme un enfant.

« Votre place n'est pas ici, lui dis-je, c'est à la tête de votre colonne, si vous êtes fatigué de la vie, faites-vous tuer demain matin dans la bataille que nous engagerons, à la tête des hommes qui vous ont suivi jusqu'ici par sympathie, par amour.

Vous ne voulez pas vous retirer, dites-vous ? la désertion est pire. Vous trahissez la Révolution qui attend tout de vous ! »

Il se leva, me donna le bras :

— Allons, dit-il !

S'en aller, c'était facile à dire, presque impossible à faire sans être vus et guettés par l'armée de Versailles qui cernait presque l'endroit où nous étions.

Il était indispensable de nous cacher et d'attendre la tombée de la nuit pour rejoindre nos troupes à Nanterre.

En arrivant sur le quai de Chatou, nous entrâmes dans une petite maisonnette, une sorte de cabaret bordé par un terrain vague, qui portait le n° 21. Nous demandâmes à la maîtresse du logis si elle avait une chambre à nous donner, elle nous conduisit au premier étage.

L'ameublement de cette chambre se composait d'un lit à droite en entrant, d'une commode à gauche, au milieu une petite table.

Flourens sitôt entré déposa sur la commode son sabre, son revolver et son képi et se jeta sur le lit où il s'endormit.

Je me mis à la fenêtre, la persienne fermée, pour guetter.

Quelques instants après j'éveillai encore Flourens pour lui demander s'il consentait à ce que j'envoie quelqu'un en exploration, pour savoir si la route de Nanterre était libre.

Il y consentit. Je fis monter la maîtresse de la maison, à qui je demandai si elle avait quelqu'un pour faire une course.

— J'ai mon mari, dit-elle.

— Faites-le monter, lui dis-je.

C'était, je crois, un paysan. Je le priai de s'assurer si la route de Nanterre était libre, et de revenir de suite nous rendre la réponse, lui promettant vingt francs pour son dérangement. Cet homme s'appelait Lecoq.

Il partit, j'allumai un cigare et je repris ma place derrière la persienne.

Cinq minutes après, je vis débusquer, sur la droite d'une petite rue, un sous-lieutenant d'état-major à cheval qui regardait attentivement du côté où nous étions.

Je communiquai le fait à Flourens et je repris encore mon poste d'observation à la fenêtre.

L'officier avait disparu. Quelques minutes après, du même côté, je vis arriver un gendarme.

Puis venant vers notre demeure, et comme un homme sûr de son fait, il se pencha un instant dans le terrain vague qui se trouvait devant la maison, pour voir une quarantaine de gendarmes qui le suivaient. J'allai vers Flourens et lui dis :

— Les gendarmes sont devant la maison.

— Que faire, dit-il ? Ne pas nous rendre, mille dieux !

— Ma foi ! dis-je je ne vois pas grand'chose à faire. Occupez vous de la fenêtre je me charge de la porte, et je pris mon revolver.

Au même moment, quelqu'un du dehors cherchait à entrer.

J'ouvris et me trouvai face à face avec un gendarme, le revolver braqué sur moi.

Sans lui laisser le temps de tirer, je lui déchargeai le mien en

pleine poitrine. Le gendarme blessé se précipita dans l'escalier en appelant aux armes.

Je le poursuivis et dans la salle d'en bas je tombai au milieu des autres gendarmes qui montaient.

Je fus terrassé à coups de baïonnette et de crosses de fusil.

J'avais la tête fracassée en deux endroits, la jambe droite percée de coups de baïonnette, les bras presque rompus, une côte enfoncée, la poitrine abimée de coups, je perdais la sang par la bouche, les oreilles, le nez, j'étais à moitié mort.

Tandis que l'on m'arrangeait de la sorte, des gendarmes étaient montés dans la chambre et avaient arrêté Flourens.

On ne l'avait pas reconnu. En passant devant moi, il me vit à terre couvert de sang, et s'écria : « O mon pauvre Cipriani ! »

On me fit lever et je suivis mon ami.

On le fit s'arrêter à la sortie de la maison et je restai en compagnie des gendarmes, à l'entrée du terrain vague.

Flourens ayant été fouillé, on trouva dans sa poche une lettre ou dépêche adressée au général Flourens.

Jusque-là il avait été traité avec certains égards, mais alors la scène changea.

Tous se mirent à l'insulter en criant : — C'est Flourens, nous le tenons ! cette fois il ne nous échappera pas !

Au même instant arrivait un capitaine de gendarmerie à cheval. Ayant demandé quel était cet homme, on lui répondit en poussant des cris sauvages : — C'est Flourens !

Celui-ci se tenait debout, fier, sa belle tête découverte, les bras croisés sur sa poitrine.

Le capitaine de gendarmerie avait Flourens à sa droite, il le dominait de toute sa hauteur et lui adressant la parole d'un ton brusque et arrogant, il demanda :

— C'est vous, Flourens ?

— Oui, dit-il.

— C'est vous qui avez blessé mes gendarmes ?

— Non, répondit encore Flourens.

— Menteur, vociféra ce gredin, et d'un coup de sabre appliqué avec l'habileté d'un bourreau, il lui fendit la tête en deux, puis partit au grand galop.

L'assassin de Flourens se nommait le capitaine Desmarets.

Flourens se débattait à terre affreusement. Un gendarme en ricanant dit : — C'est moi qui vais lui faire sauter la cervelle !

Lui ayant appliqué le canon de son fusil dans l'oreille, Flourens resta immobile. Il était mort.

Ici je devrais m'arrêter, mais bien d'autres outrages attendaient, à Versailles, le cadavre de ce grand penseur révolutionnaire ; si je ne les avais vus de mes propres yeux, je n'y croirais pas.

Il est donc indispensable que je conduise le lecteur à Versailles, la ville infâme et maudite, pour raconter les faits jusqu'au moment où on me sépara du cadavre de Flourens.

Mon ami avait cessé de souffrir, ma grande souffrance commençait en ce moment. Le meurtrier de Flourens parti, je restai à la merci des gendarmes qui hurlaient comme des hyènes autour de moi.

On me fit lever, et on me plaça debout à côté du cadavre de Flourens, pour être fusillé.

Un des gendarmes eut l'idée de m'adresser la parole ; lui ayant répondu avec horreur et dégoût, il fit pleuvoir sur moi une avalanche de coups et d'insultes.

Ce contre-temps me sauva la vie, un sous-lieutenant de gendarmerie, passant par là, demanda qui j'étais.

— « C'est l'aide-de-camp de Flourens ! » répondirent les gendarmes. C'est pour cela que je suis connu avec ce titre.

— C'est malheureux, dit le sous-lieutenant, ce n'était pas ici qu'il fallait le tuer, mais le fusiller à Versailles.

En parlant de moi, il dit : Garrottez-moi ce coquin comme il faut, on le fusillera demain à Versailles, avec d'autres canailles que nous avons faits prisonniers.

Je fus solidement garrotté comme il l'avait ordonné, on fit venir un tombereau avec du fumier, on me jeta sur les jambes le cadavre de mon pauvre ami.

Nous nous mîmes en route pour Versailles, au milieu d'un escadron de gendarmes à cheval.

La nouvelle de l'arrivée de Flourens nous avait précédés.

A la porte était un régiment de soldats qui ignoraient sa mort, tiraient les baguettes de leurs fusils, pour le frapper.

Nous arrivâmes au milieu d'une population, ivre et féroce qui hurlait : A mort, à mort !

A la préfecture de police, je fus mis dans une chambre avec le cadavre de Flourens à mes pieds.

Des créatures, élégamment vêtues, la plus grande partie en

compagnie d'officiers de l'armée, venaient toutes souriantes voir le cadavre de Flourens; il ne leur faisait plus peur. D'une façon infâme et lâche elles fouillaient du bout de leurs ombrelles la cervelle de ce mort. Dans la nuit, je fus séparé à jamais des restes sanglants de ce pauvre et cher ami, et renfermé dans les caves.

Ainsi fut assassiné, et outragé après sa mort, Gustave Flourens, par les bandits de Versailles.

ALMICARE CIPRIANI.

De l'ensemble de ces récits tragiques, qu'on peut comparer et fondre en certaines parties, la certitude résulte que Gustave Flourens, surpris après le combat et loin du champ de bataille, dans une chambre où il était endormi, fut mis en état d'arrestation, puis, sous les yeux et entre les mains de gendarmes se disposant à l'emmener prisonnier, a été tué à coups de sabre, dans un accès de fureur sauvage, par un capitaine nommé Desmarets. Cet assassin a, dans le premier moment, été approuvé par le gouvernement de Versailles qui le décora. Mais ensuite, on eut honte de conserver cet homme dans l'armée; on lui donna une fonction civile, où il demeura oublié et impuni.

PROCLAMATION DE GALLIFFET

L'exemple d'égorger les prisonniers venait de haut. Le général bonapartiste Galliffet (1), à qui l'on eut par la suite la fantaisie bizarre de confier le portefeuille de la guerre dans un cabinet républicain, se signala dans la guerre civile entre tous ses collègues par sa cruauté. Ce tortionnaire s'était fait la main au Mexique, en maltraitant, en

(1) Gaston-Alexandre-Auguste Porceret, marquis de Galliffet, né à Paris le 23 janvier 1830. Engagé volontaire en 1848, capitaine de cavalerie au Mexique, colonel, puis général de brigade (contesté) à Sedan, 1er septembre 1870, général de division, commandant de corps d'armée, etc., etc., ministre de la guerre cabinet Waldeck-Rousseau.

sabrant, en pendant des prisonniers, ennemis sans doute, mais qui étaient aussi des patriotes, coupables de défendre leur pays.

Chargé le 3 avril de surveiller la rive droite de la Seine, il était descendu de Saint-Germain-en-Laye sur Chatou, avec deux escadrons de chasseurs et de l'artillerie. Ce mouvement était combiné pour le cas imprévu d'une attaque de ce côté par les fédérés, franchissant la Seine entre Rueil et Bougival, ou venus d'Asnières par Bezons. En côtoyant la Seine, sur sa rive droite, notamment à la hauteur des ponts détruits de Bougival, les chasseurs firent le coup de feu dans la direction du quai Sganzin et de la rue de Versailles. Là, une avant-garde de fédérés avait occupé une barricade élevée par les prussiens, à la tête du pont, et qui n'avait pas été démolie. Nous avons dit qu'à Chatou, où à tort l'on a indiqué le passage de Flourens, quelques gardes nationaux de l'armée de Bergeret, venus de la gare de Rueil, après avoir traversé la rivière dans une barque qu'ils s'étaient procurée, avaient rôdé dans la matinée. Ces hommes avaient-ils l'intention d'éviter les dangers du combat, de s'écarter de Rueil où l'on se battait, ou bien obéissaient-ils à leur humeur aventureuse, peut-être au désir de rencontrer une guinguette où vider un litre en cassant la croûte, pendant que l'affaire se dessinerait là-bas, dans la plaine de l'autre côté de l'eau, où les obus tombaient? Ils avaient passé la rivière sans ordres et de leur propre initiative. Ils payèrent cher leur vagabondage. Trois de ces isolés furent surpris, errant dans les rues de Chatou, par des éclaireurs de Galliffet. On les conduisit aussitôt devant le fringant général. Ils avaient leurs fusils, sans doute, mais ne paraissaient nullement avoir l'intention de s'en servir. Ils ne pouvaient avoir la prétention, ni même l'idée de défendre Chatou à eux trois. C'était donc des combattants,

certainement, puisqu'ils étaient en uniforme et armés, mais ils ne combattaient pas, et loin de leur corps, de leur compagnie, ils ne devaient même pas être considérés comme opérant une reconnaissance. On pouvait plutôt les prendre pour des déserteurs. Ils furent sur-le-champ fusillés, sous les yeux et par ordre de Galliffet.

Cet exécuteur sans scrupules montra en cette circonstance une certaine prudence. Il voulut motiver son acte impitoyable et inutile, et parut visiblement préoccupé de donner une apparence de légalité militaire à cet assassinat ordonné froidement. Il rédigea aussitôt une proclamation, qu'un historien de la Commune qualifia de « plus digne d'un officier américain traquant des Peaux-Rouges que d'un général français combattant des Français ». (Fiaux.) La voici :

La guerre a été déclarée par les bandes de Paris.

Hier, avant-hier, aujourd'hui, elles m'ont assassiné mes soldats.

C'est une guerre sans trêve ni pitié que je déclare à ces assassins. J'ai dû faire un exemple, qu'il soit salutaire : je désire ne pas être réduit de nouveau à une pareille extrémité. N'oubliez pas que dans le pays, que la loi, que le droit par conséquent, sont à Versailles et à l'Assemblée nationale, et non pas avec la grotesque assemblée de Paris, qui s'intitule Commune.

Le général commandant de brigade.

GALLIFFET.

Cette proclamation fut rédigée par le général, à la mairie, en présence de la Commission municipale de Chatou. Il voulut l'associer à ses excès de pouvoir. Fusiller sommairement des hommes qui n'étaient pas pris les armes à la main, presque des promeneurs, était peut-être un acte qu'on blâmerait à Versailles, où les pékins dominaient, et se permettaient de commander les généraux. Galliffet

pensa qu'il serait prudent d'associer à son acte de vigueur les autorités civiles de la localité. Le président de la commission municipale, faisant fonctions de maire, fut averti, et, pour plaire au général, il ajouta cet avis, que le crieur public de Chatou reçut l'ordre de publier par la ville, au son du tambour, en donnant lecture de la proclamation :

Le président de la commission municipale de Chatou prévient les habitants, dans l'intérêt de leur sécurité, que ceux qui donneraient asile aux ennemis de l'Assemblée se rendraient passibles des lois de la guerre.

Le président de la Commission,
LAUBEUF.

Si l'on n'a pas, par la suite, décoré ce président de commission, appariteur de Galliffet, ce fut une injustice.

LA SORTIE AU SUD-OUEST

La sortie avait donc complètement échoué à l'ouest comme au nord-ouest. On s'était approché de Versailles, sans doute, à une distance de 7 kilomètres au nord, mais on n'avait pas pu rester même à quinze kilomètres de cette ville. Le point extrême atteint avait été l'église de Bougival, dans la grande rue conduisant du pont à Versailles, par la Celle-Saint-Cloud et le Chesnay. Le drapeau rouge avait bien été hissé un instant au clocher de Bougival par un fédéré, ancien gabier ; mais ce n'étaient là que des pointes hardies, poussées spontanément et sans en avoir reçu l'ordre des chefs, par des hommes d'avant-garde, partis au hasard en éclaireurs. Ces positions ne pouvaient être ni maintenues ni défendues, étant occupées par quelques escouades dépourvues de soutiens. Elles furent évacuées rapidement.

Après la panique, les troupes débandées s'étaient reformées à peu près, mais pour battre en retraite. Bergeret avait

pu regagner Asnières et rentrer dans Paris avec les débris de son armée et les troupes de Flourens, disparu, mis à mort. C'était partout la défaite complète. La lutte à l'ouest avait duré une journée. Elle n'eut, depuis l'arrivée sous le Mont-Valérien, que le caractère d'une retraite, avec quelques mouvements offensifs, vite arrêtés et peu importants.

Au sud-ouest et au sud, le combat fut plus soutenu. Il n'eut pas, dans la matinée du lundi, l'allure d'une déroute, comme à Rueil, et se prolongea deux jours, entre Clamart et Châtillon. Ainsi qu'à l'ouest, l'armée avait été divisée en deux colonnes, sous deux généraux : Duval à gauche, et Eudes sur la droite. Le second de ces deux corps, celui d'Eudes, formait avec le corps de Bergeret le centre de l'armée entière, par rapport à la colonne de Duval, tenant l'aile gauche et à celle de Flourens occupant la droite. Toutes avaient le même objectif : Versailles. Eudes et Duval devaient chercher à atteindre Versailles par deux itinéraires à peu près parallèles : Duval par Châtillon, Bagneux, Villacoublay, Eudes par Issy, Bellevue et Meudon. Entre Chaville et Viroflay on eût fait la jonction et débouché, en traversant le faubourg de Montreuil, sur les avenues de Sceaux et de Paris. (*Voir la carte n° 2.*)

Eudes débuta, le lundi 3 avril, par un petit succès : il avait mis ses troupes en mouvement dès l'aube. Il prit la route d'Issy, que le fort protégeait, et atteignit les Moulineaux, puis le Bas-Meudon. Aux Moulineaux, des gendarmes venus de Sèvres et quelques compagnies détachées de Versailles sont repoussés, se retirent en désordre. Eudes occupe alors le Bas-Meudon, marche sur Bellevue et le Val-Fleury. Le fort d'Issy appuie son mouvement. Deux batteries versaillaises sont établies à la hâte sur la terrasse du château de Meudon, pendant que des bataillons fédérés s'engagent sur la route de Val-Fleury. Les obus tombent à la gare de

Clamart, aux environs du Moulin de pierre. La fusillade crépite dans le bois de Clamart.

Le 93e fédérés, pendant l'attaque du Bas-Meudon, s'était porté vers le bois de Clamart. Il tomba dans une embuscade et plusieurs gardes furent faits prisonniers. Plus heureux, le 101e s'emparait d'une mitrailleuse, qu'il ramena triomphalement. Le 121e, qui s'était engagé le premier dans le bois de Clamart, avait beaucoup souffert. Il dut se replier, ayant perdu deux cents hommes. Cluseret, qui assistait au combat, mais en amateur, en critique plutôt malveillant, voulant laisser toute la responsabilité de l'échec à ceux qu'il allait remplacer, a blâmé dans cette action le commandement, mais il a dû rendre hommage aux gardes nationaux :

Le premier élan fut bon, a-t-il écrit, et la garde nationale arriva à Meudon sans pertes appréciables. Le château fut même occupé par Eudes, qui se comporta vaillamment .. Au Bas-Meudon, les hommes, sans chefs, massés comme un troupeau de moutons, dans l'entonnoir formé par le pont du chemin de fer et les routes qui y convergent, n'avançaient ni ne reculaient. Ils étaient pelotonnés. Une pièce d'artillerie, attelée de deux chevaux et pointée par un jeune marin, s'était avancée jusqu'à la hauteur du cimetière, et à soixante mètres tirait sur une maison sans produire aucun effet. Inutile d'ajouter que chevaux et servants, sauf le marin, furent vite tués. Ne voulant pas en croire mes yeux, je pointais moi-même sur cette maison fantastique, sans plus d'effet... j'appris par la suite qu'elle avait été blindée par les prussiens avec des traverses et était occupée par les gendarmes, qui, tirant à 60 mètres par des meurtrières ménagées dans le blindage, nous abattaient comme des alouettes... Les hommes étaient en général bons, il y en avait même d'excellents, mais les officiers ne faisaient pas leur devoir et l'ignoraient...

(CLUSERET. — *Mémoires*, t. I, p. 45.)

Eudes s'était maintenu au Bas-Meudon, au Val-Fleury et avait même occupé des maisons dans Bellevue, mais sur-

vint la brigade La Mariouse, de la division Faron, qui comptait les meilleures troupes dont pouvait disposer Versailles. La brigade La Mariouse était composée des 35e et 42e de ligne, qui avaient participé à tous les combats du sud pendant le siège. Son intervention fut décisive. Les bataillons engagés depuis le matin durent se réfugier sous le canon des forts d'Issy et de Vanves, qui tirèrent continuellement.

PRISE DU PLATEAU DE CHATILLON

La colonne de gauche, commandée par Emile Duval, s'était avancée jusqu'au Petit-Bicêtre, sans rencontrer d'obstacles sérieux. Là, en avant de Villacoublay, le terrain est découvert. La brigade Derroja parut et le combat s'engagea très vif. Cette brigade se composait de régiments éprouvés durant le siège, le 109e et le 110e de ligne, qui avaient gardé les redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet. Bientôt la division Pellé, 19e chasseurs, 39e, 41e, 70e et 71e de marche, vint renforcer ces troupes solides. Duval, avec le peu de monde qu'il avait, 2. 000 hommes au maximum et pas d'artillerie, ne pouvait tenir contre douze mille adversaires. Il battit en retraite, en assez bon ordre toutefois, soutenu par le feu du fort de Vanves. Il put regagner le plateau de Châtillon, dont il occupa la redoute, qui n'était pas armée, étant abandonnée depuis le départ des prussiens. Il passa la nuit sur le plateau, couchant sur ses positions, ce qui pouvait être considéré, vu l'infériorité de ses forces, comme un succès, mais sans pouvoir se mettre à l'abri d'une attaque, qui était certaine. Le lendemain matin, mardi 4 avril, le combat recommença autour de la redoute et sur le plateau de Châtillon. L'ordre était venu de Versailles aux généraux Derroja et Pellé de ne pas s'attarder et d'enlever la position à tout prix.

« A sept heures, dit le rapport officiel, le plateau fut attaqué par un régiment de ligne et plusieurs détachements de gendarmes et de marins. Après une courte fusillade, les troupes se sont emparées du plateau. »

Ce fut grâce à ce mouvement tournant, promptement et habilement exécuté, que le plateau fut pris et les 1.500 hommes qui l'occupaient, cernés, mis dans l'impossibilité de résister aux forces cinq ou six fois supérieures qui les enveloppaient. Ils furent obligés de déposer les armes, de livrer les neuf canons qu'ils possédaient. Les assaillants leur avaient promis la vie sauve s'ils se rendaient. Cette promesse décida les fédérés à jeter leurs fusils.

Le général Derroja avait attaqué le plateau par Fontenay-aux-Roses, tandis que la brigade Pellé le gravissait de front. La résistance était difficile, mais non impossible, et il eût fallu plus d'un assaut pour enlever ce plateau ardu, s'il avait été défendu. Les gardes nationaux cernés, en faisant une défense désespérée, se seraient ouvert un passage, et auraient pu battre en retraite à temps vers Bagneux, la distance étant courte, et se trouver sous l'abri des forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy. Le général Duval a plutôt été abandonné, et n'a pu, avec sa vigueur habituelle, se dégager en entraînant ses hommes, énervés, fatigués et démoralisés. A la vue des soldats surgissant inopinément, ils ne pensèrent qu'à la fuite, et comme elle leur paraissait impossible, ils se rendirent. Les fédérés avaient en effet été surpris par le mouvement tournant, et déconcertés par la vive attaque de front du plateau. La pente du coteau avait favorisé la surprise. Ils se virent entourés, presque sans avoir aperçu l'ennemi. Ils n'avaient pas de grand'-gardes au pied du mamelon, et les assaillants parvinrent devant la redoute sans avoir tiré un coup de fusil.

A cinq heures du matin, dit le lieutenant-colonel Hennebert,

la brigade Derroja était avec la division Pellé au pied de cet ouvrage — la redoute de Châtillon, — et deux batteries de 12 cherchaient à éteindre le feu. Nos braves soldats ne laissèrent pas le temps à l'artillerie d'achever son œuvre. Ils gravirent au pas de course les pentes du plateau et chargèrent à l'arme blanche les défenseurs du plateau, atterrés d'un élan dont ils n'avaient pas soupçonné la puissance.

(Un Officier supérieur. — *Guerre des Communes*, p. 130.)

Duval avait vu le danger. Il ne put convaincre ses hommes de la nécessité de tenir jusqu'à la dernière cartouche, jusqu'au dernier combattant. Il avait pressenti la veille le danger grave. Sombre et résolu, il avait dit très haut : « Je ne reculerai pas ! Nous nous ferons tous tuer ici jusqu'au dernier ! » Il savait que la redoute n'était pas suffisamment défendue, mais la résistance était possible. Il ne put obtenir un nouvel effort de troupes ayant passé deux nuits sans sommeil, à peu près à jeun, exténuées, et découragées aussi par la journée de la veille, où l'on s'était battu contre des forces vingt fois supérieures, où il avait fallu opérer, sous le feu de l'ennemi, une retraite difficile depuis Villacoublay. Il ne put faire ouvrir des tranchées en avant de la redoute, ni réparer celles restant du siège, ni établir des postes avancés. Il comptait toutefois, ses hommes reposés, employer la matinée à mettre en état de défense sa position. La hâte avec laquelle le mouvement tournant avait été opéré, et la brusquerie de l'attaque ne lui en laissèrent pas le temps. Sa résolution de ne pas reculer était héroïque, mais il était à peu près seul à l'avoir. Il pouvait aussi espérer que, de Paris, on enverrait des renforts, qu'on le dégagerait. De leur côté les forts d'Issy et de Vanves, en tirant avec violence sur les colonnes versaillaises, dont on avait dû découvrir le mouvement vers Bagneux et Fontenay, les arrêteraient et permettraient aux fédérés, près d'être

enveloppés sur le plateau, de résister, d'attendre les secours. Les forts d'Issy et Vanves, faute d'ordres, et leurs commandants manquant d'initiative, ne tirèrent que plus tard, quand le plateau était déjà au pouvoir de l'ennemi.

A Paris, on parut avoir oublié la situation critique où se trouvaient Duval et sa poignée d'hommes. Cluseret était installé au ministère et ne se souciait pas de venir dégager Duval, ni de participer davantage à une action qu'il désapprouvait. Quant à la Commune, elle écoutait les récriminations de Lefrançais, qui, protestant toujours énergiquement contre toute sortie, donnait sa démission de membre de la Commission exécutive. La Commune discutait aussi, et approuvait une note dont le délégué aux relations extérieures lui donnait lecture, et qu'il se proposait d'adresser à l'Europe, pour notifier diplomatiquement aux souverains la constitution du gouvernement communaliste. Toujours l'apologue du maître d'école débitant sa harangue, au bord de la rivière où l'enfant imprudent se débat en passe de se noyer.

La capitulation de ses hommes surprit Duval autant que l'attaque soudaine avait déconcerté ceux-ci. Ce qui précipita la reddition, ce fut la parole du général Pellé, envoyant un officier d'ordonnance dire aux défenseurs de la redoute : « Rendez-vous et vous aurez la vie sauve. » Des officiers de Duval prirent cette promesse au mot, et aussitôt ils tendirent leurs sabres. Les gardes les imitèrent, jetèrent les fusils. En un instant les versaillais rassurés sont sur le plateau : ils entourent les fédérés, les désarment tous, les encadrent dans des haies de chasseurs et de lignards, qui les tiennent en joue.

EXÉCUTION DE DUVAL

L'ordre est alors donné d'emmener les prisonniers rapide-

ment à Versailles. La triste colonne se met en route. En arrivant au Petit-Bicêtre, Vinoy, le général en chef, est croisé, venant avec son état-major pour visiter le plateau conquis. La colonne reçoit l'ordre de faire halte. Quelques hommes, reconnus ou dénoncés comme ayant appartenu à l'armée, sont poussés hors des rangs et immédiatement fusillés. Des cris de protestation s'élèvent : les fédérés invoquent la parole donnée et répètent que le général Pellé a promis que ceux qui se rendraient seraient épargnés. Un officier supérieur s'approche alors du général en chef et lui confirme l'engagement pris par le général Pellé. Vinoy réfléchit un instant, puis demande, à très haute voix, s'il y avait un chef parmi ces prisonniers. Alors une scène brève où la froide cruauté se mêle à l'héroïsme. La voici telle qu'elle est constatée dans l'Enquête parlementaire, d'après un des officiers qui y avait assisté :

Le Vicomte de Meaux, l'un des commissaires dans l'enquête, demande au témoin : Pouvez-vous me donner quelques renseignements sur Duval ?

Le Colonel Lambert. — Je ne pourrais pas vous rapporter ses paroles. Il a paru très énergique.

M. Vacherot. — Vous avez vu fusiller les prisonniers ?

Le Colonel Lambert. — Oui. Moi-même j'en ai laissé fusiller deux qui excitaient encore les soldats à ne pas faire leur devoir, au moment où nous arrivions sur eux, au pied de la redoute de Châtillon.

Le Vte de Meaux. — Sur 1.500 hommes combien ont été fusillés ?

Le Colonel Lambert. — Je ne pourrais pas vous le dire, mais bien peu.

Le Marquis de Quinsonnas. — Oh ! très peu !

M. Vacherot. — On a dit que Duval avait commencé le feu contre nos deux généraux.

Le Colonel Lambert — Quand la troupe de Duval a été prise, le général Vinoy a demandé : « Y a-t-il un chef ? » Il est sorti

des rangs un homme qui a dit : « C'est moi ! Je suis Duval ! » Le général a dit : « Faites-le fusiller » Il est mort bravement; il a dit : « Fusillez-moi. » Un autre homme est venu disant : « Je suis le chef d'etat-major de Duval ! » Il a été aussi fusillé...

(*Enquête parlementaire sur le Dix-Huit mars*. Déposition du Colonel Lambert, t. II., p. 266.)

La déposition du colonel Lambert, qui se vantait d'avoir fait fusiller deux hommes qui ne faisaient pas le coup de feu, mais naïvement suppliaient les soldats de ne pas tirer puisqu'on se rendait, n'est pas suspecte de partialité pour les défenseurs de la Commune. Elle met à néant une légende, qui a eu cours dans la presse versaillaise, et que des historiens ont cru devoir reproduire.

Duval s'étant nommé quand Vinoy eut demandé s'il y avait un chef parmi les prisonniers, un colloque singulier se serait alors engagé, selon ces écrivains fantaisistes. Vinoy aurait dit en toisant Duval : « Ah ! c'est vous le chef de toute cette canaille ? eh bien regardez-moi bien : si vous me teniez comme je vous tiens, qu'est-ce que vous feriez de moi ? » Duval aurait répondu sans hésiter : « Je vous ferais fusiller ! » — « Vous venez de prononcer votre sentence ! » aurait alors dit Vinoy, en faisant signe d'emmener son prisonnier et de le passer par les armes.

La preuve de l'inexactitude de ce dialogue pittoresque, mais invraisemblable, est donc fournie par le colonel Lambert, témoin de l'exécution et témoin dans l'enquête. L'illustre géographe Elysée Reclus, qui faisait partie des prisonniers de Châtillon, et qui fut emmené à Versailles, exposé aux insultes et aux mauvais traitements, a corroboré le démenti du colonel. Elysée Reclus, dans une lettre adressée de Bruxelles, le 4 mars 1902, à Gaston Da Costa, et reproduite par celui-ci dans sa *Commune Vécue* (t. I, p. 375),

après avoir raconté la mort de Duval, comme nous venons de la relater, ajoute le détail suivant :

Duval chancela, pencha d'abord en avant, puis se rejeta en arrière, étendu de tout son long et paraissant fort grand dans la majesté de la mort. Aussitôt un cavalier de l'escorte de Vinoy se précipita sur le cadavre et lui arracha ses bottes qu'il porta devant la colonne, hurlant devant Vinoy : « Qui veut les bottes à Duval? » Vinoy semble avoir cherché à éviter le bruit autour de ce fait d'armes. Très laconiquement, il a dit dans son ouvrage : *Armistice et Commune :* « Quinze cents gardes nationaux restèrent entre nos mains, avec leurs fusils et leurs canons. Leur chef, le nommé Duval, est tué pendant l'affaire.

Vinoy n'a pas osé avouer que Duval, prisonnier, dont la vie, par conséquent, devait être respectée, avait été passé par les armes avec son chef d'état-major et un autre officier fédéré, le commandant des volontaires de Montrouge, qui tous deux s'étaient nommés et livrés, se fiant à la parole donnée par le général Pellé. Galliffet fut plus franc dans son ordre du jour de Chatou.

Sans justifier les représailles ultérieures des défenseurs exaspérés de Paris, l'Histoire doit noter que des généraux français, dès la première bataille, sans nécessité, sans péril pressant, et après le combat, fusillèrent des prisonniers, des vaincus sans défense, à qui un autre général avait promis la vie s'ils rendaient leurs armes, ce qu'ils avaient fait.

PROTESTATION DE LA COMMUNE

La Commission exécutive protesta contre ces excès par cette proclamation, qui fut affichée dès le lendemain :

Les monarchistes qui siègent à Versailles ne nous font pas une guerre d'hommes civilisés, ils nous font une guerre de sauvages.

Ils fusillent les prisonniers, égorgent les blessés, tirent sur les ambulances.

Vingt fois les misérables qui déshonorent l'uniforme de la ligne ont levé la crosse en l'air, puis traîtreusement ont fait feu sur nos braves et confiants citoyens. Ces trahisons et ces atrocités ne donneront pas la victoire aux éternels ennemis de nos droits. Nous en avons pour garants l'énergie, le courage et le dévouement à la République de la garde nationale...

Après cette vigoureuse protestation, la proclamation ajoutait une déclaration de confiance, affirmant que « la Commune ne doutait pas de la victoire, et que des résolutions énergiques étaient déjà prises ». Enfin la proclamation se terminait par un hommage aux bataillons vaincus : « Gardes nationaux, la Commune vous félicite et déclare que vous avez bien mérité de la République! » Il y avait là comme un ressouvenir de la démarche du Sénat de Rome remerciant le consul, après la défaite de Cannes, de n'avoir pas désespéré du salut de la république. Mais ce n'étaient là que de nobles sentiments et de belles phrases. Il fallait autre chose pour vaincre.

CONSÉQUENCES DE LA SORTIE DES 3-4 AVRIL

La Commune faisait donc contre mauvaise fortune grand cœur. Malgré ces félicitations un peu théâtrales, le résultat de ces deux journées de combat n'en était pas moins désastreux. Ce n'est pas que les pertes subies durant ces engagements simultanés sur trois points principaux, Rueil, Meudon et Châtillon, fussent telles que les effectifs et la force militaire de la Commune pussent être considérés comme affaiblis au point de rendre la résistance désormais impossible. On avait sans doute laissé beaucoup de monde sur le champ de bataille et aux mains de l'ennemi, mais ces morts, ces blessés, ces prisonniers, dont on devait déplorer le sort, ne constituaient pas une déperdition de forces irréparable. Le chiffre des combattants de la

Commune était encore considérable, on pourrait même dire qu'il était trop fort sur le papier, sur les contrôles. Il fallait pour défendre Paris une armée, et non une cohue. L'élan, l'enthousiasme, la fièvre peuvent animer avec succès un peuple courant confusément aux armes pour une insurrection de trois journées; ces mouvements du sang et des nerfs sont capables de renverser un trône, de dissoudre une assemblée, l'histoire en fournit de mémorables exemples; ils sont insuffisants pour soutenir une lutte destinée à être longue, régulière, savante. Or c'était là une conséquence évidente de la grande sortie avortée, il fallait en revenir à la guerre de siège, derrière les murs. Le premier contact en rase campagne avait produit un effet fortifiant sur les soldats, stimulé les généraux versaillais. Ceux-ci avaient pu expérimenter leurs troupes, les soumettre à une épreuve comme un pont qu'on essaie, et s'étaient ainsi assurés, ce dont ils avaient pu tout d'abord douter, de la solidité de cette armée reconstituée de bric et de broc, composée d'hommes supposés abattus par la défaite et diminués par la captivité. Les soldats de leur côté avaient vu à l'œuvre des insurgés réputés si redoutables. Ils n'auraient plus peur de marcher contre eux.

Quant aux parisiens, les vaines tentatives des 2, 3 et 4 avril, sans leur ôter toute confiance, les poussaient à renoncer à toute nouvelle marche en avant. Les conditions de la lutte se trouvaient changées. Le plan de Cluseret de se renfermer dans l'enceinte, ou tout au moins de ne plus s'aventurer au delà de la limite de protection des forts, devenait le seul qui parût raisonnable. Cluseret triomphait de l'échec. Il avait le sourire mauvais de ceux qui, devant une catastrophe qu'ils ont prévue, s'écrient : « : Je vous l'avais bien dit ! », fiers de leur juste pronostic.

Les membres de la Commune, les philosophes et les uto-

pistes, qui avaient blâmé la sortie, comme Cluseret éprouvaient une arrière-satisfaction. Ils voyaient dans l'insuccès des généraux un affaiblissement de la prépondérance militaire qu'ils semblaient craindre par-dessus tout. Plusieurs, en eux-mêmes, étaient disposés à considérer comme un événement heureux cette sortie manquée, puisqu'elle devait forcer les militaires à se tenir tranquilles, à se contenter de faire la guerre dans Paris, si Versailles les y contraignait, à ne pas s'éloigner des forts et des remparts surtout. Ces politiciens peu clairvoyants, qui persistaient à blâmer toute action militaire extérieure, se croyaient invincibles dans l'enceinte fortifiée. Ils profitèrent de la déroute pour interdire toute tentative de sortie nouvelle. Ils furent appuyés par divers journalistes, Rochefort entre autres, qui, dans *le Mot d'Ordre*, du 7 avril, résuma cette conception de la défense de Paris, en disant avec une présomptueuse méconnaissance de la situation :

> La garde nationale, bien fortifiée dans Paris, attendait l'arme au pied une attaque qui ne venait pas. Où était la nécessité de la faire marcher sur Versailles ?

Attendre l'ennemi l'arme au pied, c'était aussi la conception stratégique de Trochu. On savait cependant à quoi elle avait abouti. Cluseret la reprit pour son compte, et de son entrée au ministère de la guerre, bien plus que de la déroute même des 3 et 4 avril, on peut dater la défaite de la Commune. La panique de ces journées était réparable, la stagnation derrière les murs était sans issue, sans espoir. Les exemples de ce résultat fatal ne manquaient pourtant pas.

La sortie d'avril avait été mal conduite, après avoir été insuffisamment préparée, on pouvait dire même pas préparée du tout. C'était un fait incontestable. L'insuccès inévi-

table dans les conditions où la bataille avait été engagée devait-il faire regretter qu'elle eût été tentée ? Il était faux de prétendre que la marche sur Versailles avait forcé M. Thiers à entamer la guerre. Depuis qu'il avait réuni des troupes, il attendait, il cherchait l'occasion de commencer le feu. Dès le 30 mars, il avait poussé des escadrons jusque sous les murs de Paris, et l'escarmouche du dimanche au rond-point de Courbevoie était un essai. C'était une sottise de vouloir persuader aux parisiens que, si l'on n'avait pas été chercher les Versaillais, ils seraient restés dans leur camp, à faire l'exercice. M. Thiers n'avait pas à aguerrir ses troupes composées en grande partie de vieux soldats, il lui suffisait de les ramener à l'action, de leur faire reprendre le service en campagne. Ces soldats, si longtemps désœuvrés et désarmés,avaient besoin, comme des ouvriers, comme des employés, après un long arrêt dans le travail, d'être remis en haleine. M. Thiers avait hâte de se servir de cet instrument guerrier, réparé, remis en bon état. De plus, réclamant le combat, l'impatience de l'Assemblée était grande; la droite le harcelait. Supposer que si l'on avait attendu patiemment son initiative M. Thiers ne se fût pas décidé à mettre en mouvement la machine de guerre qu'il sentait dans ses mains bonne et prête, était une illusion et une sottise.

Paris était en fait, depuis la retraite sur Versailles, investi. Tout assiégé qui se claquemure, si solides soient ses défenses, est perdu, s'il ne tente point des sorties, s'il ne cherche point à se donner de l'air. L'assaut final ou la capitulation ne sont qu'une question de jours. La sortie reprochée était non seulement justifiée, mais indispensable, à condition qu'elle fût tentée avec des chances mieux calculées, avec des moyens d'action plus sérieux. La population d'ailleurs la réclamait et l'on ne pouvait alors la

retenir dans ses murs. La sortie avait été non seulement insuffisamment préparée, mais aussi décidée beaucoup trop tard, nous l'avons démontré. La marche sur Versailles n'était possible, ne pouvait être victorieuse, que tentée avant que le gouvernement en fuite ne fût revenu de sa surprise, et surtout avant qu'une armée ait pu être réorganisée. Au lendemain du 18 mars, au milieu de la stupeur effarée des ministres et des généraux à Versailles, quand à Paris l'enthousiasme et l'élan des gardes nationaux étaient dans toute leur intensité, la ruée d'une cohue indisciplinée, aventureuse, où tous les éléments combatifs, les bons, et les douteux, étaient confondus et comme amalgamés, avait d'énormes chances de réussite. Ces chances diminuèrent de jour en jour. La foule agglomérée, pouvant faire balle sous la pression du premier moment, se désagrégeant, boulet qui redevenait grenaille, n'était plus qu'une force prête à s'éparpiller. Le bloc insurrectionnel formidable se muait en friable poussière d'hommes.

Bataillons, compagnies, escouades s'étaient portés en avant, au hasard, dans un pêle-mêle aventureux et fantaisiste. Chacun, selon son initiative, son quartier, ses camarades, avait suivi le chef à sa convenance, correspondant le mieux à son opinion, à son engouement, à l'idée qu'on se faisait de sa capacité guerrière. Tel bataillon qui aurait dû suivre Eudes marcha ainsi avec Duval, et le bataillon voisin, de l'arrondissement de Duval, se rangea derrière Bergeret. La grande sortie aurait dû être précédée d'un tiercement, exécuté avec soin et prudence. Sans s'arrêter à la distinction d'âge, ce qui n'était pas du tout un procédé utile, on eût obtenu une sélection relative, et les hommes paraissant les plus solides, les plus capables de soutenir le feu, eussent formé les têtes de colonnes dans chaque corps d'armée.

Il fallait ensuite s'assurer du Mont-Valérien, peut-être même borner cette première sortie à le cerner, à l'isoler et en commencer immédiatement le siège. Le commandant, qui n'avait ni vivres ni munitions en quantité suffisante, et qui surtout était dépourvu d'artillerie et de gargousses, eût ouvert la porte du fort, n'étant pas secouru et ravitaillé à temps. Les bataillons devaient être accompagnés d'artillerie volante, dont les batteries eussent empêché l'ennemi de s'avancer sur la route de Saint-Germain et de déboucher hors des bois sur les crêtes de Buzenval, de Garches et de la Briqueterie.

En outre, avec tous les auxiliaires indispensables, fourgons, caissons, portant vivres et munitions, sans oublier le matériel des ambulances, il était nécessaire d'échelonner de fortes réserves, les hommes ne manquaient pas, pour relever, toutes les deux heures, les combattants de première ligne. Avec ces soutiens, on occupait fortement les positions enlevées, on transformait en redoutes les monticules, les villas, les hameaux occupés. On forçait l'armée assaillante à reculer, ou tout au moins à ne pas avancer, et l'on rendait inutile la jonction des renforts qui lui donnèrent la victoire.

Enfin, la première attaque devait avoir lieu silencieusement et de nuit, au lieu de s'en aller au grand jour, tambours battant, clairons sonnant, comme s'il s'agissait d'une promenade militaire.

Rien de tout cela ne fut fait, et au lieu de contraindre les versaillais à défendre Versailles, et à livrer une série de combats partiels et meurtriers aux fédérés, qui eussent avancé progressivement à l'abri de redoutes, des villages barricadés et crénelés, des bois successivement occupés, ce fut l'ennemi qui marcha en avant; au lieu de reculer la ligne d'investissement on la rapprocha, et ce fut du côté

des fédérés que se produisit le recul, jusque sous les murs de Paris.

Parce que cette sortie nécessaire avait été mal organisée, parce qu'elle s'était transformée en déroute, et non en mouvement définitif en avant, devait-on, à l'avenir, condamner toute opération offensive et se borner à la défense de la cité et des ouvrages suburbains les plus proches ? Cette opinion prévalut d'attendre désormais les versaillais, comme on avait attendu les prussiens durant le premier siège. L'effet fut également désastreux de cette tactique contraire au tempérament français. On imita même la sotte inertie des chefs du siège de Paris, qui avaient négligé la guerre si efficace de mine et de sape, avec de fréquentes sorties sur des points donnés, jamais les mêmes. Il y eut, surtout durant les premières semaines, de brillants combats à Neuilly, à Asnières, à Issy, à Montrouge, et des efforts héroïques furent tentés pour rompre la ligne d'investissement. On n'y put parvenir. Eût-on même réussi, sur un point isolé, à forcer le blocus de l'ouest et du sud, qu'on n'eût trouvé au delà aucune armée de secours ; les fédérés poussant en avant se seraient alors perdus au milieu de la province indifférente ou hostile, et l'Assemblée fût demeurée invulnérable au milieu de son formidable camp retranché. On s'était laissé enfermer dans une ratière, il fallait y périr.

Puisque le plan de Cluseret, que ses successeurs furent bien forcés de conserver étant bloqués, consistait à « attendre », puisqu'on prévoyait la guerre de barricades, le combat de rues et de maisons, devait-on retarder cette défense jusqu'à ce que les forts fussent pris ou réduits au silence, et les portes de Paris prises ou livrées ? n'était-il pas d'une stratégie élémentaire de constituer en hâte une seconde zone fortifiée, en arrière de la première, puis de multiplier

les obstacles à l'intérieur de la ville ? Il fallait barrer les grandes avenues par de fortes barricades, avec tranchées, gabions et sacs à terre, défendues par de l'artillerie, en petit nombre, mais multipliée. Les bras n'eussent jamais fait défaut. La Commune comptait dans ses rangs un nombre énorme de terrassiers, d'ouvriers du bâtiment, de la voirie, des travailleurs façonnés à manier la pelle, à remuer la terre, ce qui manquait à Versailles. Avec ces sapeurs volontaires et ces pionniers de l'insurrection, on eût rendu l'entrée décisive dans Paris par la force, sinon impossible, du moins difficile et longue. La résistance forte et savante eût obligé peut-être Mac-Mahon à renoncer à l'assaut. On aurait dû, à l'avance, transformer en redoutes les grands carrefours, les places et les points culminants : le Trocadéro, Passy, la place de l'Etoile, les Tuileries, la place Malesherbes, la butte Montmartre, les buttes Chaumont, la Bastille, et, sur l'autre rive, la place d'Italie, le Panthéon, les vastes avenues de l'Ecole militaire, barrer tous les ponts des deux côtés, embosser des canonnières à l'abri des piles balayant les quais, et préparer des amorces de petites barricades, faciles à achever et à armer rapidement, se reliant entre elles dans les rues débouchant sur toute la ligne des grands boulevards, boulevard Saint-Germain, boulevard de Strasbourg et Saint-Michel, la rue de Rivoli et tout le pourtour des anciens boulevards extérieurs. Pour protéger les principales redoutes, les places et les grandes avenues, on devait se mettre en mesure d'utiliser les conduites de gaz, la pression des canalisations d'eau et les égouts pouvant former d'infranchissables fossés. Toutes les maisons dominant les barricades auraient dû être approvisionnées à l'avance de matelas, avec les fenêtres blindées. On eut tout le temps nécessaire pour ces préparatifs à la guerre des rues.

On se contenta de confier à un brave homme la mise en état de défense de la rue de Rivoli à l'entrée de la place de la Concorde. Le bon cordonnier Gaillard construisit avec un zèle louable deux importantes forteresses urbaines. Elles barraient l'une la place Vendôme, l'autre la rue de Rivoli, allant de l'angle de la rue Saint-Florentin au mur de la terrasse des Tuileries. Ces constructions monumentales firent l'ébahissement des badauds, mais ne furent d'aucune utilité, les assaillants ayant aisément tourné ces positions, dont rien ne protégeait l'approche. On ne songea même pas à utiliser le fossé profond ou le remblai puissamment protecteur que formait, selon les endroits, la voie du chemin de fer de ceinture. C'était une seconde enceinte aisée à armer, à défendre, que le canon versaillais ne pouvait battre en brèche : les batteries de Saint-Cloud, de Breteuil, devant être gênées par la présence des troupes et ne pouvant plus tirer dès les remparts franchis. Cette enceinte parallèle, bien vite rendue inexpugnable, eût arrêté les assaillants autant que l'enceinte bastionnée.

Aussi, quand vint à sonner l'heure de la lassitude et de l'abandon, heure psychologique facile à prévoir, les troupes versaillaises purent-elles entrer, le pont-levis brisé d'Auteuil escaladé, sans essuyer un coup de feu, sans qu'une seule barricade armée et défendue se trouvât pour les arrêter dès les premiers cent mètres. Il est même surprenant que les troupes, ayant pénétré aussi facilement dans la ville, véritablement ouverte, ne l'aient pas plus rapidement enveloppée, garrottée, avec toute sa population, en une seule nuit, sans avoir à combattre, sauf peut-être sur les hauteurs excentriques du Père-Lachaise, donjon suprême de l'insurrection vaincue.

LIVRE V

—

VERSAILLES ET PARIS

LA JOIE A VERSAILLES

A Versailles, la soirée du 3 avril, la journée du 4, furent joyeuses. Les nouvelles venues des champs de bataille, d'abord favorables, puis excellentes, enfin triomphales, mirent bientôt la ville en fête.

Ainsi on était vainqueur partout ! Au Mont-Valérien, à Nanterre, à Meudon, à Châtillon, les redoutables fédérés étaient en pleine déroute. Le gouvernement et l'armée participaient à l'allégresse générale, mais avec une certaine modération qui faisait défaut à la population civile. Les soldats éprouvaient surtout une grande fatigue. Ils étaient heureux de pouvoir, la soupe mangée tranquillement, s'allonger et dormir à l'aise, contents surtout d'être revenus indemnes. Ils contemplaient avec ahurissement les vides, autour d'eux sous les tentes et dans les baraquements ; quelques-uns, à haute voix, récapitulaient les manquants à l'appel, tués ou blessés. Les ministres et les chefs, eux, hochaient la tête soucieusement : ils se disaient que tout n'était pas terminé, parce que Flourens et Duval avaient été

tués, parce que ces canailles de Parisiens avaient été refoulés jusque sous leurs murs, et qu'on en avait supprimé ou empoigné un certain nombre, pas assez assurément. M. Thiers, tout en se montrant satisfait du premier résultat obtenu, se souvenait en bon latiniste de la parole du consul romain rapportée par Salluste, qui estimait que, dans une guerre civile, rien ne devait être réputé fait, s'il restait quelque chose à accomplir : *nihil factum si quid superesset agendum*. Il se disait, non sans une certaine inquiétude, dissimulée avec soin, que de nombreux combats et plusieurs succès comme ceux de la veille seraient nécessaires, pour qu'on pût approcher de l'enceinte parisienne. Elle était solidement armée et défendue, et il faudrait du temps, des hommes et de la patience pour en finir avec cette formidable insurrection. Un second siège allait commencer. Les forts tenaient toujours, tiendraient peut-être longtemps. Le vent, dans l'après-midi du 4, apportait par bouffées, jusqu'au local de l'Assemblée enfin rassurée, le fracas étouffé de la canonnade, et des estafettes annonçaient que, du côté d'Asnières et d'Issy, la fusillade n'avait pas cessé. Aussi, télégraphiant aux départements les bonnes nouvelles, le gouvernement, en relatant fièrement les avantages militaires obtenus, s'était-il borné à affirmer que « tout faisait espérer une prochaine et heureuse solution ». Le gouvernement n'avait plus peur d'être enlevé, ni d'être obligé de se réfugier dans une ville éloignée, Le Mans ou Fontainebleau, comme il en avait été question un instant. Les troupes s'étaient comportées parfaitement, et l'on n'avait plus à se défendre désormais, mais à attaquer. On avait donc lieu d'être content, mais il fallait attendre et espérer d'autres et plus décisifs motifs de se réjouir complètement.

Plus exubérante, moins raisonnée, éclatait la joie parmi la population surexcitée, poltronne et haineuse, qui com-

posait le nouveau Coblentz. Ce public, bigarré et désorbité, voyait avec ravissement approcher la fin de l'émigration. Chacun de ces exilés volontaires, vivant au jour le jour et en camp volant, avait grand'hâte de retrouver ses aises et de reprendre la vie coutumière interrompue. Les désœuvrés et les désheurés, qui la veille bourdonnaient inquiets dans la rue des Réservoirs, s'abordaient à présent la face radieuse et parlaient de leur prochain retour à Paris. Pour eux l'odieuse insurrection était finie, ou sur le point de l'être. Ce n'était vraiment pas trop tôt ! Mais ce contentement, assez légitime, fut, par un spectacle démonstratif, poussé au paroxysme, et la peur qu'on avait eue rendit tout le monde féroce, à l'arrivée des convois de prisonniers. Ce défilé aviva les passions méchantes, mit le feu à la haine, fit exploser les vengeances; il suggéra de lâches violences et poussa les plus honnêtes badauds à réclamer des représailles atroces.

On avait donc sous les yeux, sous la main, la preuve vivante de la victoire! Dans l'esprit s'établissait la certitude que bientôt la route de la capitale serait rendue libre. La joie alors devint sauvage. On acclamait les soldats las et poudreux, regagnant leurs cantonnements, c'était tout simple ; l'ovation de la part de ces bourgeois couards était logique, puisque le danger était passé, grâce à ces guerriers. Ces sauveurs ramenaient la tranquillité et l'espoir. La joie pouvait cependant être contenue, le triomphe dans la guerre civile a besoin d'être discret. Ces vainqueurs faisaient une « rentrée » qui n'avait rien de comparable aux glorieux retours de jadis, à ceux de la Crimée et d'Italie. L'enthousiasme éclatait pourtant plus débordant sur le passage des héros de Rueil et de Châtillon que s'ils fussent revenus de Strasbourg, ayant jeté sur la tache noire de Sedan l'éponge rouge de la victoire. Il se mêla à cette manifestation exa-

gérée une honteuse et barbare démonstration. Cette foule de clubmen, d'oisifs, de gens du monde, de boursiers, de vaudevillistes, de courtiers véreux, de journalistes officieux et d'intrigants d'antichambre, auxquels se mêlaient dans une promiscuité de carnaval, grandes dames impertinentes, bourgeoises prétentieuses, prudes revêches, hautes cocottes souriantes, et filles tapageuses, s'évertua à propager la liesse brutale. Chacun racolait les gens de connaissance pour se féliciter en commun et aller faire la conduite aux communards pris.

Tout ce public dépaysé,à qui les distractions manquaient, se porta en masse sur l'avenue de Paris, au devant du convoi des vaincus. L'exaspération du siège, quand de rares prisonniers avaient passé dans nos rues, n'avait pas été jusqu'à l'insulte. Envers ces ennemis détestés, que les chances de la guerre avaient désarmés et livrés,la populace avait conservé des égards : c'étaient, il est vrai, des Allemands ; des êtres devenus odieux. On les haïssait toujours, mais ceux-là étaient pris, donc devenus inoffensifs. Ces prussiens-là, si redoutés, n'étaient plus à craindre, on les épargnait, et quelques-uns même les plaignaient. On considérait toujours ces mauvais voisins comme appartenant à l'humanité, et ayant des droits, sinon à la pitié,du moins au respect dû aux prisonniers entre civilisés, conforméments aux usages de la guerre.On eût hué,bousculé, cogné même le drôle qui se fût permis de les outrager au passage. L'énergumène qui eût osé porté la main sur l'un de ces captifs eût été assommé sur place. Mais pour des parisiens, pour des Communards, les sentiments de cette haie élégante furent autres. On ne considéra plus ces prisonniers, parmi lesquels se traînaient aussi des femmes, des enfants, comme des êtres humains. Ils cheminaient péniblement, sous le sabre et la menace des gendarmes, les vêtements en

lambeaux, la tignasse en désordre, pas lavés, ayant combattu deux jours, passé deux nuits à l'air et sans sommeil, affamés, altérés, quelques-uns saignants, endoloris, d'autres malades, tous désemparés, angoissés, plusieurs effrayés, tous misérables. Cette société de gens distingués, se sachant protégée, n'ayant plus peur, insulta avec entrain ces malheureux. Bientôt aux outrages, aux ricanements, aux mots orduriers, tombés de bouches roses et de lèvres pincées, s'ajoutèrent les coups. Les cannes s'étaient levées ; au-dessus des têtes houleuses, elles formaient entrecroisées, une voûte de haine sous laquelle passait, en courbant l'échine, en se protégeant mal du bras reployé, le troupeau lamentable des vaincus. Au devant des visages, les mains se tendaient furieusement afin de les meurtrir. Chacun s'empressait à cette curée chaude, avide de happer un morceau de chair. Ils se rengorgeaient triomphants, ceux qui parvenaient à écraser un nez, à déchiqueter un lobe d'oreille. Quand les poings se heurtaient à l'obstacle des dents ou effleuraient la mâchoire sans la fracasser, il y avait du dépit, et l'on recommençait à taper au hasard, dans l'espoir de rencontrer le menton ou toute autre partie vulnérable et saillante, au petit bonheur. De la gaine des gants sortaient de jolies mains armées d'ongles aigus. Les dames distinguées, les autres aussi, cherchaient à atteindre le front, la nuque, la joue, les yeux, les yeux avant tout, et à les griffer. Par ces dames à l'affût, les femmes étaient surtout guettées. De loin on les visait au passage, comme un gibier déboulant. Quelques loustics sadiques suivaient la chasse, attentifs, proposant de retrousser les jupes et de farfouiller, avec cannes et parapluies, ces dessous en loques et certainement peu soignés. Des élégantes, plus avisées, plus entreprenantes aussi, se baissaient, se faufilaient entre les chevaux de l'escorte, sans craindre les ruades, et parvenaient à glisser,

comme dans un créneau, la pointe de leurs fines ombrelles dardée vers les prunelles effarées de ces pauvres femelles, qu'on ne songeait pas encore à qualifier de pétroleuses. Ce fut le spectacle d'un repas de fauves, la fête d'une ménagerie lâchée. Mais il ne faut pas calomnier les tigres : ils ne déchirent la proie que pour la manger, et ils n'ont pas l'instinct de l'insulter avant.

Pour ne pas être soupçonné d'exagération, en évoquant ces faits à jamais déshonorants pour ceux qui les ont commis, et aussi pour ceux qui les ont tolérés, nous mettons sous les yeux du lecteur de bonne foi, ignorant ces hontes ou indifférent à raison du temps écoulé, un tableau entre vingt qu'on pourrait reproduire. Il a été tracé par un écrivain contemporain, très hostile à la Commune, grand admirateur de Thiers, auprès de qui il avait ses petites entrées. M. Léonce Dupont (1), spectateur et peut-être aussi, bien qu'il ne s'en vante pas, approbateur silencieux de ces scènes de sauvagerie :

Une des choses que l'on aimait beaucoup à aller voir c'était l'arrivée des convois des prisonniers. Ce spectacle nous était donné à toute heure du jour. On se rendait sous les grands ormes de l'avenue de Paris : on se promenait ou l'on s'asseyait sur les banquettes. On ne tardait pas à voir paraître, à l'extrémité de l'allée principale, non loin de la barrière de Viroflay, une masse confuse s'avançant dans un pêle-mêle de cavaliers et de chariots. La poussière, soulevée par les pas des gens et des chevaux, entourait d'une sorte de nuée flamboyante ces groupes éclairés par

(1) Léonce Dupont (François de Sales), publiciste, né à Layrat (Lot-et-Garonne) en 1828, ancien professeur, correspondant militaire du *Pays*, collaborateur d'Hippolyte Castille à *l'Esprit public*, rédacteur à la *Revue contemporaine* ; pendant la guerre il dirigea l'édition du *Constitutionnel*, à Tours et à Bordeaux. A publié d'intéressants *Souvenirs* sur les gouvernements de Tours et de Bordeaux, et sur Versailles pendant la Commune. Nous avons cité à plusieurs reprises son dernier ouvrage, utile à invoquer comme témoignage d'un écrivain très réactionnaire, fort opposé aux hommes de 1871, mais observateur attentif et narrateur suffisamment sincère.

le soleil : « Les voilà ! les voilà ! » criaient les promeneurs et les promeneuses, en se précipitant vers la chaussée. Au bout de quelques instants passe, devant nos yeux, un troupeau humain, hâve, déguenillé, tout en loques, mélange d'hommes robustes, de vieillards encore fermes, de pauvres diables pliés en deux, se traînant douloureusement appuyés sur leurs voisins. Les uns ont des chaussures, les autres des savates, les autres sont pieds nus ; ceux-ci portent des képis, ceux-là des chapeaux déformés, il y en a beaucoup qui marchent les cheveux au vent, la barbe flottante, l'œil ardent. Ceux qui sont vêtus ont des pantalons à bandes rouges et de vieilles capotes de drap marron ; après avoir recouvert, six mois durant, les mêmes épaules et avoir été roulés un peu partout, ces costumes n'ont plus ni forme ni couleur.

Une tenue plus indescriptible encore que celle des prisonniers, c'est la tenue des prisonnières. La plupart ont à peine des jupons rajustés tant bien que mal par des épingles, d'autres, en marchant, retiennent les leurs avec la main. Ce sont cheveux dénoués et ébouriffés, visages suant le vice et la colère, regards bas et suppliants...

Tout le troupeau est mené, tambour battant, par les cavaliers, le revolver ou le sabre au poing. Durant le trajet, la moindre tentative de rébellion ou d'évasion est réprimée à coups de sabre. Dans le chariot qui suit le convoi, quelques malheureux ont reçu, de cette manière, des blessures qui ne les ont pas mis seulement hors d'état de fuir, mais qui les ont empêchés de continuer à marcher...

La foule, qui voit défiler devant elle ces prisonniers, ne sait point modérer ses transports, elle voudrait se ruer sur eux et les mettre en pièces. J'ai vu des dames d'apparence bien douce, au comble de l'exaspération, s'oublier jusqu'à frapper, de leur ombrelle, de pauvres diables à qui ces traitements semblaient puérils à côté de ceux qui les attendaient...

(Léonce Dupont, — *Souvenirs de Versailles pendant la Commune.* Paris, Dentu, 1881.)

Il convient d'ajouter une touche à cette fresque hideuse. Les beaux messieurs et les belles madames assaillant ces victimes sans défense, et que leur escorte protégeait mollement, n'ont guère laissé de traces de leurs violences ver-

bales. Autant en a emporté le vent et l'oubli. On peut aisément imaginer le vocabulaire et les épithètes qui accompagnèrent le pitoyable défilé. Mais il reste des témoignages écrits de la façon dont furent qualifiés les vaincus des combats d'avril, par d'autres que par cette populace élégante des rues de Versailles. On peut se faire une idée de l'aménité des propos de passants, sortis de la foule, par la reproduction de ceux qui furent tenus et imprimés, en dehors de cette haie anonyme. En voici deux exemples pris au hasard :

D'abord le ministre de l'Intérieur Ernest Picard, dit, dans une dépêche officielle envoyée aux préfets, le 4 avril 1871 :

La cavalerie qui escortait les prisonniers a eu la plus grande peine, à son entrée à Versailles, à les protéger contre l'irritation populaire. Jamais la basse démagogie n'avait offert, aux regards affligés des honnêtes gens, des visages plus ignobles.

Le lieutenant-colonel Hennebert, dérogeant à la tradition des soldats français de ne pas insulter ceux qu'ils ont battus, et qui auraient pu les battre, dit en reproduisant le texte même des expressions du gracieux et honnête Ernest Picard :

Nos troupes firent alors plus de 1.500 prisonniers, et l'on put voir de près le type des misérables qui, pour assouvir leurs passions de bêtes fauves, mettaient de gaîté de cœur le pays à deux doigts de sa perte... La plupart étaient âgés de 40 à 60 ans, mais il y avait des vieillards et des enfants dans ces longues files de hideux personnages; on y voyait aussi quelques femmes. Le peloton de cavalerie qui les escortait avait grand'peine à les soustraire aux mains d'une foule exaspérée. On parvint cependant à les conduire sains et saufs jusqu'aux Grandes Ecuries. Là, les interrogatoires commencèrent par devant le commandant Thenet, grand Prévôt de l'armée et, faut-il le dire ? la tenue des prison-

niers fut pitoyable, leurs réponses portèrent l'empreinte de franche lâcheté...

(Un officier supérieur. — *Guerre des Communeaux de Paris*. Firmin Didot, éd., 1871.)

Ces deux citations montrent quelle fureur animait les vainqueurs, ministres, militaires ou civils, et combien fut inhumaine la joie répandue dans tout Versailles par la première victoire.

ATTITUDE DE PARIS

A Paris, les événements n'avaient pas produit une impression désastreuse. On y considérait les déroutes du lundi et du mardi comme un échec partiel, dont la revanche ne tarderait pas à être prise. Il y eut seulement des scènes douloureuses aux portes d'Orléans et de Vanves, et aussi à la porte d'Asnières. Des femmes, des enfants, des camarades, se pressaient anxieux, guettant les voitures, les brancards qui ramenaient les blessés et les morts. On se précipitait au-devant des chariots funèbres et des civières sanglantes, pour essayer de découvrir l'être cher qu'on attendait et que souvent on ne retrouvait pas, car on n'avait pas pu relever tous les morts. Les 67e, 127e, 129e et 194e bataillons furent ceux qui avaient éprouvé les plus fortes pertes, au sud. A Rueil, le 24e, le 129e, le 188e avaient le plus souffert. Le commandant du 24e avait été tué.

La ville, dans son ensemble, était calme, les boulevards avaient leur aspect habituel. Le Gymnase joua, le soir du 4, *le Voyage de M. Perrichon* et *Frou-frou*, où Desclée était admirable. On annonçait pour le lendemain la première d'un gai vaudeville, *les Francs-Fileurs*, de Clairville et Desbeaux.

Le fantaisiste, peu communeux, Catulle Mendès, obser-

vateur rarement impartial, mais souvent exact dans ses notes pittoresques, prises au jour le jour, confirme cette mentalité parisienne, nullement accablée par le découragement ni frissonnante dans l'inquiétude, au lendemain des journées d'avril :

Ce qu'il y a de véritablement stupéfiant au milieu de tout cela, dit-il, c'est l'aspect souriant des rues, des boulevards, des promenades ; l'émigration toujours croissante ne se fait remarquer que par un moins grand nombre de filles et de gandins : il en reste assez pour remplir les cafés et réjouir les boulevards. On dirait que Paris est dans son état normal. Chaque matin, des Champs-Elysées, des Ternes, de Vaugirard, se répandent çà et là dans la ville des familles qui se dérobent au bombardement, comme à l'époque où M. Jules Favre anathématisait la barbarie des prussiens ; les unes sont en voiture, d'autres marchent à pied, précédant tristement une carriole chargée de matelas et d'objets de ménage ; toutes, quand on les interroge, vous racontent les obus versaillais effondrant les maisons, tuant des femmes et des enfants. N'importe ! on va comme de coutume à ses affaires ou à ses plaisirs...

Rien n'a l'air d'être interrompu, ni d'être changé. La proclamation même du redoutable Cluseret, qui nous menace tous du service actif dans les compagnies de marche, n'a pas réussi à troubler la quiétude indifférente du plus grand nombre des parisiens. Ils assistent à ce qui se passe, comme à un spectacle auquel on ne prend intérêt que juste assez pour se divertir. Le soir, la canonnade redouble, et, en prêtant l'oreille avec quelque persistance, on peut distinctement entendre les feux de peloton. Paris prend son bock au café de Madrid ou au café Riche. Quelquefois, vers minuit, lorsque le ciel est clair, il va aux Champs-Elysées, pour voir les choses de plus près. Il se promène sous les arbres, il fume un cigare, il dit : « Ah ! voilà les mitrailleuses ! » Il compare le bruit de la bataille d'aujourd'hui au bruit de la bataille d'hier. En se promenant ainsi non loin des obus, Paris s'expose volontairement à de graves dangers, mais s'il est indifférent, Paris n'est pas lâche. Puis il va se coucher. Il lit les journaux du soir. Il se demande, en bâillant : « Comment diable cela va-t-il finir ? Par la conciliation ? Par les prussiens peut-être ? »

et il s'endort ; et le lendemain il se lèvera frais et gaillard et s'en ira à ses affaires ou à ses plaisirs, absolument comme si Napoléon III était encore empereur des Français par la grâce de Dieu et par la volonté nationale...

(CATULLE MENDÈS. — *Les 73 Journées de la Commune*, pages 142-144.)

NOTIFICATION AUX PUISSANCES

Le délégué aux affaires extérieures, Paschal Grousset, adressa aux représentants à Paris des Puissances étrangères la note officielle suivante, à la date du 5 avril :

Le soussigné, membre de la Commune, délégué aux Relations Extérieures, a l'honneur de vous notifier officiellement la constitution du gouvernement communal de Paris.

Il vous prie d'en porter la connaissance à votre gouvernement et saisit cette occasion de vous exprimer le désir de la Commune de resserrer les liens fraternels qui unissent le peuple de Paris au peuple de X...

PASCHAL GROUSSET.

On s'est égayé dans les milieux réactionnaires, à l'occasion de cette circulaire. Les journalistes furent impitoyables. Ils ne pardonnaient pas à Paschal Grousset d'être leur confrère et d'être ministre. Parmi ces railleurs on n'est pas surpris de trouver Henri Rochefort. Ce grand moqueur eût depuis longtemps assassiné la République si un calembour était capable de la tuer, et cela pour rien, pour le plaisir de faire un mot, et de donner à rire aux réactionnaires. Il plaisanta donc le nouveau ministre des affaires étrangères, avec lequel il devait par la suite s'évader de Calédonie, sur l'insuffisance de son action diplomatique. Il lui reprocha d'avoir, comme délégué aux relations extérieures, « plus d'extérieur que de relations». Paschal Grous-

set était, comme on le sait, élégant, soigné de sa personne, toujours correctement habillé et s'exprimant avec distinction. Etait-ce la faute du délégué si la France avait alors ses frontières aux fortifications, si la porte de Pantin était le commencement du territoire allemand, et si M. Thiers, interceptant les lignes télégraphiques, empêchait Paris d'avoir des relations avec Lyon ou Lille, même avec Bourg-la-Reine ou Argenteuil? C'était reprocher à un prisonnier garrotté de ne pouvoir aller se promener à la campagne.

La Commune était un gouvernement de fait. M. Thiers reconnaissait son existence, s'il déniait à ses partisans le caractère de belligérants, puisqu'il s'efforçait de rassembler contre elle une armée de 130.000 hommes et qu'il se préparait à lui envoyer des obus du haut de Saint-Cloud. On ne tire pas sur des combattants n'existant pas, et on n'arme pas contre des gouvernements imaginaires. Tous les pouvoirs issus d'une insurrection, et la République de Jules Favre et de Trochu fut dans ce cas, après le 4 septembre, traversent une période transitoire, préparatoire, où, vis-à-vis des puissances étrangères, ils ne peuvent avoir qu'une existence précaire et conditionnelle. Leur reconnaissance, leur admission au protocole diplomatique sont subordonnées à leur durée, à leur succès. Napoléon III, après son coup de décembre, ne fut pas reconnu immédiatement comme empereur des français. L'Europe attendit que son maintien au pouvoir fût avéré, se montrât acceptable ; de nos jours, la jeune république portugaise a eu, à ses débuts, des relations extérieures aussi peu étendues que celles que pouvait avoir, en avril 1871, le ministre de la Commune. La tradition internationale, l'usage entre Etats et le protocole diplomatique exigent que tout pouvoir neuf fasse connaître son avènement, d'une façon officielle, le notifie aux représentants des autres nations se trouvant,

sinon accrédités du moins présents de fait, dans le pays établissant un gouvernement nouveau où ils bénéficient de privilèges provisoires, mais réels. Cette déclaration, pure formalité traditionnelle, n'engage en rien les Etats auxquels elle est adressée. Comme il y a forcément des rapports au sujet des nationaux se trouvant dans le pays qui a changé son gouvernement ou combat pour le changer, comme il faut dans cette période intermédiaire accomplir et surveiller certaines formalités réciproques, qu'il y a des cachets à mettre sur des autorisations, des passeports à délivrer, des transactions commerciales et douanières à contrôler des deux côtés, il est indispensable pour ceux qui ont pris le pouvoir et disposent des signatures, des cachets, des imprimés officiels, qu'ils fassent connaître leurs qualités et leur fonction aux voisins avec lesquels ils ont quotidiennement des échanges à faire de lettres, de communications, d'explications. La situation particulière de Paris vis-à-vis de l'Allemagne ayant à la moitié de ses portes des troupes et des agents, imposait l'obligation stricte au fonctionnaire, si révolutionnaire fût-il, qui occupait, au nom de la Commune, le poste de ministre des Affaires Etrangères, de notifier son entrée en fonctions et l'existence de son gouvernement à tous les Etats, mais principalement et premièrement à l'empire d'Allemagne. Il ne pouvait faire cette notification aux seuls allemands. Il n'y avait donc ni outrecuidance ni ridicule dans l'envoi d'une circulaire annonçant l'existence de la Commune, gouvernement nommé par le suffrage universel. Paschal Grousset eût été blâmable s'il ne l'avait point rédigée. Après l'émeute du 24 février 1848, le premier acte de Lamartine, nommé ministre des Affaires étrangères, avait été d'adresser une circulaire à tous les Etats avec lesquels le gouvernement tombé avait entretenu des relations diplomatiques, et ce memorandum protocolaire, beaucoup

plus étendu, plus emphatique surtout, que celui de Paschal Grousset, a été généralement loué, admiré même, sans qu'il ait reçu d'ailleurs, dans le premier moment, un accueil plus enthousiaste de la part des souverains d'Europe que celui du délégué de la Commune.

PASCHAL GROUSSET

Une des figures de la Commune les plus défigurées par la réaction. Paschal Grousset, homme de lettres, mort député de la Seine, sortait d'une excellente famille bourgeoise. Son père était principal du collège de Corte en Corse, son frère, Louis Grousset, officier supérieur. Il avait pour cousins Adrien Hébrard, directeur du *Temps*, et son frère Jacques Hébrard, tous deux depuis sénateurs.

Né à Corte, le 7 avril 1845, Paschal Grousset vint à Paris faire ses études de médecine, qu'il abandonna pour le journalisme. L'ancien carabin débuta en donnant des chroniques médicales au *Figaro* sous le pseudonyme de Dom Blasius. Il eut toujours un goût vif pour les vulgarisations scientifiques, et plus tard il acquit une grande réputation en ce genre.

Mais la politique et la polémique le prirent tout entier dans ses années de jeunesse. Il entra à *la Marseillaise* avec Henri Rochefort et collaborait à un journal publié en Corse : *la Revanche*. Ce fut une correspondance insérée dans ce journal qui amena l'intervention inattendue, dans la polémique, du prince Pierre Bonaparte. Ce cousin pauvre de Napoléon III voulut tenter de reconquérir les bonnes grâces de son impérial parent, avec un grade dans l'armée et son admission à la cour des Tuileries, qui lui était inexorablement refusée à raison d'une mésalliance. Pour cela il insulta Rochefort, cherchant par sa provocation brutale à

attirer le redoutable adversaire de l'empire, non pas dans un duel loyal, mais dans un guet-apens.

Ce fut l'infortuné Victor Noir qui tomba dans le piège. On connaît dans ses détails cette tragique histoire. Paschal Grousset revendiqua la responsabilité de son article, n'entendant pas que le prince lui substituât Henri Rochefort. Il envoya donc à Pierre Bonaparte des témoins : Ulrich de Fonvielle et Victor Noir. Ce dernier ne sortit pas vivant de la maison d'Auteuil. Cet assassinat fut prémédité. Il y eut seulement méprise ou déception. Pierre Bonaparte, ne trouvant pas Rochefort en face de son pistolet, se satisfit en tirant sur le pauvre Victor Noir, comme à la chasse faute de grive on tue un merle. Ce meurtre souleva une émotion considérable. Le jour des obsèques de Victor Noir, on put croire qu'une insurrection éclaterait et que l'ouragan populaire balayerait le régime impérial. Ces événements avaient mis en lumière Paschal Grousset. L'empire, au lieu d'arrêter l'assassin, s'était empressé de jeter en prison et de garder au secret, pendant deux mois, celui qui avait failli devenir aussi sa victime.

Paschal Grousset prit, après le procès et l'acquittement scandaleux du prince, la direction de *la Marseillaise*, mais à la chute de l'empire il déposa la plume et s engagea dans le 18e bataillon de chasseurs à pied. Au moment du 18 mars, il dirigeait des journaux très avancés, *l'Affranchi*, *la Bouche de fer*, *la Nouvelle République*. Il fut élu membre de la Commune, le 26 mars, par 13.359 voix dans le XVIIIe arrondissement (Montmartre). Nommé à la délégation aux Relations Extérieures (ministère des Affaires étrangères), il y eut une situation fort difficile : les rapports avec les allemands rendaient même la position périlleuse. On ne savait pas exactement, à Paris, ce que voulaient les allemands. Cherchaient-ils à provoquer des conflits pouvant

servir de prétexte à une intervention ? Etaient-ils au contraire disposés à montrer une neutralité bienveillante à l'égard de la Commune ?

L'insurrection du 18 mars avait eu comme premier élément l'indignation patriotique, l'humiliation de la défaite ; il était donc impossible au pouvoir issu de ce grand mouvement de protestation contre les hommes de la Défense, contre la capitulation, et dont les partisans s'étaient manifestés énergiquement à l'annonce de l'entrée des prussiens dans Paris, de faire la moindre tentative de rapprochement avec les vainqueurs. D'un autre côté, les allemands tenaient Paris sous le feu d'une partie des forts qui le dominaient au nord et à l'est,et il était habile,sous peine de susciter à la ville les pires catastrophes, de ne point heurter ces arrogants et pointilleux vainqueurs. On a vu les impérieuses sommations du général Von Fabrice, à l'occasion d'un poteau télégraphique renversé, par accident ou maladresse, auprès de Pantin, et l'échange de dépêches, d'abord menaçantes, puis plus calmes, de la part du général prussien. Paschal Grousset se tira avec prudence et dignité de cette situation équivoque et périlleuse. On l'a accusé d'avoir été trop déférent envers les allemands. C'est une calomnie inadmissible. Il a tenu le langage et a eu la conduite qu'il était nécessaire d'avoir. Les gens de bonne foi admettront bien que, quelle que fût la vigueur des sentiments patriotiques des parisiens,et leur haine des prussiens, il eût été absurde et criminel de la part de la Commune et de son représentant vis-à-vis des puissances étrangères, de paraître se redresser devant le vainqueur et de prendre une attitude provocatrice ou cassante, que les circonstances ne permettaient pas, qui eût été à la fois dangereuse et ridicule. On eut donc toute raison de déclarer aux allemands, détenant une portion du territoire, que la Commune enten-

dait respecter les clauses et conditions du traité de paix. Elle devait subir et exécuter ce traité sans l'avoir ni conclu, ni approuvé. Paschal Grousset continuait la tradition diplomatique,et suivait la politique raisonnable et logique, qui avait été celle de tous ses prédécesseurs aux Affaires Etrangères, sous l'ancienne monarchie comme sous les gouvernements républicains, et qui consistait à tenir compte des faits accomplis et à respecter les traités antérieurement signés, si l'on n'avait pas l'occasion favorable pour les dénoncer et la force pour les déchirer. Paschal Grousset a donc, en ces douloureuses et pénibles circonstances, bien servi, non seulement la Commune, mais la France même, en évitant un conflit, en conjurant une immixtion redoutable de l'Allemagne dans nos affaires intérieures. Elle ne s'y est que trop immiscée, quand elle a facilité l'investissement et le bombardement de Paris en renvoyant par anticipation les excellentes troupes prisonnières de guerre, ce qui permit à M. Thiers de vaincre, et en fermant le passage, dans les derniers jours de mai, aux fédérés vaincus, cherchant le salut dans la fuite. L'Allemagne a donc été la providence de Versailles.

Paschal Grousset, aux séances de la Commune,se montra actif et vigilant. Il proposa et fit voter des mesures énergiques importantes. Il fit partie de la majorité lors de la délibération sur le Comité de Salut Public. Après la chute de la Commune, il fut arrêté, au moment où il s'efforçait de quitter Paris. Les journalistes réactionnaires, qui poursuivaient leur confrère de malveillances persistantes, racontèrent à leur façon les circonstances de son arrestation, cherchant à le ridiculiser. Ils le montrèrent fuyant sous un costume féminin, et empêtré par des jupes, avec un faux chignon, au moment où les agents le surprirent. La vérité est qu'après la défaite complète il avait cherché à se mettre

en sûreté. Il avait trouvé asile chez une amie, Mlle Accard, demeurant rue Notre-Dame-de-Lorette. Dans tout ce quartier on faisait des perquisitions, et la maison où Paschal Grousset avait trouvé asile fut envahie, probablement sur une dénonciation spéciale. L'hôtesse entendant la rumeur des hommes à brassards tricolores dans l'escalier, frappant aux portes avec la crosse des fusils, alla ouvrir, après avoir engagé Grousset à se cacher dans un cabinet sombre où étaient pendues ses robes. Elle lui recommanda de ne pas bouger. Ce n'était pas la première fois qu'on perquisitionnait dans la maison. Sans doute les policiers volontaires, que lançait le prévôt de l'arrondissement, le fameux Charpentier, se retireraient, cette fois encore, après une rapide investigation. Grousset se cacha donc comme il lui était conseillé, et s'enfouit sous les différentes pièces du costume féminin qui se trouvaient accrochées dans le réduit obscur. Mais cette fois, les brassards tricolores, accompagnés de deux inspecteurs du commissariat, mieux renseignés, prolongèrent leur perquisition, fouillèrent minutieusement l'appartement. Ils découvrirent ainsi Paschal Grousset et le tirèrent violemment de sa cachette. Il entraîna, dans cette poussée brutale, les jupes et les corsages parmi lesquelles il se tenait blotti. Telle fut l'origine, telle est l'explication de la légende. Mais Paschal Grousset eût-il été, comme on l'a raconté, habillé en femme, déguisement invraisemblable avec sa physionomie régulière mais virile et ses moustaches noires, que ce costume d'emprunt, qui fut celui sous lequel s'accomplit la fameuse évasion de Lavalette en 1815, n'eût pas été plus risible, en un tel moment, que la perruque et les lunettes bleues de l'amiral Saisset, deux mois auparavant, s'évadant à pied de Paris, en tenant ostensiblement à la main, pour passer devant le poste des fédérés inoffensifs, à la porte d'octroi, un numéro

du *Père Duchêne*, dont il semblait savourer avec une attention charmée la grande colère de ce jour-là.

Paschal Grousset, traduit devant le 3e Conseil de guerre, à Versailles, le 3 septembre 1871, fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée, et envoyé à la Nouvelle-Calédonie. Il fut des six déportés qui, avec Rochefort, parvinrent à s'évader et à gagner l'Australie, puis l'Amérique. Il vécut dès lors en Angleterre, d'où il envoya au *Temps*, sous le pseudonyme de Philippe Daryl, des correspondances sur les mœurs de la vie publique anglaise. En même temps, il s'intéressait à la vie sportive, aux jeux, à l'éducation physique, et il fut un des initiateurs de cette régénération de la jeunesse par la culture du muscle et le développement de l'adresse, qui a pris, chez nous, à l'imitation de nos voisins, un si rapide et si puissant développement.

En 1893, il rentra dans la politique et fut élu député de Paris, XIIe arrondissement (Bercy). Il fut constamment réélu jusqu'à sa mort. Il siégeait au groupe socialiste. Député assidu et studieux, il eut à la Chambre un rôle plutôt secondaire. Une hostilité sourde existait toujours, dans les groupes disposant de l'influence, contre les anciens communeux, et son action parlementaire fut ainsi limitée, sa personnalité demeura un peu effacée. C'était un collègue courtois, sachant beaucoup de choses et d'une conversation intéressante et nourrie. Il était estimé dans tous les partis et fut regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Depuis son exil et sa rentrée dans la politique, il avait entrepris des travaux littéraires nombreux et importants, concernant principalement la vulgarisation scientifique, sous la forme de romans d'aventures et de l'étude des milieux scolaires. La librairie d'éducation Hetzel lui avait confié une collaboration importante dans son célèbre *Magasin d'éducation et de récréation*. Sous le pseudonyme d'André Lau-

rie, il y a donné des *Scènes de la Vie de Collège dans tous les pays*, comme *le Bachelier de Séville*, *Un Collégien Russe*, *le Gradé d'Upsal*, etc. Quand Jules Verne, dont il avait été le collaborateur, dont il était resté l'ami, devint aveugle, il acheva ses ouvrages interrompus. Il publia successivement divers livres pour la jeunesse, comme *les Exilés de la Terre*, *De New-York à Brest en sept heures*, etc., etc., qui eurent le succès des fictions extraordinaires et amusantes de Jules Verne. Ce genre si populaire a été imité depuis par de nombreux rivaux anglais ou américains, sans faire oublier ni Verne ni Grousset.

Paschal Grousset, atteint d'albuminurie depuis plusieurs années, a succombé à une crise d'urémie, le 10 avril 1909, à Saint-Mandé, auprès de Paris. Il avait 64 ans.

Doué d'un visage fin, aux traits harmonieux, svelte et élégant, de manières distinguées, toujours bien habillé dans sa jeunesse, d'allures et de langage correct dans sa maturité, Paschal Grousset inspirait l'attention et la sympathie. Pourvu de diplômes scientifiques et littéraires, ayant le goût et la connaissance des sports, dont il se fit l'un des rénovateurs en France, hôte apprécié de la société anglaise, vulgarisateur aimé des jeunes lecteurs studieux, collaborateur du *Temps* et d'un *Magazine* d'éducation et de récréation des plus estimés, ne vous semble-t-il pas que ce communard ait réalisé le type accrédité par Maxime Ducamp et ses congénères ? Ce gentleman lettré et savant ne réalise-t-il pas véritablement le type légendaire et odieux de ces brutes avinées, illettrées, à face bestiale, aux allures farouches, qui, comme l'ont affirmé ces narrateurs faisant de l'Histoire une loge de concierge, composaient cette collection de bêtes fauves rassemblées dans la ménagerie de l'Hôtel-de-Ville? *Et nunc erudimini.*

CÉRÉMONIE FUNÈBRE

Une fête grandiose et lugubre fut offerte au peuple de Paris, le jeudi 6 avril. Versailles en avait fourni les éléments. Il s'agissait de rendre les honneurs funèbres à un certain nombre de vaillants tombés dans les trois journées de combat des 2, 3 et 4 avril. On avait en hâte transporté à l'hôpital Beaujon, faubourg Saint-Honoré, dépôt mortuaire le plus proche, des cadavres relevés dans les plaines du Mont-Valérien, à Nanterre et à Courbevoie. Le plus grand nombre des hommes tués dans ces trois journées sinistres,et principalement ceux qui avaient trouvé la mort à Meudon, à Châtillon, n'avaient pu être ramenés à Paris. Ils furent inhumés sur place. Toute la campagne fleurie des environs de Paris est ainsi devenue depuis les deux sièges un cimetière épars, où, sauf sous quelques tertres choisis, voisinent, dans un charnier souterrain et invisible, soldats, mobiles, gardes-nationaux, francs-tireurs, et aussi les morts exotiques, prussiens, bavarois, saxons, réunis dans une sépulture anonyme. Quelques monuments commémoratifs, et des enclos acquis par des particuliers d'Allemagne ou des groupes de patriotes français, signalent les morts du premier siège, les trépassés du siège régulier, admis aux honneurs du Souvenir. Ils sont l'objet et le but de patriotiques pèlerinages aux jours anniversaires. Les morts du second siège, les morts de la Commune, ceux qui furent enterrés dans les champs, n'ont eu droit jusqu'ici à aucune commémoration.

La cérémonie funéraire du 6 avril avait un caractère officiel, et ce service commandé constituait surtout un hommage symbolique et collectif aux morts identifiés ou non, aux corps qu'on avait pu enlever et déposer dans les bières

du convoi, comme à ceux qu'il avait fallu laisser pourrir dans l'argile des champs de bataille.

C'étaient les morts pour la Commune, serviteurs inconnus de la cause du Peuple que Paris venait saluer au passage, en bloc, comme ils étaient entassés sous les catafalques collectifs.

Une affiche encadrée de noir avait été apposée dès le matin, conviant la population à la solennité des obsèques communales. Rendez-vous avait été donné à Beaujon. Dès midi et demie les délégations des bataillons auxquels appartenaient les morts reconnus avaient pris place devant la grille de l'hôpital. A côté des uniformes, on remarquait des femmes en pleurs, quelques-unes traînant derrière elles des enfants, l'air inquiet, montrant des petits visages sérieux, et serrés contre leurs jupes noires. L'assistance était recueillie. De sourds murmures, des frémissements, irrités par moments, agitaient cette foule, comme une onde sombre et silencieuse qu'un souffle rapide vient tout à coup rider.

La cérémonie fut, dans sa simplicité, majestueuse et émouvante. Une foule considérable où les femmes, les enfants, les vieillards se trouvaient confondus avec des gardes nationaux sans armes et des citoyens presque tous coiffés de képis, l'immortelle rouge à la boutonnière, précédée des membres de la Commune, du Comité Central, portant leurs insignes, et des délégations des sociétés bannières en tête, défila avec lenteur, encadrée par les gardes nationaux commandés, en file, espacés, le fusil canon abaissé. Les musiques jouaient des marches funèbres. Le spectacle fut triste et imposant. Des curieux, avant midi, s'étaient massés sur les points culminants du parcours : les marches de la Madeleine, le remblai du boulevard à la porte Saint-Martin, la montée de la Roquette, les abords et les pentes du Père-Lachaise. Il

y avait certes des indifférents dans cette masse de spectateurs, venus de tous les quartiers de la ville, des gens secrètement hostiles aussi, mais pas un murmure ne s'éleva, pas un geste méprisant ou haineux ne fut esquissé. L'assistance était respectueuse en majorité, touchée, remuée.

Sur le passage du cortège, a dit un chroniqueur réactionnaire, toutes les têtes sont nues. Un homme, à une fenêtre, garde son chapeau. On le hue. Il se découvre. Honte à qui ne salue pas ceux qui sont morts pour une cause qu'ils croyaient juste ! Ne pensez plus devant ces cadavres qu'on emporte au mal causé par les hommes qu'ils furent : ils sont morts, ils sont sacrés !

(Catulle Mendès. — *Les 73 journées de la Commune*, p. 108.)

Un autre écrivain contemporain, également adversaire de la Commune, a dit :

La population entière fut émue, ce spectacle impressionna même ce qui restait du « Tout Paris » traditionnel Les rares oisifs restés dans la ville, boursiers, voyageurs, journalistes, correspondants étrangers, partagèrent l'émotion populaire. Les haines se turent, et les opinions s'effacèrent devant cette grande douleur de la guerre civile. Dans les quartiers les moins suspects de sympathie à la cause des fédérés, tous se découvraient devant ces tristes dépouilles que la mort absolvait et que pleuraient tant d'êtres inconnus.

(Ludovic Hans. — *Second siège de Paris*, p. 49.)

Au moment où l'heure fixée pour la cérémonie approchait, un omnibus tout bourré d'une paille épaisse, sanglante et froissée, s'arrêta devant l'hôpital. Il apportait de nouveaux morts, qu'on avait retrouvés, le matin, du côté de Courbevoie, mais le convoi officiel était déjà réglé dans tous ses détails, et l'on fit entrer l'omnibus à la paille rouge dans la cour de Beaujon. Rapidement s'effectua le déchargement macabre. Les nouveaux venus, pour lesquels il n'y

avait pas de place dans les chars officiels, furent portés aussitôt au dépôt mortuaire. L'heure était venue de se mettre en route.

A trois heures eut lieu la levée des corps. Sur trois vastes et hauts corbillards s'étagèrent les bières, en forme de catafalques, recouvertes d'un vaste drap noir. Le convoi formé s'espaça : quatre chevaux noirs caparaçonnés, conduits en main par un piqueur des pompes funèbres, en grand costume, avec aiguillettes et bicorne en bataille, traînaient chaque char. Les draperies, larmées d'argent, étaient de velours noir avec des semis d'étoiles blanches. Aux quatre coins des chars sombres flamboyaient des drapeaux écarlates, « des drapeaux couleur de vengeance », a dit Auguste Villiers de l'Isle-Adam en son *Tableau de Paris*, publié par le journal *le Tribun du Peuple*.

Le cortège était précédé de trente clairons, un crêpe enroulé autour du tube de cuivre de leurs instruments. Ils se relayaient, sonnant aux champs. Les sonneries étaient entrecoupées comme de sanglots. Les musiciens nomment ces pauses des « soupirs ». Les notes lancées d'un souffle retenu, aux modulations prolongées, glas militaire, emplissaient l'espace de tristesse. Les tambours aux caisses voilées rythmaient de roulements sourds interrompus le piétinement continu de la foule. Des gardes commissaires, un bracelet de crêpe les désignant, dirigeaient les files, les retenaient en place ; formant barrage, ils régularisaient les ondes du fleuve noir et vivant s'écoulant avec une lenteur tragique. Un demi bataillon de chasseurs parisiens suivi des musiques de la garde nationale ouvrait le cortège. La célèbre et poignante marche de Chopin, des hymnes funèbres de Beethoven, de Mendelssohn, semblaient, avec leurs harmonies désespérées, clamer la plainte de la foule muette.

Les chars venaient ensuite, encadrés de files de gardes,

et immédiatement derrière s'avançaient : la députation des membres de la Commune, tête nue, en vêtements civils avec l'insigne rouge à franges d'or à la boutonnière, et la députation du Comité Central en uniforme, portant l'écharpe rouge à franges d'argent. En rangs serrés, marquant le pas avec ensemble aux arrêts, les délégations, les corporations et les notabilités des comités, puis les délégués des bataillons ayant pris part aux combats d'avril, suivaient sans armes Derrière enfin, venait le Peuple, une masse énorme et confuse aux rangs confondus, déroulant ses anneaux vivants tout le long des boulevards ; la queue serpentait encore vers la Madeleine quand la tête touchait au Père-Lachaise. Toutes les classes, toutes les professions et toutes les conditions sociales étaient mêlées dans cet immense défilé. Ainsi les reporters signalèrent la présence d'une physionomie parisienne bien connue, à la tête fine, aux cheveux déjà grisonnants avec la barbiche en pointe : Etienne Carjat, le photographe journaliste, en uniforme de garde du 116e, le bataillon des artistes, comme on le designait pendant le siège. Carjat, suiveur ordinaire de tous les convois d'hommes célèbres, avait tenu à faire à ces obscurs prolétaires la conduite suprême, comme à des notoriétés.

Au premier rang de la députation de la Commune, on remarquait, digne et le front soucieux, Charles Delescluze. Le grand citoyen savait que ces imposantes funérailles plébéiennes ne seraient pas les dernières. Il se disait, en accompagnant ces premiers lutteurs terrassés, que d'autres morts, aussi vaillants, aussi méritants, suivraient. Ceux-là seraient portés à la fosse commune avec moins de pompe, sans qu'on eût le temps d'organiser pour eux un cortège semblable, sans que la pensée vînt même de mettre la cité en émoi pour ce fait devenu quotidien, banal : la mise en terre de victimes de la guerre civile. La mort allait

devenir l'hôtesse familière. Elle serait la compagne prévue, et, dans la ville bombardée, comme aux époques sinistres où le choléra dévastait les faubourgs, on ferait à peine attention au tombereau passant, chargé de cadavres ramassés aux avant-postes. Dans son bref et énergique discours au Père-Lachaise, devant les cercueils alignés, Charles Delescluze sembla prononcer le *Requiem* laïque de la Commune, et aussi son propre *De Profundis*.

Les bières descendues dans les fosses préparées, les délégations défilèrent, jetant au passage les touffes d'immortelles rouges. Puis, ayant retenu la promesse faite au nom de tous par l'orateur de la Commune, que les morts ne seraient pas oubliés, que leur exemple vaillant demeurerait présent à la pensée de tous, et que certainement ils seraient vengés, les gardes nationaux, poussèrent, comme un appel aux armes, un seul cri : « Vive la Commune ! » Alors s'éloignant des sépultures, redescendant les pentes de la nécropole, regagnant la ville en rumeur que la vie emplissait et d'où montaient des grondements confus, ils se dirent l'un à l'autre :

— « A présent, allons combattre ! »

Et l'immense cimetière verdoyant, où les oiseaux parmi les tombes célébraient la vie et le renouveau, redevint silencieux, paisible, troublé seulement par le son mat de la terre que remuaient les pelles des fossoyeurs disposant des fosses neuves.

PENSIONS AUX VEUVES ET AUX BLESSÉS

L'effet moral produit sur la garde nationale par cette solennelle procession funèbre fut autre que celui sur lequel avaient dû compter les promoteurs de la cérémonie. Le nombre des combattants diminua sensiblement aux appels

des jours suivants. Bien des femmes, jusque-là consentantes, enthousiastes même, excitant plutôt les hommes à aller aux remparts, s'alarmèrent. Elles s'efforcèrent de retenir au logis, fils, maris, frères, amants. Elles les poussèrent, surtout quand ils avaient l'âge voulu, à renoncer aux compagnies de marche, à se faire porter comme sédentaires, conformément au décret de Cluseret. Beaucoup d'hommes ayant atteint la quarantaine réfléchirent et les présents furent moins nombreux aux convocations, les tranchées insensiblement se dégarnirent.

La Commune essaya de réagir contre cette tendance à l'inertie qui se manifestait parmi les bataillons. Elle prit un arrêté, louable par les intentions, mais absolument illusoire en fait, à l'aide duquel on cherchait à inspirer aux fédérés et à leur famille une confiance qui paraissait ébranlée depuis le spectacle imposant, mais peu stimulant, de la cérémonie funèbre. On décréta que « tout citoyen blessé recevrait, si sa blessure entraînait incapacité de travail partielle ou absolue, une pension annuelle et viagère fixée par une commission spéciale dans les limites de 300 à 1.200 francs ». Une pension ! C'était, comme on dit, compter sans son hôte. Le décret semblait émaner d'un gouvernement régulier, assuré du lendemain, disposant d'un service financier garanti, assurant les pensions. Là encore régnait l'illusion. Il est à présumer que les futurs pensionnaires s'imaginèrent que leurs droits, le cas échéant, seraient indubitablement reconnus, et que rien ne mettrait obstacle, s'ils venaient à être blessés, à la pension allouée, comme ils savaient que cela se passait sous tous les gouvernements précédents. La compensation pécuniaire de leur invalidité leur paraissait non seulement due, mais sans contestation possible, acquise et sûre. Les membres de la Commune qui votèrent le principe de la pension, en renvoyant à une

Commission ultérieurement désignée la fixation de la quotité, selon les diverses catégories de pensionnaires, avec l'indication de l'époque où les annuités seraient payées aux ayants droit, agirent de bonne foi et dans la plénitude de leur optimisme illusionniste. Autrement, ce décret ne serait qu'une mauvaise farce et une indigne comédie. Si la Commune n'avait pas été animée alors d'une imperturbable confiance dans ses destinées, elle eût simplement décrété qu'une indemnité immédiate serait versée, en argent, aux blessés, à ceux que les morts laissaient derrière eux. Non seulement ceux qui reçurent des blessures au service de la Commune ne touchèrent jamais la pension votée, mais ceux qui furent par la suite retrouvés vivants n'échappèrent à la fusillade que pour aller sur les pontons ou être déportés en Calédonie.

Dans la séance du 10 avril, la Commune décréta l'adoption des enfants des citoyens morts pour la défense des droits du peuple. Reconnus ou non, ces orphelins devaient recevoir, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, une pension annuelle de 365 francs, payables par douzième. Les veuves, elles, devaient être gratifiées d'une pension annuelle de 600 francs. Aux ascendants, aux frères et sœurs, une pension proportionnelle à leurs besoins serait allouée. Enfin le décret portait que, sans attendre les conclusions de l'enquête, toute personne pouvant avoir des droits aux pensions décrétées toucherait immédiatement, comme secours provisoire, une somme de 50 francs, à condition de réclamer ce secours. Ceci était positif, et à ce versement de 50 francs se borna, par suite des événements, la généreuse dotation de la Commune.

AUTRES DÉCRETS ILLUSOIRES

La plupart des premiers décrets rendus par la Commune eurent le même caractère utopique, sans sanction ni réalisation possibles, au moins à l'époque où ils étaient proclamés. On mit en accusation Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Dufaure, Jules Simon et Pothuau. Leurs biens furent placés sous séquestre. A l'exception du petit hôtel de M. Thiers, place Saint-Georges, dont fut votée la démolition, après que le mobilier et les collections le garnissant auraient été transportés au garde-meuble, la mesure était sans portée pour la plupart des ministres, qui n'avaient pas d'immeubles à Paris. Quant à M. Thiers la démolition de sa maison était une gaminerie. Il y avait sans doute un précédent : pendant la Fronde, on avait pris possession de la demeure de Mazarin, saccagé et pillé ses collections. Mazarin s'était remboursé par la suite. Thiers de même se fit reconstruire un hôtel plus vaste et plus confortable, aux frais des contribuables. Quant à la mise en accusation dont ils étaient l'objet, les ministres, délibérant derrière les canons alignés sur la place du Château, et protégés par les 130.000 hommes de troupes espacés entre Versailles et Paris, devaient la considérer comme une pure plaisanterie, ce qu'elle était.

SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

La Commune rendit un décret, excellent en principe et qui est aujourd'hui devenu une loi de la République, prononçant la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et la suppression du budget des cultes. Le décret déclarait propriétés nationales les biens des congrégations religieuses. Une

enquête immédiate devait constater la nature de ces biens et les mettre à la disposition de la nation.

Ceux qui ont voté ce décret ne peuvent être blâmés. Ils ne pouvaient point voter contre. On ne se représente pas bien les élus du 26 mars se prononçant pour le maintien du budget des cultes et déclarant que le concordat devait conserver tous ses effets, que le mariage contracté sous les auspices du premier consul et du pape entre l'Eglise et l'Etat était indissoluble. Mais le blâme doit s'adresser à ceux qui ont proposé cette mesure intempestive, inutile, et dépassant le mandat municipal ou communal.

Si l'on s'était borné à supprimer le budget des cultes, pour Paris, en déclarant séparées la Commune de Paris et l'Eglise, la mesure pouvait être approuvée en principe, mais discutée comme inopportune à un moment de lutte armée, quand il y avait assez de causes de divisions entre les citoyens, sans aller en introduire une nouvelle, dépourvue d'application immédiate. Surtout à cette époque, une partie de la population tenait aux cérémonies du culte, par tradition, par habitude, par des considérations où la foi entrait pour peu. La Première Communion fut célébrée, au mois de mai 71, avec la pompe et l'affluence accoutumées dans plusieurs paroisses de Paris. Mais le décret avait cette gravité morale qu'il exprimait un empiétement du pouvoir municipal sur le domaine national. La Commune de Paris en séparant l'Etat et l'Eglise se séparait elle-même de l'Etat ; elle se substituait à l'Etat et sans la volonté nationale. Cette attitude peut d'ailleurs être soutenue, et, en principe, se trouver justifiée. Pour le fait particulier des rapports religieux, on peut dire qu'il n'appartenait pas à une autorité exclusivement parisienne, aux pouvoirs et même à l'existence contestés au delà des fortifications, et dont les attributions provisoires ne devaient être que muni-

cipales, de voter une loi aussi générale. La Commune, isolée, assiégée, ne pouvait instituer un règlement pour le culte devant s'appliquer à toutes les communes de France, non consultées. Ce décret était fâcheux parce qu'il était sans aucune sanction, parce qu'il n'était pas adroit de faire constater par tous que les attributions, comme les pouvoirs, de l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville ne dépassaient pas le périmètre parisien. La compétence communaliste était limitée par la zone d'occupation militaire franco-allemande. Il était au moins inutile d'affirmer solennellement cette limitation et cette impuissance. La Commune aurait dû prudemment se prononcer conditionnellement sur cette séparation, affirmer le principe, mais en ajourner l'application après la victoire.

LES DÉCRETS GÉNÉRAUX

Ces Décrets généraux, comme celui abolissant la souscription, n'avaient que le caractère de déclaration de principes, de simples vœux. Ils ne pouvaient obliger personne, apparaissant dépourvus de toute sanction et, n'eût été la situation terrible, ils eussent paru aux gens raisonnables une pure bravade, presque une gaminerie. L'insurrection du 24 février 1848 aurait pu sérieusement prendre de semblables résolutions, parce que les insurgés de cette époque avaient pu constituer un gouvernement provisoire immédiatement accepté et obéi par toute la France, et n'avaient pas eu en face d'eux, en exercice et susceptibles de légiférer et d'imposer leurs lois au pays, la chambre des députés et la chambre des pairs de la monarchie constitutionnelle. En 1871, une assemblée existait, représentation du pays entier, aux pouvoirs contestables assurément parce qu'outrepassés, mais non abrogés légalement, régulièrement. Au-

cune protestation, en dehors de Paris, ne s'élevait sérieuse, impérieuse, contre la durée prolongée au delà du vote de la paix, de cette assemblée, qui, tant qu'elle siégeait de fait, semblait l'organe de l'ensemble de la nation et avoir seule compétence pour proposer, discuter sinon abolir les armées permanentes, pour supprimer le budget des cultes, pour abroger le concordat. La Commune de Paris légiférait, comme si une autre assemblée ne tenait pas des séances à Versailles, comme si cette assemblée n'était pas considérée à l'étranger, et dans tous les départements, sauf la Seine, comme Nationale, tant qu'une nouvelle assemblée légalement ou par la force ne l'aurait pas remplacée. Le vice initial de la révolution parisienne éclatait ici et ces décrets généraux de la Commune ne faisaient que l'accentuer.

L'Assemblée de Paris délibérait et statuait sur des matières d'ordre national, comme si elle avait le pouvoir et surtout la force de faire des lois générales et de les faire appliquer par toute l'étendue du territoire. L'Assemblée et l'armée de Versailles n'étant ni dispersées, ni dissoutes, l'Assemblée de Paris ne pouvait que prendre des décisions obligatoires provisoirement pour Paris. Dès qu'elle ordonnait au dehors, elle ne pouvait qu'affirmer son impuissance. Ses décrets étaient sans doute subordonnés à la puissance exécutoire qu'elle devait posséder ou acquérir; ils étaient supposés obligatoires pour tous, quand elle aurait abattu la puissance adversaire, encore maîtresse des neuf dixièmes du pays. Elle ne pouvait donc ordonner que sous condition, et la condition, en avril 71, ne semblait guère devoir être sur le point de se réaliser. Une conciliation toujours désirable, une transaction malheureusement improbable, eussent laissé les choses en l'état antérieur, en ce qui touchait les lois d'ordre général. C'eût été la tâche d'une nouvelle assemblée de constituer et d'établir, en ce qui tou-

chait par exemple la conscription et les rapports de l'Etat avec les églises, un régime nouveau. La Commune agissait comme si elle fût le gouvernement issu du vote de toute la France, comme si elle était une république de communes autonomes avec Paris pour chef-lieu fédéral, devenue, par la force et par le consentement du pays, le gouvernement national.

Il y avait toutefois une certaine logique dans cette attitude.

Plusieurs décrets de la Commune d'une portée générale, comme celui que nous venons d'indiquer séparant l'Eglise de l'Etat, comme l'abolition de la conscription, la réforme de la magistrature, etc., etc., ont été critiqués, en apparence avec justesse. Ces mesures qui n'étaient pas absolument des nouveautés, qui avaient été, à la fin de l'empire, discutées et adoptées dans les réunions publiques, et figuraient dans les programmes démocratiques, avaient le défaut d'être pour le moment inapplicables, irréalisables. La Commune eut-elle tort de décréter des impossibilités? Et comme certains bavards parlent pour ne rien dire, eut-elle ce travers de légiférer dans le vide? Assurément, au point de vue immédiatement pratique, ces décrets qu'elle savait être inexistants, semblent devoir être blâmés, mais les adversaires lui ont suffisamment reproché de n'avoir point de programme, pour qu'elle se soit efforcée, dès les premiers jours de son entrée à l'Hôtel-de-Ville, de formuler sous la forme de décrets ce qu'elle affirmait vouloir réaliser. Les décrets exprimaient sa volonté d'accomplir certaines réformes claires et réclamées, mais cette réalisation était subordonnée à la possibilité de l'obtenir, à la puissance de l'imposer. La critique n'est donc pas absolument juste.

Doit-on reprocher à la Commune le caractère général et théorique de ces décrets? Est-ce une audace criminelle de sa

part d'avoir paru légiférer pour tout le territoire, alors qu'elle avait son pouvoir circonscrit dans les limites du département de la Seine? Encore ne possédait-elle pas ce territoire, déjà restreint, dans son intégrité : les troupes versaillaises et les troupes allemandes ne laissaient à sa juridiction, en dehors de la ville, qu'une portion du département qui l'enveloppe. C'est discutable.

LA COMMUNE DEVAIT-ELLE LÉGIFÉRER POUR TOUTE LA FRANCE ?

Pour qui se représente l'équivoque suggérée par le terme même de Commune, rendre des décrets généraux, susceptibles d'être exécutés dans toute la France, cela peut passer pour un acte de haute politique, d'une prévision clairvoyante et louable. La Commune allait au devant de l'objection qu'on lui fit, qu'on a reproduite après sa chute, qu'elle voulait rompre l'unité de la France, qu'elle renonçait au principe qui avait sauvé la Révolution française et fondé l'Etat moderne : la République Une et Indivisible.

Trois groupes, trois forces principales, constituaient l'assemblée communale. Il y avait le groupe le plus faible, le moins agissant, tout hanté de chimères cosmopolites et pacifiques, ne poursuivant guère que des réformes alors prématurées, c'était le groupe socialiste, celui des internationaux, dont les têtes étaient Malon, Frankel, Lefrançais. A leurs yeux la république communaliste devait laisser à chaque commune son autonomie complète, le lien vague d'une fédération générale relierait seulement toutes ces républiques locales et indépendantes.

Il y avait ensuite le groupe des anciens républicains de 48 comme Félix Pyat, Miot, renforçant celui des révolution-

naires jacobins comme Delescluze, pour lesquels les réformes sociales étaient un but, mais éloigné, subséquent, qu'on ne devait poursuivre qu'au moyen de l'emploi des formes politiques déjà éprouvées. Ceux-là voulaient maintenir l'unité française telle que la Révolution l'avait fortement établie. Ils conservaient le vieux moule de la monarchie centralisatrice, imposé, accepté peu à peu à travers les siècles, mais rajeuni et démocratisé par les institutions révolutionnaires. Ce groupe était le plus nombreux ; il avait l'autorité et gouverna jusqu'à la fin.

Enfin, le troisième groupe, composé d'éléments jeunes singulièrement actifs, audacieux, le groupe blanquiste. Fort peu préoccupé des conceptions cosmopolites et humanitaires des socialistes internationaux, il ne tenait compte que de l'action, ne visait que la victoire présente, et était hostile à un morcellement de l'état politique. Il cherchait, en brisant l'obstacle versaillais, à faire de la Commune de Paris le centre et le pouvoir de toutes les forces révolutionnaires de la nation. Ce groupe, qui comptait Tridon, Rigault, Eudes, Ferré, Vaillant parmi ses membres principaux, se rattachait aux Hébertistes et à la Commune de 1792. Il se souvenait de la façon rigoureuse dont les hommes de la Révolution avaient poursuivi le fédéralisme et châtié les villes séparatistes. Il légiférait provisoirement pour Paris seulement, parce qu'il fallait se soumettre aux circonstances et qu'on était bloqué dans Paris, mais son dessein était bien de donner des lois à toute la France, quand la force le permettrait. Les blanquistes voulaient l'unité et l'indivision de la république, avec la suprématie de Paris.

Ces trois groupes se fondirent en deux lors du fameux vote sur le Comité de salut public, qui divisa la Commune en majorité et en minorité, au commencement de mai.

En votant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et les

autres mesures de portée générale, la Commune déjà aux premiers jours d'avril se scindait au moins moralement. Bien que les cosmopolites, les socialistes internationaux, les fédéralistes n'aient pas protesté, ces décisions les séparaient de la vraie majorité de l'Assemblée. On ne devait constater qu'ultérieurement cette profonde division. Les socialistes internationaux avaient une grande indifférence pour ces mesures politiques qui prenaient le caractère de lois nationales. Ils ne s'y opposèrent cependant pas, attendu qu'elles leur paraissaient inspirées par un sentiment révolutionnaire excellent, auquel ils ne devaient pas mettre obstacle. Au fond ils étaient d'avis que la Commune parisienne ne devait s'occuper que des intérêts de la cité, des besoins et du programme de Paris. Ils étaient relativement dans le vrai, parce qu'on se débattait en pleine bataille, et qu'il s'agissait à ce moment-là de défendre Issy et de garder Neuilly, parce qu'il importait peu que fût supprimé le budget des cultes en Bretagne ou en Savoie. Mais, en dehors des circonstances actuelles et locales, la Commune paraissait avisée et prévoyante en légiférant audacieusement pour toute la France. Elle proclamait ainsi qu'elle n'entendait pas restreindre son rôle et son action dans les limites étroites de la cité et qu'elle était autre chose qu'un conseil municipal de village. Elle reconnaissait aussi que la formule Paris-ville-libre était une utopie et une absurdité. La Commune maintenait ainsi à Paris son titre de capitale. Elle continuait sa tradition, contre laquelle, comme au temps d'Etienne Marcel, la province maugréait et protestait. Elle voulait faire la révolution pour toute la France et se donnait la tâche d'organiser un gouvernement, comme, en attendant la réunion d'assemblées constituantes, Paris avait déjà agi en juillet 1830, au 24 février 1844, au 4 septembre 70.

En abolissant la conscription, en supprimant le budget des cultes, elle faisait un acte possessoire, elle affirmait son droit de chef-lieu de l'Etat français, de centre où s'élaborent et d'où partent tous les actes exécutoires, elle exerçait, pour ne pas la laisser périmer, sa prérogative de capitale, et enfin elle déclarait à tous, fièrement, que, sans s'arrêter aux difficultés d'exécution, aux impossibilités de fait, elle maintenait le principe de la France Une et Indivisible.

Si elle eût écarté tout décret d'un intérêt général, devant être exécuté dans toute la France, si elle eût borné, par principe, son essor et son espoir aux limites de l'octroi parisien, elle se fût diminuée et pour ainsi dire suicidée. Le Dix-Huit mars ne pouvait avoir pour conséquence définitive de donner seulement à chaque quartier de Paris un conseiller municipal. Une insurrection mettant sur pied 200.000 hommes, avec des canons, des forts armés, et disposant de la Banque, des têtes de lignes ferrées, de la forte centralisation du passé et du prestige d'une cité qu'au XIIIe siècle on nommait déjà l'une des lumières du monde, pouvait-elle se contenter de conquérir l'égalité politique et administrative de la moindre commune de sa banlieue? Si, avec un budget et une armée supérieurs à l'armée et au budget d'un royaume comme le Danemark, c'eût été vraiment là toute l'ambition, tout l'idéal de Paris, l'insurrection devenait non plus criminelle, mais ridicule. Il eût été raisonnable alors de déposer les armes en hâte, d'implorer merci pour la révolte du 18 mars, et de se soumettre à la loi municipale que M. Thiers venait d'imposer à l'Assemblée nationale.

La Commune devait avoir une autre action, un autre but. Elle demeurait dans la logique des révolutions parisiennes, en aspirant à donner à la France un gouvernement républicain énergique et centralisé, en se considérant comme succédant à la Convention, comme continuant, avec

le suffrage universel souverain, avec des institutions et un personnel démocratiques, avec un programme de réformes sociales à établir, la grande tradition révolutionnaire. La mission de la Commune de 1871 était d'instituer définitivement en France une république plébéienne, socialiste et communale. Elle eût paru renoncer à son programme, abdiquer son rôle et trahir la cause de la Révolution, si elle eût écarté de prime abord toutes les mesures d'intérêt général pour se cantonner dans la gestion des affaires municipales, pour limiter sa compétence et son action à l'œuvre utile, mais subalterne, de légiférer pour les 80 quartiers de Paris. Il eût fallu alors décréter la séparation de Paris et de la France, faire de Paris une ville libre républicaine, comme il y eut, en Allemagne, des villes libres impériales. Ce n'était ni dans le tempérament français ni dans la mentalité de l'époque, et la France n'eût pas tardé à périr, avec Paris, si ce programme eût été réalisé et ce but atteint.

La Commune de 71 ne paraît donc ni fautive, ni usurpatrice, ni surtout illogique, lorsque, dans ses premières séances, sans discontinuer la lutte avec Versailles, sans cesser de chercher à abattre par la force l'obstacle qu'une force contraire opposait à ses désirs, à sa raison d'être, elle affirma théoriquement, mais solennellement, sa volonté de légiférer comme si elle fût devenue ce qu'elle entendait être : le gouvernement de la France, le régime national de la République française demeurée une et indivisible.

DISTRACTION POPULAIRE

La foule aime à se distraire, même en temps de révolution, même quand la ville est assiégée et que la population s'endort chaque soir au milieu du crépitement de la fusillade, à laquelle le sommeil s'accoutume comme au tapage

de la pluie sur les toits. Elle se complaît à improviser des diversions qui deviennent des fêtes. La population ouvrière du XIe arrondissement, dans les premiers jours d'avril, alors que la préparation des régiments revenus d'Allemagne que M. Thiers se disposait à mettre en ligne laissait quelque répit aux bataillons de service aux tranchées, se plut ainsi à organiser une fête locale, vraiment imprévue.

On se rendit, comme en partie de plaisir, riant, chantant, se poussant, avec femmes et enfants, vers une petite rue au renom longtemps sinistre, la rue de la Folie-Regnault, non loin du Père-Lachaise, derrière les prisons de la Roquette. Là, soigneusement clos par une porte charretière lourde et sombre, rarement ouverte, s'étendait un étroit et long hangar, prenant jour d'en haut par des vitres poussiéreuses. A de certaines époques s'introduisait discrètement dans ce local mystérieux, avec un compagnon, un homme d'allures paisibles, qui semblait être un entrepreneur du voisinage. Tout le jour, avec son ouvrier, l'entrepreneur travaillait avec ardeur. On percevait du dehors un bruit de meule en rotation. Par instant, des coups sourds, espacés, précédaient un choc comme si l'on fendait du bois, avec un grincement léger de poulie manœuvrée. Puis l'entrepreneur et son aide s'éloignaient, la besogne sans doute finie. Ne parlant à personne, tous deux disparaissaient dans le faubourg, comme des gens ayant à se cacher, venant de faire un mauvais coup. La porte charretière, vers minuit, ce soir-là, se rouvrait, laissait pénétrer un grand fourgon attelé ; des lanternes éclairaient l'ouverture du hangar, puis plusieurs hommes coiffés de casquettes, vêtus de longues blouses, entraient avec le même entrepreneur entrevu durant la journée. Celui-ci portait alors un costume noir et était coiffé d'un chapeau haut de forme. La porte était refermée vivement et l'on semblait besogner hâtivement,

jusqu'à ce que la porte du hangar fût de nouveau ouverte. Alors le fourgon, accompagné de toute l'escouade nocturne, partait pour une destination que les voisins connaissaient bien. Quelques-uns suivaient le véhicule, vers la place de la Roquette, après s'être dit les uns aux autres : « C'est pour ce matin ! »

Ce hangar, élevé sur l'ancien emplacement d'une de ces petites maisons, lieu des rendez-vous folâtres et des soupers joyeux des fermiers généraux et des grands seigneurs d'avant la Révolution, qu'on appelait des « Folies », était la remise des « bois de justice », et l'entrepreneur qui, dans le jour venait repasser là ses outils sur la meule, essayer la poulie pour que l'appareil pût fonctionner et faire du bon travail, s'appelait alors M. Heindreich. Il vivait bourgeoisement rue des Frères-Herbert, à Levallois-Perret, où il passait pour un petit rentier : c'était l'exécuteur des arrêts criminels de la cour d'assises.

Dans cette claire matinée dominicale du 9 avril, c'était donc la guillotine que cette foule, aidée, encadrée par des gardes nationaux du 137e bataillon, était venue chercher dans le lugubre taudis de la Folie-Regnault. Là était logée, dissimulée, la lugubre machine. Depuis les solennelles exécutions de la place de la Révolution, on semble avoir toujours eu quelque honte à exhiber l'appareil justicier. La société, qui reconnaît et applique le droit de tuer, que l'état social légitime encore, a honte de l'instrument qui lui sert à détruire celui qu'elle considère comme son ennemi, qu'elle traque et abat comme un chien enragé.

La guillotine, placée sur une charrette entraînée à bras d'homme, ne comportait que les montants du triangle sinistre qui servent à son fonctionnement. Le couperet fut laissé dans un coin. Dans le désordre de l'enlèvement il disparut, fut volé peut-être par quelque ferrailleur peu scrupu-

lieux ou recueilli par un collectionneur sans préjugés. La guillotine était, ce jour-là, condamnée à mort par le peuple. Ce ne pouvait être cependant qu'une exécution par effigie. Briser les supports de l'appareil, la bascule, la lunette et mettre le couteau dans l'impossibilité momentanée d'être utilisé, ce n'était là qu'un jeu populaire, on pourrait dire un jeu d'enfants.

Elle était puérile en effet cette destruction d'un outil de mort, au moment où tout autour de Paris régnait la Mort. Après une procession hurlante, de la rue de la Folie-Regnault à la place Voltaire, dans le goût de ces cortèges espagnols à la joie exubérante, les jours d'auto-da-fé, la foule, toujours secondée par les gardes du 137e, s'arrêta devant la mairie du XIe, et des débris des bois de justice fit un feu de joie. Au pied de la statue de Voltaire le bûcher flamba. Des cris, des bravos, des applaudissements éclatèrent. Les gamins, accourus en nombre, voulurent sauter par-dessus le brasier, reproduisant les amusements des feux de la Saint-Jean au moyen âge ; quelques-uns de ces espiègles, au risque de se brûler, emportèrent avec fierté des tronçons noircis fumant encore. Certains philosophes grisonnants, à barbes quarante-huiteuses, perdus parmi les spectateurs, avaient crié en se découvrant : « A bas la peine de mort ! » Ils s'imaginaient peut-être, ces bons humanitaires, l'avoir abolie, en regardant les tisons épars de ce qui avait été la guillotine.

Il y avait, depuis 1848, à la suite des déclarations pompeuses de Schœlcher, de Louis Blanc, de Victor Hugo, un courant abolitionniste dans les milieux politiques avancés. Les réquisitoires lyriques et philosophiques, dont le roman *le Dernier jour d'un Condamné* avait condensé l'argumentation, avaient abouti seulement à la suppression de la peine de mort en matière politique, ce qui semblait d'une

lugubre ironie au lendemain des massacres de juin. Les sentimentalistes de 48, qui ont laissé quelques adeptes encore, voulaient ardemment qu'on respectât la vie des gens qui assassinent les passants pour les dévaliser, mais le meurtre en masse d'ouvriers affamés et révoltés les avait laissés indifférents. Les plus acharnés pour la suppression des bourreaux avaient voulu nommer Cavaignac président de la République. Ce contraste se retrouvait dans l'âme de la foule admirant la flamme consumant l'instrument de mort. Elle oubliait qu'en ce moment même des hommes tombaient en nombre à la Porte-Maillot et devant le fort d'Issy, et qu'à Versailles comme à Paris on acclamait des exécuteurs rouges ou tricolores revenant de manier des appareils à tuer plus meurtriers que cet échafaud dont on poussait du pied les braises encore chaudes.

La Commune n'avait pas ordonné ce bûcher romantique. Elle ne connut qu'après l'extinction l'incendie à prétentions symboliques et philosophiques, et qui n'était en réalité qu'un amusement de gamins. On ne saura jamais qui eut l'initiative de ce mouvement qualifié de vengeur et d'humanitaire par certains utopistes. Il est douteux que cette plèbe fût mue par un sentiment abolitionniste, tel que le comprenaient et le propageaient Schœlcher, Victor Hugo ou Louis Blanc. Elle a plutôt les sentiments violents, impitoyables, la foule prise dans son ensemble. Il n'y a qu'à prêter l'oreille aux clameurs féroces, aux cris furieux : A mort! Enlevez-le ! A l'eau! A la lanterne! A la potence! A la guillotine ! qu'elle a poussés en tous temps, sur le passage des condamnés, des vaincus, dont Jésus entendit l'expression en gravissant le Calvaire, comme Varlin traîné sur les pentes de la butte Montmartre.

Non! la foule ne réclame pas l'abolition de la peine de mort ! Elle est au contraire très friande du régal des exé-

cutions. Elle estime seulement qu'on lui mesure trop cet intéressant spectacle, et que les agents aussi l'empêchent trop brutalement d'être bien placée pour n'en pas perdre une scène. Cette même populace, qui faisait un cortège enthousiaste à l'échafaud qu'on allait brûler, s'amusait autrement quelques mois auparavant : elle se bousculait et s'empressait pareillement, quand on dressait cet échafaud dans le même quartier; elle voulait se pousser au premier rang, afin de mieux voir tomber dans le seau ignoble la tronche rose de quelque misérable assassin, rognée par le couteau, d'où le sang dégoulinait sur les cinq pavés.

Une aversion mystérieuse cependant, une haine instinctive, à laquelle s'ajoute comme une vague appréhension, règnent dans les âmes populaires, à la vue, au contact du bourreau et de son sanglant appareil. Il y a là une répugnance atavique. L'exécuteur est encore dans notre société, comme au moyen-âge, un personnage étrange, méprisé, et instinctivement redouté, dont nul ne recherche le voisinage. Lorsqu'il se présente, en dehors de ses heures de travail, sous les apparences d'un petit bourgeois cultivant des gobéas ou des pois de senteur dans son jardinet de la banlieue, on le désigne timidement du doigt, et l'on passe vite devant la grille impopulaire. Quand les préparatifs de sa profession l'obligent à se rendre dans un quartier où fréquentent les rôdeurs et les gens prêts à tout méfait, il peut cheminer tranquille, en sécurité. Il est reconnu, signalé, par ces êtres malfaisants, se pressentant des clients possibles de cet opérateur infaillible, chirurgien des gangrènes sociales. Des yeux sournois le suivent dans sa marche pondérée, par les ruelles dangereuses, et des lèvres minces murmurent à des oreilles énormes : c'est Charlot! On laisse passer sans une insulte, sans une menace, sans une violence, ce bonhomme en redingote bourgeoise, ayant pourtant l'as-

pect d'une proie. Il va, comme le condamné que le licteur antique avait touché du faisceau : il est sacré. N'osant porter la main sur l'ouvrier de sang, dont elle a peur, la foule en ce jour de printemps rouge a saccagé avec une irritation satisfaite l'outil dont il s'était servi. Elle a assouvi sa haine de caste contre l'appareil des lois, contre l'autorité, contre la justice bourgeoise, s'en prenant à l'instrument inerte et inconscient. Elle ne connaissait certainement pas, même par ouï dire, les théories de Joseph de Maistre, mais ce jour-là, place Voltaire, cette foule les condamnait sans les connaître. La guillotine, à présent à terre et en morceaux inutilisables, était à ses yeux le symbole de la justice féodale, abusive et impitoyable, de la domination qui avait, durant tant de siècles, pesé si cruellement sur le menu peuple. Elle détruisait, elle anéantissait ce qui représentait pour elle l'odieux et déjà lointain passé. Un sentiment analogue à celui qui faisait danser la population sur les décombres de cette Bastille, où jamais un homme du peuple n'avait été détenu, animait ces habitants du quartier de la Roquette, honnêtes travailleurs, vaillants défenseurs de la cité, qui n'avaient cependant rien à redouter du bourreau ni de sa machine. Comme leurs aïeux sautillant sur les ruines de la prison des nobles et des écrivains, ces faubouriens émancipés ne pouvaient s'empêcher de trépigner de joie autour des débris fumants de ce qui avait été la guillotine. O cerveaux enfantins !

L'auto-da-fé de l'échafaud ne fut d'ailleurs qu'un incident de quartier, une distraction populaire locale sans répercussion au dehors. Le souvenir s'en effaça vite, et à la place même où la guillotine avait été livrée aux flammes, avec enthousiasme, quelques semaines après, sur la clameur d'une mégère affolée, une foule, peut-être la même, devant cette mairie du XIe, se ruait sur un officier d'état-

major, survenu en criant « Vive la Commune ! » et appelant aux armes. C'était l'aide de camp de Cluseret, le malheureux de Beaufort, le cousin du membre du Comité Central, Edouard Moreau. La femme Lachaise, qui a reconnu depuis avoir commis une méprise et avoir accusé à tort, avait dénoncé de Beaufort comme ayant volontairement exposé à un feu meurtrier son bataillon, derrière une barricade surprise, rue Caumartin. Beaufort fut mis à mort sur-le-champ. Son sang rougit le pavé de la place Voltaire que l'incinération de la guillotine avait précédemment noirci. L'abolition de la peine de mort étaitalors bien oubliée.

L'exécution sommaire de cet infortuné de Beaufort mit d'ailleurs la populace en appétit de fauves. Ce meurtre ne precéda que de très peu la ruée farouche sur de malheureux otages, que la même foule poussa, escortés de huées et d'applaudissements cruels, vers le fossé sanglant de la rue Haxo.

PIERRE LEROUX

Quelques personnalités, dont la mort en d'autres temps aurait eu du retentissement, disparurent au milieu d'une indifférence affairée. Le tapage de la canonnade couvrait tout. Et puis des morts, on en avait tant et tant à signaler, qu'on ne s'en occupait plus, eussent-ils de leur vivant charmé, enseigné ou intéressé leurs contemporains ! Ainsi, dans ces premiers jours d'avril, disparurent, dans le silence au milieu de Paris assourdi par la bataille au dehors et la rumeur dans la rue, des hommes qui avaient eu leur célébrité et dont lenom était autrefois sonore et répercuté dans la presse. Tel est Auber, l'agréable compositeur, dont la musique facile et amusante est démodée et dédaignée au-

jourd'hui, mais dont quelques œuvres comme *le Domino Noir* font encore de belles soirées, les dimanches, à l'Opéra-Comique. Auber aurait pu intéresser les gens de 71, car il avait indirectement participé à une insurrection, par son entraînant duo de *la Muette de Portici*. Aux accents de cette musique glorifiant la révolte pour la liberté, les Brabançons commencèrent leur révolution qui fit la Belgique. Les gens soucieux d'un enterrement retentissant sont surtout malchanceux en temps de guerre civile.

Le philosophe Pierre Leroux éprouva, en trépassant en avril 71, l'inconvénient d'une trop longue vie, alors que tous ceux qui vous ont connu, aimé, admiré même et ont partagé vos passions et vos désirs vous ont précédé dans la tombe. Le moment où s'éteignit Pierre Leroux n'était, comme pour Auber, guère propice aux lueurs suprêmes qu'une existence qui fut brillante projette, comme un flambeau, avant de disparaître dans la nuit.

Cet apôtre du « circulus » a laissé un nom qu'on cite encore et des ouvrages dont on ne parlera plus jamais. Il s'en alla ainsi vers l'oubli éternel privé du cortège et des articles nécrologiques, qui, en une époque autre, eussent accompagné sa dépouille et prolongé sa mémoire.

Pierre Leroux était né à Paris, en avril 1797. Il avait préparé son examen à l'Ecole Polytechnique, mais, faute de fonds pour verser les droits d'entrée et payer la pension, il ne put être admis. Il se fit typographe dans le but de savoir un métier, et aussi d'imprimer ses écrits. Il inventa la première machine à composer, devançant son siècle. Il fonda vers la fin de la Restauration un journal, « le Globe », qui eut une grande notoriété et fut un des organes préparant la révolution de 1830. Il publia successivement de nombreux articles, des brochures, des livres, d'une philosophie humanitaire et nébuleuse. La célébrité la plus dura-

ble de Pierre Leroux lui vint de sa liaison avec George Sand. Il eut une influence plutôt fâcheuse sur ce bas bleu émérite. C'est de cette cohabitation avec le philosophe, élève de Saint-Simon le prophète,encore plus que de la tradition de J.-J. Rousseau et de Sénancour, que datent ses romans socialo-sentimentaux, les moins heureux de son œuvre emphathique,comme *le Compagnon du Tour de France*. P. Leroux inventa un système cosmogonique, la *Triade*, et produisit une théorie de l'évolution biologique,le *Circulus*, qui le firent surtout connaître par les sarcasmes qu'ils suggérèrent. A la Révolution de 1848,on vint le chercher dans son calme et champêtre asile de Boussac, dans le Cher, pour l'envoyer à la Constituante. Il y prononça, le 15 juin 1848, un discours qui produisit une sensation profonde, dans lequel il prophétisait le soulèvement qui, quelques jours après, se produisit. Il conseillait de coloniser l'Algérie,en y envoyant les ouvriers sans travail, Ses collègues retinrent l'avertissement, mais appliquèrent différemment le conseil : ils fermèrent les ateliers nationaux, et s'ils expédièrent des ouvriers à Lambessa et sur d'autres points du territoire algérien, ce fut, à titre de transportés, les échappés à la fusillade des rues de Paris. L'Algérie reçut ainsi des prisonniers politiques et non des colons. Pierre Leroux est mort quelques jours avant de voir recommencer, mais en Calédonie, ce genre de colonisation.

Proscrit en 1851, Pierre Leroux écrivit à Jersey son plus lisible ouvrage, *la Grève de Samarez*, et traduisit le Livre de Job. Il a fait de nombreuses conférences en Suisse. Au cours de l'une d'elles, il a résumé ainsi son œuvre et sa vie : « On a combattu le despotisme : j'y étais ! On a renversé la royauté, j'y étais ! On a tourné l'attention vers l'idéal du progrès, j'y étais ! On a républicanisé les esprits, j'y étais ! On a fait le socialisme,

j'y étais ! » C'est là une belle épitaphe à mettre sur la tombe de ce sociologue humanitaire que de rares disciples, dont le plus fervent fut son gendre, Auguste Desmoulins, ont continué longtemps à visiter lors de l'anniversaire du 14 avril. Pierre Leroux n'a eu qu'une influence lointaine sur les hommes de la Commune, bien que plusieurs socialistes notoires fussent ses admirateurs, quelques-uns ses amis. Ses théories humanitaires et pacifiques étaient contredites par les événements violents qui se précipitaient. Il résumait en lui la philosophie vaguement mystique et les sentiments fraternitaires de la plupart des hommes de 48. Il avait éprouvé une angoisse cruelle en entendant le canon de juin, vingt-deux ans auparavant ; il rendit le dernier soupir en percevant d'une oreille affaiblie la canonnade de la Porte-Maillot.

« A peine sorti d'un sommeil de cinq jours et de cinq nuits, a dit son biographe Desmoulins, dans lequel l'apoplexie l'avait plongé, il n'a rouvert les yeux un moment que pour les fermer dans la mort. Aux angoisses du suprême instant se sont ajoutées pour lui les douleurs de cette terrible guerre civile qui donnait à ses doctrines de paix et d'amitié un démenti si cruel ! »

La Commune décida l'envoi de deux de ses membres aux funérailles de Pierre Leroux, en déclarant qu'elle rendait hommage, non au philosophe partisan de l'école mystique « dont nous portons la peine aujourd'hui », disait l'arrêté, mais à l'homme politique qui, lors des journées de juin, avait pris courageusement la défense des vaincus.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 14 avril, à onze heures du matin, au cimetière Montparnasse. Peu de monde assistait aux obsèques. La veille on avait conduit au Père-Lachaise le colonel Bourgoin, du 189e bataillon, tué au pont de Neuilly ; le bataillon entier l'avait accompagné, et une

foule considérable s'était portée sur le passage du convoi parti de l'état-major de la place Vendôme et ayant suivi la ligne des grands boulevards. Un doux philosophe, un écrivain en partie oublié, ne pouvait prétendre à une telle assistance. Comme l'écrivit un journal rendant compte des obsèques : « le moment n'est pas aux cérémonies funèbres isolées. Chaque jour défilent des convois emportant dix ou quinze combattants tués aux avant-postes ». La grande solennité funéraire du jeudi était bien récente, et paraissait avoir absorbé l'émotion et la curiosité.

Pierre Leroux s'en alla donc presque seul à sa demeure dernière. Babick salua le mort au nom de la Commune de Paris. Parmi les rares assistants on remarqua une vieille dame émue : c'était George Sand, qui avait tenu à rendre ce dernier devoir à celui qu'elle avait aimé, et dont elle s'était un temps proclamée disciple.

SÉANCES INSIGNIFIANTES DE L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée nationale tint, pendant la première quinzaine d'avril, des séances généralement insignifiantes. M. Thiers était monté à la tribune, le 3 et le 4, pour donner rapidement l'exposé des faits militaires accomplis. Il fit connaître que la redoute de Châtillon avait été reprise sans qu'il eût été nécessaire d'employer la grosse artillerie.

Un député de la droite, M. Jules Brame, qui ne se sentait sans doute pas suffisamment rassuré par les nouvelles des succès remportés, dit : « Je suis convaincu que toutes les dispositions ont été prises pour que l'agglomération des troupes qui est ici soit entourée de tous les soins possibles, et je suis assuré que l'Assemblée s'associera à ma demande. » Il conclut en proposant à l'Assemblée de se porter au devant des troupes, pour leur dire combien les députés étaient heureux et satisfaits de leur conduite.

La Chambre, sur la proposition de l'amiral La Roncière Le Noury, au nom de la commission des Quinze, vota des remerciements à l'armée « pour sa conduite patriotique dans les journées des 2, 3 et 4 avril ».

Le marquis de Talhouët rapporta un projet de loi, portant ouverture d'un crédit de 72.500.000 francs pour l'alimentation et l'entretien des troupes allemandes. L'Assemblée, sur la proposition de M. Emmanuel Arago, se déclara en permanence. M. Arago et ses collègues républicains qui votèrent la permanence voulaient ainsi affirmer qu'ils n'avaient nullement l'intention de se retirer de cette assemblée et d'imiter leurs collègues Charles Floquet, Lockroy, Delescluze, etc. Des députés élus comme républicains crurent donc devoir continuer à tenir séance à Versailles, au lieu de rentrer à Paris, au milieu de ceux qui les avaient nommés. Leur présence à Paris ne les obligeait pourtant pas à donner leur démission et pouvait avoir, par la suite, une influence, sinon sur les tentatives de conciliation, du moins pour la modération dans les massacres. Millière, qui n'appartenait pas à la Commune, et n'avait en rien participé à ses actes, eût probablement été arrêté pour obéir aux ordres de Jules Favre, mais non pas fusillé, si ses collègues de l'Assemblée eussent été là, intervenant, le réclamant comme député inviolable. La situation de ces députés parisiens obligés de féliciter à tout instant ceux qui fusillaient leurs électeurs devint équivoque et leur attitude fut gênée. Ils s'abusaient, pour justifier leur présence à Versailles, sur l'importance de leur action parlementaire. Ils ne firent que démontrer l'inutilité de leur rôle dans une assemblée furieuse, opposée à toute tentative de conciliation, attentive seulement au bruit du canon, s'éloignant de Versailles, se rapprochant de Paris.

Le peu d'intérêt des séances, durant ces journées de com-

bats et d'anxiété, est surprenant. La séance du 6 avril fut consacrée à la discussion d'un projet de loi sur le concordat amiable, en matière de faillite! M. Dufaure proposa une procédure plus rapide pour les affaires déférées aux conseils de guerre. La mitrailleuse allait surtout accélérer la besogne de ces tribunaux de sang. Une commission de 60 membres fut nommée pour réviser les marchés conclus pendant le siège par la délégation de Bordeaux. Cette nomination, dont l'urgence n'était pas démontrée, servit par la suite aux attaques et aux récriminations de l'assemblée réactionnaire, contre le gouvernement républicain, et contre ceux qui, pendant la guerre, ayant, avec Gambetta, forcé les hobereaux à se battre, étaient parvenus à sauver, à défaut du territoire, l'honneur du pays envahi.

Un député clérical, républicain à ses heures, le fanatique Jean Brunet, à qui la France dut d'être vouée officiellement au Sacré-Cœur, demanda à interpeller le gouvernement sur la continuation de la guerre ou sur la conclusion de la paix avec Paris. Il n'y avait pas de discussion plus urgente, plus nécessaire, pour préciser la situation et déterminer la politique du gouvernement, dans cette terrible crise. Le ministre Ernest Picard demanda trois jours pour la discussion de cette interpellation. M. Baze vint surenchérir et proposa le renvoi à un mois. L'Assemblée s'empressa de voter l'ajournement au mois et l'on reprit la discussion de la loi municipale.

LA LOI MUNICIPALE

Cette discussion prit plusieurs séances. Un incident marqua la fin de la délibération. L'Assemblée, en discutant les articles relatifs à la nomination des maires, n'avait pu se décider à en revenir au régime impérial. Par une

faible majorité, majorité quand même, 285 voix contre 275, elle avait accordé aux conseils municipaux l'élection des maires. M. Thiers bondit à la tribune, protesta, s'emporta, glapissant de sa voix aigrelette : « Vous voulez l'ordre et vous m'ôtez les moyens de le maintenir ! » Comme argument décisif, il offrit sa démission. Ce fut toujours son moyen de forcer le vote de l'Assemblée, dans toutes les circonstances douteuses. Il en usa jusqu'au jour où, deux ans plus tard, on le prit au mot. L'épileptique Langlois vint au secours du démissionnaire peu consentant : « Vous êtes indispensable, hurlait-il, restez ! » M. Thiers se laissa persuader. Un amendement fut présenté et voté, portant que les maires seraient, non plus élus par les citoyens ou par les conseils, mais nommés par le gouvernement dans les villes au-dessus de 20.000 âmes et dans les chef-lieux de départements et d'arrondissements quel que fût le chiffre de leur population. C'était la mainmise du gouvernement sur toutes les villes de France. M. Thiers consentit à retirer sa démission et à reprendre son fauteuil présidentiel, qu'il n'avait jamais eu sérieusement l'intention de céder. L'ensemble de la loi fut voté le 14 avril, par 497 votants ; sept ou huit députés, dont deux bonapartistes, votèrent contre. Il y eut quelques abstentions.

La nouvelle loi municipale établissait donc deux sortes de communes : les petites qui avaient le droit d'élection, les importantes, qui recevaient du gouvernement leur maire, pris, il est vrai, parmi les membres du conseil municipal. Quant à Paris il demeurait toujours hors du droit commun.

M. Thiers, sachant combien cette loi heurterait les sentiments des grandes villes, Lyon, Marseille, Toulouse, qui devaient se considérer comme frustrées et punies, malgré leur sagesse et le peu d'enthousiasme durable qu'elles

venaient de montrer pour Paris, s'empressa de falsifier la vérité, dans une dépêche datée de Versailles, 12 avril, dans laquelle il disait :

Paris jouira comme Lyon, Marseille, d'une représentation municipale élue, qui, comme dans les autres villes de France, fera librement les affaires de la cité, mais pour les villes comme pour les citoyens, il n'y aura qu'une loi, une seule, il n'y aura de privilège pour personne.

Etait-ce établir une loi pour toute la France que de constituer deux sortes de municipalités, et que de placer Paris dans un statut spécial, mettant son conseil sous l'autorité du préfet de la Seine et du préfet de police, en même temps que les maires et adjoints de chaque mairie de ses arrondissements devenaient des fonctionnaires nommés par le ministre?

Il est vrai que, dans cette dépêche où le mensonge éclatait à chaque ligne, M. Thiers déclarait que, « quant aux insurgés, les assassins exceptés, ceux qui déposeront les armes auront la vie sauve ». En se reportant aux 20.000 parisiens qui furent par la suite fusillés, alors que la restriction prévue semblait ne devoir s'appliquer qu'aux individus convaincus d'avoir participé au meurtre des généraux Clément-Thomas et Lecomte, en y ajoutant même ceux qui formèrent les pelotons d'exécutions de la Roquette et de la rue Haxo, on doit se demander si M. Thiers a menti, avant comme après cette dépêche, ou s'il a simplement oublié, effacé sa promesse, sauf à se retrancher derrière celui à qui il avait confié la saignée, son aide en chef, Mac-Mahon.

LIVRE VI

—

LES DEUX ARMÉES

MAC-MAHON GÉNÉRAL EN CHEF

Le général Vinoy, commandant en chef de l'armée de Versailles, dut céder son commandement le vendredi 14 avril. D'où provenait cette disgrâce? Il n'avait sans doute pas réussi dans l'affaire de la Butte-Montmartre, mais l'échec et la reprise des canons par les insurgés ne tenaient pas à son incapacité : M. Thiers avait tout commandé, même la retraite. Depuis, Vinoy avait protégé Versailles, rassemblé les troupes débandées, gardé les fuyards de Paris. Il venait de sauver et de rassurer l'Assemblée par les trois derniers combats qui avaient eu lieu sous son commandement. Il avait repoussé les fédérés sur tous les points, et il n'avait pas hésité à imiter Galliffet, en faisant fusiller sous ses yeux Duval et avec lui deux officiers de la garde nationale, qui s'étaient rendus sous la promesse de la vie sauve. Ces exploits ne l'empêchèrent pourtant pas d'être remplacé, brusquement, sans motif militaire ou politique avoué. Mais des compensations lui étaient dues. Son successeur d'ailleurs les exigea pour lui. Vinoy fut nommé grand-chancelier de la Légion d'honneur, et on lui confia le comman-

dement de la réserve. Ce successeur fut Mac-Mahon, duc de Magenta, maréchal de France.

Le maréchal de Mac-Mahon (Marie-Edme-Maurice-Patrice) descendait d'une ancienne famille irlandaise, catholique. Son père, royaliste ardent, avait été des amis de Charles X, comme tel avait reçu la pairie. Né à Sully (Saône-et-Loire), le 13 juillet 1808, le futur maréchal entra à Saint-Cyr, fit l'expédition d'Alger comme officier d'état-major, assista au siège d'Anvers, retourna en Afrique, où il participa à toutes les campagnes. Il était capitaine, lors du siège de Constantine. Nommé lieutenant-colonel dans la légion étrangère, il devint ensuite colonel au 41e de ligne. Général de brigade en 1848, il fut nommé divisionnaire en 1852. Il fit la campagne de Crimée sous les ordres de Bosquet, puis de Pélissier. Il fut promu grand-croix de la Légion d'honneur, le 22 septembre 1855. L'année suivante, Napoléon III le faisait sénateur. Il fit l'expédition de Kabylie en 1857, et fut nommé commandant en chef des troupes de terre et de mer en Algérie. Lors de la guerre d'Italie, il reçut le commandement du 2e corps. Son intervention heureuse sur le champ de bataille de Magenta lui valut une grande renommée (4 juin 1859). Il fut nommé maréchal de France et duc de Magenta. En 1864, il fut envoyé en Algérie comme gouverneur général. Son administration fut déplorable. Pénétré de l'idée que l'Algérie devait rester un territoire uniquement militaire, il molesta, découragea les colons. Sous son proconsulat, la conquête fut remise en question, beaucoup de colons désespérés émigrèrent, et ce fut le beau temps pour les exactions, les razzias et les violences des bureaux arabes, dont l'un des chefs, le capitaine Doineau, venait d'être poursuivi comme pillard et assassin, arrêtant les diligences et tuant les voyageurs riches, pour s'emparer de leurs valises.

Bien que catholique fervent, le gouverneur général fut blâmé même par le cardinal Lavigerie, et son renvoi réclamé. Mac-Mahon fut cependant maintenu, mais Emile Ollivier lui imposa un changement de système. Pour conserver son gouvernement, Mac-Mahon accepta platement l'établissement d'un régime civil qui le remettait au second plan. Quand la guerre de 70 éclata, il fut nommé commandant du 1er corps d'armée et la défense de l'Alsace reposa malheureusement sur lui.

Il fut malchanceux dans toutes ses opérations, battu successivement à Woerth, Reischoffen, Frescheviller. Ayant reçu l'ordre de rejoindre Bazaine, il accomplit les divers mouvements nécessaires pour cette jonction, mais avec tant de lenteur et de mollesse qu'il ne réussit qu'à enfermer son armée, déjà décimée, dans le cercle de fer de Sedan. Il avait eu la chance d'être blessé à la fesse, le 1er septembre, et ce fut le général de Wimpffen qui signa, à sa place, la désastreuse capitulation. Prisonnier en Allemagne, il revint à Paris le 18 mars.

Ses défaites n'étaient point des titres suffisants pour engager M. Thiers à lui confier la direction suprême de la difficile guerre civile. Vinoy avait à son actif sa belle retraite de Mézières, ayant ramené à Paris le 13e corps. Ces troupes, les seules régulières et exercées, sauvées du désastre, soutinrent le siège de Paris ; elles formaient au 18 mars la division Faron, la seule comprenant des anciens régiments, et qui, pour cette raison, conserva ses armes dans Paris, à l'armistice. Vinoy avait sans doute mal réussi l'opération des canons, et la déroute de Montmartre, pour ceux qui n'étaient pas initiés aux arrière-pensées de M. Thiers, pouvait constituer une note fâcheuse dans ses états de service, mais les soldats dont il disposait, ce jour-là, n'avaient pas voulu marcher, et il eût été injuste de le rendre res-

ponsable d'une débandade qui tenait à des causes morales et physiques, échappant à son autorité militaire. Il parut même s'être douté que M. Thiers ne tenait que médiocrement à la réussite du coup de main sur Montmartre, d'où son manque de décision, sa mollesse. Des dissentiments d'ordre stratégique s'étaient élevés ensuite entre le général en chef et le généralissime que voulait être l'historien des guerres de Napoléon. Vinoy était partisan d'une attaque vive, de la prise d'assaut, en premier, du fort d'Issy. La possession de ce fort eût permis, selon lui, d'écraser les défenseurs du sud-ouest, de faire taire leurs batteries, de rendre leurs positions intenables; elle devait enfin favoriser la pénétration prompte dans Paris par Montrouge, Vanves et Vaugirard. M. Thiers avait un plan tout autre. Il voulait cheminer lentement vers l'enceinte fortifiée, bombarder progressivement tous les ouvrages avancés, le saillant du Point-du-Jour, la Porte Maillot, occuper successivement Asnières, Courbevoie, Levallois-Perret, Clichy, Neuilly et le bois de Boulogne; en somme prolonger le combat sur toute la ligne d'investissement à l'ouest, avant de livrer l'assaut final, si la trahison ne lui ouvrait auparavant les portes de la ville.

Cette tactique exaspérerait la résistance, donc épouvanterait la bourgeoisie, indignerait la province. Elle rendrait en même temps la victoire sur les révolutionnaires plus complète, plus profitable. Plus la prise de Paris serait difficile, plus elle apparaîtrait sanglante et retardée, et plus l'extermination des républicains, qui en serait la conséquence, paraîtrait nécessaire, et même légitime. M. Thiers triompherait dans son rôle de vainqueur comme il l'avait souhaité, et la victoire serait reconnue comme étant son œuvre. Vinoy ne lui semblait pas l'homme de son plan, le fameux plan du 17 mars, jusque-là habilement suivi et

merveilleusement réussi. En voulant vaincre tout de suite, ce soudard compromettait les fruits attendus de la lente compression de l'insurrection. Donc il convenait de débarquer Vinoy.

Et puis, Vinoy lui tenait tête dans les conseils militaires et ne paraissait pas disposé toujours à s'incliner devant sa science stratégique. M. Thiers voulait avoir sous la main un général en chef passif et soumis, qui exécuterait ses dispositions, sans les contredire, sans même les discuter. Il se passait déjà du concours du ministre de la guerre. C'était avec le chef d'état-major, son ami et docile serviteur le général Valazé, qu'il examinait et décidait les opérations que le ministre Le Flô, comparse muet, n'avait qu'à approuver. Parfois le terrible dictateur consentait à soumettre ses combinaisons tactiques aux divers généraux, mais c'était plutôt à sa table que dans des conseils de guerre, que les généraux Ladmirault, Cissey, Douai, Borel, et l'amiral Pothuau étaient tenus au courant. Le conseil, quand il était réuni, n'avait pour tâche que de couvrir de son autorité professionnelle les idées, les mouvements, les attaques, les préparations et les mesures, générales ou partielles, arrêtées dans la cervelle obstinée du petit homme, grandi par l'infatuation, enivré par les capiteuses fumées des batailles, au milieu desquelles il se voyait avancer et vaincre, général des généraux. Du fond de son cabinet, plongé dans son fauteuil, la carte sous les yeux et distribuant ses ordres aux hommes de guerre respectueux, M. Thiers savourait l'ivresse de la bataille, irrité seulement contre ce Vinoy, qui, par ses objections, ses combinaisons personnelles, et son intention de tout précipiter, venait le troubler dans ses rêves de conquérant et lui gâter son plaisir.

Pour se débarrasser de ce contradicteur tenace et de cet

importun critique, M. Thiers se souvint à propos que ce même Vinoy passait pour bonapartiste, qu'il était un général du Deux-Décembre, et qu'il avait signé la capitulation de Paris. Sa disgrâce fut décidée. Mais par qui le remplacer ? M. Thiers songea un moment à Ducrot. Ce guerrier était écrasé sous le poids de sa jactance passée. Il ne s'était pas relevé de sa chute à Champigny. Pourquoi était-il revenu, malgré son fier serment, bien portant et vaincu ? L'opinion lui eût pardonné d'être rentré battu, s'il n'avait promis, à défaut de la victoire, de trouver la mort. Et puis, il passait pour très autoritaire, très cassant, il voudrait sans doute, lui aussi, se mêler des opérations militaires et oserait contrecarrer le Napoléon en redingote noisette. Ducrot serait un autre Vinoy, plus gênant peut-être. Il fallait chercher ailleurs.

Mac-Mahon, après six mois de captivité douce à Wiesbaden, ancienne station thermale renommée, était rentré à Paris, dans son hôtel de la rue de Bellechasse. Il passa la journée du 17 mars, chez lui, les pieds dans ses pantoufles, ne se doutant nullement des événements qui se préparaient, se demandant seulement ce qu'il devait faire. Le 18 mars, entendant battre le rappel, il ne bougea point. Il envoya discrètement un mot au général Le Flô, ministre de la guerre, pour l'informer qu'il était à Paris, et qu'il se mettait à la disposition du gouvernement. Puis, ne soupçonnant pas la gravité des événements qui se succédaient, estimant qu'il n'avait pour le moment aucun rôle à jouer, il se disposa à se mettre au lit. La duchesse de Magenta était déjà couchée, quand un message surprit le maréchal en toilette de nuit. C'était la réponse du ministre de la guerre. Le général Le Flô l'engageait à venir sans retard à Versailles le retrouver. Il lui annonçait que le gouvernement avait quitté Paris, et il lui faisait part de l'exécution des généraux

Clément Thomas et Lecomte. Ce dernier renseignement décida le maréchal à ne pas attendre au lendemain pour gagner Versailles : « Ma place est là où est le gouvernement, dit-il, ajoutant sans doute, à part soi : et loin de la rue des Rosiers ! » Il alla réveiller la duchesse. Toute la maisonnée se vêtit en hâte. Avec une petite valise, dans laquelle on avait entassé les objets indispensables, le maréchal, sa femme et un domestique, se dirigèrent vers la gare Montparnasse. Le maréchal était en habits civils. La maréchale emportait cependant l'épée de son mari dans un étui à parapluies. On arriva à une heure du matin au chemin de fer. Il n'y avait plus de trains en partance. La gare était emplie de gardes nationaux, sommeillant dans les salles d'attente, sur les quais. Leur surveillance n'était pas bien vigilante, car le maréchal et ceux qui l'accompagnaient, après avoir attendu dans le cabinet du chef de gare, jusqu'à cinq heures du matin, le premier train, purent monter en wagon sans avoir été inquiétés, ou même remarqués. Arrivés à Versailles, ils trouvèrent des chambres et un petit restaurant, au coin de l'avenue de Sceaux. Là le maréchal attendit l'heure où il lui serait possible de se présenter chez le ministre de la guerre. Pour passer le temps, ou pour rendre grâces à Dieu de son salut, le pieux guerrier alla entendre la première messe à l'église Saint-Louis.

Après une brève visite au ministre de la guerre qui avait été son camarade en Afrique, le maréchal alla s'installer, avec sa famille, à Saint-Germain-en-Laye, au pavillon Henri IV. Là, il fit venir ses malles de Paris, et se tint à la disposition du gouvernement. Il eut la précaution de se faire envoyer son uniforme. Le général Le Flô avait informé de la venue du maréchal M. Thiers, et celui-ci en avait pris bonne note. Quand il fut résolu à se débarrasser de Vinoy, la candidature de Ducrot étant écartée, il écrivit à Mac-

Mahon, qui vint aussitôt. M. Thiers lui offrit le commandement. Le maréchal refusa d'abord, protestant qu'il ne voulait pas froisser le général Vinoy. M. Thiers insista. Il s'agissait seulement de trouver une compensation pour Vinoy. Alors fut imaginée la création d'une division de réserve, indépendante du commandement en chef, ce qui ôtait à Vinoy le désappointement d'être placé en sous-ordre. Les choses ainsi aplanies, le maréchal Mac-Mahon fut nommé commandant en chef de l'armée de Versailles et présenté en cette qualité aux troupes, qui lui firent bon accueil. Comme sa blessure au derrière le gênait un peu pour monter à cheval, on fit venir à son intention un poney excessivement doux, sur lequel il s'installa sans trop de gêne, et il passa ainsi ses troupes en revue, dans l'allée de Trianon.

Le choix de M. Thiers avait été guidé par deux motifs : d'abord le caractère du maréchal : il savait qu'avec lui il n'aurait pas à craindre d'être gêné ou primé dans ses combinaisons stratégiques. Il connaissait, au point de vue militaire, le défaut d'initiative, la crainte des responsabilités de son prudent général, qui avait profité d'une blessure fort insignifiante pour passer à un autre le commandement, lorsque tout lui parut perdu à Sedan. M. Thiers était heureux d'avoir sous lui, tenant de lui le commandement, un chef longtemps renommé, qui avait servi l'empire sans être impérialiste, et qui était considéré par tous les partis de réaction comme le représentant le plus autorisé des forces, non pas dynastiques, mais conservatrices. Evidemment cette nomination serait agréable à l'Assemblée nationale. Le maréchal lui parut donc d'un heureux choix, pour sa tranquillité, pour le maintien de son autorité, et aussi le meilleur garant qu'il pût avoir auprès de l'impatiente et ingouvernable droite.

M. Thiers ne voyait pas alors plus loin, malgré toute sa

finesse. C'est que Mac-Mahon, élève des Jésuites, était encore plus dissimulé que lui, et personne ne pouvait deviner à cette époque ses calculs secrets, ses arrière-pensées, ses ambitions sournoises. On se méprenait sur son compte. Tout le monde, et la presse aida à propager la légende, considérait le maréchal comme un sot : on le donnait pour un soudard brutal et ignorant, incapable de conduire une intrigue politique. On assurait même qu'il buvait. On le savait très réactionnaire, ennemi intransigeant de la démocratie, mais on ne supposait pas qu'il pût jouer, dans un parti, dans une conspiration, un autre rôle que celui de personnage décoratif. Quelques esprits plus clairvoyants parurent seuls, mais beaucoup plus tard, avoir soupçonné que ce massacreur des parisiens n'était pas tout à fait un gendarme alourdi, désintéressé de la politique, ni si ignorant des choses parlementaires qu'on l'avait supposé. Beaucoup cependant persistèrent longtemps à le croire indifférent aux passions et aux intrigues des partis, et continuèrent à le dédaigner pour son incompétence politique. Aux séances de l'Assemblée de 1872-73, pourtant, son assiduité inexplicable aurait dû mettre en éveil. Députés, journalistes, diplomates, ne se sont pas méfiés, quand ils virent ce soldat qualifié d'obtus, tel qu'un sous off' parvenu, négliger toute affaire pour venir, chaque jour, ponctuellement au théâtre parlementaire, s'enfermer dans une loge étroite du second étage, d'où il suivait, debout, serré dans sa redingote, avec une attentive froideur, les débats, même ceux d'un médiocre intérêt d'affaires pour tous, et qui auraient dû être pour lui mortellement ennuyeux ou même incompréhensibles. Jamais député ne fut plus assidu. M. Thiers, qui fut longtemps sa dupe, a pris par la main ce guerrier, pour lui inoffensif, et dont la prétendue nullité le rassurait, et il l'a conduit jusqu'à ce fauteuil, auquel il tenait tant, qu'il ne

comptait bien quitter qu'avec la vie. Le dissimulé candidat s'assit sournoisement à la place de son introducteur berné, le 24 mai 1873.

Mac-Mahon fut un conspirateur aussi ambitieux, aussi tenace, aussi fourbe que Louis-Napoléon, et, s'il ne s'était pas appelé d'un nom irlandais, si, comme le prince président de la République, il avait eu pour oncle le vainqueur de Brumaire et d'Austerlitz, il l'eût imité jusqu'au bout. Mais Mac-Mahon Ier n'était pas possible. Sans l'énergie des chefs républicains, Gambetta en tête, sans peut-être la rebellion opportune d'un officier, le major Labordère, et aussi sans l'obstination d'Henry V et de ses légitimistes, heureusement absurdes, à vouloir arborer leur impossible drapeau blanc, on aurait probablement subi au Seize-Mai, ne pouvant recommencer le Deux-Décembre, une restauration quelconque, ainsi que celle qu'un Monk put entreprendre. Mac-Mahon, après son coup d'État parlementaire, était pourtant entouré d'hommes de main comme Fourtou et Rochebouët, bonapartistes énergiques. La République a été sauvée et fondée malgré ce dangereux conspirateur et ses peu scrupuleux collaborateurs. Il s'est aperçu trop tard, quand il lui fallut non seulement se soumettre, mais se démettre, qu'il n'avait pas assez massacré de républicains durant les journées de mai 71.

Thiers fut son jouet et sa victime, car l'ambitieux petit homme ne survécut guère à la perte du pouvoir. Il eut le temps de voir son maître, son vainqueur, sur le point de réussir, et de se maintenir. Ce fut là son seul châtiment. On oublie trop souvent que Mac-Mahon doit partager avec lui la réprobation populaire et la flétrissure de l'Histoire.

Le maréchal ne fut pas un simple instrument docile dans la main de Thiers, et s'il reçut l'ordre de massacrer le plus de parisiens qu'il pourrait, il l'exécuta avec tant de

zèle et d'ardeur qu'on aurait dû se douter qu'il besognait pour son compte. Lui aussi avait à cœur de purger Paris de ses révolutionnaires. Il voulait ramener le Roi, à son défaut l'Empereur, peut-être même s'établir lui-même sous le titre de Lieutenant général, de Protecteur du genre d'un stathouder, dans une capitale assagie et, par la saignée copieuse, désormais à l'abri des fièvres rebelles. Il fit montre, dans l'œuvre d'extermination qu'on lui avait confiée, d'une exagération qui dépassa les prévisions sanguinaires de M. Thiers, qui dut même surprendre le vainqueur de la Commune. M. Thiers ne s'attendait pas à être si bien compris, si admirablement servi.

L'ARMÉE DE VERSAILLES ET L'ALLEMAGNE

La nomination du maréchal Mac-Mahon eut lieu au moment où les naïfs entrepreneurs de conciliation envoyaient à M. Thiers des députations animées des meilleures intentions, enflammées des plus chimériques désirs. On trouvera plus loin l'exposé de ces démarches, sincères peut-être mais vaines assurément. En écoutant distraitement les ambassadeurs de la paix, M. Thiers ne songeait qu'à ses préparatifs de guerre. Il repassait dans sa tête, avec satisfaction, les totaux des contingents dont il disposerait désormais. Il ne se préoccupait que de l'emploi qu'il devait faire de ses effectifs renforcés.

Il faut d'abord constater un fait important : si M. Thiers a résisté énergiquement à toutes les démarches, à toutes les tentatives qui furent faites, non seulement par des groupes, par des comités et des personnalités notoires de Paris, mais aussi par d'importantes délégations de corps élus de la province, c'est qu'il pouvait mettre en ligne une armée très forte, avec laquelle il devait inévitablement prendre

Paris et châtier les parisiens : tout son plan, tout son rêve. S'il avait pu constituer cette armée nombreuse, accrue par des renforts successifs « l'une des plus belles armées que la France ait possédées », comme il l'a déclaré cyniquement à la tribune, oubliant Sedan et le traité désastreux qui allait être signé à Francfort, et dont on arrêtait les clauses pendant qu'il parlait, cette belle armée il la devait à l'Allemagne. Sans les complaisances, sans la complicité des prussiens, M. Thiers n'eût pas pris Paris, n'eût même pas essayé de le prendre. Réduit aux forces insuffisantes qu'il possédait au lendemain du Dix-Huit mars, il eût accepté avec joie une transaction quelconque, qui le laissait à la tête de la République, avec la gloire légitime d'avoir arrêté l'effusion du sang et pacifié le pays.

C'est donc l'Allemagne qui a fourni à M. Thiers la force suffisante pour écraser la Commune. Elle l'a fait bénévolement. Elle n'y était pas obligée par traité. Bien au contraire, elle avait limité l'effectif qu'elle autorisait à 30.000 hommes. Elle permit de l'augmenter de 100.000 hommes. Ceux qui, en dehors de toute question d'humanité, déplorent la défaite de l'insurrection de 1871, qu'ils considèrent comme celle du prolétariat, mais ne craignent pas, en invoquant de dangereux et naïfs sentiments de fraternité et d'internationalisme, de souhaiter l'oubli de la guerre de 71, et qui rêvent d'un rapprochement avec les allemands, devraient se souvenir que Thiers et Mac-Mahon n'ont pas seuls noyé dans le sang la République communaliste et la révolution sociale. Ils n'eussent pas réussi s'ils n'avaient eu derrière eux, leur donnant la force qui leur manquait, le Kaiser et Bismarck. La Commune a été vaincue par des troupes françaises, sans doute, mais sous le protectorat de l'Allemagne. Il s'est trouvé, non seulement des libellistes sans scrupules comme sans talent, pour prétendre que l'Allemagne avait

favorisé la Commune, mais aussi des écrivains réputés sérieux, ignorants cependant ou prévenus, qui ont paru admettre une certaine bienveillance des prussiens à l'égard des insurgés parisiens. Quelques-uns, ne pouvant nier la résistance opposée par les avant-postes allemands au passage des fédérés vaincus, fuyant dans les derniers jours, ni la remise aux autorités versaillaises de certains fugitifs, comme Henri Rochefort, ont cru être exacts en limitant cette attitude bienveillante des prussiens aux dernières semaines de l'insurrection. Mais dès la fin de mars, et dans la première quinzaine d'avril, l'Allemagne autorisa et facilita les renforts que quémandaient MM. Thiers et Jules Favre. On ne saura probablement jamais au prix de quelles bassesses, de quelles complaisances, de quelles renonciations antipatriotiques, au moment où s'élaborait le traité de paix et la délimitation de nos frontières, ces deux hommes d'état purent acquérir la sympathie et les faveurs de l'ennemi.

M. Thiers, a dit Léonce Dupont, se hâta de passer sous les fourches caudines de M. de Bismarck. Il obtient en cinq jours à Francfort la paix qu'il a marchandée un mois à Bruxelles : il l'obtient en accédant à toutes les conditions que nos ministres plénipotentiaires ont eu mandat de refuser. Grâce à cette soudaine soumission aux exigences du vainqueur, l'Allemagne nous rend les prisonniers de guerre, sans lesquels peut-être le maréchal Mac-Mahon eût tardé longtemps encore à pénétrer dans Paris.

(Léonce Dupont. — *Souvenirs de Versailles pendant la Commune*, p. [illegible].)

FAIBLESSE DE VERSAILLES AVANT LE 2 AVRIL

M. Thiers, dans sa déposition à l'Enquête parlementaire, a officiellement reconnu ce qu'il devait à l'Allemagne, et dans quelles proportions elle l'avait aidé.

Au moment dont je viens de parler, a-t-il dit, faisant allusion à la première semaine qui suivit sa fuite à Versailles, nous ne comptions que 22.690 hommes. Je fis occuper le Mont-Valérien... Quant aux autres forts, nous nous serions affaiblis, si nous avions voulu les garder, car il nous aurait fallu au moins 8.000 hommes pour les occuper. Nous aurions perdu là une partie notable de nos forces. Je ne gardai donc que le Mont-Valérien, et je ramenai tout le reste ; j'eus ainsi 22.000 hommes bien liés et bien commandés. Nous passâmes quinze jours à Versailles sans rien faire. Ce sont les plus mauvais jours de ma vie. Il y avait cette opinion répandue dans Paris : Versailles est fini ; dès que nous nous présenterons, les soldats lèveront la crosse en l'air. J'étais bien certain que non, et cependant si nous avions été attaqués par 70. ou 80.000 hommes, je n'aurais pas voulu répondre de la solidité de l'armée, ébranlée surtout par le sentiment d'une trop grande infériorité numérique...

(Déposition de M. Thiers.— *Enquête Parlementaire*, t. II, p. 14.)

Avant de suivre dans l'intéressante déclaration de M. Thiers l'exposé de la formation et de l'augmentation progressive de l'armée destinée à triompher de la Commune, insistons sur les points suivants, déjà indiqués dans les deux précédents volumes de cette Histoire :

1° — Le gouvernement et l'Assemblée n'avaient, pour les défendre, dans la semaine qui suivit leur fuite, que des troupes peu solides et surtout insuffisantes. S'il y avait eu alors contact et combat, l'armée de Paris se trouvait dans la proportion de 20 contre un : 200.000 parisiens ardents contre 20.000 soldats en déroute.

2° — Si, dès le 20 mars, Versailles eût été attaqué par cette force supérieure, M. Thiers reconnaît, et l'aveu dut lui coûter, « qu'il n'eût pas répondu de la solidité de l'armée », c'est-à-dire que la débandade du 18 mars sur la Butte Montmartre se continuait sur la butte de Picardie et sur les avenues de Versailles.

3° — La faute impardonable du Comité Central de n'avoir

pas continué, achevé la déroute du 18 mars, en se portant dès le lendemain, ou au plus tard le surlendemain, sur Versailles, a permis à l'armée d'être reconstituée, augmentée. Grâce à cette inaction de Paris, au répit accordé à Versailles, grâce aussi à la bonne volonté de l'Allemagne, l'armée a pu acquérir une supériorité numérique et une confiance qui lui faisaient défaut. Ainsi les deux semaines perdues en négociations avec les maires et en diversions électorales ont permis la formation de l'armée de 130.000 hommes.

4° — La victoire de la Commune, ou du moins de l'idée communaliste représenté par le Comité Central, était difficile après les journées d'avril ; elle devint impossible quand l'armée fut renforcée et dès que les combats eurent lieu sous les murs mêmes de Paris. Elle était, au contraire, dans la première semaine de l'insurrection, facile et certaine, quand M. Thiers ne disposait que de 22 000 hommes peu sûrs, sauf la division Faron, et quelques gendarmes.

5° — La défaite de la Commune, malgré toutes les fautes commises et toutes les causes accessoires et contingentes, malgré des incapacités et des divisions intestines, malgré des incapacités évidentes dans le commandement, dans l'administration, malgré même l'abstention de la province et l'isolement de Paris, est donc due à l'infériorité numérique considérable des fédérés. Par conséquent, la déroute successive et l'écrasement final eurent pour cause directe et absolue l'inertie des chefs parisiens ayant laissé passer l'heure favorable de l'attaque et permis le rassemblement d'une armée. M. Thiers ne pouvait opérer s'il avait été attaqué plus tôt. L'Allemagne n'eût même pas songé à faciliter ces renforts, n'eût pas eu le temps de les expédier, et, dès le 20 mars, Versailles eût été cerné et l'Assemblée dispersée.

Ainsi le Comité Central par son inaction, M. Thiers par

son activité, l'Allemagne par son intervention complaisante, voilà, avant toutes choses, les principaux et décisifs facteurs de la défaite de la Commune.

Complétant son explication sur les renforts qu'il obtint successivement, M. Thiers dit à la Commission d'Enquête qu'après avoir donné le total de son effectif disponible au lendemain de son arrivée à Versailles, il fit venir des troupes de toutes parts, si bien qu'en peu de jours il fut non pas rassuré sur la possibilité d'emporter Paris, mais sur le danger d'être assailli à Versailles par une masse de « forcenés ».

L'opinion générale, ajouta-t-il, était qu'il ne fallait pas perdre de temps : mais on comprenait aussi qu'il y aurait danger à faire une tentative prématurée, car si un malheur était arrivé sous les murs de Paris, il était impossible de compter sur rien.

L'Assemblée crut qu'il fallait demander des volontaires, tout le monde était de cet avis. Je reconnus bientôt que le pays était tellement abattu par les désastres de toute nature qui avaient fondu sur lui, qu'il ne fallait pas compter sur une mesure semblable. Les mobiles ne valaient pas grand'chose. Ils étaient découragés ; une fois la paix signée, ils étaient rentrés chez eux. Il ne vint pas un seul bataillon de volontaires, mais il restait les débris de nos armées, je me hâtai de les réunir, de les réorganiser, et c'est avec ces débris là que je composai l'armée qui est parvenue à arracher Paris à la révolte. Dès que je fus parvenu à réunir 50.000 hommes, je me dis que le moment était venu de donner une leçon aux insurgés...

M. Thiers fit alors à la Commission le récit des combats des 2, 3 et 4 avril à Neuilly, à Courbevoie, dans les plaines de Rueil et de Nanterre, et du côté de Vanves, Meudon et Châtillon. Il déclara qu'il n'avait pas mis en ligne 50.000 hommes, mais seulement 30.000, les autres étant restés à Versailles et vers les forts du sud. Il s'abstint cependant d'agir immédiatement sur Paris, après ces premiers suc-

ces dus surtout à l'infériorité numérique des troupes. On le pressait d'en finir. Il répondait aux impatients : « Je ne ferai une tentative sur une place aussi forte que Paris que lorsque j'aurai tous les moyens nécessaires pour réussir. »

Et M. Thiers concluait, pour essayer de convaincre et de calmer l'Assemblée réclamant l'assaut :

La place de Paris est tellement formidable qu'il ne serait pas raisonnable de l'attaquer avec 50,000 hommes. J'étais convaincu que c'était par la puissance des feux que nous triompherions et nous étions loin alors d'avoir une artillerie suffisante.

Continuant l'exposé de ses efforts pour parvenir à avoir en mains la force qu'il estimait nécessaire pour prendre Paris, il dit encore :

L'Assemblée a bien voulu me laisser faire. Je dis à la commission des Quinze mes raisons d'attendre et de temporiser jusqu'à ce que le moment fût propice, et elle finit par m'approuver.

Alors, il faut le rappeler, les prussiens étaient de très mauvaise humeur. Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que j'eusse beaucoup de difficultés avec le gouvernement prussien à propos de la Commune, et *qu'il eût pour elle la moindre prédilection*. Il y eut seulement quelques paroles désagréables échangées à ce sujet avec M. de Bismarck...

M. de Bismarck offrait précipitamment ses secours contre la Commune, secours qu'évidemment nous ne pouvions point accepter. Il nous pressait aussi d'en finir, et à cet égard joignait ses impatiences à celles d'un certain nombre de députés, qui auraient voulu substituer leurs idées aux nôtres sans connaître la situation et ses difficultés.

Cependant, malgré ces démêlés, malgré le traité qui limitait à 40,000 hommes l'armée de Paris, M. de Bismarck consentit à une augmentation, qui fut d'abord de 100,000 hommes, puis de 130,000. Il nous en fournit même les moyens en nous renvoyant un nombre assez considérable de nos prisonniers, dont il avait suspendu le retour par suite des contestations survenues...

(Déposition de M. Thiers. — *Enquête Parlementaire*, t. II, p. 14.)

Donc les Prussiens ont voulu aider M. Thiers à vaincre Paris. Leurs services directs, l'intervention militaire, ayant été déclinés, ils ont fait tout ce qu'on acceptait d'eux pour écraser Paris. Dans la guerre civile de 1871, Versailles eut donc pour alliée l'Allemagne.

L'EFFECTIF DE L'ARMÉE DE VERSAILLES

Ainsi le chiffre de l'armée de Versailles était, au 16 avril, de 130.000 hommes. Nous verrons ensuite ce qu'à partir de cette date put opposer la Commune. La lutte fut grandiose des deux côtés, mais si l'héroïsme était du côté de Paris, Versailles avait le nombre, ce qui est préférable. Les 130.000 hommes mis en ligne étaient presque tous des combattants organisés, exercés, dont la moitié avait vu le feu à l'armée du Rhin ou sous Metz. « Nous avons eu jusqu'à 170.000 rationnaires, a dit aussi M. Thiers, mais dans une armée, tout ce qui mange ne combat pas. Il y avait le train, les malades, les blessés. Ces 130.000 combattants furent répartis en cinq corps, plus un sixième corps dit de réserve, donné à Vinoy, à titre de compensation. Ce corps de réserve comprenait la division Faron et les brigades La Mariouse et Derroja, avec les régiments de ligne du XIII[e] corps, durant la guerre.

Ceux de Vinoy, les seuls échappés au désastre de Sedan et ramenés à Paris, qui avaient participé à tous les combats pendant le siège, les 35[e], 42[e], 109[e], 110[e] d'infanterie, furent tout le temps de la lutte en première ligne.

Les cinq corps étaient ainsi composés.

Maréchal de Mac-Mahon, commandant en chef ; général Borel, chef d'état-major ; général Princeteau, commandant l'artillerie ; général Le Bretevillois, commandant le génie.

I[er] corps : Général de Ladmirault.

Les divisionnaires étaient : 1re division, général Grenier ; 2e division, général de Laveaucoupet ; 3e division, général de Montaudon.

IIe corps : Général de Cissey : 1re division, général Levassor-Serval ; 2e division, général Susbielle ; 3e division, général de Lacretelle.

IIIe corps : Général du Barail : 1re division général Halna du Fretay ; 2e division, général du Preuil ; 3e division, général Ressuyre.

IVe corps. Général Douai : 1re division, général Berthaut ; 2e division, général Hérillier.

Ve corps : Général Clinchant : 1re division, général Duplessis ; 2e division, général Garnier.

Les brigades étaient ainsi composées :

Ier corps (Ladmirault).

1re division : 1re brigade, général Garnier : 48e, 87e de marche ; 2e brigade, général Fournès : 10e bat. de chasseurs de marche, 51e, 72e de marche ; artillerie, deux batteries, génie, une compagnie.

2e division : 1re brigade, général Wolff : 23e bat. de chasseurs de marche, 67e, 68e, 69e de marche.

3e division : 2e brigade, général Hanrion : 2e bat. de chasseurs de marche, 45e de marche, 135e de ligne, artillerie : deux batteries ; génie, une compagnie.

4e division : 1re brigade, général Dumont : 3e bataillon de chasseurs de marche, 39e de ligne, régiment étranger ; 2e brigade, général Lefebvre, 31e de marche, 36e de marche ; artillerie : deux batteries de mitrailleuses, 2 batteries de 12.

Le Ier corps comprenait en outre : une brigade de cavalerie indépendante, général de Gallitfet, 9e et 12e chasseurs à cheval, et un régiment de gendarmerie à pied.

IIe corps (de Cissey).

1re division : 1re brigade, général Besson : 4e bataillon

de chasseurs de marche, 82e, 95e de marche : 2e brigade, général Daudel : 113e, 114e de ligne ; artillerie : deux batteries de 4 ; génie, une compagnie.

2e division : 1re brigade, général Rocher : 18e bat. de chasseurs de marche, 46e, 89e de marche ; 2e brigade, général Paturel : 17e bat. de chasseurs de marche, 38e, 76e de marche ; artillerie : deux batteries de 4 ; génie, une compagnie.

3e division : 1re brigade, général de Lacroix : 19e bataillon de chasseurs de marche, 39e, 41e de marche ; 2e brigade, général Pichot, puis général Bonetoux : 70e, 71e de marche ; deux batteries de 4 ; génie : une compagnie.

Le *IIe* corps comprenait en outre, pour s'éclairer, un escadron du 6e lanciers, et une réserve d'artillerie de deux batteries de mitrailleuses, deux batteries de 12.

IIIe Corps (du Barail).

1re division : 1re brigade, général Charlemagne : 3e, 8e hussards ; 2e brigade, général de Lajaille : 7e, 11e chasseurs à cheval.

2e division : 1re brigade, général Cousin : 4e dragons, 3e cuirassiers ; 2e brigade, général Dargentole : 1er régiment de gendarmerie, 2e régiment de gendarmerie.

3e Division : 1re brigade, général de Bernis, 9e lanciers, 7e dragons ; 2e brigade, général Bachelier : 4e, 8e cuirassiers ; artillerie, une batterie à cheval, réserve d'artillerie, deux batteries de mitrailleuses, quatre batteries de 7 et quatre batteries de 12.

IVe Corps (Douay).

1re division : 1re brigade, général Gandil : 10e bataillon de chasseurs de marche, 26e, 5e de marche ; 2e brigade, général Carteret-Trécourt : 94e, 6e de marche ; artillerie, 2e et 12e batteries du 15e d'artillerie ; génie, 4e compagnie du 1er régiment.

2e division : 1re brigade, général Leroy de Dais : 55e et

18e de ligne ; 2e brigade, général Noyral : 27e de ligne et troupes venues de Cherbourg ; artillerie, 5e batterie du 12e d'art., 11e compagnie du 2e d'artillerie.

Le IVe corps comprenait en outre deux escadrons de lanciers et de hussards, pour s'éclairer.

Ve corps (Clinchant).

1re division : 1re brigade, général Roussel de Courcy : 1er et 3e de marche ; 2e brigade, général Blot : 2e et 4e de marche, artillerie, 1re et 2e batteries du 15e d'artillerie ; génie, 17e compagnie du 3e régiment.

2e division : 1re brigade : général Brauer : 13e et 14e de marche ; 2e brigade : général Cottrets, 15e de marche détachement du 17e de marche ; artillerie, 25e et 31e batteries du 14e génie ; 19e compagnie du 2e régiment.

Le Ve corps comprenait en outre le 6e chasseurs à cheval, pour s'éclairer.

Les batteries étaient approvisionnées à mille coups par pièce.

A ces cinq corps venait s'ajouter la très forte armée, dite de réserve, ainsi composée :

Commandant en chef : général Vinoy.

Chef d'état-major, général de Valdan ; artillerie, général René ; génie, général Dupouet ; intendance, Schmitz.

Elle comportait 3 divisions d'infanterie.

Généraux divisionnaires : 1re division : général Faron, 2e, général Bruat ; 3e, général Vergé.

Généraux de brigades : 1re division : 1re brigade, général de La Mariouse : 35e, 42e de ligne ; 2e brigade, général Derroja : 109e, 110e de ligne ; 3e brigade, général Berthe : 22e bataillon de chasseurs de marche, 64e, 65e de ligne ; artillerie, deux batteries de 4, et une compagnie du génie.

3e division : 1re brigade, général Duplessis, puis général Daguerre : 26e bataillon de chasseurs de marche, 37e de

marche, 79e de marche ; 2e brigade, général Archinard, puis général Crémion : 90e et 91e de marche ; artillerie, deux batteries de 4, génie, une compagnie.

La réserve comprenait, en outre, la Garde Républicaine à pied et à cheval, et artillerie : 2 batteries de mitrailleuses, deux batteries de 12.

Batteries de siège :

Outre le Mont-Valérien, les batteries de siège, approvisionnées à mille coups par pièce, occupaient, à la date du 24 avril, les positions suivantes :

Meudon : Terrasse de Meudon, gare de Meudon.

Bellevue : parc crénelé, établissement hydrothérapique, Brinborion, Breteuil.

Clamart : Moulin de pierre.

Saint-Cloud : Lanterne de Diogène, le pont de Sèvres et la formidable redoute de Montretout, armée de 120 pièces, dont M. Thiers a dit dans l'Enquête : « Je fis élever à Montretout, en huit jours, une batterie comme on en a rarement employé à la guerre »

On n'avait pas songé en effet à établir une pareille batterie contre les prussiens.

Ce fut cette batterie de Montretout, qui détruisit toutes les défenses du Point-du-Jour, la porte par laquelle les premières troupes, averties par le sieur Ducatel que la brèche n'était plus défendue, pénétrèrent dans Paris, le dimanche 21 mai, dans l'après-midi.

L'ARMÉE DE PARIS

A cette artillerie très forte, à ces batteries puissantes, exceptionnelles, comme celle de Montretout, dont M. Thiers a dit : « On ne se doutait pas de l'effet qu'avait produit cette artillerie de Montretout. Elle avait brisé, pilé le

Point-du-Jour. On ne croyait pas la brèche si praticable. La porte et le pont-levis s'étaient abattus et formaient une espèce de pont naturel ; » à cette cavalerie commandée par des généraux énergiques comme Galliffet et Halna du Fretay, et enfin à cette infanterie où figuraient les meilleurs soldats de Metz et la division de Faron, aguerrie, entraînée par tous les combats du siège, Paris n'avait à opposer, en dehors et au dedans de ses murs, que des troupes d'une bravoure et d'une ténacité extraordinaires, mais bien inférieures en nombre, qu'il était difficile de relever et de soutenir. Combien la Commune put-elle mettre en ligne de combattants, pour résister à cette armée de 130.000 hommes, qui, après le 16 avril, entoura Paris, se rapprocha de plus en plus de ses murailles ?

La réponse n'est pas aisée à donner. Il faut se mettre en garde contre les évaluations exagérées ou fictives. Il convient de reconnaître d'abord que, si l'on a pour l'armée de Versailles, outre les déclarations de M. Thiers, des tableaux et états officiels dressés par des généraux comme Vinoy, de Valdan, Appert, rien de semblable n'existe du côté des fédérés. Les états sont inexacts ou ont été détruits. Contrairement à l'armée de Versailles, qui, à peine existante à la fin de mars s'accrut progressivement et rapidement, les bataillons de la garde nationale diminuèrent très promptement ; quelques uns virent leurs effectifs se disloquer et se fondre après la première sortie ; beaucoup de bataillons successivement disparurent complètement, par défection, lassitude, ou furent remaniés. Il y eut près de 80.000 hommes en armes, à l'époque du 2 avril. Vers la fin de la lutte, on eut bien des difficultés à mettre en ligne une douzaine de mille hommes. Trois mille vaillants tinrent seulement le fusil au début de la dernière semaine. Il n'y eut pas plus de douze cents désespérés, à partir du mercredi 24 mai,

derrière les barricades du boulevard Voltaire, de la Butte aux Cailles, de la rue Saint-Maur et du Père-Lachaise, les dernières cartouches ayant été tirées le dimanche matin 28 mai. Les rapports et les pièces d'instruction aux conseils de guerre sont non seulement inexacts, mais complètement chimériques. Il est impossible de s'en rapporter aux documents apportés dans les poursuites qui eurent lieu après la défaite, pas plus qu'aux totaux qui ont été à diverses reprises publiés par le *Journal Officiel*. Les contrôles, les états dressés par la Commune ont été, pour la plupart, brûlés dans les incendies, ou détruits par prudence. Ceux qui possédaient des situations de bataillons ou de compagnies, à l'aide desquelles on aurait pu reconstituer les cadres et les effectifs, ont fait disparaître ces papiers compromettants. Les états de solde, les bons de fournitures, les comptes de trésoriers, qui ont été retrouvés mais incomplets, ne peuvent donner que des chiffres approximatifs. Et puis, les aurait-on intacts, qu'il ne faudrait les citer qu'avec de grandes réserves : comme l'a fort bien dit M. Thiers, en parlant des 170.000 hommes rationnaires portés sur les états de l'armée de Versailles, tous ceux qui touchent une ration ne sont pas des combattants. Dans la garde nationale surtout, la solde et les vivres perçus ne correspondent pas au total des hommes ayant effectivement combattu. Il s'était produit une déperdition considérable depuis la sortie des 3 et 4 avril et la division en compagnies de marche et en bataillons sédentaires, assez fâcheusement imposée par Cluseret. Les rapports officiels, à Versailles, font entrer dans l'effectif de l'armée de la Commune tous les gardes nationaux faisant partie des 20 légions existant au moment de la Fédération. Il put y avoir, au Dix-Huit mars, 234 bataillons inscrits aux contrôles du ministère de la Guerre, auxquels on pouvait ajouter un cer-

ain nombre de compagnies de corps francs. Mais ce n'était à qu'une armée sur le papier. Le général Appert, dans son apport aux conseils de guerre et dans l'Enquête, donna es chiffres suivants : Garde nationale active, 76.800 hommes ; sédentaire 106.000, avec 1.649 officiers pour l'active et .933 pour la sédentaire.

Il y aurait donc eu en chiffres ronds 200.000 gardes nationaux en face de 130.000 soldats versaillais. Ces totaux ont fantastiques. Cluseret évalue à 41.500 hommes les forces dont il disposait au 5 avril. C'est encore un total beaucoup trop fort. On peut donner, comme maximum de l'effectif en avril des combattants de la Commune, organisés n régiments, répondant aux appels et se rendant aux ranchées quand leur tour était venu de marcher, le total e 25 à 30 mille hommes. Ce furent là, durant la période ndiquée, tous les hommes disponibles, les combattants éels. M. Thiers, les généraux de Versailles, les capitaines apporteurs près les conseils de guerre eurent intérêt, par a suite, à grossir démesurément le nombre des combattants e la Commune : la victoire en devenait plus magnifique t la répression devait être proportionnellement plus intense ; e nombre des communards fusillés semblait plus légitime.

En prenant ce chiffre de 25 à 30.000 combattants dans e courant d'avril, il faut considérer que les fédérés ne eçurent aucun renfort du dehors ; que toutes les bonnes volontés, toutes les énergies s'étaient manifestées, avaient oncentré leur effort dans les premières semaines, avaient té employées ; que les hommes indécis, subissant l'enthouiasme du milieu, l'exemple de voisins, la crainte aussi de paraître résister aux réquisitions, aux convocations, ne persévérèrent pas ; ils abandonnèrent peu à peu le rôle actif, emeurèrent pour ainsi dire spectateurs de la lutte, touchant les rations, la solde, mais restant chez eux quand ils

recevaient un ordre de service, demeurant sourds aux appels, laissant battre le rappel sans y répondre. Les forces de la Commune, portées à leur maximum au commencement d'avril, subirent donc des déperditions successives et continues.

Je me contentais, à dit Cluseret, de commander, chaque fois qu'on le pouvait, 3.000 hommes, effectif nécessaire pour avoir 1.300 combattants. Malheureusement ce n'était pas tous les jours, comme les Versaillais, que je pouvais renouveler cette poignée de braves gens. Ils restaient dix, douze, quinze jours aux avant-postes. A Issy, ils demeurèrent quinze jours.

Ce renseignement est, non pas d'une certitude absolue, mais vraisemblable. D'après les récits détaillés des divers combats soutenus et les totaux donnés de ceux qui y prirent part, jusqu'à la chute de fort d'Issy, au commencement de mai, il résulte qu'il n'y eut pas plus de douze mille hommes dans les forts et les tranchées du sud d'Ivry à Issy, et que quinze mille hommes environ furent échelonnés à l'ouest, du Point-du-Jour à Saint-Ouen. C'est donc, au total maximum, chiffres ronds, à 30.000 combattants qu'il faut fixer l'ensemble de l'armée parisienne en face des 130.000 hommes de Versailles. La vaillance, la solidité des fédérés qui se montrèrent au feu n'en demeurent que plus éclatantes.

L'ARMEMENT

La Commune posséda un armement considérable. Les chassepots étaient au nombre de 280.000. Les fusils à tabatière de 180.000, les fusils à percussion de 70.000. Il y avait en outre disponibles 50.000 revolvers et 56.000 sabres de cavalerie et autres. Un effectif cinq fois plus gros que

celui qui fut armé pouvait être pourvu. L'artillerie était très forte : 1.740 canons et mitrailleuses. Les pièces de 7 dominaient, un grand nombre toutes neuves, provenant de la fabrication pendant le siège. Mais toutes ces bouches à feu ne furent pas utilisées. Le parc d'artillerie central fut installé au Champ de Mars, puis à l'Ecole Militaire, trop tard. Un regrettable désordre y fut signalé jusqu'à la fin, malgré le zèle et la bonne volonté du directeur de l'artillerie Avrial (1). Les pièces avaient été éparpillées sur divers points, à la suite du Dix-Huit mars. Il s'en trouvait, en grande quantité, à Montmartre, à l'Hôtel-de-Ville, au square du Temple, aux Invalides, place Wagram, place d'Italie. Les gardes nationaux qui avaient pris possession de ces pièces, au moment où la nouvelle de l'entrée des Prussiens dans Paris, à la veille du 1er mars, produisit une émotion considérable, ne voulaient plus se dessaisir de ces canons qu'ils considéraient comme à eux. La précaution était loua-

(1) Avrial (Augustin), ouvrier mécanicien, membre de la Commune, né à Revel (Haute-Garonne), en 1840. Après son service militaire, il fut l'un des premiers adhérents à l'Internationale. Fondateur de l'Association des mécaniciens, suspect à la police impériale, déjà condamné pour affiliation à une société secrète, il fut impliqué dans le procès de Blois. Au 4 septembre, il fut nommé membre de la municipalité du XIe arrondissement. Chef du [illegible] bataillon, il fut révoqué après le 31 octobre. Au Dix-Huit mars, il prit une part active aux événements, organisa la résistance à Montmartre. Il fut élu membre de la Commune dans le XIe arrondissement par 16.193 voix. Chef de légion, il se montra brave et plein [illegible] lors de la sortie du 3 avril. Il seconda Eudes dans le combat de [illegible]. Nommé directeur général de l'artillerie, il s'occupa activement de sa fonction et s'efforça de remettre de l'ordre dans ce service désorganisé. C'était un gros garçon, très doux, très rond, à face réjouie et sympathique, pourvu d'une grande force musculaire. Il est mort à Paris il y a quelques années, et a été incinéré au Père-Lachaise. Une foule nombreuse assista à ses obsèques, où des discours furent prononcés par les citoyens Martelet, ancien membre de la Commune, Sincholle, qui avait été son camarade en exil, Marc Valentin au nom des républicains de Fécamp. Avrial, sous une apparence un peu lourde, était un esprit avisé, inventeur de nombreuses pièces mécaniques, et il exerça avec compétence et dévouement sa difficile fonction de directeur de l'artillerie. Son rôle politique à l'Hôtel-de-Ville fut secondaire.

ble, si on avait, dès les premiers jours, prévu une bataille dans Paris. Mais, dans ce cas, il fallait armer des barricades aux positions bien choisies, construites solidement, aménagées avec tranchées et sacs à terre, de façon à soutenir une longue et terrible lutte dans les rues. Mais, comme nous l'avons dit, comme on le verra par la suite, on ne prit aucune précaution de ce genre. On se contenta de conserver jalousement les canons comme un ornement de quartier, presque comme des monuments dont le voisinage est fier. Quelques-unes de ces pièces, à Montmartre, aux Buttes-Chaumont, à la place d'Italie, et sur la Butte aux Cailles, tirèrent lors de l'entrée des troupes, mais dans son ensemble l'artillerie servit peu, en dehors des pièces armant les forts, les tranchées et les bastions.

Il n'y eut que 320 pièces mises en service sur les 1.740 que la Commune avait à sa disposition! La majorité de ces pièces étaient du calibre 7, se chargeant par la culasse. On dut fabriquer des gargousses en grande quantité, l'approvisionnement étant insuffisant. Les pièces de 12 étaient nombreuses, mais furent peu employées. Un comité d'artillerie siégeait au ministère de la guerre, en compétition avec le Comité Central. Il ne rendit pas de grands services et augmenta surtout la confusion qui régnait, principalement dans l'emploi du matériel. Sur les remparts, à côté de canons sans affûts, de caissons isolés et de pièces abandonnées, se trouvaient quelques pièces de marine de 24, d'une grande puissance, parmi lesquelles la célèbre Joséphine, qui avait fortement tiré pendant le siège. On laissa inutilisée et inutilisable toute cette grosse artillerie, dont l'emploi pouvait être si précieux.

Les munitions pour la mousqueterie étaient en grande quantité. Pour les chassepots, tabatières, remingtons, carabines Enfield il existait plus de 30 millions de cartouches. Il

y avait plusieurs dépôts de ces cartouches : l'Hôtel-de-Ville seul en gardait 30 000 paquets. La majeure partie des munitions était en dépôt à la poudrière Beethoven, au Trocadéro. Les poudrières de l'est furent les premières dégarnies, les nombreux bataillons de cette région prenant l'habitude de s'y approvisionner, en quittant leurs quartiers pour se rendre au combat, au lieu de puiser dans les réserves de l'ouest, sur leur passage. La poudrière du Trocadéro se trouva ainsi à peu près intacte, quand les troupes entrèrent. On put cependant transporter un certain nombre de ses munitions au Panthéon. Les artilleurs, dont beaucoup provenaient de l'artillerie de la garde-nationale pendant le siège, commandée par Schoelcher, étaient au nombre de 5.600. Il y avait parmi eux d'excellents pointeurs. Ce fut un corps d'élite, solide et habile.

SERVICES ACCESSOIRES

La cavalerie et le train n'existèrent pour ainsi dire qu'à l'état de projet. Il est vrai que les charrois n'étaient pas considérables, les fourgons des bataillons suffisaient aux transports, le parcours étant restreint. Quant à la cavalerie, elle ne fut employée qu'au service des estafettes, et tous les officiers supérieurs ne furent pas montés. On devait former un corps d'éclaireurs à cheval, le temps manqua, et, aussi, après le 4 avril, où ces éclaireurs firent défaut, son utilité ne fut pas reconnue. Il n'y eut que deux escadrons de complets. Le génie se composait de sapeurs organisés pendant le siège, et de volontaires recrutés parmi les anciens élèves de Châlons et d'Angers se trouvant incorporés dans la garde nationale. On y fit entrer aussi des employés des services techniques de la voirie, des eaux, du gaz, des chemins de fer, etc., etc.

Dans la population ouvrière de Paris se trouvaient des éléments abondants pour constituer deux ou trois régiments complets du génie : les terrassiers, si nombreux, auraient pu être mieux utilisés. On forma à peine quelques compagnies de cette arme si importante. Dans la situation de ville assiégée, elle aurait dû rendre les plus grands services. On avait négligé de l'employer suffisamment pendant la guerre avec les prussiens. L'exemple aurait pu servir de leçon. En couvrant les forts et les fortifications par des tranchées, en multipliant les ouvrages avancés, en protégeant toute position acquise ou reprise par des travaux défensifs rapidement exécutés, en cheminant à l'abri de contre-parallèles, en usant de la sape et de la mine, en remuant partout et sans relâche la terre, on eût reculé la ligne d'investissement, retardé toutes les opérations d'approche, prolongé le siège de plusieurs semaines, de plusieurs mois peut-être, et sauvé la situation, en vertu du principe qui a terme a vie. Les villages, les terrains de la zone immédiatement suburbaine se prêtaient admirablement à ce système défensif. Les divers délégués à la guerre et la Commission exécutive n'y songèrent point, ou ne se mirent pas en peine d'organiser des troupes du génie et de les employer. Ce fut un ingénieur civil distingué, Roselli-Mollet, qui fut placé à la direction du génie.

Le service médical comprenait un chirurgien en chef, ayant rang d'inspecteur, un chirurgien principal par légion et un chirurgien major, un aide-major, un sous-aide, par bataillon.

Appel fut fait aux docteurs et aux étudiants en médecine et en pharmacie. Il en vint en très grand nombre. Les infirmières et ambulancières ne manquèrent pas non plus. Ce service fut organisé par le docteur Courtillier, et fonctionna régulièrement. Les malades touchaient dans les hôpitaux

50 centimes par jour ; le restant de la solde était payé à leurs femmes.

L'intendance fut confiée aux frères May. Ce service laissa sans doute à désirer et suscita des réclamations et des plaintes. C'est traditionnel. Il en est et il en sera de même sans doute dans toutes les armées en campagne. A toutes les époques toujours l'intendance fut critiquée. Il faut reconnaître que, pendant la lutte de la Commune, alors que les prussiens occupaient une partie de la banlieue, gardaient toutes les avenues du nord et de l'est ; qu'en outre les trains de chemin de fer étaient encombrés par le transport des troupes françaises et allemandes, dans le désarroi issu de huit mois d'invasion, de troubles et de disette, l'approvisionnement n'était guère facile. Il fallut des prodiges d'habileté et d'initiative aux intendants si attaqués pour que les gardes nationaux ne souffrissent pas trop du désordre général et des difficultés du ravitaillement. Il était assez difficile de se procurer de la viande, les arrivages de bœufs et de moutons n'étant ni réguliers ni assurés. Les cultivateurs et expéditeurs de légumes et autres comestibles, n'ayant pas de marchés passés, apportaient ou envoyaient leurs denrées à leur gré, selon les sentiments de confiance ou d'inquiétude qui les animaient, variables avec les événements. Cependant, Cluseret l'a constaté, ce service ne laissa pas trop à désirer.

Quand je pris le ministère de la Guerre, a-t-il dit, les frères May étaient en possession de l'intendance générale. Ils déployaient une grande activité et avaient organisé le service de campagne très convenablement. Ceux qui ont prétendu que les troupes manquaient de vivres en ont menti. Je me suis assuré personnellement que, partout où il y avait des postes réguliers, la sous-intendance la plus voisine avait constamment en magasin un nombre de rations triple et quadruple de l'effectif normal. Si quelquefois des détachements ont jeûné, ce que je ne crois pas, ce fait n'a pu se produire que par l'absence, la nonchalance ou l'ineptie des com-

mandants. Il est vrai que ceux-ci trouvaient plus commode de rejeter la faute sur la direction centrale que de s'occuper de leurs hommes...

(Cluseret, *Mémoires*, p. 106.)

On fait retomber, en tout temps, et dans toutes les armées, trop facilement sur l'Intendance des retards dans la distribution de vivres, qui proviennent souvent de la négligence des chefs et du défaut de ponctualité de leurs subordonnés. L'intendance a fait son devoir quand elle a établi dans les dépôts indiqués et à portée des troupes, les subsistances nécessaires. Sa mission est alors terminée. Les chefs de troupes doivent veiller à ce que les vivres soient touchés à temps et distribués rapidement et convenablement. Les intendants de la Commune avaient une mission moins aisée que celle de leurs collègues des autres armées, et ils s'en acquittèrent généralement avec zèle, exactitude et probité.

LA SOLDE

Le service de la solde était fait par le délégué aux finances, Jourde, assisté de Varlin, tous deux membres de la Commune.

Les officiers-payeurs élus dans chaque bataillon produisaient à la délégation des finances des états dressés par les sergents-majors de chaque compagnie, visés par le capitaine et le délégué de la compagnie. Les tambours et clairons, qui au début étaient payés au mois, comme dans l'ancienne garde nationale, touchèrent à partir du 2 avril 2 fr. 50 par jour, plus une allocation de 0 fr. 75 c. pour leurs femmes.

Les payeurs touchaient : les officiers-payeurs de bataillon 5 fr. par jour, les sergents-majors 3 fr.; les frais de bureau

[illegible] étaient de 100 francs par mois pour le bataillon, 10 francs pour chaque compagnie.

La solde de la garde nationale était de deux sortes :

1° — La solde intérieure ou de la garde sédentaire : 1,50 par homme et par jour, les fameux Trente sous, et une sous-solde de 0,75 pour les femmes dont le garde déclarait la présence ; 2,50 par jour pour les sous-lieutenants, lieutenants et capitaines, 5 fr. pour les commandants et adjudants majors.

2° — La solde de campagne, service actif au dehors de l'enceinte fortifiée : général en chef, 500 francs par mois (16 fr.65 par jour) ; général en second, 15 fr. par jour ; colonel, 12 fr. ; commandant 10 fr. ; capitaines, adjudants-majors, chirurgiens majors, 7,50 ; lieutenants, aides-majors, 5,50, sous-lieutenants, 5 fr. Les traitements civils ne dépassaient pas cette proportion.

LES BARRICADES

Les barricades devaient faire partie du système défensif de Paris. Elles devaient suppléer au silence des forts évacués ou pris d'assaut. C'était la base même de la guerre de rues qu'on devait non seulement prévoir, mais préparer, organiser à l'avance. Les parisiens, hommes, femmes, enfants, sont de merveilleux combattants de barricades. Les exemples célèbres ne manquent pas. C'était une ressource suprême, sans être le salut certain, car les défenseurs des barricades disparaissent ou sont tués, si la lutte se prolonge par trop, et ne sont pas remplacés ; l'artillerie peut avoir raison des plus fortes défenses urbaines ; la privation des vivres, la rareté des munitions amenant la reddition ou l'abandon de certains points stratégiques permettent à une armée d'isoler, de cerner les autres positions. On s'en est

rendu compte en juin 48. Mais la lutte dans Paris en mai 71 pouvait être si terrible, devait entraîner tant de pertes, tant de ruines, qu'un armistice suivi d'une pacification était une supposition admissible, à la condition qu'on fût à même de tenir derrière les barricades et de prolonger la guerre de rues.

Il fallait donc barricader Paris. On le laissa ouvert. Cluseret et son successeur Rossel, qui, avec son tempérament d'officier, n'avait que du mépris pour cette guerre plébéienne, prirent bien des arrêtés pour la construction de barricades, mais ils ne tinrent nullement la main à leur exécution.

Une commission de construction des barricades fut cependant nommée, elle fonctionna même. Son président fut Napoléon Gaillard (1), un brave homme, de son état cordonnier, orateur méridional vulgaire, mais applaudi dans les clubs de la fin de l'empire. En son œuvre d'ingenieur improvisé il se montra plein de bonne volonté, mais il fut peu secondé. Il ne bâtit qu'une barricade, superbe il est vrai, mais elle demeura inachevée. Elle s'élevait, comme nous l'avons indiqué plus haut, à l'angle des rues Saint-Florentin et de Rivoli barrant le passage jusqu'à la terrasse du jardin des Tuileries. Elle atteignait la hauteur d'un deuxième étage, et était divisée en deux parties, avec retrait, permettant de passer à couvert de la première barricade à

(1) Napoléon Gaillard, né à Nîmes en 1818, cordonnier. Se signale sous l'Empire au moment de l'affaire du cimetière Montmartre, la tombe de Baudin; est condamné pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Nombreux discours dans les réunions publiques. Membre de l'Internationale, fait partie du Comité du 2e arrondissement. Nommé directeur général des barricades, construit les barricades de la place Vendôme et de la rue de Rivoli. Réfugié à Genève, revient à l'amnistie, reprend son métier de cordonnier où il était fort habile, et meurt, en 1902, très épuisé, presque aveugle. Son fils a été également mêlé aux événements Il était dessinateur et a laissé des croquis amusants sur les orateurs et les personnalités des réunions publiques.

la seconde : une petite forteresse urbaine avec bastion en miniature, redan, courtine, tout en réduction. Entièrement construites avec des sacs à terre flanqués de piles de moellons, cette double barricade, armée et défendue, aurait dû tenir huit jours, arrêter une colonne, le canon ne pouvant de la place de la Concorde la battre directement, à raison de l'angle et du retrait formés par le solide palais de la Marine. Napoléon Gaillard l'avait édifiée avec lenteur, avec précision. Juché au faîte de sa construction, dirigeant, stimulant les travailleurs, il montrait avec orgueil aux passants la barricade, sa barricade, et souriait. Il accueillait avec des gestes protecteurs les amis qui venaient l'admirer sur son chantier. La forteresse de la rue de Rivoli, que l'on appelait plaisamment Château-Gaillard, n'était pas terminée quand les Versaillais entrèrent. Tournée par les troupes, elle ne fut d'aucune utilité. Le service des barricades, bien que reconnu de première importance, n'exista donc qu'en projet. La barricade de la rue de Rivoli et celle de la place Vendôme ne furent que des démonstrations décoratives, et Paris ne fut barricadé qu'à l'improviste, au hasard, sans méthode, dans la fièvre et le désarroi des derniers jours de combat dans les faubourgs, comme au début d'une émeute. Cluseret et Rossel ont commis une faute inexplicable en ne veillant pas à la construction de ces barricades, qui auraient dû former une seconde enceinte fortifiée et transformer chaque quartier en redoutes à peu près imprenables. On a sans doute évoqué le souvenir de Moscou, à la lueur des incendies ; c'est à Sarragosse que l'on aurait dû songer.

ÉTAT-MAJOR

Les états-majors étaient nombreux : il y avait d'abord

l'état-major général, celui de la délégation à la guerre, puis celui de la Place et ceux de chaque légion ; en outre les principaux généraux avaitun état-major à eux afférent. Il y eut un certain abus dans l'entrain avec lequel des jeunes gens, désireux de briller, de parader, de porter un élégant costume avec retroussis rouges et aiguillettes d'or se jetèrent sur ces emplois marquants. Ils affichèrent une telle préoccupation du costume, des passementeries et des ornements, que cette coquetterie leur attira la circulaire sévère de Cluseret dont nous avons parlé. La tenue peu conforme à l'ordonnance de ces officiers trop coquets leur valut, outre le blâme de Cluseret, affectant par puritanisme vaniteux de porter un veston et de se coiffer d'un chapeau mou, des regards envieux et des quolibets méprisants de la part des combattants aux vareuses en loques, aux galons ternis, sous l'effet combiné de la pluie, du vent, de la boue et de la poudre. Il faut se souvenir cependant que ces brillants officiers d'état-major ne caracolaient pas seulement dans les rues de Paris, ne promenaient pas toujours leurs élégants uniformes dans les bureaux du ministère de la Guerre. Beaucoup, et à tout instant, le jour et la nuit, étaient envoyés aux avants-postes, en inspection, ou chargés de remettre des ordres aux commandants des forts de Vanves ou d'Issy, par des routes intenables sous les obus. Plusieurs revinrent blessés, ou furent tués, dans ces services périlleux et sans gloire.

Le chef d'état-major général, sous Cluseret, était le colonel Rossel, qui devait lui succéder. Il ne prit la direction de la guerre qu'à la fin d'avril. L'aide de camp de Cluseret capitaine d'état-major, était le comte Charles de Beaufort, neveu d'un membre important du Comité Central, Edouard Moreau. Il fut traité de traître, comme nous l'avons dit plus haut, accusé d'avoir fait massacrer inten-

tionnellement des hommes de son bataillon, à la barricade de la rue Caumartin et fusillé par les fédérés près de la mairie du boulevard Voltaire, dans l'affolement des derniers jours.

Le sous-chef d'état-major était le commandant Séguin (1). Son collègue dans les bureaux de l'État-major, Louis Barron, l'a ainsi dépeint :

> Le sous-chef d'état-major est un tout petit homme de vingt-quatre ans, dont le corps mince et grêle s'agite dans un gros costume de moblot orné aux poignets de quatre galons d'or. Une ceinture rouge serre à la taille sa vareuse bleu marine, enfoncée dans un pantalon de même drap. Il est chaussé de godillots éperonnés, d'où montent jusqu'à mi-jambes de hautes guêtres de campagne. Il porte cette tenue, plus bizarre que puritaine avec une crânerie empêtrée d'une drôlerie irrésistible.
>
> La malicieuse nature a donné au commandant Séguin la physionomie la plus contraire à son rôle belliqueux, celle d'un rat de bibliothèque. Le teint est jaune, tous les traits accusés, les pommettes saillantes, le nez proéminent et de travers, la bouche trop fendue, le menton trop pointu, les yeux petits, louches et myopes, disparaissent sous d'immenses bésicles, mais, surmontant tout cela, s'élève un front magnifique d'intelligence et de fermeté. Car l'ironique nature, non contente encore de son œuvre, a logé, dans ce corps mal bâti un esprit amoureux d'art militaire, érudit des choses de la guerre, une âme de héros et de poète, éperdûment éprise de stratégie et de tactique, de batailles et de sièges.
>
> Séguin, soldat par vocation, ne l'est pas par éducation, c'est un universitaire, licencié ès lettres, candidat à l'école normale, pro-

(1) Séguin, rentré en France à l'amnistie, donna des articles fort appréciés sur les questions militaires à divers journaux républicains. Il écrivait au *Mot d'Ordre* lorsque commença la campagne de Tunisie. Il demanda à suivre le corps expéditionnaire comme correspondant. Un jour ses correspondances très remarquées, n'arrivèrent pas. On ne tarda point à apprendre que le malheureux journaliste avait été assassiné par un fanatique musulman, à quelques mètres de la porte de Sfax, hors de laquelle il s'était aventuré pour aller au-devant d'une colonne française revenant d'expédition. L'ex-sous-chef de l'état major de la Commune a eu la mort d'un soldat, sous le drapeau tricolore.

fesseur libre, journaliste, rimeur. La Révolution, simplement parce qu'il s'est offert, en a fait un chef d'état-major.

Ce singulier petit homme est nerveux en diable, et impérieux.

(Louis BARRON. — *Sous le drapeau rouge*, p. 19, éd. Savine.)

Séguin resta en fonctions quand Rossel remplaça Cluseret. Il rendit les plus grands services à la défense.

L'Etat-Major général comptait encore dans son effectif : Roselli-Mollet, directeur du génie, chargé de suivre le classement du matériel de l'artillerie ; le commandant Larue, détaché aux arsenaux et fonderies ; le colonel Meyer, organisateur des régiments de marche ; le colonel Gois, chargé de la justice militaire, puis président de la cour martiale.

LES GÉNÉRAUX

Durant la première période de l'insurrection, avant la grande sortie du 3 avril, plusieurs généraux furent successivement nommés et remplacés pour des raisons diverses, comme Lullier, Brunel, Eudes, Bergeret. Les généraux Duval, Flourens furent tués.

Cluseret, nommé dès le dimanche 2, prit seulement le 5 officiellement possession du ministère et des services. Il n'avait pas voulu assumer, on l'a vu, la responsabilité de la sortie qu'il n'avait pas ordonnée, qu'il désapprouvait. La seconde période de la guerre civile commence donc au décret du 6 avril, pris par la Commission exécutive et supprimant le grade de général. Le même décret nommait Jaroslas Dombrowski, alors commandant de la 12e légion, au commandement de la Place de Paris.

L'insuccès de la sortie et les fautes commises, principalement par Bergeret, avaient motivé ce décret, inspiré par Cluseret. Bergeret ne fut pas seulement destitué, mais mis bientôt en arrestation. Les raisons données pour cette

mesure de rigueur furent d'abord l'échec de la marche sur Versailles. La Commission exécutive était toute imprégnée des traditions de la Révolution. On traduisait au tribunal révolutionnaire,alors, pour être guillotinés, les généraux coupables de s'être laissés battre. Cette rigoureuse sanction de la défaite fut certainement souvent un stimulant et força la victoire.On eut beaucoup de peine, par la suite,à obtenir un emprisonnement, doux et peu surveillé, devant aboutir à une prompte et facile évasion, pour Bazaine, convaincu de haute trahison. Bergeret avait été battu, cela suffisait pour qu'on songeât à lui appliquer, mais avec modération,le traitement que la Convention réservait à ses généraux reconnus non pas même pour des traîtres, mais comme des incapables ou des imprudents. Une autre raison décida la Commission à ordonner l'arrestation de Bergeret. Elle retint qu'il avait proferé des menaces contre la Commune, pour le cas où elle le ferait arrêter. Il avait vanté sa popularité et exagéré l'influence dont il disposait. Il avait même annoncé une résistance armée aux mesures qui seraient prises contre lui, se targuant de l'appui des bataillons qu'il prétendait lui être aveuglément dévoués. Ce langage et cette attitude ne pouvaient être tolérés. L'infatuation de Bergeret « lui-même », sa nullité militaire désormais avérée, et l'imprévoyance avec laquelle il avait combiné et dirigé la sortie étaient des motifs suffisants pour justifier devant l'opinion la mesure dont il fut l'objet. Elle ne produisit aucune émotion, et n'eut guère de suites : Bergeret ne souleva aucun bataillon, pas un garde national ne se prononça pour lui, et à son sujet ni menaces ni récriminations ne se produisirent contre la Commune. Après un court séjour en prison, sa détention ne fut pas maintenue. On donna même un commandement au prisonnier de la veille, qui fit sa soumission, très humblement.

Eudes, qui n'avait pas eu la même responsabilité dans la sortie, qui de plus s'était bravement et intelligemment conduit à Meudon, ne fut l'objet d'aucune poursuite, ni même d'aucun blâme. Il perdit seulement son grade de général en chef, mais il conserva un commandement en second. Sous les ordres de La Cecilia, il garda le commandement de la moitié des positions du sud et s'y comporta fort bien. Cluseret, qui, dans ses Mémoires, ne se montra guère bienveillant pour ses anciens collaborateurs, a dit de lui : « Il avait une certaine aptitude militaire, si on se rapporte à son âge et à son inexpérience, deux défauts remédiables. Eudes eût certainement fait quelque chose par la suite. »

Dombrowski, pendant un certain temps, en sa qualité de commandant de la place de Paris, fit fonctions de général en chef, mais par la suite il renonça à cet emploi, et il fut plus spécialement affecté à la défense de Neuilly. « Là, a dit Cluseret, il accomplit des merveilles. » L'armée de la Commune fut bientôt divisée en trois corps, ayant à leur tête comme généraux en chef : 1er corps, armée de l'Ouest, Dombrowski; 2e corps, armée du Centre, La Cécilia; 3e corps, armée du Sud, Wrobleski.

DOMBROWSKI

Jaroslas Dombrowski était né en Volhynie, en 1835. Il était donc russe et non polonais. Il était l'aîné de trois frères. Son cadet, Ladislas, servit aussi la Commune avec le grade de colonel et commanda à Asnières, où il montra une grande bravoure. Le troisième frère, Emile, était dessinateur au chemin de fer de l'Ouest, et ne participa point aux événements.

Dombrowski fut enlevé, dès l'enfance, à sa famille, par

les ordres de l'empereur Nicolas, pour être placé dans le collège militaire de Constantin à Saint-Pétersbourg, comme beaucoup d'autres fils de familles nobles. Jaroslas sortit de ce collège à l'âge de 17 ans, avec le grade de lieutenant d'artillerie. Incorporé pendant quelques années dans l'armée du Caucase, il y fit ses premières campagnes. Revenu à Saint-Pétersbourg, en 1859, il entra à l'Académie militaire. Après avoir fini le cours d'études supérieures, avec le grade de capitaine, il fut nommé, en 1862, quartier maître de la 4e division, en garnison à Varsovie. Les chefs du mouvement national en Pologne apprécièrent les grands talents militaires de Dombrowski, son noble caractère et son indomptable énergie. Ils le nommèrent gouverneur de Varsovie. En juin 1862, il devint membre du Comité patriote et organisateur des forces insurrectionnelles de la Pologne. Il fut emprisonné et condamné à mort, le 13 avril de la même année. Sa peine fut commuée, en 1864, après deux ans de détention. Il fut transporté en Sibérie pour y subir sa peine, quinze ans de travaux forcés, aux mines. Il réussit à s'évader pendant le trajet, mais il ne gagna pas immédiatement la frontière. Il se rendit au fond de la Russie pour délivrer sa jeune femme, déportée comme lui, avec laquelle on lui avait permis de se marier, dans la citadelle de Varsovie, afin de pouvoir, par un raffinement de cruauté, séparer les deux nouveaux époux. L'évadé ayant pu rejoindre sa femme, tous deux se hâtèrent de fuir la Russie. Ils se rendirent d'abord à Stockholm, et de là à Paris.

Sur la terre hospitalière de la France, Dombrowski vint augmenter la nombreuse colonie des exilés polonais. On le regardait, dit M. Woloswki, son biographe, comme un des membres les plus dignes et les plus capables de l'émigration. Aussi fut-il élu, avec Bosak, à une très grande majorité, membre du comité représentatif de l'émigration polo-

naise. En 1866, Dombrowski offrit ses services à l'Italie. Une légion polonaise devait être organisée dans ce pays. Un malheureux officier, tué par la suite au service de la France sous les murs de Dijon, le général Bosak-Hauté, devait être le commandant en chef de la légion. Dombrowski eût été son chef d'état-major. Tous deux furent acceptés par Garibaldi, mais la légion ne fut pas formée, à raison de considérations diplomatiques, a dit le biographe Bronislas Wolowski. Celui-ci, dans une notice consacrée au général de la Commune, s'est surtout montré désireux de prouver que les polonais, et Dombrowski à leur tête, n'étaient ni des assassins, ni des incendiaires. Il a rectifié plusieurs erreurs contenues dans un ordre du jour de la Commission exécutive à la garde nationale. La nomination de Dombrowski avait suscité des méfiances dans les bataillons, à raison de la nationalité du nouveau général. L'ordre du jour disait :

> Nous apprenons que certaines inquiétudes persistent dans la garde nationale au sujet du citoyen Dombrowski, nommé commandant de place. On lui reproche d'être étranger et inconnu à la population parisienne. En effet le citoyen Dombrowski a été général sous les ordres de Garibaldi, qui l'estime tout particulièrement, mais Trochu refusa de le laisser partir et le fit même incarcérer. Le citoyen Dombrowski est incontestablement un homme de guerre et un soldat de la république universelle.

Dombrowski, qui était de famille noble, officier dans l'armée russe, n'a pas été, comme on l'a dit, combattant dans le Caucase contre les russes. Il n'a pas été un compagnon de Schamyl, mais au contraire il a fait la campagne dans l'armée du czar. Il fut désigné par Garibaldi pour commander une légion franco-polonaise dans l'armée des Vosges. Dans une dépêche envoyée d'Autun, le 9 novembre 1870, à Gambetta par Garibaldi, ce dernier mandait : « Jaroslas Dombrowski, 52, rue Vavin, Paris, m'est néces-

saire. Si vous pouviez le faire sortir en ballon, je vous en serais bien reconnaissant. — Garibaldi. » Cette demande,et l'insistance de Garibaldi indiquée par la réclamation de la voie aérienne pour expédier l'auxiliaire qu'il attendait, prouvent combien Dombrowski était apprécié comme militaire. A Paris, pendant le siège, il voulut offrir ses services à la Défense. On les refusa. Il écrivit alors des articles militaires et fit une conférence, où il critiquait l'inaction de Trochu. Il s'efforça, quand sa femme qui était tombée malade fut rétablie, de franchir les lignes prussiennes pour se rendre auprès de Garibaldi. Trochu avait gardé rancune de la conférence du stratégiste étranger. Dombrowski cherchant à gagner Lyon, fut par son ordre arrêté comme espion prussien ! Trochu devait, par la suite, reproduire cette inepte accusation à la tribune de l'Assemblée nationale, ce qui lui attira une verte et noble réponse de Mme Dombrowska, la veuve du général :

Dans votre dernier discours prononcé à l'Assemblée de Versailles, écrivit-elle à Trochu, vous avez accusé mon mari d'avoir joué le rôle d'un espion prussien pendant le siège de Paris. La seule preuve que vous avez fournie à l'appui de votre accusation, c'est que vous l'avez fait arrêter comme tel. Votre devoir était d'ajouter qu'avant d'avoir été arrêté aux avant-postes français, quoiqu'il fût muni d'un laissez-passer qui lui avait été délivré par votre propre gouvernement, le général Dombrowski vous avait demandé la permission de combattre pour la France dans l'armée de Paris. Vous auriez dû dire aussi qu'avant d'avoir essayé de franchir les lignes prussiennes, pour se joindre au général Garibaldi, qui l'avait invité à venir prendre place dans les rangs de son armée, mon mari avait, dans son discours et dans une brochure que vous ne lui avez jamais pardonné d'avoir écrite, essayé de faire de la défense de Paris autre chose qu'une sanglante comédie... Il ne faut pas oublier non plus, monsieur le général, que les hommes tels que vous abhorrent les hommes comme Dombrowski.

Afin d'obéir à une raison d'état de votre parti, sinon à une odieuse rancune personnelle, vous n'avez pas hésité à briser le cœur d'une veuve, vous avez essayé de souiller la mémoire d'un mort, vous avez voulu déshonorer ses pauvres enfants, qui de longtemps encore ne pourront vous demander satisfaction de vos calomnies.

Je vous défie, monsieur le général, de justifier votre accusation, de l'appuyer, non pas même sur des preuves, mais sur des présomptions, et ce seul objet a engagé la veuve du général Dombrowski, la seule protectrice actuelle de ses enfants, à prendre note de calomnies qui la blessent, l'outragent dans ses plus chères affections de mère, d'épouse et de patriote.

PÉLAGIE DOMBROWSKA.

Dombrowski fut la victime d'autres calomnies et d'accusations aussi absurdes, aussi injustifiées que celle dont sa mémoire fut l'objet de la part du pieux général breton, vexé que l'ancien officier de l'école militaire russe eût raillé sa prétention de protéger Paris contre les obus allemands, au moyen d'une neuvaine à sainte Geneviève.

Il fut accusé par la réaction d'avoir fabriqué des faux billets de banque russe. C'était une sotte invention. Dombrowski n'avait pas même connu la fabrication de faux billets russes émis dans un but de lutte politique, et comme un instrument de guerre, par des réfugiés pour le compte de l'insurrection. Les tribunaux français le mirent deux fois hors de cause dans le procès intenté aux inculpés sur la plainte du gouvernement russe.

Une autre accusation, d'apparence plus sérieuse, propagée par la réaction, a longtemps pesé sur la mémoire du vaillant militaire. On a prétendu qu'il avait entretenu, en mai 71, des intrigues scélérates avec Versailles, et qu'il s'était engagé à livrer une ou plusieurs portes de Paris moyennant 500.000 francs. Cette imputation déshonorante a été formulée par l'amiral Saisset, dans sa déposition à

l'Enquête. L'amiral a raconté qu'un misérable espion, nommé Veysset, lequel fut d'ailleurs surpris et fusillé, avait avancé 20.000 francs, dont 5.000 de sa poche, le reste fourni par la caisse de la maison Cail et Becquier, à l'aide de camp de Dombrowski, pour obtenir que les portes du Point-du-Jour, d'Auteuil et de l'avenue de l'Impératrice (bois de Boulogne), fussent dégarnies. Dombrowski aurait demandé trois jours pour opérer ce mouvement, qui devait favoriser l'entrée des troupes dans Paris.

Dombrowski, a dit impudemment Saisset, était de très bonne foi et je suis convaincu qu'il croyait tout à fait à l'exécution de ce projet, car il fit successivement retirer la majeure partie de ses troupes, et vous avez pu voir que, quand on s'est présenté, comme par hasard, à une de ces portes, celle où est venu l'ingénieur Ducatel, il n'y avait plus personne depuis quarante-huit heures...

(*Enquête Parlementaire*, dép. de l'Amiral Saisset, p. 3[illegible]6.)

L'agent Veysset a tout simplement voulu escroquer vingt mille francs à Versailles, et se faire un titre auprès de M. Thiers de ses prétendus agissements pour corrompre Dombrowski. Nous avons déjà exposé dans quel esprit de crédulité l'amiral Saisset s'était abouché avec l'aventurier Arronhson pour obtenir l'élargissement du général Chanzy arrêté à la gare d'Orléans. L'amiral avait touché pour cette opération cent mille francs à la Banque de France, qu'il s'était bien gardé d'employer à l'usage pour lequel ils étaient demandés et remis : « Je n'ai pas donné d'argent, a-t-il dit, quant aux cent mille francs, je les ai partagés entre mes aides de camp. » Le témoignage de cet amiral, à demi déséquilibré, n'a aucune valeur en ce qui concerne la prétendue corruption de Dombrowski. N'a-t-il pas affirmé, dans cette même enquête, que Cremer, Rossel, Cluseret et Dombrowski étaient des agents prussiens. « Pour Dombrowski, j'en suis sûr, a-t-il ajouté avec un aplomb

grotesque, parce que son premier aide de camp me l'a dit. » Ce premier aide de camp est celui que l'agent Veysset prétendit avoir gagné.

La porte du Point-du-Jour n'a pas été livrée par trahison, comme nous l'établirons lors du récit de l'entrée des Versaillais dans Paris. Elle fut abandonnée par négligence, par lassitude aussi : la défection des gardes désignés pour ce poste se produisit dans une heure d'inertie, de découragement, par suite de l'incurie de chefs subalternes, et nullement par trahison. L'or de Versailles et la complaisance de Dombrowski sont des inventions. Aucun bataillon n'était venu relever les postes du Point-du-Jour, comme s'y attendaient les gardes, épuisés, affamés ; ils évacuèrent d'eux-mêmes la position devenue presque intenable. On a vu plus haut la déposition de M. Thiers sur les effets dévastateurs de la batterie de 120 pièces établie à Montretout. Aucun général, en eût-il eu la criminelle intention, ne pouvait dégarnir ostensiblement la porte d'Auteuil : les fédérés eussent conçu de la méfiance, et malgré le danger terrible, ils seraient revenus en force défendre le seuil dégarni, en criant à la trahison. Lisbonne, qui était près de là, fût accouru avec son intrépidité connue. Dombrowski, même soupçonné seulement, eût été arrêté sur-le-champ par les gardes nationaux, conduit à l'Hôtel-de-Ville, fusillé sur place peut-être. Et puis était-ce un homme à acheter avec 20.000 francs? Cette imputation, reposant sur les mensonges d'un gredin comme ce Veysset, peut-elle avoir été acceptée et propagée autrement que par le pire esprit de parti?

Ce qui peut fournir un point de départ à l'accusation portée contre Dombrowski, c'est que son compatriote et ami, Bronislas Wolowski, a eu réellement des entrevues avec M. Ernest Picard, ministre de l'Intérieur, et même avec M. Thiers. Il obtint du ministère des laissez-passer pour

aller à Paris. Wolowski voulait sauver plusieurs de ses amis polonais, restés à Paris, et dont la situation deviendrait terrible, si les troupes prenaient la ville. Ils furent en effet presque tous fusillés. Wolowski, n'était pas communard ; correspondant de journaux de son pays, il témoignait au contraire d'une énergique réprobation envers l'insurrection ; il la considérait comme devant nuire à la cause de l'émigration polonaise et aliéner à ses compatriotes les sympathies de la France. M. Ernest Picard, au cours des audiences qu'il lui accorda, dit tout à coup à Wolowski, multipliant les plaidoyers en faveur de ses compatriotes :

Parlons de choses plus sérieuses. Pouvez-vous faire consentir Dombrowski à négocier avec nous, puisqu'il a toute la confiance de la garde nationale ? Qu'il arrête les membres de la Commune, qu'il nous les livre en même temps que les portes de la ville, nous ne marchanderons pas !

Woloswki, interloqué, répondit :

On voit tant de choses invraisemblables que l'on ne s'étonne de rien. Je ne vous ferai donc pas le reproche, monsieur le ministre, de m'avoir fait une aussi injurieuse proposition.

Picard répliqua :

Mais je n'ai pas l'intention de vous offenser !

Wolowski feignit d'accepter la mission d'embauchage que Picard lui proposait. Il reçut du ministre un laissez-passer pour se rendre à Paris. Il en a publié le fac-simile :

Si je tenais à conserver cette pièce, a-t-il dit, c'est que je voulais avoir une preuve, dans le cas où l'on nous aurait colomniés, et prouver que c'était le ministre qui engageait les Polonais à proposer la trahison à leurs compatriotes. Cette circonstance que l'infâme proposition de trahison n'a pas pris naissance parmi les Polonais n'est pas sans importance.

Le lendemain j'allais en effet à Paris. Je vis Dombrowski et je

lui racontai le plus fidèlement possible ma conversation avec M. Picard, et à son honneur, je puis dire et affirmer que je le trouvai très éloigné de tout acte honteux...

(Bronislas Wolowski. — *Dombrowski et Versailles*, éd. Léopold à Lemberg, édition interdite en France, p. 80.)

Drombrowski étant à Lyon, en quête d'un emploi civil, avant le Dix-Huit mars, avait eu l'intention très nettement exprimée de se retirer de la vie publique. Revenu à Paris, il fut acclamé, entraîné, par ses anciens camarades de la 2e légion de la garde nationale, dont il avait fait partie pendant le siège, il dut accepter le commandement de la place de Paris. Toute sa conduite est un démenti à l'odieuse accusation.

Dombrowski n'accepta pas les passeports que M. Thiers, dans une entrevue avec Bronislas Wolowski, lui fit offrir pour lui et huit officiers polonais. Le témoignagne de Wolowski doit être accepté se montrant désireux de soustraire son ami et ses autres compatriotes compromis au sort qui les attendait, si, comme il n'en doutait pas, la défaite de la Commune n'était plus qu'une question de jours et même d'heures. Wolowski revint à Versailles pour reprendre les démarches qu'il avait tentées, sans avoir mandat de Dombrowski, puis il retourna voir son ami, pour lui remettre le passeport obtenu et le presser de l'accepter. Alors, sans conditions, sans trahison, il l'engagea à gagner la frontière, après avoir envoyé à la Commune sa démission. Dombrowski refusa.

Non seulement il n'a pas cherché à livrer une des portes de Paris ni dégarni volontairement le Point-du-Jour, mais, le lundi 22, les troupes étant entrées, il se porta à Montmartre, et tenta de rallier pour la résistance suprême le plus d'hommes qu'il put trouver. Il était à cheval, et malgré les prières de ceux qui l'entouraient, il avançait sous

les balles. Ce n'est pas l'attitude d'un homme qui a trahi.

Il s'était rendu au Comité de Salut Public, dans la nuit du dimanche, blessé par un éclat de pierre à la poitrine. Il raconta l'entrée soudaine des versaillais, et ses vains efforts pour retenir et ramener les troupes. « On s'étonne de cette invasion si rapide, dit Lissagaray, tant le Comité connaît peu la situation militaire. Dombrowski, qui comprend mal, s'écrie : « Quoi ? le Comité de Salut Public me prendrait pour un traître ? Ma vie appartient à la Commune.» Son geste, sa voix, attestent un désespoir amer. .» Il était, dès lors, décidé à mourir.

Le lendemain, lundi, vers une heure de l'après-midi, il se trouvait à la barricade improvisée rue Myrrha, près du boulevard Ornano, avec un petit nombre d'hommes. Les Versaillais, qui avaient tourné la Butte, débouchaient en masses considérables. Son cheval s'abattit, sous une décharge terrible, ayant reçu sept balles dans la tête et au poitrail. Dombrowski chancela et tomba, atteint d'une balle au ventre.

Il fut transporté à l'hôpital Lariboisière, expirant. Le pharmacien de l'hôpital, M. Duflot, a relaté ainsi les derniers moments du général, dans une lettre publiée le 27 mai par *le Gaulois* :

> Le général Dombrowski blessé mortellement à la barricade de la rue Myrrha et de la rue des Poissonniers, à Montmartre, le mardi 22 mai, à midi, est mort le même jour, à trois heures après-midi, au lit n° 5, salle Saint-Honoré, à l'hôpital Lariboisière. Son cadavre a été transporté à l'Hôtel-de-Ville par son état-major, afin qu'il ne tombât pas entre les mains des troupes régulières qui, maîtresses des Buttes Montmartre, attaquaient la barricade Ornano et la gare du Nord et allaient par conséquent occuper Lariboisière.

Le corps fut déposé à l'Hôtel-de-Ville, dans la chambre

bleue du premier étage, à l'intérieur, donnant sur la cour d'honneur, et qui avait été celle de Mlle Valentine Haussmann. Là, des membres de la Commune vinrent saluer, dans un suprême hommage, qui était aussi comme une réparation et comme la protestation définitive contre d'injustes soupçons, la dépouille du vaillant défenseur de Paris. Pendant que ses compagnons le transportaient sur une civière, de la barricade à l'hôpital, le moribond, aux yeux emplis de mélancolie, avait murmuré à plusieurs reprises d'une voix presque éteinte, cependant que de sa blessure le sang suintait, teignant le drap et la capote défaite, aux manches pendantes étalée sur ses jambes : « Est-ce qu'on dira encore que j'ai trahi ! » Ce furent encore ses dernières paroles avant d'expirer sur le lit de l'hôpital. Il voulait mettre en doute le soupçon, jusqu'à son souffle suprême. Sa mort suffisait. Les traîtres ne meurent point ainsi.

De l'Hôtel-de-Ville, dans la nuit du mercredi, le corps fut porté au Père-Lachaise. Sur la place de la Bastille, des officiers fédérés s'inclinèrent devant la funèbre civière, et le convoi ne reprit sa route qu'après que quelques-uns de ces braves, dont beaucoup allaient le lendemain être au nombre des morts, fussent venus l'embrasser, lui donnant le dernier adieu. Au Père-Lachaise, par une lourde après-midi orageuse, au sourd fracas du canon, Dombrowski fut descendu dans la fosse. Vermorel, qui devait être bientôt blessé mortellement, prononça un discours impressionnant qui fut comme l'oraison funèbre, non seulement du général tué, mais de la Commune elle-même.

Il est possible, et la vraisemblance de la supposition est grande, que Dombrowski, quelques jours auparavant, ne se voyant plus suffisamment obéi, constatant la défection quotidienne autour de lui, impuissant à réagir

contre la lassitude progressive de ses troupes, et désespérant d'une cause qu'il se sentait de plus en plus dans l'impossibilité de défendre, ait songé un instant, non pas à trahir, la trahison ne loge pas dans des âmes aussi vaillantes, mais à se retirer, à donner sa démission, et ayant remis son commandement il a pu exprimer le désir de rejoindre sa femme en Angleterre. Mais ce ne fut là qu'une minute de découragement, compréhensible. Il ne persista pas dans l'idée de renoncer à la lutte sans espoir, et résolut de succomber à son poste. Il en avait fait la déclaration en ces termes à Bronislas Wolowski, lui présentant le passeport sauveur qu'il repoussa, le 12 mai :

Je ne puis donner ma démission, fit-il, on dirait que j'ai trahi. Je viens d'envoyer à Londres ma femme et mes enfants, quant à moi je dois périr, car toute conciliation est impossible !... Accepter ce passeport et m'enfuir, je ne peux pas laisser cette tache à mes enfants comme héritage. N'a-t-on pas déjà dit que j'étais espion, assassin et faussaire ?

Bien que je sache que ma mort ne les désarmera pas, je suis décidé à mourir. Ma femme et mes enfants seront hors de leur atteinte, n'importe ce que je deviendrai moi !... En tous cas je ne profiterai jamais de leur laissez-passer, quand même j'aurais l'intention de me sauver...

Et, tapant sur la garde de son épée, il ajouta : « Voilà mon laissez-passer à moi !... »

(WOLOWSKI. — *Dombrowski et Versailles.*)

Ecœuré par les rumeurs de trahison qui étaient parvenues à ses oreilles, il alla au-devant de la mort, à laquelle il s'était préparé. Il eut une fin à peu près semblable à celle de Delescluze, dont il avait fait à Wolowski cet éloge dans leur dernier entretien : « Delescluze est un homme d'énergie, mais il n'est pas militaire. Il travaille comme un nègre ; il a toute ma confiance, comme j'ai la sienne. Quel dommage que la France n'ait pas un plus grand nombre

de patriotes de sa trempe ! » La mémoire de Dombrowski n'a plus besoin d'être défendue : sa mort doit inspirer le respect à tous ceux qui pensent que ce vaillant étranger a acquis sa grande naturalisation par l'honneur, la bravoure, la fidélité, vertus bien françaises.

LA CECILIA

Au mois de mai, quand Rossel eut remplacé Cluseret à la guerre, le commandement fut modifié. Dombrowski dirigea exclusivement les opérations de Neuilly et de la rive droite. La Cécilia prit le commandement du centre, et Wrobleski eut l'aile gauche de la Bièvre à Vincennes.

Ces choix furent excellents. La Cécilia et Wrobleski étaient, comme Dombrowski, de véritables militaires. Ils étaient comme lui d'une bravoure extrême. La Cécilia, colonel de l'armée française, n'était pas un étranger, un italien, comme on l'a cru souvent à raison de la désinence de son nom, et aussi parce qu'il avait obtenu un grade dans l'armée italienne. Il y avait aussi, ce qui donna probablement naissance à l'erreur, sa participation aux côtés de Garibaldi, à l'expédition de Sicile. Il avait combattu à Marsala, et était entré dans Palerme, avec le grade de colonel. Victor-Emmanuel lui offrit alors de passer dans l'armée italienne, en conservant son grade. Il refusa, voulant rester français.

La Cécilia était né à Beauvais, en 1834. Bachelier à dix-sept ans, il donnait des leçons de mathématiques, quand Garibaldi fit appel aux volontaires, en 1860. Il fut un des plus vaillants parmi cette héroïque légion garibaldienne. N'ayant pas voulu être colonel italien, il passa en Allemagne et fut admis comme professeur de mathématiques à l'université d'Ulm. Il revint en France en 1860, se maria et

continua à vivre honorablement en enseignant les mathématiques. Quand la guerre éclata, il avait trente-six ans, il s'enrôla dans les francs-tireurs de Paris. Il fit des prodiges de valeur aux environs d'Orléans. Sous-lieutenant, lieutenant, puis capitaine après le combat d'Ablis, il se battit dans toutes les rencontres de la Beauce. Il fut, avec Lipowski, l'un des héroïques défenseurs de Châteaudun. Il fut nommé colonel après la bataille de Coulmiers. Il rentra à Paris à l'armistice, ramenant son bataillon et son drapeau. Le drapeau était criblé de balles, et sur les 1.200 hommes dont se composait le bataillon, 127 seulement revenaient valides !

La Cécilia, républicain de longue date, était entré, à la fin de l'Empire, dans l'Internationale. Il retrouva au Dix-Huit mars plusieurs de ses amis influents au Comité Central. On réclama ses services. Il offrit son épée et ses connaissances militaires à la Commune. Pourvu du commandement des troupes du Centre, il déploya en vingt occasions un courage, une initiative et un entrain admirables, en même temps qu'il montra de sérieux talents comme général. Il contribua avec Wrobleski à la défense de la rive gauche et lutta jusqu'aux derniers jours.

WROBLESKI

Le plus remarquable peut-être des généraux de la Commune. Brave, cela va sans dire : compatriote de Dombrowski, il avait ainsi que lui de grandes capacités militaires. Il sut arrêter, retarder dans leur marche, les généraux de Versailles disposant d'effectifs cinq ou six fois plus forts. Il avait été lieutenant-colonel durant l'insurrection polonaise. C'était un esprit cultivé et un artiste.

Venu en France après la fin de l'insurrection polonaise, il donnait des leçons de piano pour vivre, et fut accompa-

gnateur dans divers concerts. Il était lié avec plusieurs de ceux qui devinrent membres du Comité Central et de la Commune, et comme Dombrowski, il fut l'un des premiers auxquels on songea pour un grand commandement. Investi de la défense de la rive gauche sud-est, il fit montre non seulement de valeur personnelle, mais d'une grande habileté comme général. Il tira un habile parti des faibles effectifs dont il disposait. Il mit la redoute du Moulin-Saquet et toute la région avoisinant la Butte aux Cailles dans un état sérieux de défense, et tint solidement jusqu'aux derniers jours. Il prolongea la résistance lors de l'entrée des troupes. Il est mort en 1908, retiré à Ourville, chez son ami le docteur Gierzenski. Des obsèques imposantes lui furent faites le 18 août, à Paris. Six mille personnes suivirent le convoi de la gare d'Orléans où le corps avait été ramené au Père-Lachaise, où plusieurs discours furent prononcés. Le citoyen Malato, qui parla le premier, relata sa vie de luttes et d'héroïsme, disant qu'on était sûr de trouver Wrobleski partout où il pouvait être nécessaire de donner son sang pour la cause de la liberté. C'était un brave soldat, un cœur généreux et une intelligence de premier ordre.

Il convient de mentionner encore parmi les principaux chefs de l'armée de la commune, Auguste Okolowitch, Landowski, Wetzel, Durassier, commandant de la flotille, etc., etc... Tous des gens de cœur et dont quelques-uns furent des héros.

L'ÉLÉMENT ÉTRANGER DANS L'ARMÉE COMMUNALE

Une légende s'est faite, après la chute de la Commune, sur la présence des étrangers dans les rangs de la garde nationale. La presse réactionnaire a propagé cette erreur,

qui voulait être une insulte, que les étrangers avaient eu une grande part à l'insurrection. La statistique, d'après les documents même fournis aux conseils de guerre, a établi combien ces racontars malveillants étaient loin de la vérité. Il y eut seulement quelques belges, quelques italiens, mais en très petit nombre, qui prirent les armes pour la Commune. On ne saurait faire appel à des chiffres, ils n'existent pas en quantités probantes ou sont faux, car la plupart des étrangers qui furent pris, étant dénoncés comme communards, furent sommairement fusillés, sur la simple révélation de leur nationalité. Il convient cependant de ramener à une proportion minime le nombre des étrangers ayant servi la Commune. Beaucoup de ces infortunés furent arrêtés à raison de leur accent ou de leur nom, bien que n'ayant nullement participé à l'insurrection. Le bon sens, et un peu de réflexion, suffisent à expliquer comment il ne pouvait se trouver des étrangers, en quantité appréciable, parmi les troupes de la Commune, les Polonais exceptés, à raison de l'importauce de leur émigration ancienne.

D'abord le mouvement populaire, qui devait aboutir à la prise de possession du pouvoir à Paris par le Comité Central et la Commune, fut, à son origine, uniquement patriotique, chauvin même, donc très défiant envers les étrangers, à quelque nationalité qu'ils appartinssent.

La capitulation, la menace de l'entrée des prussiens, l'idée spontanée de mettre les canons hors de leur atteinte groupèrent les gardes nationaux, préparèrent la Fédération, et l'on ne fit aucun appel aux étrangers. On tint plutôt à l'écart ceux que l'on reconnaissait pour tels, quand ils se présentèrent pour être incorporés. Quant à ceux qui avaient pu se trouver déjà enrôlés dans les bataillons pendant le siège, ils n'entrèrent pas dans la Fédération par prudence,

ou tout simplement par ce qu'on les éconduisit. Très peu de non français se trouvaient alors à Paris. Bien avant le 4 septembre, tous ceux qui appartenaient à une nationalité étrangère s'étaient hâtés de retourner dans leur pays, s'ils avaient pu se procurer les ressources indispensables pour partir. Un certain nombre ne pouvait, ne voulait quitter la France : c'étaient principalement des artisans, des employés quelques petits commerçants sans grandes ressources. Ils restèrent dans ce pays d'adoption où ils étaient accoutumés à vivre, où ils avaient leurs habitudes, leur travail, des amitiés, des affections, et même des liens de famille. La plupart de ces émigrés, à demi français, s'engagèrent dans un corps spécialement formé à leur intention : la légion des *Amis de la France*. Cette légion fut licenciée à la fin de la guerre. Il y eut donc fort peu d'exotiques, qui, comme ils ne figuraient pas dans la garde nationale, pendant le siège, s'y firent inscrire depuis. La méfiance, et même l'hostilité énergique des citoyens eussent tenu à distance ces nouveaux venus. Presque tous ainsi s'abstinrent, se dissimulèrent, attendirent les événements, en évitant d'attirer l'attention sur eux. Cette attitude prudente n'empêcha pas ces neutres d'être arrêtés par la suite, envoyés sur les pontons ou à l'Orangerie, en attendant qu'ils aient pu se faire réclamer par leurs consuls. L'élément étranger fut ainsi très faible dans les bataillons organisés depuis la Fédération. Les quelques belges, italiens ou suisses, restés à Paris, à la déclaration de guerre, retenus par des affections de famille, des alliances, par l'impossibilité de rentrer chez eux, par la misère aussi, se tinrent en dehors de toute participation à la Commune, et on n'en vit guère figurer parmi les militants des clubs, ou les individualités remuantes des compagnies. Une exception est à signaler : un hongrois, Léo Frankel, fort intelligent et actif, membre de

l'Internationale, se signala dans les associations ouvrières, et parvint même à être élu membre de la Commune.

LES POLONAIS

La groupe polonais joua toutefois un rôle considérable dans l'insurrection, non pas tant par le nombre de ses adhérents à la Commune que parce qu'il lui fournit ses meilleurs généraux, Dombrowski, Wrobleski en tête. Ce sont ces braves polonais qui ont accrédité la croyance à la participation de très nombreux étrangers à l'insurrection, et dont l'adhésion éclatante faussa l'évaluation du nombre et de l'importance des polonais dans le mouvement. C'est que les polonais formaient, bien avant la guerre, une colonie très forte à Paris. Cela remontait à l'insurrection de 1832. Les réfugiés polonais s'étaient acclimatés, beaucoup avaient noué des relations dans toutes les classes de la société, quelques-uns avaient acquis des amitiés politiques importantes, de la réputation dans les arts, dans la littérature, occupaient des chaires dans l'enseignement. Les insurrections ultérieures amenèrent sous l'Empire un nouvel afflux de réfugiés. Il y eut à Paris deux écoles polonaises, l'une boulevard des Batignolles, l'autre à Montparnasse, qui fournirent des lauréats distingués à nos concours généraux, principalement dans les mathématiques spéciales. L'émigration polonaise s'était constituée en Société. Elle comptait, en 1870, 3.700 membres. Elle avait pour président le prince Czartoryski. Il y eut environ 500 d'entre eux qui, au moment de la guerre, se firent inscrire comme combattants, à Paris seulement. Ils s'engageaient par reconnaissance pour le pays qui les avait accueillis, dans lequel ils avaient trouvé une seconde patrie. D'autres servirent en province, et se signalèrent à Châteaudun et dans l'armée des Vosges. Plus de

300 de ces braves sont restés sur nos champs de bataille. Le prince Czartoryski, aristocrate et clérical, nullement favorable à la Commune, a protesté, dans une lettre à la Commission d'Enquête, contre la participation de quelques-uns de ses compatriotes à l'insurrection et a plaidé pour les autres les services rendus dans l'armée. Il a aussi fait état de leurs sentiments religieux, nullement révolutionnaires, ni même républicains, a-t-il affirmé :

Les préliminaires de paix signés, le comité polonais qui tenait le contrôle de ces enrôlés les a invités à quitter le service qui n'avait plus d'objet pour eux. A l'exception de 74, tous se sont rendus à l'invitation. Ces 74 polonais, pressés par le besoin, privés de tout travail, sans aucun moyen de vivre, les subsides qu'ils recevaient jusque-là comme émigrés ayant cessé d'être payés, sont restés comme simples gardes dans les rangs des bataillons sédentaires pour avoir la solde de trente sous. La révolution du 18 mars les a trouvés dans cette situation. Ils ont eu alors le tort grave de ne pas se retirer et de continuer le service pendant le règne de la Commune.

Le prince Czartoryski, qui éprouva le besoin, dans sa lettre à la Commission, de diffamer ses braves et malheureux compatriotes, ayant donné leur sang pour la Commune, et qu'il qualifia « d'aventuriers, d'hommes désœuvrés, sans profession », a protesté cependant contre les accusations dont ils étaient l'objet, en ce qui concernait leur participation aux incendies et aux actes révolutionnaires.

Les Polonais enrôlés par la Commune, a-t-il ajouté, se sont bornés exclusivement au service militaire, et la Commune elle-même les réduisit strictement à ce seul emploi. La révolution du Dix-Huit mars s'est faite sans leur participation. Il n'y a pas eu un seul polonais parmi les membres du Comité Central. Ils n'apparaissent que bien après la constitution de la Commune. La nomination de Dombrowski ne date que du 6 avril, les autres se sont engagés encore plus tard. Pendant toute la durée de la Commune ils n'ont

eu que des emplois militaires. Il n'y a pas eu de polonais dans les conseils de la Commune. Aucun d'eux n'a figuré ni comme membre de la Commune, ni dans ses délégations aux divers ministères. Ils sont restés complètement étrangers au gouvernement et à l'administration de la Commune, à ses décrets et à ses délibérations, et constamment dans les forts, dans les tranchées, aux remparts.

Ce plaidoyer est éloquent, et il est l'expression même de la vérité. Non seulement il est certain qu'aucun polonais connu n'a figuré dans l'insurrection avec un rôle politique, mais il est fort probable que la plupart des polonais militaires n'étaient ni des révolutionnaires socialistes, ni même des libres-penseurs, à la façon des démocrates français. Les polonais ont une autre mentalité que la nôtre. Ils ont été, dans leur pays, des insurgés, mais contre le Czar, contre la domination russe. C'étaient des patriotes autonomistes, des rebelles si l'on veut, mais ils n'entendaient nullement constituer un gouvernement populaire. Leurs chefs étaient des grands seigneurs, passionnés, batailleurs et mécontents. Il y avait aussi avec eux des hommes de professions libérales et des paysans aux sentiments analogues à ceux de nos vendéens de 93, armés pour restaurer le royaume de Pologne, tous respectueux de la hiérarchie sociale et animés d'un esprit religieux très vif. L'insurrection victorieuse eût rétabli l'ancienne nationalité polonaise, mais n'eût pas fondé une république démocratique et surtout socialiste. Les polonais qui combattirent sous les ordres de Dombrowski ou de Wrobleski n'aspiraient nullement à contribuer à l'établissement de la République communaliste en France. Ils espéraient surtout, si la Commune l'emportait, créer à leur pays opprimé un appui solide à l'Occident, et trouver dans les républicains socialistes de l'Ouest des défenseurs, des alliés aux révoltés du Nord, pour le cas où la Pologne, ensevelie

dans la défaite, essaierait encore une fois de soulever la pierre de son tombeau. Ils se disaient, avec les illusions de patriotes toujours déçus, mais toujours croyant au miracle de la résurrection, que des secours leur viendraient de cette Commune triomphante en France et redoutée en Europe. Et alors ils suivaient avec enthousiasme les clairons de Dombrowski sonnant la charge. C'était pour eux la diane de la Patrie.

Et puis, tous, depuis l'obscur Trente-sous jusqu'au superbe général, ils aimaient par-dessus tout le combat. La poudre était l'alcool qui les saoûlait le plus. Ils étaient de cette race chevaleresque et intrépide qui, durant tant de siècles, avait barré les routes de l'Europe aux invasions barbares, et dont Napoléon avait tiré les plus audacieux cavaliers de la Grande Armée. L'ombre glorieuse de Poniatowski semblait les commander sous le drapeau rouge.

La Commune confia ses armées à deux vaillants polonais : Dombrowski et Wrobleski, parce qu'ils étaient non seulement des braves, mais aussi des officiers très capables. La bonne volonté, le courage et le désir de vaincre ne suffisent pas à la guerre. Il faut aussi de l'expérience, l'habitude de manier des masses d'hommes et l'art de disposer ses forces, d'opposer, comme dans un duel, le fer au fer, de parer à temps, et de foncer à propos.

On aurait pu charger du commandement des français sans doute ; il n'en manquait pas à Paris qui avaient pour eux le courage, mais presque tous manquaient de la science professionnelle, n'étaient pas des militaires. Ces hommes, braves et bien doués, comme Eudes, n'avaient pas appris à l'école spéciale l'art des combats ni pratiqué ses principes sur le champ de bataille. Novices dans un métier difficile, dont la plupart n'avaient même pas fait l'apprentissage, mais quelques-uns furent vite exercés, presque tous étaient

capables de se faire tuer, incapables de vaincre L'armée de la Commune ne supporta point, sans récriminations, le choix de ces généraux polonais, bien qu'ils eussent pour eux la pratique et le savoir. Elle profita de leur expérience militaire, mais elle leur témoigna plutôt de la méfiance, et souvent de l'ingratitude. Dombrowski, Wrobleski et d'autres sous leurs ordres furent peut-être, comme on l'a dit, des condottières, mais ils ne se battirent pas comme les mercenaires de la Renaissance, pour de l'argent. Braves par-dessus tout, en servant la Commune ils étaient persuadés qu'ils servaient la cause du Peuple et de l'humanité, et à cette cause ils sacrifiaient leur vie. Il n'y eut pas assez de ces polonais dans l'armée de la Commune.

LES FAUTES DU GÉNÉRAL CLUSERET

A toutes les péripéties de la lutte, bien des fautes furent commises et des omissions impardonnables se produisirent. Mais il est juste d'établir que les généraux que la Commune mit à la tête de ses troupes ne furent ni aussi incapables, ni aussi négligents qu'on l'a dit, qu'on l'a écrit. Il ne faut pas perdre de vue les chiffres donnés ci-dessus. Avec 30.000 hommes dans la main, au maximum, ce furent des prodiges de résistance qu'accomplirent Dombrowski. La Cecilia et même Eudes qui n'était point un véritable militaire, mais qui, en sous-ordre, s'acquitta valeureusement et intelligemment des commandements confiés. Mais les fautes du commandant en chef Cluseret furent nombreuses et graves; de plus, pas toutes d'ordre stratégique.

Trois périodes sont à distinguer, après la sortie malheureuse des 3 et 4 avril, et le rassemblement de l'armée de Mac-Mahon. Du 5 au 30 avril, Cluseret eut la direction absolue des opérations militaires et aussi toute la responsa-

bilité. Nous avons, en retraçant les principaux traits de sa biographie, indiqué les griefs que la Commune put avoir contre lui. Le plus légitime et le plus grave fut de n'avoir pas su utiliser les formidables ressources dont il disposait, en hommes, en artillerie, en munitions, en moyens de défense et d'attaque aussi.

Un siège, des deux côtés, ne doit pas être une guerre entièrement offensive, ni dans un camp, ni dans l'autre uniquement défensive. L'assaillant ne doit pas seulement pousser ses travaux d'approche, cheminer entre ses parallèles, jusqu'à être à portée du corps de place pour tenter l'assaut des remparts battus en brèche. Il lui faut, en arrière, au fur et à mesure que ses travaux avancent, et jusqu'à ce qu'il ait atteint le talus et le niveau de la contre-escarpe, édifier des redoutes, installer des batteries, disposer des abatis de bois, des fascines, pour appuyer ses travailleurs, soutenir ses compagnies d'attaque et repousser les sorties de l'assiégé, l'arrêter s'il avance et menace au delà de la protection des feux de la place. Les prussiens n'ont pas manqué d'agir ainsi. Le jour du combat de Buzenval, après le premier élan caractérisé par l'enlèvement successif des positions de la Fouilleuse, de la Briqueterie, du parc de Buzenval, on se heurta à des retranchements très forts. En arrière du fameux mur du parc, les routes et les chemins étaient barrés par des abatis considérables de bois et des barricades, qu'il eût fallu enlever successivement et avec de grandes pertes. Les versaillais utilisèrent ces défenses prussiennes, lors de la sortie des 3 et 4 avril. Les parisiens assiégés auraient dû, de leur côté, même après cette déroute, remuer de la terre, creuser et armer des tranchées, créneler les villages, barricader tous les chemins et passages dont ils pouvaient, par un coup de main hardi ou à la suite des combats partiels heureux, se rendre maîtres. Ni

par les versaillais, ni par les fédérés, l'attaque, la défense ne furent bien menées.

La grande faute de Cluseret fut d'avoir conçu, *a priori*, un système uniquement défensif. Il ne vit pas, ou ne voulut pas comprendre, que du jour où Paris serait investi, enfermé dans ses fortifications, il serait perdu. Rossel partagea cette erreur, mais il subissait la situation déjà faite.

Cluseret était cependant un général de guerre civile. Il avait eu l'expérience de la grande lutte américaine, lors de la Sécession. Mais, aux Etats-Unis, il combattait pour le Nord, et il était du côté des vainqueurs. Or, ceci pouvait modifier sa façon de voir les choses. Les deux guerres civiles n'avaient de commun que l'épithète. C'étaient en Amérique comme deux nations étrangères aux prises : les nordistes et les sudistes n'avaient pas le même tempérament : la fin de la lutte fut bien amenée par le siège et la reddition de Charlestown, comme la prise de Paris termina la guerre civile française, mais avant Charlestown, il y avait eu une longue et meurtrière campagne, qui comprit des séries de grandes batailles et de rencontres au large en de vastes plaines, analogues aux diverses péripéties d'une grande guerre européenne. Cluseret ne pouvait faire profiter Paris de son expérience américaine. Et puis il ne croyait pas à la résistance d'une garde nationale contre la troupe exercée. Les combats acharnés et brillants du mois de mai devaient lui donner un démenti, mais alors il était remplacé. Il partageait les préjugés des généraux professionnels contre les « pékins ». Il était de l'école de Trochu, et, malgré l'exemple récent, il retomba dans les fautes qui avaient amené inévitablement la défaite dont ce déplorable guerrier doit porter la responsabilité. Sa culpabilité et son incapacité furent pires peut-être, et en quelque sorte moins admissibles, que celles du pieux général. Trochu ne croyait

pas non plus à la possibilité de défendre Paris avec les éléments à sa disposition. Il ne reconnaissait pas à la garde nationale, hâtivement composée de pacifiques civils habillés en soldats et imprudemment transportés en face de militaires professionnels, la capacité de se battre et le pouvoir de vaincre. Trochu pouvait à la rigueur être excusé de ne pas oser livrer bataille avec des troupes qu'il jugeait incapables de tenir devant un ennemi supérieur. Il ne voulait pas risquer le combat, puisqu'il était persuadé qu'il ne disposait pas de combattants Mais Cluseret devait-il avoir cette défiance de la garde nationale? Alors était-il criminel ou fou d'avoir accepté le commandement au 5 avril? Il ne comprit pas qu'il ne fallait point imiter l'inaction de Trochu, et qu'il devait, tous les jours, mener ses troupes au feu et en grand nombre, les aguerrir, harceler l'ennemi, gagner du terrain, et reculer le plus que cela serait possible l'heure fatale où, écrasé par la force numérique, épuisé par les pertes, il lui deviendrait interdit de continuer la lutte au dehors des murs. On avait des forts, mais l'un d'eux, Issy ou Vanves, finirait par être démantelé, par devenir intenable. Ce général en chef devait donc prévoir le moment où il lui faudrait circonscrire la résistance, d'abord aux remparts, ensuite dans l'intérieur même de la ville. Ce fut aussi sa pensée, son plan. Et cependant, bien qu'il ait cru que cette résistance dans la cité était la seule possible, la seule efficace, il ne fit rien pour la préparer, pour la rendre terrible, invincible. Il avait assisté à la sortie malheureuse du 3 avril. Il avait blâmé la conduite et constaté les défauts trop évidents de cette opération, la faiblesse du commandement et aussi l'insuffisance de la préparation. Mais, de ce que cette sortie n'avait pas réussi, de ce qu'elle avait été tentée avec inexpérience, sans qu'on eût usé de toutes les ressources que Paris avait

en réserves, était-ce une raison pour renoncer à attaquer de nouveau, avec une préparation meilleure, avec des forces mieux combinées, surtout avec de l'artillerie, avec des renforts prêts à être lancés, afin de dégager le Mont-Valérien, de réoccuper le pont de Neuilly, Courbevoie, Meudon, et de défendre le plateau de Châtillon ? L'armée de Versailles n'était pas encore réorganisée ni complétée, et elle eût été forcée de reculer, de se défendre en arrière de ses positions avancées. Comme Cluseret ne fit aucune démonstration de ce genre, les versaillais tranquillisés se maintinrent pendant quinze jours ou continuèrent leur lent mouvement d'approche, sans être sérieusement inquiétés, malgré de brillants et partiels retours offensifs sur Asnières et Courbevoie, à Neuilly et à Issy.

La seconde faute, également très grave, puisque Cluseret ne comprenait la lutte qu'au-dedans, fut de ne pas rendre Paris imprenable, de ne pas essayer le possible et l'impossible pour faire de la ville barricadée, partout armée, avec tous ses points stratégiques défendus, un gigantesque réduit où une armée engagée devrait infailliblement périr ou se désagréger. Rien ne fut même tenté par lui pour préparer cette défense de rues. Lors de l'entrée des troupes, Paris fut pris au dépourvu. Le système des barricades et de redoutes intérieures, qu'on avait cependant discuté et adopté dans la Commission Exécutive et au ministère de la Guerre ne reçut même pas un commencement d'exécution, en dehors de la construction purement décorative, dont nous avons parlé, l'imposante fortification de la rue de Rivoli, dirigée par Gaillard.

La responsabilité de Cluseret s'étend donc au delà de son ministère, puisque c'est par sa négligence que Paris, surpris et envahi au 21 mai, au lieu d'opposer une série de positions à enlever depuis le Point-du-Jour et la ligne des

fortifications, ne put offrir une résistance sérieuse que sur quelques points de la périphérie et dans certains quartiers excentriques. Cette responsabilité, quant à la résistance intérieure, doit être partagée par les successeurs de Cluseret, car ni Rossel, ni Delescluze, ne se préoccupèrent, avant l'entrée des troupes, de la bataille dans Paris, de la défense à organiser dans les rues. Il est vrai que Rossel fut absorbé par les difficultés croissantes de la lutte sous les murs et que Delescluze fut gêné et détourné par des discussions d'ordre politique ou parlementaire.

A ces deux fautes principales de Cluseret, il faut ajouter l'inutilisation de toutes les forces dont il pouvait disposer. Il s'est vanté, assez sottement, de n'avoir jamais employé plus de six mille hommes pour la défense totale de Paris! Il a donné pour explication, sinon pour excuse, de cette immobilité où il laissa tant d'hommes pourtant disposés à marcher et prêts à se faire tuer, que la solidité de ces troupes lui paraissait problématique. Il est évident que la masse des fédérés ne pouvait tenir en rase campagne contre une armée régulière organisée, pourvue de tout, dans son ensemble suffisamment commandée, et entraînée par des débuts heureux. La sortie des 3 et 4 avril avait démontré cette infériorité qui n'était pas seulement celle du nombre. Mais en engageant successivement, avec choix et discernement, une plus grande quantité d'hommes, en soutenant et en relevant partiellement les bataillons ayant déjà donné, Cluseret eût d'abord maintenu sous les armes plus d'hommes et aguerri ses nouvelles troupes, inspiré confiance à ses têtes de colonnes, et rendu plus difficile la marche en avant des versaillais. Les difficultés que ceux-ci rencontrèrent dans Neuilly, sous les forts du sud, et la résistance prolongée des fédérés à Issy, à Neuilly, prouve que, si Cluseret avait mis en ligne des bataillons plus nombreux,

il eût longuement arrêté les assaillants et retardé leur succès final.

On ne saurait raisonnablement lui reprocher de n'avoir pas lancé témérairement dans les tranchées, et en avant des forts, des masses hésitantes, disposées à subir des paniques et à entraîner des déroutes, comme celle de la plaine de Nanterre. Mais entre les 6.000 hommes qu'il déclare avoir seulement engagés, d'Ivry à Asnières, et les 100.000 gardes nationaux dont il pouvait disposer, des 40.000 qu'il tenait réellement sous la main, il y avait une moyenne à obtenir. Il pouvait certainement tirer des bataillons organisés, rationnés, touchant la solde, une force active et prête à bien se battre, qu'on peut évaluer à ce chiffre exact et net de 40.000 combattants. C'était plus que suffisant pour garder les positions extérieures, et même sur certains points pour contraindre l'assaillant à un mouvement de recul.

Dès son entrée au ministère, Cluseret prit un arrêté fort grave. Il divisa la garde nationale en active et en sédentaire, décrétant la réorganisation des compagnies de marche qui avaient existé pendant le siège. Il crut à tort qu'elles avaient conservé leur organisation, et qu'il n'y avait qu'à les reformer et à leur donner cohésion et régularité. C'était une erreur. Il l'a reconnue. Ces compagnies « de marche » s'étaient disloquées, avaient disparu lors de la capitulation. Fallait-il les réorganiser, puisqu'elles étaient supprimées? Ces compagnies étaient-elles utiles ? Si l'affirmative paraissait justifiée, il n'y avait qu'à les constituer à nouveau, peu importait que les anciennes compagnies fussent encore organisées ou non.

La garde nationale comprenait depuis la fin de la guerre des éléments nouveaux et les compagnies n'avaient plus la même composition.

La gravité de la mesure prise par Cluseret était ailleurs

que dans la distinction entre sédentaires et actifs, comme au temps du siège. On peut même dire que cette séparation aurait pu être formulée ainsi : troupes de première ligne, troupes de soutien ou de réserve. Elle eût été logique et conforme à la nature des choses. L'insuccès de la sortie des 3 et 4 avril, la déroute de la cohue armée, où tous les éléments, bons, médiocres et mauvais, se trouvaient mélangés, la confusion de cette masse qui s'était précipitée au dehors des murs comme une bande d'écoliers lâchés, et qui ensuite, avec la même précipitation et un désordre pire, s'était réfugiée derrière les fortifications, avaient démontré la nécessité de pratiquer une sélection, de tirer une armée organisée de cette mêlée vouée d'avance à la dispersion et à la défaite. Mais ce triage fut ordonné d'une façon maladroite et dangereuse.

Cluseret d'abord décrétait le service obligatoire, ensuite il prenait l'âge comme terme de séparation entre les bataillons de guerre et les bataillons dits sédentaires. De 17 à 35 ans, les gardes nationaux non mariés étaient incorporés dans les bataillons de guerre. Prendre la date de naissance pour point de départ de l'incorporation et de la libération du service est raisonnable et d'usage constant pour le recrutement des armées permanentes régulières. Le service militaire est une obligation à terme, un impôt du sang temporaire, et, avec le service universel et obligatoire actuellement en vigueur, il devient un stage imposé à tous, avant le retour à l'exercice des professions civiles, à l'existence normale du citoyen. Mais peut-il en être de même lorsqu'il s'agit de recruter et d'incorporer, pour un temps périlleux mais court, des insurgés? La guerre avec les autres peuples, guerre d'agression, de conquête ou guerre défensive, ainsi que la paix armée, qui est une défense et une assurance contre les périls et les ruines de la guerre extérieure,

sont des obligations auxquelles tous doivent se soumettre. Peu importe que la cause de la guerre soit approuvée ou blâmée par les conscrits et soldats : ils doivent la faire, comme les contribuables acquittent leurs impôts, que ceux-ci leur paraissent justes et utiles, ou non. L'impôt argent, l'impôt du sang, sont établis par la majorité du pays, par ses représentants, et ils sont exigés sans discussion comme sans résistance. C'est la loi de l'État, loi suprême nécessaire à son maintien, à son salut, à sa grandeur.

En est-il de même lorsqu'il y a rébellion, c'est-à-dire résistance d'une partie de la nation aux volontés de l'autre ? Cluseret parut être pour l'affirmative. Selon lui, dans l'esprit de son décret, la majorité des parisiens, ayant approuvé de fait la guerre civile, lui avait donné le droit, comme chef de l'armée, de recruter, d'enrôler tout le monde pour soutenir cette guerre, et la minorité devait se soumettre. Il n'était pas plus arbitraire, selon lui, d'exiger des parisiens ayant l'âge de l'enrôlement la présence sous les drapeaux de l'insurrection que de les obliger, une fois incorporés, à se soumettre à la discipline, à obéir aux ordres des chefs, à demeurer à leur rang, dans la compagnie ou à la place de combat assignée. Cette opinion est ce qu'on nomme une pétition de principes. La guerre civile, l'insurrection, la révolte ne sont pas, comme la guerre étrangère, le résultat d'une loi, c'est-à-dire la manifestation régulièrement exprimée de la majorité de la nation. La guerre civile éclate ou spontanément, sous l'empire de faits contingents, ou elle est l'aboutissement d'une crise intérieure, plus ou moins longue. Elle représente l'effort d'une minorité, ou d'une partie agissante de la population, pour imposer sa volonté, pour défendre ou obtenir ce qu'elle estime être son droit, ou pour substituer au régime établi, jugé oppresseur ou injuste, un ordre de choses nouveau, supposé meilleur ou

plus juste. Ce n'est pas une guerre de salut général ou d'intérêts communs à tous les citoyens, mais une guerre d'opinion, de sentiments particuliers, d'aspirations individuelles et locales aussi. De cette distinction, il résulte que tout homme ne peut être contraint à servir une cause qui n'est pas la sienne propre, ni celle de la totalité de la nation, et qui, par cela même qu'elle divise entre eux les citoyens, ne doit être soutenue que par ceux qui approuvent cette cause et veulent la faire triompher. Donc, dans cette guerre affreuse, l'armée française combattant des français n'aurait dû rencontrer, les armes à la main, que des volontaires.

Cette argumentation pouvait s'appliquer en 1871 aux combattants des deux camps. En se plaçant à un point de vue d'idéale justice, les soldats, qui sont aussi des citoyens, devraient être libres de s'abstenir dans la guerre civile. Hypothèse chimérique, mais non pas absurde. Versailles n'aurait donc dû employer que des volontaires. On fut loin d'agir ainsi. Comme tous les gouvernements en lutte avec les forces populaires, dans tous les temps et dans tous les pays, Versailles pratiquement ne compta que sur l'armée. Les volontaires d'ailleurs, auxquels l'Assemblée fit appel, ne vinrent qu'en petit nombre, ou pas du tout, ainsi que l'a reconnu M. Thiers. On peut répondre que, bien que soumis à l'enrôlement et à l'embrigadement par force, les soldats versaillais pouvaient être considérés comme servant volontairement, puisqu'ils avaient pu partiellement, au 18 mars, refuser de marcher, et, comme certains de leurs camarades, lever la crosse en l'air. Si sur les six ou huit régiments qui, ce jour-là, refusèrent d'obéir à leurs chefs, et se débandèrent, la moitié avait fraternisé avec les insurgés et combattu à leur côté, on aurait dû considérer la lutte comme uniquement engagée entre Volontaires de Ver-

sailles et Volontaires de Paris ? Ceci s'était produit notamment en 1830, où les soldats des régiments adoptant la cause du peuple firent le coup de feu contre les soldats restés fidèles à Charles X. Ils pouvaient, les blancs et les tricolores, durant ces trois journées où la légalité était suspendue, se considérer également, chacun sous le drapeau de son choix, comme des combattants volontaires, comme des partisans défendant une opinion personnelle, un parti qu'ils voulaient faire prévaloir par la force.

En tous cas, si Versailles contraignait des hommes favorables à la Commune à marcher contre elle, celle-ci ne devait pas pour cela l'imiter, et contraindre des hommes qui lui étaient hostiles à combattre pour elle. Telle doit être la logique de la guerre civile, telle est la justice, — idéale et utopique.

Le décret était, dans la pratique, mauvais. On ne pouvait compter sur des combattants ni bien fidèles, ni solides, en forçant à porter les armes contre leurs idées et leurs désirs des citoyens, accoutumés à plus d'indépendance et de libre choix que des militaires professionnels soumis à l'obéissance passive, entraînés à s'y conformer. Si le décret eût été strictement appliqué, et il ne pouvait pas l'être, il ne le fut pas, on eût introduit dans les bataillons fédérés des éléments de désordre, de discorde, peut-être de rébellion et de trahison.

Il était bon, a dit Cluseret, d'avoir un point d'appui légal pour déterminer les gens timorés, mais bien intentionnés, à faire leur service, plutôt que de rester chez eux. C'était justement la négation du libre arbitre dans l'action, c'est-à-dire le point de départ de la discipline, sans laquelle il n'y a pas de succès militaire possible. J'ajoute que, dans l'application, je fus on ne peut plus coulant, permettant de quitter Paris à quiconque le demandait...

(Cluseret. — *Mémoires*, p. 67.)

Un décret de cette importance, que son auteur reconnaît discutable dans son principe et inapplicable dans son intégrité, dont il avoue de plus avoir favorisé l'inexécution, est jugé, et ne saurait être considéré comme une mesure raisonnable et nécessaire. Ce fut une des nombreuses et terribles bévues échappées à Cluseret durant son trop long séjour à la délégation à la Guerre. Il avoua lui-même, en reproduisant l'opinion de Benoit Malon, que « l'obligation de servir ne donna pas plus de 1.000 hommes à la Commune ». Ce n'était véritablement pas la peine de violer le bon sens et la justice, de faire du militarisme hors de propos, et de permettre des actes qui parurent arbitraires, tels que perquisitions, arrestations. Ces violences indisposèrent une partie de la population inutilement, et fournirent des arguments ironiques ou malveillants à la réaction. Les journaux de l'époque, même à Paris, raillèrent « la chasse aux réfractaires », et des feuilles illustrées publièrent des dessins fantaisistes amusant le public avec des épisodes d'évasions comiques. Il en est un, notamment, qui eut beaucoup de succès : il représentait une bonne dame mûre, accroupie sur le talus d'un bastion, s'arc-boutant, avec le vent faisant voile sous la crinoline, pour maintenir et diriger une corde enroulée à un fort piquet, à l'aide de laquelle un jeune réfractaire descendait dans le fossé pour gagner la campagne et Versailles. Malgré la bonne disposition de Cluseret et les facilités que donnaient les autorités à ceux qui voulaient éluder le décret, « pour mon compte, a dit Gaston Da Costa, alors l'un des chefs de la préfecture de police, je n'ai refusé aucun laissez-passer à mes camarades étudiants », il y eut un certain nombre d'insoumis arrêtés. Des commissaires de police ici et là firent du zèle. Les délinquants emplirent un instant les prisons, mais on ne les garda point. L'effet sur l'opinion de ce décret malencon-

treux n'en fut pas moins fâcheux. Une légende se créa par la suite, et plus d'un soi-disant réfractaire, après la chute de la Commune, surtout parmi les fonctionnaires et employés qui avaient cru devoir rester à Paris, se recommanda des poursuites dont il prétendit avoir été l'objet, ou se disculpa de n'avoir pas rejoint ses supérieurs à Versailles, ayant été contraint de se cacher pour échapper aux recherches de la Commune. La chasse aux réfractaires n'eut lieu que dans certains quartiers, ne fut pas poussée à fond, et servit surtout de moyen d'intimidation, avec des cas particuliers, sans importance, de dénonciations de voisins et de vengeances personnelles. Aucun de ces réfractaires ne fut retenu en prison, et ne se trouva par la suite exposé à partager le sort des malheureux gendarmes et des ecclésiastiques qui, dans l'affolement des derniers jours, furent conduits rue Haxo. La légende des citoyens incorporés par force ou exposés à être fusillés comme insoumis, avec tant d'autres anecdotes aussi peu vérifiées, a survécu à la Commune : il faut l'enterrer avec bonne foi, sous le dédain, dans l'oubli.

Une autre critique doit être faite du décret de Cluseret et de la division en deux catégories, suivant l'âge. Qu'on prenne le millésime de l'anniversaire de la naissance pour date de la séparation absolue du service militaire actif d'avec la réserve et celui de la territoriale, dans les armées permanentes régulières, c'est logique, et il n'y a guère moyen de procéder à une autre démarcation. Mais pour des insurgés la délimitation ne doit pas être la même. Il est difficile de faire admettre, par une femme, que son mari devra marcher, défendre la barricade, parce qu'il a 39 ans et huit mois, et que le mari de la voisine restera tranquillement au foyer, touchant la solde et attendant les événements, parce qu'il aura atteint quarante ans, peut être depuis un ou deux mois. Ces questions de calendrier sont inacceptables pour

l'entendement populaire. Enfin, en se privant du concours des hommes au-dessus de quarante ans, Cluseret écartait des bonnes volontés excellentes et des énergies supérieures. Les vieux républicains, ceux qui avaient lutté pendant les dix dernières années de l'empire, étaient peut-être les plus solides combattants que la Commune pouvait appeler. En les mettant à la retraite par ce décret, Cluseret et la Commission exécutive humiliaient ces vétérans capables de faire le coup de feu avec ardeur et de mourir avec dévouement pour une cause qu'ils estimaient être celle du Peuple et de la République, et favorisaient les indifférences et les inerties. Un grand nombre, il est vrai, de ces braves, que le décret laissait chez eux comme hors d'âge, prirent rang, comme volontaires, dans les compagnies de marche, s'y montrèrent les meilleurs soldats, et le malencontreux décret ne fut pas sérieusement appliqué. Il ne fallait donc pas le prendre.

LES TRENTE SOUS

Nous avons énuméré les forces et les ressources des deux armées en présence. La supériorité du nombre était du côté de Versailles, mais du côté de Paris se manifestait la supériorité de l'audace et de l'énergie, avec une fièvre croyante, une foi qui manquait aux rapatriés de l'Allemagne, aux rappelés des garnisons, aux épaves du naufrage de 1870. La capacité des généraux versaillais n'était pas exceptionnelle, loin de là, et si les officiers inférieurs parurent généralement plus actifs, plus vigilants que ceux de la Commune, ce qu'expliquent suffisamment leur instruction militaire antérieure, leur expérience professionnelle acquise, beaucoup étaient des adjudants et des sergents-majors promus pendant la guerre ; les officiers supérieurs, eux, étaient pour la plupart fourbus et découragés. Les

défaites subies en France, l'internement en Allemagne, avaient abattu les plus forts. Quelques-uns cependant avaient rapporté de la captivité une rage concentrée, un besoin de revanche, de représailles, qu'ils assouvirent sur les parisiens. Beaucoup avaient engraissé et pouvaient avec peine boutonner leur vieil uniforme et se tenir à cheval. Quant au haut commandement, Cluseret, Rossel, Dombrowski, Wrobleski, La Cécilia valaient bien Douay, Clinchant, Ladmirault, généraux battus, et, bien avant les revers, réputés médiocres. La preuve de leur faible capacité est fournie par la lenteur de leurs opérations, par leurs mauvaises dispositions de combat. Ils permirent aux fédérés décimés, épuisés, de prolonger une lutte qui, à l'extérieur, devait être plus courte. Quant à la prise de Paris, à sa surprise plutôt, elle fut l'œuvre des circonstances beaucoup plus que des talents militaires de Mac-Mahon et de ses lieutenants. Paris était si mal défendu à l'intérieur, si peu prêt à repousser la pénétration victorieuse des assaillants, qu'un général même médiocrement habile, une fois la porte d'Auteuil franchie, devait s'emparer de la ville entière en une seule nuit. Le lundi matin, en s'éveillant, Paris se fût trouvé envahi, réduit à l'impuissance, à l'exception de quelques points extrêmes isolés, relativement en état de défense, comme Montmartre, Belleville, la Butte aux Cailles. Ces donjons ne pouvaient tarder à être cernés, canonnés, et réduits à une résistance désespérée, mais brève.

L'Assemblée a voté des éloges à son armée et des couronnes ont été tressées en son honneur par les peureux rassurés, par les réactionnaires pleins d'espoir. En réalité, une partie seulement de l'armée méritait au point de vue militaire un hommage. Quelques régiments, toujours les mêmes, ceux de la division Faron principalement, ont seulement combattu avec ardeur. Aussi les retrouva-t-on partout, dans

les escarmouches comme dans les grands combats autour de Paris. Les autres ont suivi, généralement avec incertitude et mollesse. La plupart des hommes qui les composaient avait fait leur temps de service, s'estimaient quittes et libérables, et n'avaient qu'une idée : déposer les armes et être renvoyés chez eux. Si on avait pu, par un plébiscite militaire, faire décider de la continuation ou de la cessation de la guerre civile, tous les soldats eussent répondu comme un seul homme : « Qu'on leur flanque leur Commune à ces sacrés Parisiens, puisqu'ils y tiennent tant,et ensuite qu'ils nous f... la paix ! » Mais nous l'avons remarqué plus haut, on ne consulte pas les soldats dans une guerre civile, pas plus d'ailleurs que dans une autre guerre.

L'armée de la Commune ne se composa en réalité que d'un nombre restreint de combattants, de présents au danger,qu'on peut considérer comme des volontaires. Ceux-là tinrent jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au 22 mai. Car, à partir de l'entrée des troupes, il n'y eut plus d'armée organisée, ce fut une lutte sans espoir, soutenue dans quelques quartiers excentriques par une poignée d'insurgés en dislocation.

L'armée de la Commune, comme toutes les armées, a eu dans ses rangs des non-valeurs ; elle ne fut, pas plus que l'armée de Versailles, exempte de mauvais soldats, d'ivrognes, de poltrons et d'indisciplinés, mais doit-on prendre en considération ces déchets inévitables? Ils tiennent à la nature humaine et toute agglomération d'êtres a ses résidus. C'est l'ensemble qu'il faut regarder. Il se trouva, parmi les fédérés, au milieu de milliers de braves, des timorés, des indécis, des désabusés et des mécontents. Ceux-là, sans lâcher pied ostensiblement, se défilèrent discrètement, et comme on dit en argot de troupiers « coupèrent » aux exigences du service, aux dangers de la bataille. Mais aussi

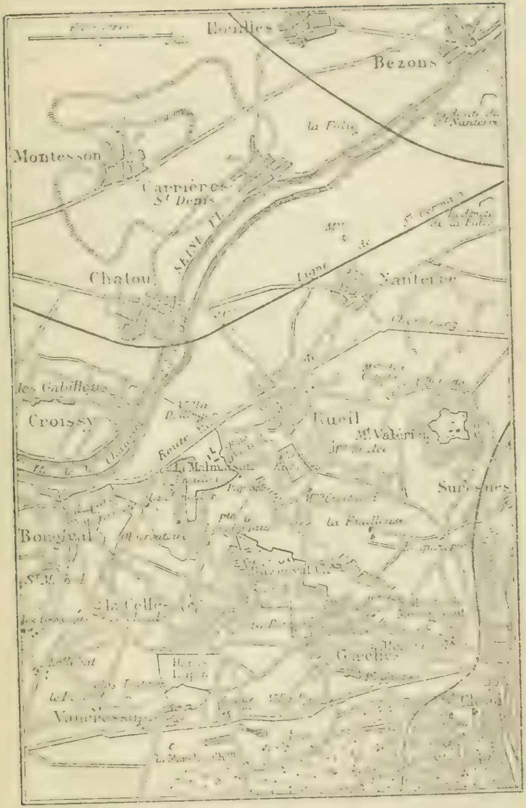
que de braves gens intrépides endurèrent les fatigues, affrontèrent les périls, risquèrent leur vie, supportèrent la mort ! Fut-ce pour avoir des grades, des galons, pour le plaisir de commander et de se battre, comme le prince Czartorisky l'a dit de ses compatriotes, les polonais? Ceci peut avoir été le mobile des chefs, et encore beaucoup furent des enthousiastes, des emballés. Mais les simples combattants? Ils se faisaient donc tuer pour les fameux trente sous ? La réaction a ressassé cette calomnie et cette sottise. Les trente sous ? Ils comptaient naturellement. Il fallait manger, et la maigre solde quotidienne correspondait à une nécessité universelle. Non ! les fédérés ne furent pas une armée de mercenaires. Ceux qui se sont réellement battus, s'ils avaient eu la possibilité de se passer de la solde, se seraient tout aussi valeureusement comportés. C'est que tous ceux qui soutinrent la lutte jusqu'à la fin se battirent pour une idée. On a voulu faire d'eux des bandits, des pillards, des ivrognes, des hommes qui ne voyaient dans la Commune que la satisfaction des plus grossiers instincts. Comme si l'on faisait bombance dans les tranchées, dans les forts où les obus tombaient comme des grêlons et c'était sans fin jour d'orage, comme si la lutte acharnée rassemblait, au milieu des blessés se traînant et des morts en tas immobiles, de joyeux drilles en train de faire la noce ! Des jeunes gens sacrifièrent leur jeunesse, renoncèrent à l'avenir tentateur, des pères de famille abandonnèrent le foyer domestique et la vie tranquille, avec l'élan et la fièvre de martyrs des anciens jours confessant leur foi et descendant, la flamme aux yeux, l'espoir au cœur, dans l'arène où ils devaient périr. Ils se sacrifièrent, ceux-là, non pas pour trente sous, mais pour une chimère, pour un rêve peut-être. La chimère était séduisante et le songe était beau. La Commune fut, pour beaucoup, la semeuse d'Illusions. Les Fédérés donnè-

rent leur repos, leur liberté, leur existence pour cette Commune qui représentait pour eux, pour tous, le présent moins mauvais, le futur meilleur. Ils tombèrent, chevaliers d'un idéal que beaucoup ne comprenaient qu'imparfaitement, qu'ils n'auraient peut-être pu définir clairement, ni littérairement, mais qui pour tous se résumait dans cette double espérance : avec et par la République maintenue, plus de justice et plus de bien-être dans la cité affranchie !

Ces Trente sous ont permis à la République, à notre République actuelle, de vivre en barrant la route à la réaction, en intimidant les anciens partis, en forçant surtout le parti démocratique tout entier à marcher, à progresser, à conquérir le pouvoir et la stabilité. Les « Trente Sous » ont garanti l'Avenir. Ils ont ouvert le chemin à la République réformatrice, et préparé un ordre social nouveau. Tous les progrès encore incomplets, mais déjà sensibles, obtenus jusqu'à ce jour, et ils sont considérables et définitifs, eussent été indéfiniment ajournés ou même impossibles, sans leurs efforts. Les « Trente Sous », en combattant, en mourant, n'ont pu sauver la Commune, mais, devant la conscience humaine, devant l'Histoire, ils l'ont conservée impérissable et grande. Grâce à leur courage, grâce à leurs existences sacrifiées, cette Commune a pu être noyée dans le sang, elle n'a pas succombé sous le ridicule. Avec le recul du temps, les générations nouvelles, sans l'imiter, sans la ressusciter, car on ne ranime plus ce qui a vécu, la connaîtront mieux et la jugeront plus impartialement. La Commune de 1871 obtiendra de l'avenir cette attention révérentielle, où le blâme peut s'allier à l'admiration, qui est accordée aux grandes choses du passé.

FIN

du 3e volume de l'*Histoire de la Commune*.



Bezons
Montesson
Carrières
St Denis
Chatou
Nanterre
les Gabillons
Croissy
Rueil
Mt Valérien
Route
La Malmaison
Suresnes
Bougival
La Fouilleuse
la Celle
Garches



COMBATS DE MEUDON-CHATILLON
3 et 4 avril 1871.

OUVRAGES CITÉS DANS LE 3e VOLUME

—

LOUIS BARRON. — *Sous le drapeau rouge.* Albert Savine, éd., Paris, 1889.

HENRY BAÜER. — *Mémoires d'un jeune homme.* Charpentier, éd., Paris.

GÉNÉRAL CLUSERET. — *Mémoires.* Jules Lavy, éd., Paris, 1887.

Dr CRESTIN. — *Souvenirs d'un Lyonnais.* Lyon, 1897.

GASTON DA COSTA. — *La Commune vécue.* Anc. maison Quantin, éd., Paris, 1903.

LÉONCE DUPONT. — *Souvenirs de Versailles pendant la Commune.* Dentu, éd., Paris, 1881.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE. — Cerf, imprimeur de l'Assemblée Nationale, Versailles, 1872.

P. LANJALLEY ET CORRIEZ. — *Histoire de la Révolution du 18 mars.* Librairie Internationale, Lacroix et Verbœckhoven, Paris, 1871.

MAXIME LISBONNE. — *Mémoires inédits.*

LISSAGARAY. — *Histoire de la Commune de 1871.* Dentu, éd., Paris, 1896.

KARL MARX. — *La Commune de Paris.* Jacques et Cie, éd., Paris, 1901.

LOUISE MICHEL. — *La Commune.* Stock, éd., Paris, 1898.

BRONISLAS WOLOWSKI. — *Dombrowski et Versailles.* Charles Wild, éd., Lemberg ; Carré frères, éd., Genève, octobre 1871.

INDEX DES NOMS CITÉS

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le vingt-huit mars mil neuf cent treize

PAR

G. ROY

A POITIERS

pour le

MERCVRE

DE

FRANCE